



HAL
open science

Les coopérations industrielles et commerciales franco-chinoises des années 1950 aux [sic] 1970

Lei Zhou

► **To cite this version:**

Lei Zhou. Les coopérations industrielles et commerciales franco-chinoises des années 1950 aux [sic] 1970. Histoire. Université Paris sciences et lettres; East China normal university (Shanghai), 2018. Français. NNT : 2018PSLEE025 . tel-02094462

HAL Id: tel-02094462

<https://theses.hal.science/tel-02094462>

Submitted on 9 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres PSL
Research University

Les coopérations industrielles et commerciales franco-chinoises des années 1950 aux 1970

Ecole doctorale n°540

Ecole doctorale transdisciplinaire Lettres/Sciences

Spécialité Histoire

COMPOSITION DU JURY

M. Gilles Guiheux
Université Paris Diderot, Président du jury,
Rapporteur

M. Qiu Huafei
Université de Tongji, Rapporteur

M. Gilles Pécout
ENS/Rectorat de Paris, Membre du jury

Mme. Sophie Coeuré
Université Paris Diderot, Membre du jury

M. Dai Chaowu
Université normale de la Chine de l'Est,
Membre du jury

Soutenue par **Zhou Lei**
le 22 septembre 2018

Dirigée par
Gilles Pécout (Directeur)
Sophie Coeuré (Co-directrice)
Dai Chaowu (Co-tuteur)

Les coopérations industrielles et commerciales

franco-chinoises des années 1950 aux

années 1970

Introduction

Dans les années 2010 -- époque à laquelle cette thèse a été rédigée --, la France et la République populaire de Chine entretiennent de très bonnes relations commerciales. Ainsi, en 2017, selon les statistiques de l'Union européenne, le volume des échanges franco-chinois est de 53,05 billions de dollars, dont 21,34 billions d'exportations et 31,71 billions d'importations. La Chine représente ainsi le 7^e marché pour les exportations françaises et le 6^e pour les importations¹.

Néanmoins, si l'on regarde en arrière, ce fut loin d'être toujours le cas et l'on peut même dire que ces relations avaient assez mal commencé. Après son établissement en octobre 1949, la République populaire de Chine a connu une période de restauration économique jusqu'en 1952, période qui fait suite à la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'à la guerre civile en Chine (1946-1949) entre le Parti communiste et le parti nationaliste Guomindang. Or, durant ces trois ans, les échanges commerciaux avec la France sont rares : les exportations chinoises annuelles sont en effet, en moyenne, de seulement

¹ 中商产业研究院 [L'institut de commerce chinois], « 2017 年中国与法国双边贸易概况 » [Aperçu général des échanges bilatéraux franco-chinois de 2017], http://www.askci.com/news/finance/20180226/145606118609_2.shtml

1,07 million de dollars et les importations de 2,53 millions de dollars. La France exporte alors principalement des produits industriels simples, comme l'acier, des matières combustibles ou chimiques, le papier à cigarette, et importe des produits agricoles chinois -- soie, huile alimentaire, arachide, etc¹. Durant cette période, ni les quantités ni le niveau technologique des produits alors mis en jeu dans ce commerce franco-chinois ne sont notables.

Par la suite, ces relations commerciales vont suivre l'évolution historique de la République populaire de Chine, en partant du principe que celle-ci se divise en deux grandes périodes jusqu'au début du XXI^e siècle : l'époque du maoïste (de 1949 à 1977) et la période dite « des réformes et de l'ouverture » (depuis 1978) entreprise par Deng Xiaoping. Cette dernière implique une réforme économique du pays et une ouverture de son marché à tous les pays étrangers, la France incluse. On peut néanmoins alors se demander si avant 1978, les deux pays avaient déjà établi des relations commerciales étroites et quel était alors le domaine prévalant lors de leurs échanges ? Un début de réponse peut être apporté en analysant les statistiques du commerce extérieur chinois pendant les quatre premiers plans quinquennaux.

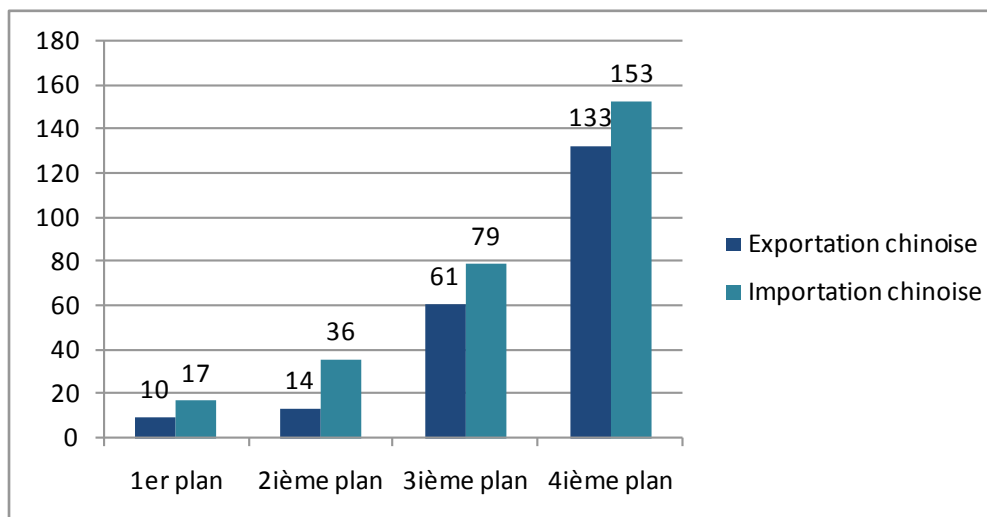
En effet, en tant que pays ayant une économie planifiée, la Chine, alors dirigée par Mao Zedong, non seulement s'appuie sur la régulation et le contrôle macroéconomique, mais développe aussi son économie grâce à des plans quinquennaux. Ainsi, avant l'ouverture de 1978, le pays est déjà passé par quatre de ces plans : le premier de 1953 à 1957, le deuxième de 1958 à 1962, le troisième de 1966 à 1970, et le quatrième de 1971 à 1975. Or, le commerce extérieur chinois, qui est au service des besoins du développement de l'économie nationale, suit la même périodicité afin de s'adapter à l'organisation de chaque plan mis en place par le gouvernement.

¹ Les archives du ministère des affaires étrangères chinois (AMAEC), 对外贸易部第三局 [Le troisième département du ministère du commerce extérieur], « 新中国成立以来的中法贸易情况 » [La situation du commerce franco-chinois depuis l'établissement de la nouvelle Chine], 110-01622-02, 17 septembre 1963.

On peut donc logiquement considérer que ces plans constituent une référence temporelle utile lors d'un examen plus ciblé du développement de son commerce avec la France.

Une comparaison des volumes annuels moyens des échanges commerciaux franco-chinois pendant les quatre premiers plans quinquennaux, montre ainsi une augmentation rapide qui perdure durant la période dite d'économie planifiée¹ :

Volume annuel moyen des échanges commerciaux franco-chinois du premier au quatrième plan quinquennal de la Chine (en million de dollars)



Ce développement du commerce sino-français tire profit de la rupture de l'alliance Moscou-Beijing qui a eu lieu au début des années 1960. Les dix années précédentes, le commerce chinois, dont l'objectif principal était l'industrialisation, avait en effet dépendu de « l'aide soviétique », reposant principalement sur le commerce entre les deux pays : la Chine fournissait des

¹ Les archives du ministère des affaires étrangères de Chine (AMAEC), 对外贸易部第三局 [Le troisième département du ministère du commerce extérieur], « 新中国成立以来的中法贸易情况 » [La situation du commerce franco-chinois depuis l'établissement de la nouvelle Chine], 110-01622-02, 17 septembre 1963. Et les archives du ministère des affaires étrangères de France (AMAEF), « Les relations économiques franco-chinoises », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 6 octobre 1977.

produits agricoles et des minerais, en échange de marchandises nécessaires au développement de son industrie, comme par exemple des machines industrielles, du pétrole et de l'acier¹. En 1955, les échanges avec l'Union soviétique occupent 56,9 % du commerce extérieur chinois². Cependant, dès la fin des années 1950, la dégradation des relations diplomatiques sino-soviétiques oblige la Chine à se tourner vers de nouveaux partenaires commerciaux. Elle augmente ainsi les échanges avec les pays occidentaux, en diminuant ceux avec les pays communistes. Si en 1959, le volume du commerce sino-soviétique est 36,2 fois celui entre la Chine et la France, il ne représente plus que 31,3 % de ce dernier en 1970³.

Néanmoins, lorsque la Chine se tourne vers ces nouveaux partenaires, elle garde le même objectif pour son commerce extérieur, soit l'obtention de matériels et de technologies industriels. Cette tendance change alors complètement la composition des exportations françaises en Chine. Si l'on compare les principaux échanges franco-chinois en 1976 avec ceux de 1953, on constate l'existence d'une liste similaire des importations françaises -- viande, soie, huile et thé, etc., alors que les exportations françaises diffèrent quant à elles – en 1976, 77 % des ventes françaises portent sur divers biens d'équipements industriels⁴. Il est évident que la coopération industrielle, soit l'exportation de matériel et de technologies français en Chine, est déjà devenue la clé de voûte du commerce franco-chinois des années 1970.

Concernant cette évolution l'on peut s'interroger sur quatre points plus précis : Comment la France et la Chine, deux pays différents de par leur régime et leur idéologie politiques, ont-ils engagé leur coopération

¹ 黄定天 Huang Dingtian, « 中苏经贸四十年 » [Quarante ans de commerce sino-soviétique], *Jilin 史学集刊* [Revue des collections d'histoire], 1990(03).

² 徐景学 Xu Jingxue, « 50年代中苏(俄)经贸关系的思考 » [Réflexions sur le commerce sino-soviétique (Russe) des années 1950], Beijing *东欧中亚研究* [Recherches sur l'Europe de l'est et l'Asie centrale], 2000(01).

³ *Ibid.* et AMAEF, « Les relations économiques franco-chinoises », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 6 octobre 1977.

⁴ AMAEF, « Les relations économiques franco-chinoises », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2169, 28 décembre 1977

industrielle dans les circonstances de la guerre froide ? Est-ce que leurs relations diplomatiques établies en 1964, ont contribué à cette coopération et est-ce que l'embargo du CoCom¹ l'a affecté ? Dans quelle conjoncture a été mise en place cette coopération et quelle forme a-t-elle prise pour la Chine ? Quelles sont les influences de cette coopération sur les relations économiques franco-chinoises, sur les sociétés françaises et sur l'industrie chinoise ? L'objectif de cette thèse vise à répondre, *in fine*, à toutes ces interrogations.

Les années 1950 à 1970 constituent indéniablement une étape décisive dans des recherches portant sur la coopération industrielle franco-chinoises et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la reconnaissance de la Chine populaire par la France en 1964, est un événement qui intéresse de nombreux historiens². Ils privilégient alors la politique diplomatique française et s'intéressent principalement à la stratégie alors employée par Charles de Gaulle. Sur ce point, on peut noter les efforts entrepris par la fondation Charles de Gaulle pour le développement de ces recherches. Elle a ainsi fondé la revue *Espoir* qui a publié de nombreux articles sur le sujet. Certains de ses auteurs ont eux-mêmes joué un rôle dans cette histoire des relations sino-françaises, comme l'ancien ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur français en Chine, etc³. Dans les ouvrages et articles qui portent sur la diplomatie française lors de la présidence de Charles de Gaulle,

¹ Le Coordinating Committee for Multilateral Export Controls [Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations ou CoCom] a été fondé sous l'influence des États-Unis le 22 novembre 1949, avec la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, la Hollande, la Belgique, le Danemark, la Norvège, et mis en service en janvier 1950 avec son siège à Paris dans une annexe de l'Ambassade des États-Unis en France. Il était destiné à chercher à empêcher que les pays communistes ne puissent importer des marchandises, des matériaux et des technologies de nature militaire et d'intérêt stratégique.

² A ce sujet, si l'expression « la reconnaissance de la Chine populaire par la France en 1964 » (en chinois 法国承认中国) est la version de l'événement choisie par les historiens français, les historiens chinois préfèrent quant à eux, parler de « rétablissement des relations franco-chinoises » (en chinois 中法恢复外交关系, ou 中法建交). Cela montre la différence subtile des angles d'observation des historiens des deux pays sur cet événement.

³ Maurice Couve de Murville, « Le sens d'un acte, De Gaulle et la Chine », *Espoir*, 1972(01), p.14-15; Etienne Manac'h, « La politique asiatique et chinoise du général de Gaulle », *Espoir*, 1987(12), pp. 34-46; Paul-Marie de la Gorce, « Le Général de Gaulle et l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine », *Espoir*, 2004(03), pp. 8-32.

la reconnaissance de la République de Chine en 1964 est toujours un exemple mis en exergue pour démontrer la flexibilité de la politique extérieure française et son indépendance par rapport aux Etats-Unis pendant la guerre froide¹. En outre, certains chercheurs essaient de dévoiler le processus de cette reconnaissance, en narrant les aspects tant politiques, économiques ou culturels des contacts officieux franco-chinois qui ont pu alors être noués avant 1964². Il existe aussi des recherches qui replacent cet événement dans les circonstances des enjeux politiques durant la guerre froide³. La position politique de Taiwan, problème clé de l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises, et les relations triangulaires entre Paris, Beijing et Taïpei, ont aussi attiré l'attention des historiens⁴. Or, ces recherches ne considèrent l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises en 1964, que comme un enjeu politique et diplomatique, et négligent son influence sur leurs contacts ultérieurs, notamment dans leur aspect économique.

Concernant les relations franco-chinoises depuis l'établissement des relations diplomatiques jusqu'à l'ouverture de la Chine (soit de 1964 à 1978), il semble que les chercheurs n'aient pas trouvé jusqu'à présent, de

¹ Maurice Vaïsse, *La grandeur : politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998; Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère: 1958-1969*, Paris, Plon, 1971.

² Robert Francoz Morel, « Les préliminaires de la "reconnaissance" de la Chine populaire par la France en 1964 », *Revue d'histoire diplomatique* vol.96:n°1-2, p. 125-137; Krouck, Bernard, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Paris, Les Indes savantes, 2012; 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises -Les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], Heifei, Huangshan Shushe, 2014.

³ Garret Martin, « Playing the China card? Revisiting France's recognition of communist China, 1963-1964 », *Journal of Cold War studies* (2008, Winter) vol.10:n°1, pp. 52-80; 姚百慧 Yao Baihui, « 论美国与中法建交的关系 » [Les Etats-Unis et le rétablissement des relations diplomatiques sino-françaises], Beijing, *世界历史* [Histoire du monde], 2010(03), pp.63-159. 翟强 Zhai Qiang, « 美台对中法建交的反映 (1963-1964) » [Les réactions des Etats-Unis et de Taiwan sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises], Shanghai, *史林* [Revision d'histoire], 2013(02), pp. 136-151.

⁴ Chang Tailin, « Les relations entre la République de Chine et la France », *Relations internationales et stratégiques* (1992, printemps), p.58-77; François Joyaux, « Le nouveau triangle Paris-Pékin-Taïpei » *Politique internationale* (1993, automne) pp.49-62; Charles Zorgbibe, « Paris-Taïpei-Pékin : les secrets du triangle », *Politique internationale* (2004, été).

problématique assez cruciale pour approfondir leurs recherches. En effet, les études existantes sont rares, et n'apparaissent alors que soit sous forme de présentations synthétiques de la situation d'ensemble du développement des relations bilatérales, soit de travaux qui évaluent les contacts entre les deux pays¹. Ces recherches préfèrent alors largement porter leur attention sur l'aspect politique qu'économique.

Les ouvrages d'histoire contemporaine générale portant sur les relations franco-chinoises représentent des références de l'état de l'historiographie. Les auteurs y abordent les relations économiques, à travers des sujets tels que l'exploitation du marché chinois par des sociétés françaises, leurs investissements dans les ports de commerce littoraux avant 1949, etc². Cependant les relations économiques franco-chinoises après l'établissement de la République populaire de Chine ne sont quasiment pas abordées dans ces ouvrages. Néanmoins, il est possible d'avoir accès aux importantes études de de Qu Xing et de Huang Qinghua sur les coopérations économiques entre les deux pays dans les années 1950 et 1960. Ces études se basent intégralement sur les archives diplomatiques françaises et chinoises, et constituent des références appréciables pour notre étude sur le commerce franco-chinois durant la période de l'économie planifiée en Chine. Toutefois, on se doit de remarquer que tous deux sont limités par le même cadre : les auteurs ne voient les relations économiques que comme des canaux permettant de faire avancer le développement des relations diplomatiques et

¹ Charles Cogan, « Last opportunity or mission impossible : de Gaulle's initiatives in China and Vietnam, 1963-1964 », *French politics and society* (1995, hiver), pp. 54-77; Jacques Andrieu, « Mais que se sont donc dit Mao et Malraux ? Analyse de l'entretien entre Mao et l'écrivain français à Pékin en 1965, un an avant la Révolution culturelle », *Perspectives chinoises* (1996-09/10), pp. 50-63; Bernard Krouck, « Un ambassadeur lucide : la première année de Lucien Paye à Pékin (1964-1965) », *Revue d'histoire diplomatique* (2001), vol. 4, pp. 309-328; Laurent Cesari, « Les relations franco-chinoises sous la présidence de Georges Pompidou (1969-1974) », dans Laurent Cesari, Denis Varaschin (éd.). *Les relations franco-chinoises au vingtième siècle et leurs antécédents*, Arras: Artois Presses Université, 2003.

² Brizay, Bernard, *La France en Chine : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 2013; 杨元华 Yang Yuanhua, *中法关系史* [Histoire des relations sino-français], Shanghai, Shanghai renmin Chubanshe, 2006; 葛夫平 Ge Fuping, *中法关系史话* [Récit des relations sino-français], Beijing, Shehuikexue Chubanshe, 2010.

ils négligent leur valeur historique propre¹.

On ne doit pas oublier non plus, l'ouvrage important de Thierry Robin, qui est peut-être le seul à inclure dans son analyse des coopérations économiques franco-chinoises à l'époque du maoïsme, le domaine industriel. Pour ce faire, il utilise alors amplement les archives et bibliographies françaises et fait un récit synthétique de ce sujet jusqu'à 1964². Pourtant, cette recherche comporte aussi quelques lacunes. L'auteur n'utilise guère de sources chinoises, et se cantonne donc à observer ces événements historiques d'un point de vue français. Il ne peut donc pas par conséquent, expliquer clairement les motivations des Chinois ni les formes prises par ces coopérations avec la France. Il s'est aussi limité à une recherche chronologique des coopérations économiques entre Paris et Beijing jusqu'à 1964, or la plupart d'entre elles se sont déroulées du milieu des années 1960 à la fin de la Révolution culturelle.

La présente étude va donc tenter d'aborder la coopération industrielle franco-chinoise avant 1978, en la plaçant dans le cadre de l'embargo occidental imposé à la Chine -- sous l'impulsion des États-Unis -- pendant la guerre froide. Il semble en effet insuffisant de considérer les diverses coopérations industrielles franco-chinoises de 1949 à 1978 en ne prenant en compte que les relations bilatérales, principalement en raison du fait que cette guerre froide a conduit en Asie, à un embargo qui a changé complètement les règles commerciales entre la Chine et les pays du bloc occidental. Qui plus est, après le début de la guerre de Corée en 1950, Washington a renforcé l'embargo sur la Chine, en augmentant la liste des marchandises interdites établie par le CoCom, et en établissant le CHINCOM

¹ Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris, You-Feng, 2005; 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op. cit.*

² Thierry Robin, *Le œq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, Genève, Droz, 2013.

à l'intérieur même de ce CoCom afin de contrôler les exportations à destination de la Chine populaire. Étant elle aussi à l'initiative de ces comités, au même titre que les États-Unis, la France a donc suivi la même politique que son homologue américain à l'égard de la Chine dans les années 1950, réduisant au minimum, de par le fait, ses coopérations avec ce pays. Quand la Chine s'est tournée vers de nouveaux partenaires tels que la France, pour développer son commerce extérieur dans les années 1960, l'embargo s'est révélé être un obstacle à surmonter pour les deux parties en présence.

Concernant les relations franco-chinoises de 1949 à 1978, il existe bien plus de recherches qui se sont intéressées au problème de l'embargo pendant la guerre froide. Les historiens concernés, se sont alors attachés à étudier la construction du système même de cet embargo américain, au développement du CoCom pendant la guerre froide, et surtout à l'influence américaine sur l'élaboration et la modification des listes de marchandises interdites à l'exportation vers la Chine¹. Les relations entre l'embargo et le commerce est-ouest est aussi un sujet qui a été fréquemment étudié², tout comme le rôle des autres membres du bloc occidental durant l'embargo et leurs interactions avec les États-Unis pendant cette période³.

¹ Alan E. Dobson, *United States Economic Statecraft For Survival, 1933-1991: Of Sanctions and Strategic Embargoes*, New York, Routledge, 2002 ; R. T. Naylor, *Economic Warfare : Sanctions, Embargo Busting , and Their Human Cost*, Boston, Northeastern University Press, 2001 ; Diane B. Kunz, *Butter and the Guns: America's Cold War Economic Diplomacy*, New York, The Free Press, 1997 ; Alfred E. Eckes Jr., *Opening America's Market: U. S. Foreign Trade Policy since 1776*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1995.

² Zhang Shu Guang, *Economic Cold War: American Embargo against China and the Sino-Soviet Alliance, 1949-1963*, Stanford, Stanford University Press, 2001 ; Ian Jackson, *The Economic Cold War: America, Britain, and East-West Trade*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2001 ; Michael Mastanduno, *Economic Containment :CoCom and the Politics of East-West Trade*, Ithaca, Cornell University Press, 1992 ; Philip J. Funigiello, *American-Soviet Trade in the Cold War*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988. Frank Cain , "US-lead Trade Embargo on China: The Origins of CHINCOM, 1947-1952," *Journal of Strategic Studies*, vol. 18, 1995, pp.33-54 ; 崔丕 Cui Pi, *美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994 [La stratégie américaine et le COCOM/CHINCOM de 1945 à 1994]*, Beijing, Zhonghua shuju, 2005; 黄志平 Huang Zhiping ed., *美国、巴统是怎样进行出口管制的 [Comment les Etat-Unis et le CoCom engagent l'embargo]*, Beijing, Zhongguo duiwai jingmao daxue chubanshe, 1992 ; Gary K. Bertsch, ed., *Controlling East-West Trade and Technology Transfer: Power, Politics, and Policies*, Durham, NC, and London, Duke University Press, 1988.

³ Frank Cain, *Economic Statecraft during the Cold War: European Responses to the US Trade*

Durant le processus de développement des relations économiques entre la Chine et les pays du bloc occidental, le Président américain Richard Nixon a joué un rôle primordial. Son gouvernement est parvenu à ce que l'on nomme « la détente sino-américaine » créant ainsi des circonstances politiques propices à de nouvelles coopérations sino-occidentales. Lors de sa présidence, les États-Unis ont ainsi adopté la loi sur le contrôle des exportations de 1969 (*The Export Act of 1969*), qui a permis de relâcher la surveillance auparavant mise en place par les pays occidentaux sur les exportations de matériel et de technologies civils des pays communistes¹. Sur ce point, les chercheurs confirment tous que la nouvelle politique suivie par Nixon a contribué à l'amélioration des relations sino-américaines comme à celle du commerce entre l'ouest et l'est.

Néanmoins, rares sont les recherches qui concernent l'effet de la politique de libéralisation de Nixon sur le commerce entre la Chine et les alliés des États-Unis, omettant alors de répondre à de nombreuses questions telles que : la coopération industrielle franco-chinoise après 1969 a-t-elle encore été limitée par l'intervention américaine ? Si les États-Unis n'imposent plus de restrictions à l'exportation de matériel et de technologies civils, quel est alors exactement le critère qui permet de juger de l'aspect « civil » d'un produit ? Est-ce que le gouvernement américain interdit aux sociétés françaises d'exporter des articles théoriquement susceptibles d'être utilisés militairement, même si la Chine n'a pas la volonté ni la capacité de le faire ? Lors de l'étude de l'application concrète de la coopération industrielle franco-chinoise pendant la période dite de Nixon et même ultérieurement, la politique d'embargo des États-Unis est donc bien toujours un facteur qui

Embargo, London, New York, Routledge, 2007; Ian Jackson, *The Economic Cold War: America, Britain, and East-West Trade*, *op. cit.*

¹ Zhang Shuguang 张曙光, *接触外交: 尼克松政府与解冻中美关系* [La diplomatie de contact, le gouvernement Nixon et la détente des relations sino-américaines], Shijie zhishi chubanshe, 2009; Dai Chaowu 戴超武, « 美国贸易自由化政策与中国改革开放 (1969-1975) » [La politique de libéralisation des États-Unis et l'ouverture de la Chine (1969-75)], Henan, *史学月刊* [Revue mensuelle d'histoire], 2002(02), pp. 83-104; Robert S. Ross, *Negotiating Cooperation: The United States and China, 1969-1989*, Stanford: Stanford University Press, 1995.

mérite sérieusement d'être prise en considération.

Enfin, une autre approche peut être envisagée en considérant la coopération industrielle franco-chinoise dans le cadre du développement de l'industrie chinoise. Dès 1949, en effet, la volonté de revivifier la nation qui est sur le déclin depuis le début du XIX^e siècle, et la pression issue de la guerre froide, forcent le Parti communiste chinois à choisir la modernisation de l'industrie comme objectif stratégique national. Pour un pays sous-développé dans le domaine de l'industrie, la coopération industrielle avec les pays industrialisés avancés se révèle être un chemin rapide pour aboutir à son objectif. Or, de 1949 à 1978, la Chine a lancé par deux fois, des coopérations industrielles de grande envergure. La première, dans les années 1950, correspond à la coopération entre la Chine et les membres du bloc communiste, dont l'Union Soviétique est alors l'exportateur principal. Les historiens chinois lui portent une grande attention et louent ses succès ayant permis la fondation de l'industrie chinoise, tout en soulignant aussi néanmoins, sa complexité. Elle n'est effectivement pas une pure coopération commerciale, puisque l'alliance sino-soviétique en est la condition préalable et que la rupture entre Beijing et Moscou la mènera à sa fin¹.

¹ 陈夕 Chen Xi, « 156 项工程与中国工业的现代化 » [Le projet 156 et la modernization de l'industrie chinoise], *党的文献* [Bibliographie du parti communiste chinois], 1995 (05), pp. 28-34; 宿世芳 Su Shifang, « 关于 50 年代我国从苏联进口技术和成套设备的回顾 » [Recapitulation de l'importation du matériel et de technologie de l'Union Soviétique des années 1950], *当代中国史研究* [Recherche d'histoire chinoise contemporaine], 1998 (05), pp. 48-50; 沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对华经济援助的基本情况上 » [Aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire lors de la première phase de la construction de la Chine nouvelle], *俄罗斯研究* [Etudes russes], 2001(1), pp. 53-66; 沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对话经济援助的基本情况下 » [L'aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire, deuxième partie], *俄罗斯研究* [Etudes russes], 2001(02), pp. 49-58; 李国青 Li Guoqing, « 20 世纪 50 年代我国技术引进的若干特点及其评价 » [Le caractère et l'évaluation de l'importation de technologie de Chine des années 1950], *东北大学学报 (社会科学版)* [Le journal d'Université de nord-est de Chine (science sociale)], 2004 (01), pp. 8-11; 张久春 Zhang Jiuchun, « 20 世纪 50 年代工业建设 “156 项工程” 研究 » [la recherche de projet 156 et le développement de l'industrie chinoise des années 1950], *工程研究* [recherche de l'industrie], 2009 (09), pp. 213-222; 陈东林 Chen Donglin, « 中国经济建设历程的回顾与联想 », *当代中国史研究* [Recherche d'histoire chinoise contemporaine], 2009 (01), pp. 10-11; 刘荣刚 Liu Ronggang, « “二五”时期苏联援华成套设备项目谈判及执行情况 » [La situation des négociations et de l'exécution des projets de la coopération industrielle sino-soviétique pendant le deuxième plan quinquennal], *中共党史研*

Concernant la deuxième coopération industrielle sino-étrangère des années 1970, les recherches se sont en général jusqu'à présent bornées à présenter des récapitulatifs de son processus général, comme l'élaboration de plans d'importations du gouvernement chinois, un aperçu général des contrats de coopérations et un panorama de ses résultats¹. Elles s'appuient alors exclusivement sur des sources chinoises et omettent le récit des projets concrets ainsi qu'une analyse profonde du système politique et diplomatique qui règlemente cette coopération. En effet, cette dernière concerne des projets entre la Chine et une dizaine de pays capitalisés, et possède donc des caractéristiques totalement différentes de celles de la coopération précédente des années 1950. Bien que ce genre de coopération constitue sans doute une action commerciale, la participation du gouvernement est aussi nécessaire.

En résumé, ces trois approches de recherches correspondent aux trois aspects de la coopération industrielle franco-chinoise des années 1950 aux années 1970, ayant pour cadre fondamental les relations diplomatiques bilatérales, ces dernières permettant alors de nouer des contacts commerciaux à une époque où la Chine est officiellement politiquement fermée, afin de permettre néanmoins que des coopérations perdurent entre des sociétés. L'embargo, quant à lui, représente l'aspect international de la coopération, montrant l'influence non négligeable de la guerre froide sur le commerce est-ouest. Il affecte en effet notablement le contenu et la forme des coopérations industrielles entre Paris et Beijing. Enfin, le plan établi par le

究 [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 2011(11), pp. 48-58.

¹ 陈东林 Chen Donglin, « 七十年代前期的中国第二次对外引进高潮 » [Le deuxième sommet de l'importation de technologies des années 1970], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 1996 (02), pp. 77-82; 陈东林 Chen Donglin, « 20 世纪 50-70 年代中国的对外经济引进 » [L'importation de technologies en Chine des années 1950 à 1970], *上海行政学院学报* [Journal académique de l'institut académique à Shanghai], 2004(11), pp. 69-80.; 刘荣刚 Liu Ronggang, « 新中国三次大规模成套技术设备引进研究综述 » [La recapitulation des trois importations de technologies], *中共党史资料* [Documents du parti communiste chinois], 2008 (03), pp. 159-169; 林柏 Lin Bai, « 新中国第二次大规模引进技术与设备历史再考察 » [Recherche sur la deuxième fois l'importation de technologies de grande envergure de Chine], *中国经济史研究* [Recherches sur l'histoire économique chinoise], 2010 (01), pp. 126-133.

gouvernement chinois pour l'importation de matériel et de technologies, est la dernière partie du puzzle constituant la coopération industrielle franco-chinoise. Il illustre les motivations chinoises à l'égard de cette coopération, à savoir la modernisation de l'industrie nationale. Ce dernier aspect permet alors de faire une analyse de la valeur historique de la coopération sous un angle négligé par les études déjà existantes, à savoir le rôle des technologies occidentales dans le développement de l'industrie de la République populaire de Chine avant 1978.

Or, une étude sur la coopération industrielle franco-chinoise exige sans nul doute une consultation des archives des deux pays. Parmi les archives diplomatiques ouvertes, celles du Centre des archives diplomatiques du ministère des affaires étrangères de la Courneuve sont les plus importantes, et constituent donc la source principale de cette thèse. Bien que le Quai d'Orsay n'ait directement engagé aucune coopération industrielle avec la Chine, ses archives *Série Asie-Océanie, sous-série Chine* des années 1950 aux 1970 (côte commençant par 119qo/752inva/2882topo), conservent néanmoins presque toutes les informations importantes concernant la coopération entre les deux pays, telles que :

- le processus engagé pour presque toutes les négociations de coopérations industrielles franco-chinoises des années 1950 aux années 1970
- toutes les propositions importantes de commandes des sociétés d'Etat en Chine faites aux sociétés françaises
- le déroulement des projets importants en Chine après la signature de leurs contrats
- les interventions des Etats-Unis sur la coopération sous le prétexte de l'embargo

Côté chinois, la déception est grande pour les historiens voulant accéder aux archives portant sur la période de la République populaire de Chine. En effet, concernant les coopérations industrielles franco-chinoises de 1949 à

1978, quasiment aucun ministère ni société d'Etat concernés en Chine n'ouvrent leurs archives au public, en dehors du ministère des Affaires étrangères chinois dont les documents sur les relations avec la France avant 1964, livrent bien quelques informations utiles, mais loin d'être suffisantes. Cependant, il est possible de reconstituer partiellement cette coopération, en utilisant les archives économiques publiées et donc rendues publiques par le gouvernement chinois. Par exemple, *Les cinquante ans de l'industrie chinoise*, sous la rédaction du conseil national de l'économie et du commerce de Chine, et *La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine*, rédigée par l'Institut chinois des sciences sociales et les Archives nationales chinoises¹. Ces collections comprennent les archives de plusieurs départements du gouvernement chinois qui fournissent non seulement des informations sur l'élaboration des plans économiques, mais aussi un aperçu des diverses industries ainsi que des statistiques économiques, etc. Par ailleurs, les biographies, manuscrits, collections de textes ou d'ouvrages, et chroniques des dirigeants chinois, permettent de connaître leurs opinions sur l'importation de matériel et de technologies venant de pays capitalistes, celle-ci constituant les fondements politiques de la coopération industrielle avec la France².

¹ 中国社会科学院 [Académie chinoise des sciences sociales] et 国家档案馆 [Les archives nationales] (eds), *中华人民共和国经济档案资料选编 (1958—1965) 固定资产投资与建筑业卷* [La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine, 1958-1965. Tome sur les investissements des biens d'équipement et des constructions], Beijing, Zhongguo caijing Chubanshe, 2001, et *对外贸易卷* [Tome du commerce extérieur], Beijing, Zhongguo caijing Chubanshe, 2010; 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t.5, *文化大革命时期的工业-计划经济体制时期的工业三 1966-1976. 10* [L'industrie pendant la révolution culturelle - l'industrie pendant la période de l'économie planifiée] vol. 1-3, 1966-oct.1976, Beijing, Zhongguo jingji Chubanshe, 2000.

² 周恩来 Zhou Enlai, *周恩来外交文选 (Textes diplomatiques Chinois de Zhou Enlai)*, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1989, p. 48; *建国以来刘少奇文稿 (Les manuscrits de Liu Shaoqi d'après la fondation de la République populaire de la Chine)*, rédigé par le bureau de recherche du document du Parti communiste chinois et Les archives centrales, vol. 1, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1998; 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *建国以来重要文献选编第四册* [La collection des documents importants dès l'établissement de la République populaire de Chine], vol. 4, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1993; 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois]

Pour une étude sur le commerce est-ouest pendant la guerre froide, il est aussi indispensable de parler du rôle des Etats-Unis. Pour ce faire, les archives américaines sont donc elles aussi nécessaires, comme *Foreign Relations of the United States*(FRUS), publiées par le gouvernement américain¹.

Par ailleurs, certains journaux officiels des trois pays -- tels que *Le Quotidien du peuple* de Chine, le *Journal officiel* de France, et le *Public papers of the presidents* des Etats-Unis, etc. -- abordant la coopération industrielle franco-chinoise, constituent une autre source importante d'informations gouvernementales.

On peut aussi compter sur les ouvrages d'histoire contemporaine abordant tour à tour les relations diplomatiques franco-chinoises après 1949, le régime de l'embargo des Etats-Unis pendant la guerre froide, le commerce franco-chinois avant 1964, les relations commerciales sino-américaines depuis la présidence de Nixon, le déroulement de la Révolution culturelle -- période pendant laquelle la coopération industrielle s'est rapidement développée --, ou autres, et qui servent de référents scientifiques à une recherche².

(ed.), *毛泽东文集第七卷* [*La collection des ouvrages de Mao Zedong*], vol. 7, Beijing, Renmin Chubanshe, 1999; 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *周恩来年谱 1949—1976 中卷* [*Chroniques de Zhou Enlai*], t. 2, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1997; 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东传(1949—1976) 下卷* [*La biographie de Mao Zedong*], t.2, Beijing Zhuyang wenxian Chubanshe, 2003; 中共中央文献研究室 [Le bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东年谱 6* [*Chronique de Mao Zedong*], vol. 6, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 2013.

¹ *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1950, National security affairs; foreign economic policy, Vol. I*, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1950; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1949, Vol. VII, The Far East and Australasia, Part 2*, Washington, D.C., Government Printing Office, 1976; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1958-1960, vol. IV, Foreign Economic Policy*, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1993; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1969-1976, vol. I, Foundations of foreign policy, 1969-1972*, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 2003.

² 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op. cit.*; 崔丕 Cui Pi, *美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994* [*La stratégie américaine et le COCOM/CHINCOM de 1945 à 1994*], *op. cit.*; 胡涵钧

Qui plus est, pour une thèse portant sur l'histoire de la coopération industrielle, les références au développement de technologies industrielles chinoises sont nécessaires. La connaissance des technologies peut en effet aider à une meilleure analyse des aspects politiques et commerciaux de la coopération¹. Pour finir et afin de compléter les informations sur la coopération industrielle franco-chinoise que l'on ne peut pas trouver dans les archives ni les ouvrages, le recours à des mémoires ou des témoignages plus personnels, s'impose avec évidence². Les annales des usines clé en main construites lors des projets industriels franco-chinois fournissent alors aussi des informations intéressantes concernant les résultats de cette coopération³.

Hu Junhan, *当代中美贸易(1972~2001)* [Le commerce sino-américain contemporain (1972~2001)], Shanghai, Fudan daxue chubanshe, 2002; Robin, Thierry, *Le coq face au dragon: deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960*, op. cit., 席宣 Xi Xuan et 金春明 Jin Chunming, *文化大革命简史 第二版* [Une brève histoire de la révolution culturelle], 2ème édition, Beijing, Zhonggong dangshi Chubanshe, 2005.

¹ 彭敏 Peng Min, *当代中国的基本建设上册* [La construction de l'infrastructure de la Chine moderne], t.1, Beijing, Zhongguo shehui kexue chubanshe, 1989; 谢明干 Xie Minggan et 罗元明 Luo Yuanming, *中国经济发展四十年* [Les 40 ans du développement de l'économie chinoise], Beijing, Renmin chubanshe, 1990; 陈慧琴 Chen Huiqin, *技术引进与技术进步研究* [Recherches sur l'importation et le développement technologiques], Beijing, Jingji guanli Chubanshe, 1997; 周日新 Zhou Rixin, *跻身喷气时代: 中国航空工业, 1951-1965* [Marcher dans l'âge de l'avion à réaction, l'industrie de l'aéronautique chinoise, 1951-1965], Beijing: Zhongguo qingnian chubanshe, 2000; 黄时进 Huang Shijin, *新中国石油化学工业发展史 1949-2009 上* [L'histoire du développement de l'industrie pétrolière de la Chine Nouvelle de 1949 à 2009], vol.1, Shanghai, Huadong ligong daxue Chubanshe, 2013.

² Richard M. Nixon, *U.S. Foreign Policy for the 1970s: Building for Peace*, New York, Harper & Row, Publishers, pp. 5-8; Edgar Faure, *Le serpent et la tortue- les Problèmes de la Chine populaire*, Edition Julliard, 1957; 薄一波 Bo Yibo, *若干重大决策与事件的回顾上* [Récapitulatif des événements et stratégies politiques importants], t. 1, Beijing, Renmin Chubanshe, 1998; 陈锦华 Chen Jinhua, *国事忆述* [Les mémoires des affaires d'état], Beijing, Zhonggong dangshi Chubanshe, 2005; 黄镇 Huang Zhen, «在驻法使馆工作的一些初步体会 (1973年1月)» [Des expériences de travail dans l'ambassade de Chine en France (Janvier 1973)], *黄镇文集* [La collection d'ouvrage de Huang Zhen], Beijing, Zhongguo Youyi Chubangongsi, 1994; 尹家民 Yin Jiamin, *红墙见证录: 共和国风云人物留给后世的真相(三)* [Le témoignage du mur rouge: les vérités laissées par les hommes politiques de la République (vol.3)], Beijing, Dangdai Zhongguo Chubanshe, 2009.

³ 中国石油化工总公司四川维尼纶厂厂志编撰委员会 La commission des annales d'usine de vinyle du Sichuan de la Corporation pétrochimique chinoise, *川维厂志* [Les annales de l'usine de vinyle du Sichuan], Chongqing, 1988; 元宝山发电厂志办公室 [Le bureau des annales de la centrale thermique de Yuanbaoshan], *元宝山发电厂志* [Les annales de la centrale thermique de Yuanbaoshan], Chifeng, 1994; 肖席珍 Xiao Xizhen et 傅孟嘉 Fu Mengjia, *中国化肥企业手册* [Le manuel des sociétés d'engrais chinoises], 1991.

绪论 (Résumé en chinois)

在本论文完成的年代，也就是二十一世纪的第二个十年，法国和中华人民共和国已经建立了十分紧密的贸易关系。根据欧盟的统计数据，2017年双边贸易额为530.5亿美元，其中法国对华出口213.4亿，对华进口317.1亿。中国是法国第七大出口市场和第六大进口国¹。

然而，如果我们回顾历史，法国与新中国经贸关系的起点是很低的。双方贸易最早可以追溯到中国三年经济恢复时期(1949-1952)。在此期间，中国年均对法出口为107万美元，年均从法国进口253万美元。法国主要从中国进口生丝，食用油，花生等农产品，而中国则从法国进口一些简单的工业品，如钢材，燃油，卷烟纸等²。这一时期的中法贸易无论从规模来看还是从产品的技术水平来看，均处于较低的层次。

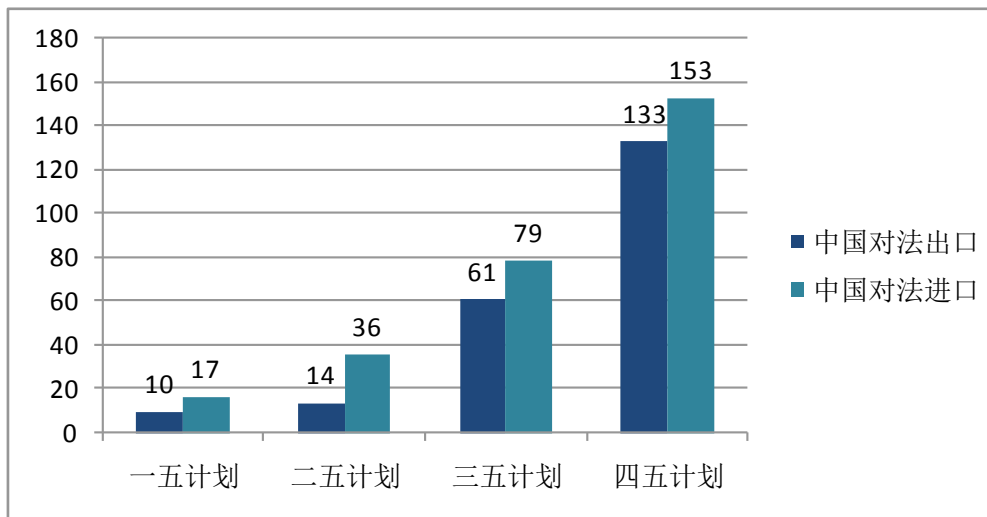
那中法两国是从什么时期开始建立起紧密的经贸往来的呢？根据中国的政治进程，如果我们以1978年改革开放为界，可以将中国外贸的发展大致划分为两个阶段。后一个阶段的经济改革和对外开放大幅度地促进了中法经贸的发展，而在前一个阶段，即1949至1977年间，两国是否已经开始建立重要的经贸关系？要回答这一问题，对这一时期双边贸易数字的分析是必不可少的。

二十世纪五十至七十年代的中国是典型的计划经济国家，在这一时期中国共经历了四个五年计划。而中国的外贸进出口，统一由国有贸易公司按照行政指令来执行，是服务于经济计划的一个环节。因此，对中法贸易的分析也可以按照经济计划的周期进行观察。在对“一五”到“四五”期间中法年均贸易额进行对比后，我们发现，从建国到改革开放前，中法贸易在28年间一直保持稳定增长的态势。特别是在“三五”和“四五”期间(1965-1975)，增速明显加快。

¹ 中国商业研究院：《2017年中国与法国双边贸易概况》，http://www.askci.com/news/finance/20180226/145606118609_2.shtml。

² 中国外交部档案馆，对外贸易部第三局：《新中国成立以来的中法贸易情况》，110-01622-02，1963年9月17日。

前四个五年计划时期中法年均经贸额（单位：百万美元）¹



中法贸易在六、七十年代的发展，实际上是得益于中苏同盟在此之前的分裂。五十年代的中国外贸，其核心目标是获取中国进行工业化建设的重要设备技术和资源，因而十分依赖建立在中苏同盟基础上的“苏联援助”。这种“援助”的本质则是两国间的以货贸易：缺乏外汇的中国急需进口大量的工业设备和原料，因而采取向苏联出口农、矿产品的方式，然后交换必需的苏联商品，例如机床，石油和钢铁等²。在 1955 年，中苏贸易在中国外贸中的比重达到 56.9%，如果再算上中国同东欧社会主义国家的贸易，可以认为 50 年代的中国外贸也如同外交，奉行对于社会主义阵营的“一边倒”政策。然而，随着五十年代末开始中苏关系的急剧恶化和最终的中苏交恶，中国不得不着手寻找新的贸易伙伴。因此，六十年代初，在减少同苏东国家贸易额的同时，中国大幅度增加了同西方资本主义国家的贸易往来。例如，1959 年的中苏贸易额是中法贸易额的 36.2 倍，而到了 1970

¹ 中国外交部档案，对外贸易部第三局：《新中国成立以来的中法贸易情况》，110-01622-02，1963 年 9 月 17 日；Les archives du ministère des affaires étrangères de France (AMAEF 法国外交部档案馆)，Les relations économiques franco-chinoises, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 6 octobre 1977.

² 黄定天：《中苏经贸四十年》，《史学集刊》1990 年第 3 期，第 61-64 页。

年，前者只是后者的 31.3%¹。

然而，中国在与这些西方新伙伴建立密切贸易关系的同时，仍旧保留了一贯的贸易方针，也就是通过外贸来获得工业技术和设备。这一趋势深刻地影响了中法贸易结构的演变。如果我们对比 1976 年与 1953 年的主要中法贸易商品，可以看到法国从中国进口的商品清单几乎没有什么变化——主要仍是肉类，生丝，食用油等农产品。但是法国对华出口的商品却变得大不相同——在 1976 年的贸易中，77% 的法国出口商品为工业设备²。可以看出，工业合作，也就是法国对华大规模出口工业设备和技术，已经成为 70 年代中法经贸往来的关键构成部分，也可以被看作中法经贸关系发展的最初成果。

对于这种显著的变化，我们可以从几个更为具体的角度进行考察：法国与中国这两个政治体制和意识形态完全不同的国家，是如何在冷战东西方对抗的大背景下展开工业合作的？1964 年两国建交，是否对工业合作产生促进作用？巴统禁运对这种合作有怎样的影响？合作是在怎样的时机，采用何种形式展开的？这一时期工业合作对于中法经贸关系、法国企业、中国工业分别产生了何种影响？本文的研究目标，即是回答上述问题。

目前，二十世纪五十到七十年代中法关系，是本文研究的第一个切入点。现有的对于这一领域的研究，主要集中在以下几方面：首先，1964 年中法建交是一个被研究地最为充分的一个领域³。法国外交，尤其是戴高乐政府在这一问题上的外交战略，吸引了广泛的关注。关于这一点，我们首先要提及戴高乐基金会的努力，其创立的《希望》杂志 (*Espoir*) 刊发过许多相关文章，其作者不但包括历史学者，也包括中法建交的重要参

¹ 黄定天：《中苏经贸四十年》，《史学集刊》1990 年第 3 期；AMAEF, Les relations économiques franco-chinoises, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 6 octobre 1977.

² AMAEF, Les relations économiques franco-chinoises, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2169, 28 décembre 1977.

³ 关于“中法建交”这一概念，实际上在中法两国学术界使用完全不同方法进行表达的。法国学术界通常使用 La reconnaissance de la Chine populaire par la France en 1964 (1964 年法国承认人民中国) 这一概念，而中国学术界则一般使用中法恢复外交关系 (Rétablissement des relations franco-chinoises)。这一差异体现出两国学者对于这一问题的不同阐释。

与者，如戴高乐政府的外交部长，驻华大使等退休官员¹。在这一系列有关于中法建交的文章和作品中，1964年法国承认中华人民共和国被看作是戴高乐对美独立外交政策的一项重要体现²。其次，一些学者试图通过还原建交前两国在政治、经济，文化等多方面的非官方交往，来还原建交的历史过程³。此外，还有学者将这一事件置于冷战大环境下进行考察⁴。上述的各类研究成果，都将中法建交仅仅看作一种外交和政治的策略来进行考察，并没有关注建交对于之后两国交往，特别是经贸活动所产生的历史影响。

对于从中法建交到改革开放的中法关系史（1964-1978），到目前为止学术界似乎仍未发现有价值的课题并加以研究。实际上，现存的相关研究不但数量稀少，而且仅是通过按照时间简述的方式来概括这一时期中法关系发展的整体形势⁵。相比于经贸关系，上述研究更为注重政治领域的互

¹ Maurice Couve de Murville, “Le sens d’un acte, De Gaulle et la Chine”, *Espoir*, 1972(01), p.14-15; Etienne Manac’h, “La politique asiatique et chinoise du général de Gaulle”, *Espoir*, 1987(12), pp. 34-46; Paul-Marie de la Gorce, “Le Général de Gaulle et l’établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine”, *Espoir*, 2004(03), pp. 8-32.

² Maurice Vaïsse, *La grandeur : politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998; Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère: 1958-1969*, Paris, Plon, 1971.

³ Robert Francoz Morel, “Les préliminaires de la “reconnaissance” de la Chine populaire par la France en 1964”, *Revue d’histoire diplomatique* vol. 96: n° 1-2, p. 125-137; Krouck, Bernard, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l’égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Paris, Les Indes savantes, 2012; 黄庆华:《中法建交始末——20世纪40-60年代的中法关系》，合肥：黄山书社，2014年版。

⁴ Garret Martin, “Playing the China card? Revisiting France’s recognition of communist China, 1963-1964”, *Journal of Cold War studies* (2008, winter) vol. 10: n° 1, pp. 52-80; 姚百慧:《论美国与中法建交的关系》，《世界历史》2010年第3期，第63-77页；翟强:《美台对中法建交的反映（1963-1964）》，《史林》2013年第2期，第136-151页。

⁵ Charles Cogan, “Last opportunity or mission impossible: de Gaulle’s initiatives in China and Vietnam, 1963-1964”, *French politics and society* (1995, hiver), pp. 54-77; Jacques Andrieu, “Mais que se sont donc dit Mao et Malraux? Analyse de l’entretien entre Mao et l’écrivain français à Pékin en 1965, un an avant la Révolution culturelle”, *Perspectives chinoises* (1996-09/10), pp. 50-63; Bernard Krouck, “Un ambassadeur lucide : la première année de Lucien Paye à Pékin (1964-1965)”, *Revue d’histoire diplomatique* (2001), vol. 4, pp. 309-328; Laurent Cesari, “Les relations franco-chinoises sous la présidence de Georges Pompidou (1969-1974)”, dans Laurent Cesari, Denis Varaschin (éd.). *Les relations franco-chinoises au*

动。

关于中法关系的通史性著作，也为我们的研究提供了参考。这些作品也会涉及经贸领域的内容，但往往是考察法国企业在华早期开拓史（19世纪末到20世纪上半叶），以及法国如何在1949年以前的中国进行投资的历史¹。这些研究对于1949年后的中法经贸关系发展往往着墨甚少。虽然如此，对于二十世纪五十到六十年代的经贸关系，仍有曲星和黄庆华所著的两部通史性作品可以提供重要的参考²。上述作品参考了大量的中法官方档案，对于计划经济时代的中法贸易有着广泛的考察。但是，我们需要注意，上述两部作品对于经贸关系的研究都被同一个框架所局限：作者仅仅是将经贸往来看作一种推动建交进程的非官方手段，却忽视了贸易本身的研究价值。

最后，我们不能遗漏Thierry Robin的重要作品，它可能是目前学术领域仅有的关于“毛泽东时代”中法经贸关系，特别是其中工业合作领域的专门性史学著作³。这部作品使用了丰富的法国档案和法语文献，对1949至1964年的中法经贸关系做了系统性梳理。但是，这部作品仍然存在许多缺陷。作者几乎没有使用任何中文史料，因此其著作仅限于从法国视角单向地观察各个历史事件。这导致作者几乎不可能准确地解释中国同法国进行经贸合作的动机以及在合作中所采用的具体形式。此外，该作品在时间范畴上仅局限于到1964年为止的中法经贸合作，而中国计划经济时代同法国进行的经贸合作的主要阶段却是在此之后的六十年代中后期和七十年代。

本研究还希望将1978年以前的中法工业合作，置于冷战期间西方对

vingtième siècle et leurs antécédents, Arras: Artois Presses Université, 2003.

¹ Brizay, Bernard, *La France en Chine : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 2013; 杨元华:《中法关系史》,上海:上海人民出版社,2006;葛夫平:《中法关系史话》,北京:社会科学出版社,2010年版。

² Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris, You-Feng, 2005; 黄庆华:《中法建交始末——20世纪40-60年代的中法关系》,合肥:黄山书社,2014年版。

³ Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, Genève, Droz, 2013.

华禁运的框架下进行研究。冷战在亚洲的展开，特别是它带来的西方对华贸易禁运，全面而彻底地改变了这一历史阶段中国与西方阵营贸易的结构和方式。因此，将本课题仅仅放置在双边关系的框架下进行研究是远远不够的。当美国在 1950 年朝鲜战争后加强对华禁运后，法国作为巴统创始国之一，也跟随美国禁运政策。因此其对华贸易在五十年代减小到史上最低点。当中国在六十年代转向西方寻找新贸易伙伴时，禁运也自然成为双方需要克服的一个重要障碍。

能够为研究 1949-1978 年间中法贸易提供参考的、有关禁运这一主题的研究主要涉及多个方面。首先是关于美国主导的禁运体系在冷战中的建立，发展和对华贸易清单的调整¹。其次，禁运和东西方贸易间的关系也是一个重要研究领域²，特别是美国的盟国在这种互动中所扮演的角色，以及他们在这一问题上和美国的互动³。

在冷战期间的中西方贸易发展中，尼克松政府扮演了一个重要的角色。中美缓和创造了一个促进西方发展对华贸易的有利环境；而美国 1969 年

¹ Alan E. Dobson, *United States Economic Statecraft For Survival, 1933-1991: Of Sanctions and Strategic Embargoes*, New York, Routledge, 2002; R. T. Naylor, *Economic Warfare: Sanctions, Embargo Busting, and Their Human Cost*, Boston, Northeastern University Press, 2001; Diane B. Kunz, *Butter and the Guns: America's Cold War Economic Diplomacy*, New York, The Free Press, 1997; Alfred E. Eckes Jr., *Opening America's Market: U. S. Foreign Trade Policy since 1776*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1995.

² Zhang Shu Guang, *Economic Cold War: American Embargo against China and the Sino-Soviet Alliance, 1949-1963*, Stanford, Stanford University Press, 2001; Ian Jackson, *The Economic Cold War: America, Britain, and East-West Trade*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2001; Michael Mastanduno, *Economic Containment: CoCom and the Politics of East-West Trade*, Ithaca, Cornell University Press, 1992; Philip J. Funigiello, *American-Soviet Trade in the Cold War*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988. Frank Cain, "US-lead Trade Embargo on China: The Origins of CHINCOM, 1947-1952," *Journal of Strategic Studies*, vol. 18, 1995, pp.33-54; 崔丕:《美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994》，北京：中华书局，2005 年版；黄志平主编：《美国、巴统是怎样进行出口管制的》，北京：中国对外经贸大学出版社，1992 年版；Gary K. Bertsch, ed., *Controlling East-West Trade and Technology Transfer: Power, Politics, and Policies*, Durham, NC, and London, Duke University Press, 1988.

³ Frank Cain, *Economic Statecraft during the Cold War: European Responses to the US Trade Embargo*, London, New York, Routledge, 2007; Ian Jackson, *The Economic Cold War: America, Britain, and East-West Trade*, *op. cit.*

新制定的《出口管制法》放松了先前西方国家对华民用工业设备和技术转让的限制¹。对于这一点，学者们普遍认可尼克松政府新政策对于中美关系改善，以及中西方贸易发展的巨大贡献。

但是，对于尼克松政府贸易自由化政策对于中法贸易的影响，仍有很多具体问题有待我们进行考察：1969 年后的中法工业合作是否仍然受到美国干预？如果说美国不再限制其盟国对中国出口民用工业设备和技术，那在实际操作中，又是采用何种标准来具体判断何为“民用技术”？美国政府是否阻止法国企业对华出口军民两用工业设备和技术，即使中国并无将其转化为军事用途的意图和能力？可见，在研究这一时期中法贸易的具体问题时，美国对华禁运是一个绕不开的因素。

最后，本文研究的第三个切入点是从中国工业发展的角度来考察五十年代到七十年代的中法工业合作。从 1949 年起，振兴十九世纪以来国家的历史使命，以及来自冷战环境的安全威胁，迫使中国共产党选择将工业化作为一项国策。作为一个农业国，同先进的工业国进行工业合作是实现这一目标的一条“快车道”。从 1949 到 1978 年，中国共实施过两次大规模的中外工业合作计划。第一次，是五十年代中国同苏东国家进行的工业合作，苏联是主要的合作对象。中国学者既重视这次合作对于建立中国工业基础的关键作用，也注意到其内在的复杂性。实际上，这次工业合作并非纯粹的商业行为，中苏同盟是合作展开的先决条件，而中苏分裂则导致了合作的终结²。

¹ 张曙光：《接触外交：尼克松政府与解冻中美关系》，北京：世界知识出版社，2009 年版；戴超武：《美国贸易自由化政策与中国改革开放(1969-1975)》，《史学月刊》2002 年第 2 期，第 83-104 页；Robert S. Ross, *Negotiating Cooperation: The United States and China, 1969-1989*, Stanford: Stanford University Press, 1995.

² 陈夕：《156 项工程与中国工业的现代化》，《党的文献》1995 年第 5 期，第 28-34 页；宿世芳：《关于 50 年代我国从苏联进口技术和成套设备的回顾》，《当代中国史研究》1998 年第 5 期，第 48-50 页；沈志华：《新中国建立初期苏联对华经济援助的基本情况上》，《俄罗斯研究》2001 年第 1 期，第 53-66 页；沈志华：《新中国建立初期苏联对话经济援助的基本情况》，《俄罗斯研究》2001 年第 2 期，第 49-58 页；李国青：《20 世纪 50 年代我国技术引进的若干特点及其评价》，《东北大学学报（社会科学版）》2004 年第 1 期，第 8-11 页；张久春：《20 世纪 50 年代工业建设“156 项工程”研究》，《工程研究》2009 年第 9 期，第 213-222 页；陈东林：《新中国经济建设历程的回顾与联想》，《当代中国史研究》2009 年第 1 期，第 10-11 页；刘荣刚：《“二五”时期苏联援华成套设备项目谈判及执行情况》，《中共党史研究》2011

而对于七十年代进行的第二次中外工业合作,现有研究基本上仅局限于对其概况的总结,例如中国政府如何制定进口计划,以及签订合同的和执行合同的总体情况等¹。这些研究完全依赖中文史料,也没有对具体的项目进行梳理。此外,这些合作项目所依赖的政治和外交机制的分析在上述研究中也是空白。实际上,第二次大规模工业引进涉及到中国同十几个资本主义国家的合作,因此具有和第一次引进完全不同的性质。尽管相较于第一次,这次引进有着更为浓厚的商业性质,但是政府的参与也是必不可少的。因此,从中国工业引进的视角来看,这一时期的中法工业合作,可以为既有的宏观性研究提供具体的个案分析。

总之,上述的三个切入点分别对应着五十到七十年代中法工业合作的三个方面。中法关系是合作的基本框架,两国间的外交关系使得双方能够在当时中国市场相对封闭的环境下建立密切的经贸联系,进而保证双方企业得以进行长期稳定的合作。禁运代表着这一合作的国际环境,显示出冷战对于东西方贸易不可忽视的影响。这一影响深刻的改变了中法工业合作的形式和内容。最后,中国政府对于进口工业设备和技术的长期规划,是构成中法工业合作的最后一个组成部分。它揭示了中国进行合作的动机,也就是实现工业现代化。这一方面的分析有利于我们从现存研究所忽视的一个层面去观察工业合作的历史价值,也就是西方技术在中国计划经济时代工业化进程中所扮演的角色。

作为研究中法工业合作的博士论文,参考档案是必不可少的。在众多公开的解密档案中,法国外交部档案馆新庭 (la Courneuve) 分馆收藏的冷战中法关系档案最为重要,构成了本文的主干史料。虽然法国外交部一般不会直接参与到工业合作的具体活动中去,但是其亚太卷中国分卷收集的五十至七十年代档案 (119qo/752inva/2882topo 等多个系列),涵盖了

年第 11 期,第 48-58 页。

¹ 陈东林:《七十年代前期的中国第二次对外引进高潮》,《中共党史研究》1996 年第 2 期,第 77-82 页;陈东林:《20 世纪 50-70 年代中国的对外经济引进》,《上海行政学院学报》2004 年第 11 期,第 69-80 页;刘荣刚:《新中国三次大规模成套技术设备引进研究综述》,《中共党史资料》2008 年第 3 期,第 159-169 页;林柏:《新中国第二次大规模引进技术与设备历史再考察》,《中国经济史研究》2010 年第 1 期,第 126-133 页。

关于这一时期两国工业合作的几乎全部重要信息，包括：

- 五十至七十年代几乎所有重要工业合作谈判的过程记录
- 中国国有企业对法国企业所下的大部分重要订单
- 各合作项目在协议签订后的基本执行情况
- 美国通过外交途径以禁运为借口对于合作的干预

相对而言，中国的外交档案解密情况则不尽人意。关于 1949 至 1978 年的中法工业合作，几乎所有相关部门和企业的档案都未能系统解密，仅有中国外交部档案馆曾开放 1964 年以前的部分中法外交档案。后者虽然涉及了一些双边经贸的内容，却远不能满足研究的需求。但这并非意味着我们无法使用中文文献重构这段历史。各种由官方出版的中文经济档案，为我们的研究提供了丰富的参考资料。例如，由中国国家经济贸易委员会编纂的《中国工业五十年》丛书，以及中国社会科学院和中国国家档案馆主编的《中华人民共和国经济档案选编》丛书¹。这些档案选编，包括了大量来自计划经济时代与工业和外贸相关的各个部门的相关档案。其中不仅包含经济计划的制定的相关信息，还涉及各个工业门类的统计数据和发 展概况。

此外，各种官方出版的中国领导人传记，文稿，年谱，选集等文献，为我们提供了了解其对于进口资本主义国家工业设备和技术的态度的机会，而这种态度，可以被视为构建中法工业合作的一个重要政治基础²。

对于一篇研究冷战时期东西方贸易的博士论文，探讨美国的角色是必

¹ 中国社会科学院，国家档案馆主编：《中华人民共和国经济档案资料选编（1958—1965）固定资产投资与建筑业卷》，《对外贸易卷》，北京：中国财经出版社，2010 年版；中华人民共和国国家经济贸易委员会编：《中国工业五十年》第五部，《“文化大革命”时期的工业-计划经济体制时期的工业三》1966-1976. 10，上下册，北京：中国经济出版社，2000 年版。

² 中共中央文献研究室编：《周恩来外交文选》，北京：中央文献出版社，1989 年版；《建国以来刘少奇文稿》第 1 卷，北京：中央文献出版社，1998 年版；《建国以来重要文献选编》第 4 册，北京：中央文献出版社，1993 年版；《毛泽东文集》第 7 卷，北京：人民出版社，1999；《周恩来年谱 1949—1976》中卷，北京：中央文献出版社，1997 年版；《毛泽东传（1949—1976）》下卷，北京：中央文献出版社，2003 年版；《毛泽东年谱》第 6 卷，北京：中央文献出版社，2013 年版。

不可少的环节。因此，美国解密档案，如 *Foreign Relations of the United States*(FRUS)是本文的另一项重要文献来源¹。

此外，我们还可以在研究中参考一系列当代史研究成果，包括 1949 年后中法关系、美国在冷战中的禁运政策，1964 年前的中法贸易，尼克松以来的中美贸易关系，文化大革命(计划经济时代中法工业合作的高峰)的历史进程，均能为本文研究提供学术上的参考²。

最后，作为一篇工业合作史的论文，本文还需要参看相关工业领域的发展史的研究成果。对于技术发展情况的了解，有助于我们更好地分析合作的政治及商业层面上的考量³。为了完善论文的史料来源，补充档案和研究文献中缺失的信息，本文还将引用历史亲历者的回忆录⁴。中法合作项目中的交钥匙型工厂的厂志年鉴，也同样值得注意，因为它们包含了大

¹ *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1950, National security affairs; foreign economic policy, Vol. I*, Washington, D. C.: U.S. Government Printing Office, 1950; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1949, Vol. VII, The Far East and Australasia, Part 2*, Washington, D. C., Government Printing Office, 1976; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1958-1960, vol. IV, Foreign Economic Policy*, Washington, D. C.: U.S. Government Printing Office, 1993; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1969-1976, vol. I, Foundations of foreign policy, 1969 - 1972*, Washington, D. C.: U.S. Government Printing Office, 2003.

² 黄庆华：《中法建交始末——20 世纪 40-60 年代的中法关系》，合肥：黄山书社，2014 年版；崔丕：《美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994》，北京：中华书局，2005 年版；胡涵钧：《当代中美贸易(1972~2001)》，上海：复旦大学出版社，2002 年版；Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, Genève, Droz, 2013；席宣，金春明：《文化大革命简史第二版》，北京：中共党史出版社，2005 年版。

³ 彭敏：《当代中国的基本建设》上册，北京：中国社会科学出版社，1989 年版；谢明干，罗元明：《中国经济发展四十年》，北京：人民出版社，1990 年版；陈慧琴：《技术引进与技术进步研究》，北京：经济管理出版社，1997 年版；周日新：《跻身喷气时代：中国航空工业，1951-1965》，北京：中国青年出版社，2000 年版；黄时进：《新中国石油化学工业发展史 1949-2009》上册，上海：华东理工大学出版社，2013 年版。

⁴ Richard M. Nixon, *U.S. Foreign Policy for the 1970s: Building for Peace*, New York, Harper & Row, Publishers, pp. 5-8; Edgar Faure, *Le serpent et la tortue—les Problèmes de la Chine populaire*, Edition Julliard, 1957; 薄一波：《若干重大决策与事件的回顾》上，北京：人民出版社 1998 年版；陈锦华：《国事忆述》，北京：中共党史出版社，2005 年版；黄镇：《在驻法使馆工作的一些初步体会(1973 年 1 月)》，《黄镇文集》，北京：中国友谊出版公司，1994 年版；尹家民：《红墙见证录：共和国风云人物留给后世的真相》(三)，北京：当代中国出版社，2009 年版。

量有关中法工业合作项目执行情况的历史信息¹。

¹ 中国石油化工总公司四川维尼纶厂厂志编撰委员会编：《川维厂志》，重庆，1988年版；元宝山发电厂志办公室编：《元宝山发电厂志》，赤峰 1994年版；肖席珍，傅孟嘉：《中国化肥企业手册》，1991年版。

Abstract (Résumé en anglais)

Main research questions

In the time of writing this dissertation – the second decade of the 21st century, France and the People's Republic of China have established very close trade relations. According to statistics published by the E.U., the bilateral trade amount of the two countries in 2017 was 53.05 billion dollars in total, of which France exported 21.34 billion to China and 31.71 billion to China. China is the seventh largest export market and the sixth largest importer for France.¹

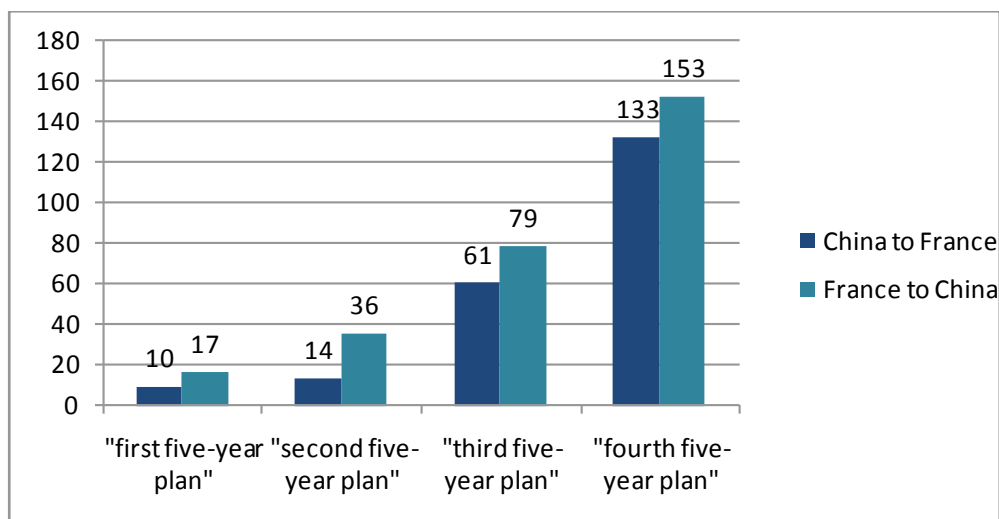
However, if we review the history, the starting point of the economic and trade relations between France and the P.R.C. was on a very low level. During the three-year economic recovery period in China, that is to say, from 1949 to 1952, China's annual export to France was 1.07 million dollars, with an average annual import of 2.53 million U.S. dollars. As for the contents, France mainly imported raw silk, edible oil, peanuts, and other agricultural products from China, while China imported some simple industrial products from France, such as steel, fuel, and cigarette paper.² Seen from both the trade scale and the technical level of trade products, the quantity and quality of Sino-French trade during this period was at a lower level. When did China and France start to establish close economic and trade exchanges? If we refer to China's political process and take the reform and opening-up in 1978 as the boundary into account, we can roughly divide the development of China's foreign trade into two stages. Did the two countries start to establish important economic and trade relations between 1949 and 1977? Comparing the average annual trade amount between China and France during the "first five-year plan" period (1953-1957) to the "fourth five-year plan" period, we found that Sino-French trade maintained a steady growth trend for 28 years from the founding of the

¹ 中商产业研究院 [L'institut de commerce chinois], « 2017 年中国与法国双边贸易概况» [Aperçu général des échanges bilatéraux franco-chinois de 2017], http://www.askci.com/news/finance/20180226/145606118609_2.shtml.

² 中国外交部档案馆, 对外贸易部第三局:《新中国成立以来的中法贸易情况》, 110-01622-02, 1963年9月17日。

P.R.C. to the reform and opening-up, particularly during the "third five-year plan" period (1966-1970) and the "fourth five-year plan" periods (1971-1975). The growth rate accelerated obviously in the last decade.

The average of annual trade amount between China and France from 1953-1975 (unit: million dollars)¹



If we compare the main products imported by France from the P.R.C. between 1976 and 1953, the trade goods lists remained almost unchanged — meat, raw silk, edible oil, other agricultural products, etc. But the contents that French exported to China changed dramatically. In 1976, 77% of French exports to China were industrial equipment.² Obviously, industrial cooperation, in other words, France's large-scale export of industrial equipment and technology to China, became a key component of Sino-French economic and trade exchanges in the 1970s, and to some extent, was the initial result of the development of Sino-French economic and trade relations.

We can examine this remarkable change from a more specific perspective. How did the two countries with completely different political systems and

¹ 黄定天 Huang Dingtian, «中苏经贸四十年» [Quarante ans de commerce sino-soviétique], Jilin 史学集刊 [Revue des collections d'histoire], 1990(03).

² AMAEF, Les relations économiques franco-chinoises, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2169, 28 décembre 1977.

ideologies, France and China, carry out industrial cooperation in the context of the East-West confrontation in the Cold War?

Did the establishment of diplomatic relations between the two countries in 1964 promote industrial cooperation? How did the embargo by the Coordinating Committee for Multilateral Export Controls (CoCom) affect this cooperation? What were the timing and the form of cooperation? What influence did industrial cooperation have on Sino-French economic and trade relations, French enterprises, and Chinese industry during this period? This thesis is to answer these questions.

Past scholarship

The sino-french relation in the 1950s and 1970s was the first issue of this study. The existing literature in this field mainly focused on the following aspects. Firstly, the establishment of diplomatic relations between China and France in 1964, which is one of the most thoroughly studied areas. It is necessary to mention the efforts of the Foundation of Charles de Gaulle and its journal entitled “Espoir” (Hope). The latter has published many related articles. The authors of this journal are not only historians but also important participants in the establishment of diplomatic relations between China and France. For example, de Gaulle administration's foreign minister, ambassador to China, and other retired officials.¹ In a series of articles and works on the establishment of diplomatic relations between China and France, the acknowledgment of the P.R.C. in 1964 by France was regarded as an important manifestation of de Gaulle's independent foreign policy towards the U.S.A.²

Secondly, some scholars tried to rebuild the historical process of diplomatic relations through analyzing the unofficial exchanges between the two countries in politics, economy, culture and other aspects before the

¹ Maurice Couve de Murville, “Le sens d'un acte, De Gaulle et la Chine”, *Espoir*, 1972(01), p.14-15; Etienne Manac'h, “La politique asiatique et chinoise du général de Gaulle”, *Espoir*, 1987(12), pp. 34-46; Paul-Marie de la Gorce, “Le Général de Gaulle et l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine”, *Espoir*, 2004(03), pp. 8-32.

² Maurice Vaïsse, *La grandeur: politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998; Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère: 1958-1969*, Paris, Plon, 1971.

establishment of their diplomatic relations.¹ In addition, some scholars have studied this incident under the Cold War environment.² These various studies regarded Sino-French diplomatic relations as mere diplomatic and political strategies for investigation. They have not paid much attention to the historical influence of the establishment of diplomatic relations on the exchanges between the two countries, particularly on their economic and trade activities.

For the history of Sino-French relations from the establishment of diplomatic relations between China and France (1964-1978), it seems that researchers have not yet found valuable topics. In fact, the existing related research is rare, and some of them only summarize the overall situation of the development of Sino-French relations in this period by chronological order.³ These studies paid more attention to the interaction in the political field, rather than their economic and trade relations.

¹ Robert Francoz Morel, « Les préliminaires de la "reconnaissance" de la Chine populaire par la France en 1964 », *Revue d'histoire diplomatique* vol.96:n°1-2, p. 125-137; Krouck, Bernard, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Paris, Les Indes savantes, 2012; 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises - Les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], Heifei, Huangshan Shushe, 2014.

² Garret Martin, « Playing the China card? Revisiting France's recognition of communist China, 1963-1964 », *Journal of Cold War studies* (2008, Winter) vol.10:n°1, pp. 52-80; 姚百慧 Yao Baihui, « 论美国与中法建交的关系 » [Les Etats-Unis et le rétablissement des relations diplomatiques sino-françaises], Beijing, *世界历史* [Histoire du monde], 2010(03), pp.63-159. 翟强 Zhai Qiang, « 美台对中法建交的反映(1963-1964) » [Les réactions des Etats-Unis et de Taiwan sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises], Shanghai, *史林* [Revision d'histoire], 2013(02), pp. 136-151.

³ Charles Cogan, "Last opportunity or mission impossible: de Gaulle's initiatives in China and Vietnam, 1963-1964", *French politics and society* (1995, hiver), pp. 54-77; Jacques Andrieu, "Mais que se sont donc dit Mao et Malraux? Analyse de l'entretien entre Mao et l'écrivain français à Pékin en 1965, un an avant la Révolution culturelle", *Perspectives chinoises* (1996-09/10), pp. 50-63; Bernard Krouck, "Un ambassadeur lucide : la première année de Lucien Paye à Pékin (1964-1965)", *Revue d'histoire diplomatique* (2001), vol. 4, pp. 309-328; Laurent Cesari, "Les relations franco-chinoises sous la présidence de Georges Pompidou (1969-1974)", dans Laurent Cesari, Denis Varaschin (éd.). *Les relations franco-chinoises au vingtième siècle et leurs antécédents*, Arras: Artois Presses Université, 2003.

The studies of the general history of Sino-French relations can also provide references for this dissertation. They seldom covered the development of Sino-French economic and trade relations after 1949.¹ As for the economic and trade relations of the 1950s and 1960s, two historical works written by Qu Xing and Huang Qinghua were important references.² These works exploited a large number of official archives located in China and France and generally studied Sino-French trade in the era of planned economy. However, the analysis on economic and trade relations in these two works was limited to the same framework. The authors only regarded economic and trade exchanges as an unofficial way to promote the establishment of diplomatic relations, and they ignored the value of the trade relations study itself.

Thierry Robin's work is also a very important reference. Perhaps it is the only academic history concerned the Sino-French economic and trade relations in the "Mao Zedong era" and the field of industrial cooperation.³ Exploiting diverse French archives and French literature, this book systematically analyzed the Sino-French economic and trade relations from 1949 to 1964. However, it still remains many flaws. The author hardly used any Chinese historical materials, so his work was mostly limited to the French perspective, which led to a lack of accurate analysis of the motives of China's economic and trade cooperation with France and the specific forms adopted by the two parties during the cooperation. In addition, the work studied the process of Sino-French economic and trade cooperation until 1964, while the peak stage of economic

¹ Brizay, Bernard, *La France en Chine : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 2013; 杨元华 Yang Yuanhua, *中法关系史* [Histoire des relations sino-français], Shanghai, Shanghai renmin Chubanshe, 2006; 葛夫平 Ge Fuping, *中法关系史话* [Récit des relations sino-français], Beijing, Shehuikexue Chubanshe, 2010.

² Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris, You-Feng, 2005; 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op. cit.*

³ Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, Genève, Droz, 2013.

and trade cooperation with France in the era of China's planned economy was in the late 1960s and the 1970s.

The second issue to study in this thesis is the Sino-French industrial cooperation before 1978 – under the framework of the Western embargo against China during the Cold War. The Cold War in Asia, particularly the Western trade embargo imposed on China, had totally and completely changed the structure and mode of trade between China and the West in this historical stage. Therefore, it is not enough to study this topic only under the framework of bilateral relations.

After the Korean War in 1950, the United States imposed on a stricter embargo on the P.R.C., and France as one of the founding members of the CoCom, also followed the U.S. embargo policy. Therefore, its trade amount with China was reduced to the historical lowest point in the 1950s. When China turned to the West to search for new trading partners in the 1960s, the embargo naturally became an important obstacle that was required to be overcome by both sides.

The research on the subject of trade embargo, which can provide a reference for the study of Sino-French trade between 1949 and 1978, involves many aspects. The first one is about the establishment and development of the US-led embargo system in the Cold War and its adjustment of the trade list imposing on China.¹ Secondly, the relationship between the embargo and trade between the East and the West was also an important area.² In particular, the

¹ Alan E. Dobson, *United States Economic Statecraft For Survival, 1933-1991: Of Sanctions and Strategic Embargoes*, New York, Routledge, 2002; R. T. Naylor, *Economic Warfare : Sanctions, Embargo Busting , and Their Human Cost*, Boston, Northeastern University Press, 2001; Diane B. Kunz, *Butter and the Guns: America's Cold War Economic Diplomacy*, New York, The Free Press, 1997; Alfred E. Eckes Jr., *Opening America's Market: U. S. Foreign Trade Policy since 1776*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1995.

² Zhang Shu Guang, *Economic Cold War: American Embargo against China and the Sino-Soviet Alliance, 1949-1963*, Stanford, Stanford University Press, 2001; Ian Jackson, *The Economic Cold Waica, Britain, and East-West Trade*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2001; Michael Mastanduno, *Economic Containment :CoCom and the Politics of East-West Trade*, Ithaca, Cornell University Press, 1992; Philip J. Funigiello, *American-Soviet Trade in the Cold War*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988. Frank Cain, "US-lead Trade Embargo on China: The Origins of CHINCOM, 1947-1952," *Journal of Strategic Studies*, vol. 18, 1995, pp.33-54; 崔丕: 《美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994》,

roles of the allies of the U.S. in this interaction and their interaction with the U.S. on this issue were also important.¹

The Nixon administration played an important role in the development of Sino-West trade during the Cold War. The relations between China and the U.S. became smooth, which provided a more favorable environment for the West to develop trade with China; and the new Export Control Law of the U.S. in 1969 relaxed the restrictions on transferring industrial equipment and technology from the Western countries to China.² That is the reason why scholars generally recognized it as the great contribution of Nixon's new policy for the improvement of Sino-U.S. relations and the development of Sino-Western trade.

However, many specific issues for the influence of the Nixon administration's liberalization trade policy on the Sino-French trade still wait to be analyzed. Whether the U.S. still applied its intervention to the Sino-French industrial cooperation after 1969? If the U.S. no longer restricted its allies to export civilian industrial equipment and technology to China, then, actually speaking, what standards were used to define the so-called "civil technology"? If China did not have the intention and ability to turn military-and-civilian-use industrial equipment and technology into military use, did the U.S. government prevent French companies from exporting them to China? Obviously, the US embargo against China is an inseparable factor for understanding the specific issues of Sino-French trade during this period.

北京：中华书局，2005年版；黄志平主编：《美国、巴统是怎样进行出口管制的》，北京：中国对外经贸大学出版社，1992年版；Gary K. Bertsch, ed., *Controlling East-West Trade*

¹ Frank Cain, *Economic Statecraft during the Cold War: European Responses to the US Trade Embargo*, London, New York, Routledge, 2007; Ian Jackson, *The Economic Cold War: America, Britain, and East-West Trade*, op. cit.

² Zhang Shuguang 张曙光, *接触外交:尼克松政府与解冻中美关系* [La diplomatie de contact, le gouvernement Nixon et la détente des relations sino-américaines], Shijie zhishi chubanshe, 2009; 戴超武 Dai Chaowu, «美国贸易自由化政策与中国改革开放(1969-1975)» [La politique de libéralisation des Etats-Unis et l'ouverture de la Chine (1969-75)], Henan, *史学月刊* [Revue mensuelle d'histoire], 2002(02), pp. 83-104; Robert S. Ross, *Negotiating Cooperation: The United States and China, 1969-1989*, Stanford: Stanford University Press, 1995.

Finally, the third issue of this thesis is to examine the Sino-French industrial cooperation from the perspective of China's industrial development from the 1950s to the 1970s. After 1949, the historical mission of the recovery of China and the security threats from the Cold War environment had forced the Chinese Communist Party to choose industrialization as a national policy. As an agricultural country, to cooperate with countries on the advanced industrial level was regarded as a "fast track" to achieve this goal. From 1949 to 1978, China implemented two large-scale Sino-foreign industrial cooperation programs. Firstly, in the 1950s, there was the industrial cooperation between China and the socialist countries, among which the Soviet Union was the main partner of cooperation.¹ As for the second Sino-foreign industrial cooperation in the 1970s, the existing literature is basically limited to summarizing relative

¹ 陈夕 Chen Xi, « 156 项工程与中国工业的现代化 » [Le projet 156 et la modernization de l'industrie chinoise], *党的文献* [Bibliographie du parti communiste chinois], 1995 (05), pp. 28-34; 宿世芳 Su Shifang, « 关于 50 年代我国从苏联进口技术和成套设备的回顾 » [Recapitulation de l'importation du matériel et de technologie de l'Union Soviétique des années 1950], *当代中国史研究* [Recherche d'histoire chinoise contemporaine], 1998 (05), pp. 48-50; 沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对华经济援助的基本情况上 » [Aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire lors de la première phase de la construction de la Chine nouvelle], *俄罗斯研究* [Etudes russes], 2001(1), pp. 53-66; 沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对话经济援助的基本情况下 » [L'aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire, deuxième partie], *俄罗斯研究* [Etudes russes], 2001(02), pp. 49-58; 李国青 Li Guoqing, « 20 世纪 50 年代我国技术引进的若干特点及其评价 » [Le caractère et l'évaluation de l'importation de technologie de Chine des années 1950], *东北大学学报 (社会科学版)* [Le journal d'Université de nord-est de Chine (science sociale)], 2004 (01), pp. 8-11; 张久春 Zhang Jiuchun, « 20 世纪 50 年代工业建设 “156 项工程” 研究 » [la recherche de projet 156 et le développement de l'industrie chinoise des années 1950], *工程研究* [recherche de l'industrie], 2009 (09), pp. 213-222; 陈东林 Chen Donglin, « 新中国经济建设历程的回顾与联想 », *当代中国史研究* [Recherche d'histoire chinoise contemporaine], 2009 (01), pp. 10-11; 刘荣刚 Liu Ronggang, « “二五”时期苏联援华成套设备项目谈判及执行情况 » [La situation des négociations et de l'exécution des projets de la coopération industrielle sino-soviétique pendant le deuxième plan quinquennal], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 2011(11), pp. 48-58.

sources, such as how the Chinese government formulated the import plan, and the overall status of the contracts and the execution of the contracts.¹

These studies only relied on Chinese historical materials and did not analyze any specific projects. In addition, they also did not depict the political and diplomatic mechanisms on which these collaborative projects depended. Although the introduction for the second cooperation was with a more commercial nature than the first one, the participation of the governments was also critical. Therefore, from the perspective of China's industrial introduction, the Sino-French industrial cooperation during this period can provide concrete cases for the existing macroscopic research.

To sum up, the above three issues corresponding to the three aspects of Sino-French industrial cooperation in the 1950s and 1970s. Sino-French relations were the basic framework for cooperation. The diplomatic relations between the two countries enabled them to establish close economic and trade ties under the relatively closed environment in the Chinese market at that time, thus ensuring long-term and stable cooperation between the enterprises of the two countries. The embargo was a symbol of the international environment of this cooperation and illustrated the influence of the Cold War on trade between the East and the West. Finally, the Chinese government's long-term plan for importing industrial equipment and technology revealed the Chinese government's cooperation motives, that is to say, industrial modernization.

Research methods and historical sources

¹ 陈东林 Chen Donglin, « 七十年代前期的中国第二次对外引进高潮 » [Le deuxième sommet de l'importation de technologies des années 1970], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 1996 (02), pp. 77-82; 陈东林 Chen Donglin, « 20 世纪 50-70 年代中国的对外经济引进 » [L'importation de technologies en Chine des années 1950 à 1970], *上海行政学院学报* [Journal académique de l'institut académique à Shanghai], 2004(11), pp. 69-80.; 刘荣刚 Liu Ronggang, « 新中国三次大规模成套技术设备引进研究综述 » [La recapitulation des trois importations de technologies], *中共党史资料* [Documents du parti communiste chinois], 2008 (03), pp. 159-169; 林柏 Lin Bai, « 新中国第二次大规模引进技术与设备历史再考察 » [Recherche sur la deuxième fois l'importation de technologies de grande envergure de Chine], *中国经济史研究* [Recherches sur l'histoire économique chinoise], 2010 (01), pp. 126-133.

As a doctoral thesis on the study of Sino-French industrial cooperation, it is necessary to rely on archival documents. Among many publicly available declassified archives, the archives of Sino-French relations during the Cold War located in “La Courneuve” of the Archives of the French Ministry of Foreign Affairs are the main historical materials of this dissertation. Although generally speaking, the French Ministry of Foreign Affairs did not directly participate in the specific activities of industrial cooperation, the archives of China collection under the Asia-Pacific Volume from the 1950s to the 1970s (119qo/752inva/2882topo, etc.) cover almost all important information about industrial cooperation between the two countries during this period. They mainly include the documents as follows:

- Process records of almost all important negotiations about industrial cooperation from the 1950s to the 1970s;
- Most important orders made by Chinese state-owned enterprises on French companies;
- Basic implementation of various cooperation projects after signing the agreements;
- The intervention from the United States during cooperation through diplomatic channels under the context of trade embargo.

Relatively speaking, China's diplomatic archives are not easy to access. Regarding the Sino-French industrial cooperation from 1949 to 1978, almost all the archives of the relative departments and enterprises were not systematically declassified. The Archives of the Chinese Ministry of Foreign Affairs had once opened part of Sino-French diplomatic archives of the years before 1964. The latter involves some bilateral economic and trade contents, but it is far from meeting the needs of the academic study.

Luckily, we can still reconstruct this history by referring to Chinese literature. A variety of officially published Chinese economic archives provide a wealth of reference materials for this thesis. For example, the "50 Years of Chinese Industry" series compiled by the China National Economic and Trade Commission, and the "Selected Economic Records of the People's Republic of China" edited by the Chinese Academy of Social Sciences and the National

Archives of China.¹ These published archives include a large number of archives from various sectors related to industry and foreign trade in the era of planned economy. It includes not only relevant information on the formulation of economic plans but also statistics and general situation of various industrial sectors.

In addition, various officially published Chinese leaders' biographies, manuscripts, chronology, and anthologies provide us with an opportunity to understand their opinions on introducing industrial equipment and technology from capitalist countries, and their opinions can be regarded as an important political foundation for Sino-French industrial cooperation.²

¹ 中国社会科学院 [Académie chinoise des sciences sociales] et 国家档案馆 [Les archives nationales] (eds), *中华人民共和国经济档案资料选编 (1958—1965) 固定资产投资与建筑业卷* [La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine, 1958-1965. Tome sur les investissements des biens d'équipement et des constructions], Beijing, Zhongguo caijing Chubanshe, 2001, et *对外贸易卷* [Tome du commerce extérieur], Beijing, Zhongguo caijing Chubanshe, 2010; 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t.5, *文化大革命”时期的工业-计划经济体制时期的工业三 1966-1976. 10* [L'industrie pendant la révolution culturelle - l'industrie pendant la période de l'économie planifiée] vol. 1-3, 1966-oct.1976, Beijing, Zhongguo jingji Chubanshe, 2000.

² 周恩来 Zhou Enlai, *周恩来外交文选 (Textes diplomatiques Chinois de Zhou Enlai)*, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1989, p. 48; *建国以来刘少奇文稿 (Les manuscrits de Liu Shaoqi d'après la fondation de la République populaire de la Chine)*, rédigé par le bureau de recherche du document du Parti communiste chinois et Les archives centrales, vol. 1, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1998; 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *建国以来重要文献选编第四册* [La collection des documents importants dès l'établissement de la République populaire de Chine], vol. 4, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1993; 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东文集第七卷* [La collection des ouvrages de Mao Zedong], vol. 7, Beijing, Renmin Chubanshe, 1999; 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *周恩来年谱 1949—1976 中卷* [Chroniques de Zhou Enlai], t. 2, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1997; 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.),

For a doctoral thesis on East-West trade during the Cold War, it is essential to explore the role of the United States. Therefore, U.S. declassified archives, such as Foreign Relations of the United States (FRUS), are also important sources.¹

Moreover, I will also refer to a series of contemporary historical studies, concerning Sino-French relations after 1949, the US embargo policy during the Cold War, Sino-French trade relations before 1964, Sino-US trade relations since the Nixon administration, historical process of the Cultural Revolution (the peak of Sino-French industrial cooperation in the era of planned economy).²

Finally, as a paper on the history of industrial cooperation, this dissertation will also refer to the research of the history of relevant industrial fields. Knowledge of the situation of technology will help us to better understand the

毛泽东传(1949—1976)下卷 [La biographie de Mao Zedong], t.2, Beijing Zhuyang wenxian Chubanshe, 2003; 中共中央文献研究室 [Le bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.),毛泽东年谱6 [Chronique de Mao Zedong], vol. 6, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 2013.

¹ *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1950, National security affairs; foreign economic policy, Vol. I*, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1950; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1949, Vol. VII, The Far East and Australasia, Part 2*, Washington, D.C., Government Printing Office, 1976; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1958-1960, vol. IV, Foreign Economic Policy*, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1993; *Foreign Relations of the United States (FRUS), 1969-1976, vol. I, Foundations of foreign policy, 1969-1972*, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 2003.

² 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op. cit.*; 崔丕 Cui Pi, *美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994* [La stratégie américaine et le COCOM/CHINCOM de 1945 à 1994], *op. cit.*; 胡涵钧 Hu Junhan, *当代中美贸易(1972~2001)* [le commerce sino-américain contemporain (1972~2001)], Shanghai, Fudan daxue chubanshe, 2002; Robin, Thierry, *Le coq face au dragon: deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960*, *op. cit.*, 席宣 Xi Xuan et 金春明 Jin Chunming, *文化大革命简史 第二版* [Une brève histoire de la révolution culturelle], 2ème édition, Beijing, Zhonggong dangshi Chubanshe, 2005.

political and commercial aspects of cooperation.¹ In order to complete missing information in the archives and existing literature, this thesis will also rely on the memoirs of historical witnesses.²

The yearbooks of turnkey factories in Sino-French cooperation projects are also worth noting because they contain a lot of information about the implementation of Sino-French industrial cooperation projects.³

¹彭敏 Peng Min, *当代中国的基本建设上册* [*La construction de l'infrastructure de la Chine moderne*], t.1, Beijing, Zhongguo shehui kexue chubanshe, 1989; 谢明干 Xie Mingganet 罗元明 Luo Yuanming, *中国经济发展四十年* [*Les 40 ans du développement de l'économie chinoise*], Beijing, Renmin chubanshe, 1990; 陈慧琴 Chen Huiqin, *技术引进与技术进步研究* [*Recherches sur l'importation et le développement technologiques*], Beijing, Jingji guanli Chubanshe, 1997; 周日新 Zhou Rixin, *跻身喷气时代: 中国航空工业, 1951-1965* [*Marcher dans l'âge de l'avion à réaction, l'industrie de l'aéronautique chinoise, 1951-1965*], Beijing: Zhongguo qingnian chubanshe, 2000; 黄时进 Huang Shijin, *新中国石油化学工业发展史 1949-2009 上* [*L'histoire du développement de l'industrie pétrolière de la Chine Nouvelle de 1949 à 2009*], vol.1, Shanghai, Huadong ligong daxue Chubanshe, 2013.

² Richard M. Nixon, *U.S. Foreign Policy for the 1970s: Building for Peace*, New York, Harper & Row, Publishers, pp. 5-8; Edgar Faure, *Le serpent et la tortue- les Problèmes de la Chine populaire*, Edition Julliard, 1957; 薄一波 Bo Yibo, *若干重大决策与事件的回顾上* [*Récapitulatif des événements et stratégies politiques importants*], t. 1, Beijing, Renmin Chubanshe, 1998; 陈锦华 Chen Jinhua, *国事忆述* [*Les mémoires des affaires d'état*], Beijing, Zhonggong dangshi Chubanshe, 2005; 黄镇 Huang Zhen, «在驻法使馆工作的一些初步体会 (1973年1月)» [*Des expériences de travail dans l'ambassade de Chine en France (Janvaier 1973)*], *黄镇文集* [*La collection d'ouvrage de Huang Zhen*], Beijing, Zhongguo Youyi Chubangongsi, 1994; 尹家民 Yin Jiamin, *红墙见证录: 共和国风云人物留给后世的真相(三)* [*Le témoignage du mur rouge: les vérités laissées par les hommes politiques de la République (vol.3)*], Beijing, Dangdai Zhongguo Chubanshe, 2009.

³ 中国石油化工总公司四川维尼纶厂厂志编撰委员会 La commission des annales d'usine de vinyle du Sichuan de la Corporation pétrochimique chinoise, *川维厂志* [*Les annales de l'usine de vinyle du Sichuan*], Chongqing, 1988; 元宝山发电厂志办公室 [Le bureau des annales de la centrale thermique de Yuanbaoshan], *元宝山发电厂志* [*Les annales de la centrale thermique de Yuanbaoshan*], Chifeng, 1994; 肖席珍 Xiao Xizhen et 傅孟嘉 Fu Mengjia, *中国化肥企业手册* [*Le manuel des sociétés d'engrais chinoises*], 1991

Chapter arrangement

The structure of this thesis is as follows:

The dissertation will be demonstrated in chronological order, consisting of an introduction, main analysis, a conclusion, and an appendix. The introduction part explains the research problems, existing literature, research methods and materials, and the structure of the dissertation. The main text is divided into three parts. The first part is an overview of Sino-French relations from 1949 to 1964 and civil economic cooperation between the two countries. It mainly discusses why China and France had not established diplomatic relations for a long time since the founding of the People's Republic of China, and the influence of economic and trade relations between the two countries.

The second part is the Sino-French industrial cooperation before the start of the "four-three plan" after the establishment of diplomatic relations between China and France from 1964 to 1971. It mainly discusses the historical impetus for the Chinese government to carry out industrial cooperation with Western capitalist countries. The new political environment after the establishment of diplomatic relations between China and France in 1964 promoted the industrial cooperation between the two countries. Nevertheless, a series of political and economic factors became negative elements to the development of Sino-French industrial cooperation during this period.

The third part depicts the peak of Sino-French industrial cooperation during the Cold War period—a series of large-scale industrial cooperation between China and France brought about by the “four-three programs” from the early 1970s. The cooperation contained agreements of “turnkey” plants as well as exports of a wide range of equipment and technologies to China. This part reviews the process of the decision of the introduction plan, the historical process of commercial negotiations between companies from the two countries, and the governments' intervention. Moreover, after signing the agreements, how the two parties would specifically cooperate? And finally, what results did they achieve?

In the conclusion, I will firstly review the general trend of the development of Sino-French industrial cooperation in the 1950s and 1970s, and then draw the main conclusions of this dissertation on the following points. China's

foreign industrial cooperation in the era of planned economy was an important complement to the domestic industrialization and cannot be regarded as a purely economic behavior. The policies of relevant governments profoundly affected the process of industrial cooperation between China and the West. In the process of cooperation, China was always an initiator and controlled the direction of cooperation, while COCOM's Cold War embargo policy always restricted the scope of cooperation. When the French government faced embargo policy during the Sino-French cooperation, it often acted as the U.S.'s consistent player. It seems that the Gaullism was not certainly the mainstream when dealing with East-West trade in France. The Sino-Western industrial cooperation in the Mao Zedong era is a key to understand the relationship between China's planned economy era and the era of reform and opening up, which were closely connected with each other, and whose in-between period was often overestimated by the historians.

Première partie

Les relations franco— chinoises de 1949 à 1964 : des coopérations économiques officieuses

Chapitre I De l'attente à la non-reconnaissance : les relations franco—chinoises de 1949 à 1954

I.1 La politique d'attente de la France en 1949 et 1950

I.1.1 La situation de la Chine en 1949 et la vision de la France

Le problème essentiel dans les relations franco—chinoises de cette époque est la question de l'opportunité de la reconnaissance et de ses modalités. La guerre civile chinoise de 1946 à 1949 est une guerre qui dépasse les prévisions de la plupart des pays occidentaux. Le gouvernement national de Nanjing, avec le soutien des pays occidentaux et une force militaire importante, a été défait par adversaire plus faible, le Parti communiste chinois, dans une guerre de presque trois ans et demi. Même si quelques diplomates français en Chine avaient averti leur gouvernement de la possibilité de la victoire des communistes dans ce pays, les dirigeants français n'avaient pas préparé l'opinion publique au changement radical qui a lieu en Chine.¹ Le Quai d'Orsay avait prévu que les pays occidentaux puissent aider le gouvernement de Chiang Kai-shek à empêcher les forcées armées des communistes chinois d'entrer dans le sud de la Chine, et contribuer ainsi à maintenir un gouvernement nationaliste. Les diplomates français avaient espéré jusqu'en 1949 que le gouvernement nationaliste puisse défendre les provinces du sud de la Chine contre les communistes. Leur but était de continuer à sauvegarder les intérêts français au sud de la Chine et de consolider une région tampon pour arrêter l'avancée des forces communistes vers l'Indochine, où le Parti communiste local avait déjà commencé une guerre de guérilla contre la France depuis 1946.

¹ QuXing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris, Edition You-Feng, 2005, pp. 49-50.

Mais début de 1949, le gouvernement national de Nanjing voit ses forces armées très affaiblies, et a perdu et presque toutes les provinces du nord de la Chine. La situation de la Chine connaît alors un changement radical : Chiang Kai-shek annonce sa démission le 21 janvier.¹ Puis le gouvernement national abandonne sa capitale, Nanjing, et commence à se transférer à Guangzhou le 5 février.² Mais l'Armée populaire de libération continue d'avancer au sud de la Chine. Elle prend Nanjing le 22 avril, et puis deux capitales provisoires successivement le 14 octobre et le 30 novembre. Au moment où les forces communistes progressent au sud, le nouveau gouvernement chinois annonce la proclamation de la République populaire de Chine à Beijing le 1^{er} octobre 1949. Ce nouveau régime est reconnu rapidement par l'Union soviétique et ses alliés communistes de l'Europe de l'Est en octobre 1949. L'évolution de la situation de la Chine cette année-là pousse la France à modifier ses orientations diplomatiques. Le problème de la reconnaissance du nouveau gouvernement chinois devient la clé de la politique française en Chine.

I.1.2 La reconnaissance de la Chine dans la perspective des intérêts français en Chine et en Indochine

On peut trouver des divergences au sein du gouvernement et des hauts fonctionnaires français sur cette question. Pour les uns, comme l'ambassadeur de France depuis 1945, Jacques Meyrier, il faut reconnaître la Chine immédiatement et complètement pour protéger les intérêts français en Chine ainsi qu'en Indochine. Le haut — commissaire de France pour

¹ Il revient au pouvoir comme président du gouvernement nationaliste chinois le 1er mars 1950 à Taïpei.

² Il se transporte complètement à Guangzhou le 25 avril 1949. Les forces nationalistes déplacent leur capitale à Chongqing le 12 octobre 1949, et finalement, à Taïpei le 28 novembre 1949.

l'Indochine, Léon Pignon pense au contraire qu'une reconnaissance irréfléchie nuira gravement à la souveraineté française en Indochine. De plus, la France ne peut prendre sa décision sans mener auparavant des pourparlers avec les États-Unis et la Grande-Bretagne sur cette question.¹

Ces deux nuances illustrent la contradiction des intérêts français en Chine et en Indochine en 1949. Étant donné que la politique du Parti communiste chinois (PCC) à l'égard de l'Indochine est de soutenir le Parti communiste indochinois dans sa lutte contre la France pour l'indépendance, reconnaître la Chine populaire inconditionnellement semble contradictoire avec la politique menée antérieurement. L'Indochine est la colonie française la plus importante en Asie, la France la considère comme un pilier de l'Union française. Surtout, après le début de la guerre d'Indochine en 1946, elle devient le pivot de la politique asiatique de la France. La France tente de reconstruire son contrôle sur cette colonie et de recouvrer une influence affaiblie par la Deuxième Guerre mondiale. Alors que la France est dans une période de reconstruction, elle envoie une grande quantité d'hommes et de matériel dans la péninsule indochinoise. En juin 1949, pendant que la discussion de la reconnaissance de la Chine populaire progresse, la France soutient le régime de Bao Dai, pour renforcer son contrôle sur l'Indochine.

Pour comprendre ces tensions, il faut revenir sur les intérêts français en Chine et en Indochine tels qu'ils se sont développés depuis un siècle. La France a commencé à affirmer son influence en Chine depuis la signature du traité de Huangpu en 1844, qui ouvre cinq premiers ports au commerce français. Jusqu'en 1949, la France les intérêts français en Chine se déploient dans les domaines de l'économie, mais aussi de la religion et de l'éducation².

¹ Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, op. cit., pp. 115-125.

² Laurent Césari, Denis Varaschin (dir.), *Les relations franco-chinoises au XXe siècle et leurs antécédents*, Presses de l'Université d'Artois, 2002.

Les intérêts français en Chine dans le domaine économique comprennent le commerce franco-chinois, et l'implantation de sociétés françaises en Chine. Le volume des échanges commerciaux franco-chinois est limité, et la balance de paiement reste favorable à la Chine. En 1946, la France se place en vingt-neuvième position des pays exportateurs vers la Chine (0.2% des importations chinoises), et la Chine est le huitième pays d'exportation vers la France (1.76%). En 1949, les importations françaises depuis la Chine représentent presque deux fois les exportations.¹ Les investissements français en Chine à cette date ne sont pas considérables. Le capital des 76 sociétés françaises en Chine en 1949 est évalué à 420.3 milliards de Yuan et elles emploient 4547 personnes. Cela n'est pas comparable la présence des États-Unis et de la Grande-Bretagne. On recense à la même date 302 sociétés britanniques, avec un capital de 4524,2 milliard de yuan, et 98973 employés en Chine, et 243 sociétés américaines avec un capital de 4055,7 milliard de yuan, et 14404 employés.²

Les intérêts religieux français en Chine sont liés étroitement aux missions catholiques. En 1949, parmi les 20 archevêques et les 116 évêques de l'Église catholique en Chine, 6 archevêques et 13 évêques sont français. La présence catholique française est la deuxième en Chine après celle de l'Italie.³ Les Français gèrent aussi un important réseau éducatif catholique, avec 3 écoles supérieures, 41 écoles secondaires et 998 écoles primaires.⁴

Les intérêts français en Chine à la veille de la fondation de la Chine populaire sont donc limités dans ce moment d'incertitude face à la nouvelle

¹ Laurent Césari, Denis Varaschin (dir.), *Les relations franco-chinoises au XXe siècle et leurs antécédents*, op. cit., pp. 87-89, et pp. 112-113.

² Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, op. cit., pp. 87- 89, et p. 107.

³ *外国在华教会概况 (Un aperçu général de l'Eglise étrangère en Chine)*, rédigé par le Service général des informations du gouvernement populaire de Chine, Beijing, 1950, p. 217.

⁴ *第二次中国教育年鉴 (Le deuxième annuaire de l'éducation de Chine)*, rédigé par la commission de la rédaction de l'annuaire du ministère de l'Education, Beijing, Shangwu yinshu guan, 1948, p. 663.

politique étrangère du P.C.C. L'alternance politique remet en question l'ensemble des intérêts étrangers en Chine. Cela signifie que toute présence étrangère acceptée auparavant par le gouvernement national de Nanjing, doit être approuvée de nouveau par le régime communiste. Le Parti communiste chinois applique ses nouveaux principes de politique étrangère, qui ont été élaborés avant la proclamation de la République populaire de Chine. Cette politique est expliquée par Zhou Enlai dans « les trois grandes politiques dans le domaine des affaires extérieures »,¹ par trois métaphores expressives:

-« Pencher d'un seul côté », c'est à dire que la Chine se range du côté de l'URSS dans ses positions internationales.

-« Remonter le four avec de nouvelles pièces », c'est à dire que le nouveau gouvernement abolit les traités inégaux avec les pays étrangers, et fait une diplomatie qui se démarque de celle du gouvernement nationaliste.

-« Faire une grande lessive dans la maison avant d'accueillir des visiteurs », cela signifie que l'expulsion des influences politiques étrangères occidentales est une prémisses majeure pour l'établissement des nouvelles relations entre la Chine populaire et les pays occidentaux. ²

Beijing abandonne ainsi totalement les politiques extérieures du gouvernement national, qui était proche des pays occidentaux. De plus, établir des relations avec les pays communistes devient la priorité de la diplomatie chinoise, Beijing ne veut pas couper entièrement ses contacts avec les pays occidentaux, mais ne se précipite pas vers une reprise des relations avec eux. C'est à dire que la reconnaissance de la Chine ne peut pas

¹ 周恩来 Zhou Enlai, *周恩来外交文选 (Textes diplomatiques Chinois de Zhou Enlai)*, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1989, p. 48.

² La traduction des « trois grandes politiques dans le domaine des affaires extérieures », est reprise de QuXing, *op. cit.*, p. 174.

être un facteur déterminant dans les négociations avec les pays occidentaux.

Pour les Chinois, « faire une grand lessive dans la maison avant d'accueillir des visiteurs » signifie que les intérêts économiques et culturels français en Chine sont analysés comme « des influences impérialistes ». Ces sociétés, églises et écoles appartenant à des Français ou gérées par eux, sont nationalisées par le nouveau gouvernement, que la France reconnaisse la Chine populaire ou non. « Recréer le four de toutes pièces », implique que le traité avec la Chine nationaliste signé en 1946 ne peut pas être accepté facilement par le nouveau gouvernement. Ce traité confirmait que la Chine retirait ses forces militaires d'Indochine et n'intervenait pas dans cette colonie française.

La reconnaissance de la Chine nouvelle revient pour la France revient à mettre en balance ses intérêts en Chine et en Indochine. Évidemment, cette dernière est plus importante et prioritaire pour la France en 1949. De plus, une reconnaissance rapide de la Chine populaire par la France ne peut pas garantir les intérêts français en Chine, mais menace probablement les intérêts français en Indochine. Ainsi conclut le directeur d'Asie-Océanie au quai d'Orsay le 10 août 1949 : « il n'y a donc aucune raison d'abandonner aujourd'hui le principe de la politique d'attente et de réserve ». Le gouvernement français préfère poursuivre une politique attentiste dans le problème de la reconnaissance de la Chine.¹

¹ AMAEF, « Note de la direction d'Asie-Océanie », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo/208, 10 août 1949.

I.1.3 Les tentatives de coordination entre la France, les États-Unis et la Grande-Bretagne au sujet de la reconnaissance de la Chine populaire

En 1949, parallèlement aux discussions intérieures, la France mène aussi des négociations avec ses deux alliés principaux, les États—Unis, et le Royaume—Uni, pour trouver une nouvelle politique face à la situation chinoise. Ces trois pays donnent l'exemple pour la ligne suivre envers la reconnaissance de la Chine dans le bloc occidental. Leurs décisions amèneront les petits pays à s'aligner sur les grands.

Au début de 1949, ces trois pays ont une convergence politique sur la situation chinoise. Estimant que le gouvernement national va sans doute perdre la guerre totalement dans un avenir prochain, ils ne peuvent plus continuer à soutenir Chiang Kai-shek et le Parti nationaliste chinois. C'est pourquoi ils refusent la demande de Nanjing d'une médiation de cessez-le-feu le 19 janvier 1949. Depuis janvier 1949, le gouvernement national commence à préparer son déplacement à Guangzhou, espérant que les ambassadeurs des pays étrangers pourront partir avec lui, mais les États—Unis et le Royaume—Uni choisissent de laisser leurs ambassadeurs à Nanjing, pour conserver une possibilité de reconnaître le nouveau régime.¹ Jusqu'au 2 février, tous les ambassadeurs des grands pays, sauf l'Union soviétique, restent à Nanjing. Pour la coordination avec ses alliés, le Quai d'Orsay garde son ambassadeur à Nanjing, et envoie seulement le premier conseiller à Guangzhou. La France agit ainsi à cause de la complexité de la situation politique en Chine, à mi—chemin entre l'effondrement de l'ancien gouvernement chinois et la fondation du nouveau. A ce moment critique, « toute position actuellement abandonnée sera une position définitivement perdue. En revanche, toute position conservée, même au prix d'un statut mal

¹ AMAEF, « Note du 1er février 1949 pour le ministre ». *Transfert éventuel des missions diplomatiques de Nankin en Chine du Sud*, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo/4.

défini, risque d'être tolérée pendant une longue durée ».¹ Donc, la France choisit de mener une politique de présence, tentant de conserver un équilibre incertain entre le Parti communiste chinois et le Parti national chinois, et de coordonner sa politique chinoise avec ses deux alliés principaux.

Mais à partir de septembre 1949, il devient impossible pour la France de continuer à s'entendre avec ces deux pays en même temps, après qu'une divergence soit apparue entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni dans le problème de la date et des modalités de la reconnaissance de la Chine. Les États-Unis publient le 4 août 1949 le document *United States Relations with China: with special Reference to the period 1944-1949*, également appelé *China White Paper*, c'est à dire le « Livre Blanc sur la Chine ». Ce document justifie la politique des États-Unis entre 1944 et 1949, expliquant pourquoi le gouvernement américain a soutenu le gouvernement national dans la guerre civile chinoise des années 1940. Après la publication de ce Livre blanc, Les États-Unis arrêtent leur aide au gouvernement nationaliste, mais le gouvernement de Truman ne veut pas reconnaître la Chine populaire immédiatement. Ce document mécontente le P.C.C, qui a la preuve de l'intervention américaine dans la guerre en Chine depuis 1946. Mao Zedong écrit successivement plusieurs articles véhéments pour critiquer « l'arrogance américaine » et les politiques impérialistes des États-Unis, illustrées par l'article célèbre de Farewell Leighton Stuart, qui dit que l'échec du gouvernement national est aussi l'échec de l'impérialisme américain en Chine. Les relations entre les Etats-Unis et PCC s'aggravent rapidement et ouvertement après la publication du « Livre Blanc sur la Chine ». La reconnaissance de la Chine populaire par Washington n'est pas possible en 1949.

¹ AMAEF, « Aide-mémoire du 2 février 1949 du MAE (direction AO) à l'ambassade d'Angleterre à Paris », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo/10.

La position britannique est beaucoup plus positive que celle des Etats — Unis. C'est une diplomatie réaliste qui dirige la politique de la Grande Bretagne. Depuis le début de 1949, le gouvernement britannique a choisi comme doctrine de « garder un pied dans la porte », jugeant que le nouveau régime aura besoin de nouer des relations avec les pays occidentaux, et espérant que le P.C.C aura une politique positive envers les intérêts anglais en Chine, notamment dans le commerce et à Hong Kong.¹ Jusqu'à la première décennie de septembre 1949, l'attitude anglaise est très clairement définie par le mémorandum du 1^{er} septembre² qui critique l'ingérence américaine en Chine: la reconnaissance de la Chine populaire par la Grande-Bretagne apparaît comme inéluctable, et les puissances de l'Alliance atlantique doivent prendre leurs décisions sur une base pratique plutôt qu'idéologique. Après la proclamation de la République de Chine populaire le 1^{er} octobre 1949, le gouvernement anglais présente une communication à Beijing : après une étude prudente, le gouvernement anglais suggère que deux gouvernements établissent une relation amicale et non-officielle pour développer leurs relations commerciales.³ La Grande-Bretagne a tendu à Beijing le rameau d'olivier. Le 12 octobre, le Secrétaire d'État américain Dean Acheson, fait une déclaration à l'opposé de la position anglaise.

Devant la divergence anglo-américaine, la France préoccupée par la stabilité du régime de l'empereur Bao Dai prend une position plus proche de celle des Etats-Unis. Lors d'une séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, le 1^{er} novembre 1949, les opinions de M. Meyrier et de M. Pignon

¹ Thierry Robin, «Faut-il reconnaître la Chine rouge ? L'attitude de la France et de ses alliés anglais et américain (janvier 1949-janvier 1950) », *Histoire@Politique*, 2013-04, vol. 19: n° 1, pp. 143-159.

² « Recognition by the powers should be considered on a basis of practical convenience rather than on sentiment », le 31 août 1949, AMAEF, AO 1944-1955, Chine, 119qo/217.

³ « Instruction adressée le 5 octobre 1949 par le Foreign Office à son Consul Général à Pékin pour être remise au Gouvernement communiste chinois », le 5 octobre 1949, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo/217.

différent. Tous les deux admettent la nécessité de la reconnaissance de la Chine populaire, mais ils s'opposent sur le moment opportun pour la reconnaître. M. Meyrier déclare que si la Chine est une alliée de l'Union soviétique, son gouvernement n'est pas pour autant le pantin de Staline. Il n'a jamais pris des mesures hostiles contre la France. De plus, affirme l'ambassadeur, on ne trouve pas une seule déclaration à ce jour du P.C.C sur l'Indochine qui soit contraire à la position française. Donc, la France n'a aucune raison de retarder la reconnaissance d'un régime qui a déjà sous son contrôle les trois quarts du territoire.¹ M. Pignon, qui pense que le P.C.C a déjà commencé à aider Hô Chi Minh, constate que la reconnaissance de la Chine populaire par la France est à peu près acceptée tacitement alors que l'ingérence chinoise dans les affaires indochinoises, qui encourage l'expansion du communisme en l'Asie du Sud—Est, entame la résolution de l'armée expéditionnaire française en Indochine. Donc, si une reconnaissance est inéluctable, la France doit la rendre effective le plus tôt possible, pour donner du temps aux grandes puissances pour obtenir une convergence sur la défense du sud-est asiatique.² Finalement, le ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman penche pour la solution de M. Pignon et donne une orientation sur le problème de la reconnaissance: la France choisit de reconnaître la RPC après la Grande-Bretagne. Les reconnaissances américaine et anglaise du gouvernement de Bao Dai sont les assurances obligatoires demandées en contrepartie de cette reconnaissance. Avant cela, la France doit continuer ses relations officielles avec le régime du Parti national chinois.³ Après cette réunion, la France essaie de faire pression avec les Etats—Unis sur le bureau des Affaires étrangères britannique, pour retarder l'établissement des relations anglo-chinoises, ce qui n'aboutit à rien avec la

¹ «Compte rendu de la séance tenue au ministère des Affaires étrangères le mardi 1er novembre 1949 à 11 heures sous la présidence de M. Robert Schuman», le 1^{er} novembre 1949, AMAEF, série Cabinet du ministre, sous série Robert Schuman, Asie 87.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

décision de la Grande-Bretagne de reconnaître la Chine populaire le 6 janvier 1950.¹

La France s'installe alors dans une politique d'attente. Ce choix vient de l'importance de l'Indochine dans la vie politique française, et de l'inquiétude que la Chine puisse reconnaître et aider la République démocratique du Vietnam (RDVN) contre la France.

I.2 Le problème de l'Indochine et la politique française de non-reconnaissance de la Chine populaire

I.2.1 La Chine commence à aider la RDVN contre la France

Avant l'établissement des relations diplomatiques officielles entre la RPC et la RDVN en janvier 1950, le Parti communiste indochinois² avait déjà eu des relations amicales avec son homologue depuis les années 1930. En outre, Hô Chi Minh avait établi des relations personnelles avec les dirigeants du PCC, qui est toujours un facteur important dans les affaires politiques orientales. Pour éviter la répression française et obtenir la protection de ses camarades chinois, le Parti communiste indochinois choisit la Chine comme base pour la formation de ses nouveaux membres.³ Après le commencement de la guerre sino-japonaise (1937-1945), les deux partis communistes coopèrent étroitement dans la lutte contre l'agression japonaise.⁴ Pendant la guerre

¹ Robin Thierry, *Faut-il reconnaître la Chine rouge ? L'attitude de la France et de ses alliés anglais et américain (janvier 1949-janvier 1950)*, art. cit.

² Le Parti communiste vietnamien, fondé à Hongkong en février 1930, modifie son nom et devient le Parti communiste indochinois dès octobre 1930. Le 28 juin 1951, il se divise en trois partis : le Parti des travailleurs du Vietnam, le Parti révolutionnaire du peuple Khmer, et le Parti du peuple Lao. Finalement, le Parti des travailleurs du Vietnam change son nom en Parti communiste vietnamien en 1976.

³ 古小松 GuXiaosong(eds), *越南国情与中越关系 [Les situation du pays du Vietnam et les relations sino-vietnamiennes]*, Beijing, Shijiezhishi chubanshe, 2007, p. 211.

⁴ 丁进孝, *1950 至 1975 年中越关系研究 (La recherche des relations sino-vietnamiennes de 1950 à 1975)*, la thèse de l'École normale de Hunan, 2014, pp. 37-42.

civile chinoise qui commence en 1946, la RDVN recueille plusieurs fois les troupes communistes chinoises, lorsqu'elles reculent devant les armées nationales chinoises.¹

Après que le PCC a établi son régime à Beijing, le 1er octobre 1949, il doit faire un choix entre la France et le Vietnam. Si Beijing reconnaît la RDVN diplomatiquement, cela implique que l'établissement des relations franco-chinoises doit être reporté. Mais la politique d'attente de la France rend opaque sa position pour le PCC, dans la lutte entre le PCC et PNC pour obtenir la reconnaissance internationale. De plus, l'accueil des troupes des armées nationales chinoises par l'armée française au Vietnam inquiète la Chine populaire. Zhou Enlai avertit le gouvernement français : qu'il "n'essaie pas de faire du Vietnam une base pour la contre-attaque des armées nationales chinoises", et déconseille à la France de continuer à héberger ces troupes.² Au cours de la réunion du bureau politique du Parti communiste chinois le 24 décembre 1949, en réponse à la demande du Parti communiste indochinois d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays, la plupart des membres du bureau pensent que la Chine doit reconnaître la RDVN avant que la France ne reconnaisse la RPC.³ Donc, quand une demande vietnamienne de reconnaissance est transmise à Beijing pour la deuxième fois le 7 janvier 1950, la Chine accepte. Les deux pays annoncent l'établissement de relations diplomatiques respectivement le 15 janvier et le 18 janvier 1950.

Le Vietnam a ainsi obtenu la reconnaissance de la Chine au début de 1950, ce qui est un grand succès diplomatique, mais doit faire face à autre

¹ 牛军 Niujun, *中国援越抗法政策再探讨* [La re-discussion des politiques chinoises d'aide au Vietnam contre la France], *外交评论*[Le commentaire des Affaires étrangères], 2012, vol. 3.

² *人民日报* (Le Quotidien du peuple), le 30 novembre 1949.

³ *建国以来刘少奇文稿* (Les manuscrits de Liu Shaoqi d'après la fondation de la République populaire de la Chine), rédigé par le bureau de recherche du document du Parti communiste chinois et Les archives centrales, Beijing, ZhongyongWenxianChubanshe (Editions de document central), Vol. 1, 1998, pp. 186-187.

problème : comment obtenir les aides chinoises, notamment militaires? Pour gagner la guerre contre la France, ses propres forces sont de loin insuffisantes, surtout en termes d'armements et d'entraînement militaire, qui sont les besoins les plus urgents pour le Vietnam. Une partie des dirigeants chinois prend une attitude conservatrice dans ce débat. Elle est représentée par Liu Shaoqi, qui est le vice-président du gouvernement populaire chinois. En décembre 1949, pendant la visite officielle de Mao en Union soviétique, Liu envoie un télégramme à Mao pour l'informer des deux demandes de la RDVN envers la Chine : la reconnaissance diplomatique et des aides militaires. Ces dernières comprennent une aide financière de 10 millions de dollars, des livraisons d'armes pour trois divisions et l'envoi d'une délégation militaire chinoise au Vietnam. Liu donne son opinion et celles des autres dirigeants chinois à Beijing, qui est que la Chine ne peut pas donner beaucoup d'armes, et qu'elle ne peut pas fournir au Vietnam un montant de 10 millions de dollars. Quant à la délégation militaire, elle sera envoyée après que le représentant chinois aille au Vietnam pour que la Chine se renseigne clairement sur la situation militaire sur place.¹ Dans un autre télégramme, 1^{er} janvier 1950, Liu demande aux armées chinoises dans le sud de la Chine qu'elles permettent aux troupes vietnamiennes de passer la frontière sino-vietnamienne, en cas d'urgence et la nuit. Les communistes vietnamiens pourront recevoir des munitions et des vivres en faible quantité.² Cette instruction est critiquée par Mao, qui désapprouve une prudence excessive envers le Vietnam. Liu envoie alors un deuxième télégramme le 5 janvier 1950 : il informe Lin Bao, qui dirige la région de Zhongnan (incluant six provinces du sud, dont la province du Guangxi jouxte le Vietnam) que le président Mao pense qu'on doit offrir de l'aide et des facilités aux personnels de la RDVN autant que possible, et traiter les communistes vietnamiens

¹ 建国以来刘少奇文稿 (Les manuscrits de Liu Shaoqi d'après la fondation de la République populaire de la Chine), *op. cit.*, pp. 226-227.

² *Ibid*, pp.70-71.

comme des camarades.¹ Au début de 1950, il y a donc des divergences dans le PCC sur l'opportunité et le volume des aides chinoises au Vietnam. Mao a très à cœur de soutenir la RDVN, alors le courant de Liu pense qu'il n'est pas opportun de se mêler de la guerre indochinoise. La suprématie de Mao dans le PCC rend son opinion déterminante sur ce problème.

La tendance de Mao est renforcée par l'alliance sino — soviétique. Pendant sa visite en Union soviétique, la Chine et l'URSS concluent une alliance pour répondre à la Guerre froide. Presque en même temps, pour obtenir les aides militaires, Hô Chi Minh se rend à Beijing à la fin de janvier 1950, après une négociation avec Liu Shaoqi, il arrive à Moscou 6 février. Pendant son séjour à Moscou, la Chine et l'Union soviétique coordonnent leurs politiques au Vietnam, et décident que la Chine doit prendre la responsabilité d'aider la RDVN.² Car un principe fondamental de l'alliance sino—soviétique est que la Chine doit prendre la responsabilité d'assister les révolutions communistes asiatiques.

Après le retour de Mao de Moscou, les dirigeants du PCC reçoivent le rapport de Luo Guibo, qui est le représentant chinois au Vietnam. Selon lui, la Chine doit aider la RDVN en lançant une bataille près de la frontière sino — vietnamienne. Les dirigeants du PCC font une réunion, qui accepte cet avis de Luo. Cela marque le commencement de la politique chinoise de soutien au Vietnam contre la France. La Chine soutient alors la RDVN par l'envoi de matériel et de conseillers, mais préserve une ligne de base, qui est qu'elle ne doit jamais envoyer des forces armées chinoises pour participer directement au combat, comme dans la guerre de Corée. Cette politique a été fixée en 1949, quand le PCC inquiet de l'intervention des pays occidentaux dans la

¹ 建国以来刘少奇文稿 (Les manuscrits de Liu Shaoqi d'après la fondation de la République populaire de la Chine), op. cit., pp.226-227.

² 牛军 Niujun, 中国援约抗法政策再探讨 [La re-discussion des politiques chinoises d'aide au Vietnam contre la France], art. cit.

guerre civile chinoise, décide de mener des opérations militaires en deçà de sa frontière. C'est pourquoi l'Armée populaire de libération ne poursuit pas les armées nationalistes lorsqu'elle se replie en Indochine et en Birmanie. Pendant la période de Mao, la guerre de Corée est la seule exception à cette politique.

I.2.2 Les contre — mesures de la France et leurs effets

Après le début des aides chinoises au Vietnam au printemps 1950, la France commence à recevoir un nombre croissant de renseignements sur l'intervention de la Chine dans la guerre indochinoise en 1950 et 1951. Un rapport erroné affirme même que la Chine est en train de préparer un envoi de troupes directement au Vietnam.¹Affaibli gravement par la Deuxième Guerre mondiale, la France est déjà engluée dans la guerre contre le Vietminh, et craint l'intervention directe de la Chine.

En conséquence, le gouvernement français prend trois contre — mesures pour apaiser la Chine populaire et empêcher son éventuelle intervention en Indochine. La première est de garder une attitude prudente en Indochine pour que la Chine ne puisse pas saisir de prétexte pour intervenir dans la guerre. Or presque trente mille hommes des troupes nationales chinoises se sont repliés au Vietnam. Ces militaires sont surveillés par l'armée expéditionnaire française dans des camps au nord du Vietnam. La présence de ces troupes est toujours une préoccupation pour Beijing. Le régime de Taiwan veut les utiliser comme un outil pour une contre — attaque sur le continent chinois. Après l'engagement de la Chine populaire dans la guerre de Corée en octobre 1950, leur valeur stratégique pour la PNC et les

¹ Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, op. cit., pp. 232-234.

Etats-Unis augmente. Ces troupes constituent les seules armées nationales qui restent sur le continent asiatique après la guerre civile chinoise et peuvent devenir une ligne de défense contre la Chine populaire, quand la flamme de la guerre de Corée se diffuse sur le territoire chinois. Au mois de septembre et d'octobre 1950, une personnalité nationale chinoise rend visite par deux fois respectivement au ministre de la France d'outre-mer et à la délégation permanente de la France à l'O.N.U, pour tenter de persuader la France d'accepter le réarmement des troupes nationales au Vietnam dans la lutte contre la RDVN.¹ Mais la France ne veut ni les utiliser dans la guerre contre la RDVN, ni les envoyer à Taiwan pour renforcer les forces militaires du régime nationaliste chinois. Ces deux mesures provoqueraient à coup sûr l'hostilité de la Chine envers la France. Dès août 1950, pour éviter les protestations de la Chine populaire et la possibilité de heurts entre les soldats des armées nationales chinoises, cantonnés dans des camps au nord du Vietnam depuis 1949, et les armées de la RDVN, l'autorité française au Vietnam les transfère à Phu Quoc et Cam Ranh au sud de ce pays, puis les concentre à Phu Quoc après mai 1952. Au mois de mai 1953, avec la guerre de Corée qui approche de sa fin, les inquiétudes de la France au sujet de l'intervention de la Chine diminuent. Les Français autorisent alors ces troupes à rejoindre Taiwan.

La deuxième contre — mesure française est de jouer un rôle de conciliateur dans la guerre de Corée. Aux mois d'août et septembre 1950, la France se dit favorable à la représentation des communistes chinois à l'ONU, pour participer à l'enquête sur les bombardements américains sur la ville d'Andong en Chine. Et le ministre des Affaires étrangères français déclare que la France ne souhaite pas que les forces de l'ONU franchissent le 38^{ème} parallèle.² Après que l'Armée des volontaires du peuple chinois ait été

¹ *Lettre de Pignon au ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, le 1er décembre 1950*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Indochine, 120qo/218.

² Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, op. cit., pp. 236-237.

engagée dans la guerre, la France s'oppose à ce que l'ONU prononce une sanction contre la Chine populaire . En 1951, la France a un grand poids dans l'opinion publique Internationale . Celle-ci, inquiète d'une confrontation qui pourrait aboutir à l'utilisation de l'arme atomique, pèse en faveur de la destitution du général MacArthur, commandant des forces des Nations-Unies en Corée¹.

Bien que la France ait affiché une attitude plutôt favorable à la Chine dans la Guerre de Corée, la Chine la voit encore comme un pays malveillant au début des années 1950. Par l'envoi d'un bataillon de volontaires², la France est en effet partie prenante des forces armées envoyées en Corée dans le cadre du Commandement des Nations unies. La Chine analyse cet engagement militaire comme un produit de la manipulation de l'ONU par les Etats-Unis, pour lancer une guerre contre les forces pro-communistes en Corée du nord et la Chine populaire . La Chine considère que la France s'aligne sur la politique de guerre des Etats-Unis, que sa politique de conciliation manque de neutralité, et que ses desseins soulèvent le soupçon. Un rapport du ministre des Affaires étrangères chinois propose en 1955 un bilan de l'attitude de la France dans la guerre de Corée : « La France suit les Etats—Unis, calomnie la Chine, envahit la Corée »³. De plus, des interventions imprudentes de l'armée française dans la région de la frontière sino—vietnamienne aggravent l'image qu'ont les dirigeants chinois de la France. Selon les chiffres du gouvernement chinois, de décembre 1949 à novembre 1950, les avions militaires français se sont introduits dans l'espace aérien de la Chine cinquante fois, recueillent des renseignements et effectuent des bombardements, qui causent plus de deux cents morts et blessés . Les forces terrestres françaises franchissent la frontière chinoise à plusieurs reprises,

¹ Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, op. cit., pp. 236-237.

² Kenneth Hamburger, « Le rôle du « bataillon de Corée » dans la guerre de Corée », *Revue historique des armées* [En ligne], vol. 246, 2007, mis en ligne le 01 août 2008.

³ « 中法关系简况 » (Aperçu des relations franco-chinoises), 1955. 10. 21, Archives du ministre des Affaires étrangères, 110-00148-35, pp. 141-142.

tuant ou blessant 37 Chinois, et s'emparant de sommes d'argent, de bétail, de bateaux etc¹. Cela est considéré par le gouvernement chinois comme de graves provocations. Après l'engagement de la Chine dans la guerre de Corée, ces actions dans les provinces du sud de la Chine sont susceptibles de solliciter davantage l'attention de Beijing. Le 23 novembre 1950, Zhou Enlai, émet une protestation contre ces actions en des termes sévères. Il proclame que : « ces opérations révèlent les attitudes hostiles de l'impérialisme français contre les peuples chinois, elles suscitent une immense colère des Chinois envers les crimes sanguinaire français. »² Ces harcèlements aux abords de la frontière sino-vietnamienne, l'accueil des troupes nationales chinoises par les Français en Indochine, et la participation de la France dans la guerre de Corée, deviennent trois facteurs négatifs pour développer une relation diplomatique franco-chinoise à ce moment là.

-La dernière contre-mesure que la France prend afin d'éviter une intervention de la Chine dans la guerre indochinoise, se traduit par des tentatives pour communiquer avec la Chine de manière officieuse. René Pleven, le premier ministre français, choisit Jean Janiaud, le secrétaire général du comité pour les relations économiques franco-chinoises, comme son représentant pour transmettre les volontés du gouvernement français afin de négocier avec la Chine sur le problème de l'Indochine.³ Jean Janiaud fait à deux reprises des démarches, en janvier et en février 1951, pour rencontrer Feng Xuan, ministre de la Légation chinoise à Berne. Pendant l'entretien, il transmet le souhait de la France d'être en paix avec la Chine, et de collaborer avec la Chine pour résoudre le problème du Vietnam. A condition d'un consentement au principe d'élections démocratiques, au retrait des forces

¹ 中华人民共和国对外关系文件集 [recueil des documents des relations extérieures de la République populaire de la Chine], Vol. 1, 1957, Beijing, ShijieZhiShi Chubanshe, 1957, pp.182-183.

² 中华人民共和国对外关系文件集 [recueil des documents des relations extérieures de la République populaire de la Chine], *op. cit.*, pp.182-183.

³ Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, *op. cit.*, p. 239.

étrangères, et au maintien des relations économiques et culturelles entre la France et le Vietnam, la France propose une reconnaissance officielle et un accord commercial avec la Chine populaire, après les deux pays soient parvenus à un consensus sur le problème du Vietnam.¹ Ces tentatives n'aboutissent pas, la France ne reçoit aucune réponse du gouvernement chinois. . D'une part, le mode de transmission de la proposition n'a pas été opportun. Après coup, Zhou Enlai critique Feng Xuan d'avoir rencontré Jean Janiaud, qui n'a pas la qualification de représentant du gouvernement en tant que secrétaire général d'un comité officieux.² D'autre part, les conditions de négociations posées par la France étaient loin d'une appréciation réaliste de la situation de l'Indochine et des positions de la diplomatie chinoise. Au début de 1951, la RDVN a déjà occupé une grande partie du nord du Vietnam, et a déjà obtenu la reconnaissance de nombreux pays. Elle ne peut accepter de cesser le combat et de participer à une discussion politique dominée par la France. Quant à la Chine, elle est déjà engagée dans la Guerre froide comme membre du bloc communiste oriental. Elle ne peut pas abandonner sa responsabilité d'allié de la RDVN, comme une condition en échange de la reconnaissance de la France. De plus, avec le développement des coopérations sino—soviétiques, le commerce avec les pays occidentaux n'est plus prioritaire pour la Chine.

Les contacts entre la France et la Chine semblent alors au point mort jusqu'à la conférence de Genève en 1954, même si cette période est marquée par de multiples contacts officieux dans le cadre de la non-reconnaissance.

¹ Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, op. cit., pp. 239-240.

² *Ibid.*, p.240.

I.1.3 De la politique de l'attente à la politique de non — reconnaissance

1950 est donc un tournant pour la politique française en Chine populaire. Au début de 1949, en analysant la situation de la Chine, la France a opté pour une politique d'attente, afin de maintenir simultanément ses relations diplomatiques avec le régime nationaliste et la possibilité de contacts avec le régime communiste. D'après cette politique, la France souhaite attendre que la situation de la Chine devienne claire et qu'elle-même puisse gagner assez de temps pour stabiliser son contrôle sur l'Indochine. Même s'il y a toujours des discussions au sein du gouvernement français sur ce problème, notamment après la proclamation de la République de Chine populaire et l'obtention de la reconnaissance des pays communistes, la France continue son attente prudente. L'objectif de s'entendre avec les alliés anglo-américains, et l'inquiétude sur la possibilité que la Chine intervienne en Indochine, diminue la résolution de la France d'établir les relations diplomatiques avec la Chine. Mais finalement, les politiques envers la Chine des puissances occidentales montrent des divergences, et la France ne peut pas empêcher la Chine d'aider la RDVN.

La politique attentiste de la France conduit à des résultats paradoxaux. Un des objectifs de cette politique était d'éviter que la Chine n'intervienne en Indochine, mais en fait, elle a poussé indirectement les Chinois à intervenir. Sans relations diplomatiques, la France ne peut pas trouver une voie de négociation avec la Chine.

La complexité du problème des relations franco — chinoises a été renforcée par l'expansion de la Guerre froide en Asie. Dès le début de la guerre de Corée et avec la participation de la Chine populaire et de la France, l'hostilité de la Chine contre la France s'intensifie. Chacun des pays a été engagé aux côtés de ses alliés dans la confrontation entre les deux Blocs. Une

note du Quai d'Orsay sur les relations franco — taiwanaises le rappelle en 1963 « pour des raisons liées à la rivalité qui existe entre les nations du bloc communiste et occidental, nous sommes amenés, comme les Etats — Unis, à soutenir que le gouvernement de Taipei représente la Chine dans son ensemble et qu'il a droit à un siège permanent au Conseil de Sécurité.»¹

La politique française en Chine devient une politique de non — reconnaissance . Elle comprend deux aspects :

— Au sens littéral, la France ne reconnaît pas diplomatiquement la Chine populaire avant que les problèmes entre deux pays ne soient résolus . Ces problèmes se focalisent sur le conflit franco — chinois en Indochine, et sur les pressions venant des Etats — Unis et de Taiwan . La France et la Chine ne mèneront jamais de négociation directe sur la question indochinoise jusqu'à la fin de la guerre en 1954, faute d'une voie officielle .

Combinée aux autres facteurs que sont l'attachement aux colonies et l'analyse de la menace soviétique en Europe, l'intervention massive américaine dans la guerre d'Indochine oblige la France à persévérer dans la guerre d'une manière plus poussée et incertaine². De 1946 à 1949, Les Etats — Unis n'engagent pas beaucoup de moyens en Indochine . Après la proclamation de la RPC, le gouvernement américain prend conscience de la menace communiste sur l'Asie de Sud — Est. Le premier document de politique américaine consacré à l'Asie par le *National Security Council* (NSC 48 1/2) pendant la Guerre froide, établit qu'il faut tout mettre en œuvre pour empêcher l'avancement du Parti communiste en Asie du Sud — Est, et pour soutenir la France en Indochine.³ En avril 1950, les Etats-Unis produisent un

¹ « Note: Les relations avec la Chine nationaliste », AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Formose, 146-oq/61, le 19 Juin 1963.

² Laurent Césari, *Le problème diplomatique de l'Indochine*, Paris, Les Indes savantes, 2013.

³ FRUS, 1949, Vol. VII, *The Far East and Australasia, Part 2*, Washington, D.C., Government Printing Office, 1976, pp. 1215-1220.

nouveau document important, le NSC68, qui affirme que la lutte contre le bloc communiste est mondiale, ce qui inclut des mesures militaires et économiques en Asie du Sud—Est pour renforcer la stratégie de contrainte en Extrême—Orient.¹ Après cela, les Etats—Unis apportent une première aide de dix millions de dollars à la France 1^{er} mai 1950, et son aide pour la guerre d'Indochine augmente chaque année, jusqu'à la conférence de Genève en 1954. A cette date, les Etats—Unis ont pris à leur charge 87% des dépenses françaises dans la guerre d'Indochine, avec une contribution d'une valeur de 2.7billions de dollars.² La guerre d'Indochine est devenue une clé des relations entre la France et les Etats—Unis.

L'opposition américaine et taiwanaise empêche la reconnaissance française de la Chine populaire. L'isolement diplomatique de la Chine est une partie de la stratégie américaine de Guerre froide en Asie. Empêcher la reconnaissance de la Chine populaire par les pays occidentaux est au cœur des démarches diplomatiques de Taiwan entre 1949 et les années 1970. Ainsi, des années 1950 à 1964, chaque fois qu'il y a un signe qui manifeste que la France est en train de se préparer à reconnaître la Chine populaire, les Etats—Unis et Taiwan feront pression sur le gouvernement français pour interrompre ce processus. Ces efforts obtiennent toujours les effets prévus, avant la visite d'Edgar Faure à Beijing à 1963.

—Le deuxième aspect de la politique de non —reconnaissance est plus discret que le premier. La France ne nie pas la légitimité de la RPC comme régime en place, et garde toujours une perspective de reconnaissance de la Chine dans l'avenir. La France perçoit clairement que Chiang Kai-shek et le PNC ont en réalité perdu la Chine continentale et qu'un plan de la reconquête est impossible. Les diplomates français à Taiwan pensent que Taipei ne peut

¹ FRUS, 1950, *National security affairs; foreign economic policy*, Vol. I, Washington, D.C., Government Printing Office, 1950, pp. 234-285.

² The Pentagon Papers (Gravel), Vol. I. Boston: Beacon Press, 1971, p. 381.

pas se protéger contre une attaque de la Chine communiste, sans traité de sécurité mutuelle avec les Etats-Unis.¹ La légitimité du régime de Taiwan est donc liée aux soutiens américains.² La France réalise qu'elle ne peut pas tout miser sur Taiwan, et son régime fragile. Elle doit garder des contacts avec Beijing, pour conserver la possibilité de développer des relations diplomatiques et économiques. C'est pourquoi la France ne souhaite pas améliorer le niveau de représentation diplomatique comme le réclament les autorités de Taipei, même si Taipei le demande plusieurs fois à partir des années 1950.³ Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de relations officielles entre la France et la Chine, les contacts officieux ne s'arrêtent jamais depuis 1949. Les journalistes correspondants, les comités et organisations culturelles et économiques, et les visites des personnalités seront les principaux contacts entre deux pays avant 1964.

I.3 L'affaiblissement des relations commerciales franco — chinoises au début des années 1950

I.3.1 L'embargo occidental sur la Chine populaire et les réactions de la Chine

Dans le domaine de l'économie, la politique française s'appuie sur l'embargo occidental sur la Chine, en accord avec sa politique de non-reconnaissance du point de vue diplomatique. L'embargo occidental sur la Chine populaire, dirigé par les Etats-Unis, devient plus en plus sévère après

¹ *Note: Taiwan (Formosa)*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Formose, 146-qo/61, le 31 août 1961.

² *Rapport de fin de mission à Formose*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Formose, 146-qo/43, le 27 décembre 1956.

³ *Note: représentation diplomatique de Formose*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Formose, 146-qo/43, le 24 janvier 1959.

1949. Il fait partie du système de blocus américain mis en place afin de contrer le bloc communiste. En novembre 1949, sur une proposition américaine, quatorze pays réunis à Paris dont la France, fondent à cet effet le COCOM (Coordinating Committee for Multilateral Export Controls ou Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations). A la création du COCOM, la Chine n'est pas la cible principale. Le COCOM adopte donc un embargo limité sur la Chine, qui rend obligatoire les licences d'exportation uniquement pour les matériaux stratégiques. Après le déclenchement de la guerre de Corée en juin 1950, les Etats-Unis renforcent leur contrôle sur les marchandises d'exportation et les navires marchands vers la Chine populaire, et retirent toutes les licences particulières pour les exportations vers la Chine. En décembre, après l'envoi des troupes chinoises en Corée, le gouvernement américain annonce un embargo total sur la Chine et bloque toutes les devises étrangères détenues par la Chine populaire aux Etats-Unis. En mai 1951, en faisant passer la résolution à l'ONU, Les Etats-Unis obtiennent que 36 pays participent à l'embargo sur la Chine. En août, le Congrès des Etats-Unis vote le « *Battle Act* », pour éviter que les pays bénéficiaires de l'aide américaine ne violent l'embargo sur les pays communistes. Et finalement, en septembre 1951, le COCOM crée un nouveau comité, le CHINCOM pour contrôler les exportations à destination de la Chine populaire.

L'embargo occidental pousse la Chine à s'appuyer encore davantage sur l'Union soviétique et les pays communistes de l'Europe de l'est dans son commerce extérieur. Le progrès du renforcement de l'embargo sur la Chine exprime le progrès de la transformation du marché chinois. Les Etats-Unis imposent aux principaux pays occidentaux la perte de la plupart de leurs marchés existants en Chine. En 1950, au début de l'embargo, les pays non communistes contrôlaient 74% du commerce extérieur de la Chine. Avec le renforcement de l'embargo, les pays non communistes voient chuter leurs exportations vers la Chine, jusqu'à ne plus représenter que 20% en 1954. En

même temps, la proportion des pays communistes passe de 26% en 1950 à 80% en 1954.¹ Quand la Chine lance son premier plan quinquennal en 1953, les pays communistes obtiennent la plupart des contrats commerciaux.

Si, de 1949 à 1951, les exportations françaises en Chine avaient gardé le même niveau que pendant la période de la guerre civile chinoise (1946-1949), les exportations françaises vers la Chine commencent logiquement à baisser en 1951.

Tableau 1: le commerce extérieur franco-chinois de 1946 à 1952(milliards de francs)²

	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952
Exportations françaises	0,382	0,955	0,886	0,712	1,105	0,683	1,131
Importations françaises	0,41	1,728	1,565	1,495	1,946	6,171	1,988

En effet, les trois premières années de la Chine populaire avaient été une période favorable pour les exportations françaises. Malgré la guerre de Corée et l'embargo, le développement de l'économie chinoise est rapide. De 1950 à 1951, l'accroissement du PIB de la Chine est de 14.2%, et de 1951 à 1952, il augmente de 20.1%. L'augmentation du PNB chinois, dans les mêmes années est de respectivement 16.7% et 18.7%.³ Ces augmentations

¹ *Le commerce extérieur de la Chine depuis 1949*, Note et Etudes documentaires, N. 2132.

² Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960*, Genève : Droz, 2013, p. 201.

³ 中国和美国贸易禁运 1950-1972 (*La Chine et l'embargo américain 1950-1972*), 陈心竹 Chen Xinzhu et 翟亚柳 Zhai Yaliu, *当代中国史研究 (Recherche de l'histoire de la Chine*

importantes sont liées aux grands programmes de travaux publics, qui incluent la réparation des usines et des réseaux de transports après la guerre civile, ainsi que de nouveaux travaux d'infrastructures. C'est une étape préparatoire pour le premier plan quinquennal en Chine. En tant que pays agricole, la Chine a besoin d'importer de nombreux produits industriels. Les principales exportations françaises vers la Chine au début des années 1950, portent alors sur des produits sidérurgiques laminés à chaud ou forgés, des tôles de fer ou d'acier, des produits chimiques et colorants, etc., qui sont nécessaires à la Chine.¹ Mais malgré l'augmentation de la demande, l'influence de l'embargo est telle que les exportations françaises diminuent.

Le contrat d'exportations de rails d'octobre 1950 est un exemple qui atteste cet effet de l'embargo. C'est un contrat dont la négociation a commencé sous le gouvernement national chinois. La Société financière d'entreprise en Chine souhaitait participer à la construction du chemin de fer sur la ligne Nanjing-Nam Quan, en fournissant des rails en acier et du matériel. La négociation est interrompue par la chute du gouvernement national en 1949. Du côté français, on reprend la négociation avec le nouveau gouvernement chinois. Un contrat de 3 604 687 dollars américains est signé en septembre 1950. Mais en janvier 1951, sous la pression américaine auprès de l'ambassade de France à Washington, le gouvernement français, suivant l'avis du ministre des Affaires étrangères, bloque les paiements en banque pour le contrat des rails.²

contemporaine), 2007, vol. 5.

¹ Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1949-1955*, op. cit., pp. 460-463.

² Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, op. cit., p. 215.

I.3.2 De la conférence économique internationale à Moscou à la mission commerciale de Bernard de Plas: le commerce franco— chinois reprend à l'ombre de l'embargo

Devant l'embargo américain, la Chine développe d'une part ses relations commerciales avec les pays communistes, et d'autre part elle essaie de rouvrir la porte du commerce avec les pays occidentaux. Le gouvernement chinois choisit les pays de l'Europe occidentale et le Japon comme des objectifs à conquérir. Zhou Enlai ordonne au ministre du Commerce extérieur chinois de développer le commerce entre les sociétés chinoises et les sociétés de ces pays. La Chine tente de desserrer l'embargo américain par le développement des échanges commerciaux avec les alliés des Etats-Unis. C'est pourquoi la Chine envoie une grande délégation, pour participer à la conférence économique Internationale à Moscou en avril 1952. Cette conférence, que l'Union soviétique organise contre l'embargo américain sur les pays communistes, devient une occasion pour la Chine de contacter pour la première fois les délégations commerciales de haut niveau des principaux pays développés de l'Europe occidentale, dont la France. Même si le gouvernement français se montre hostile à la participation française à la conférence, une délégation française est dirigée par Bernard de Plas, qui comprend quelques entreprises de gauche, participe également à la conférence. Ces délégations sont constituées d'hommes d'affaires ne représentant qu'eux-mêmes ou leur société, mais en aucun cas leur gouvernement. Le gouvernement chinois attache une grande importance à la conférence, et envoie une délégation dirigée par Nan Hanchen, président de la Compagnie nationale d'importation et d'exportation de Chine (CNIEC), qui est l'entreprise d'Etat qui a l'exclusivité du commerce extérieur. Pendant la conférence, la CNIEC signe un protocole d'échanges franco-chinois avec la société d'agro-alimentaire Interagra, dirigée par « le milliardaire rouge » Jean-Baptiste Doumenc pour l'année 1952, pour une valeur de 4 milliards de

francs dans chaque sens.¹

Après la réussite de la conférence de Moscou, le gouvernement chinois demande à Nan Hanchen d'inviter Bernard de Plas à se rendre à Beijing avec une délégation économique française en novembre 1952. La délégation De Plas arrive à Beijing en mai 1953. Le 5 juin, Bernard de Plas et Nan Hanchen signent un accord d'échanges équilibrés de marchandises de 10 millions de livres sterling dans chaque sens, valable jusqu'au 30 mai 1954.²

Comme pour le contrat des rails en 1950, l'accord de la délégation de Plas subit la pression américaine. Le Département d'Etat des Etats-Unis communique au Quai d'Orsay le mécontentement américain sur les tractations franco-chinoises à Beijing en juin. Le gouvernement français décide alors de s'opposer à cet accord franco-chinois, en refusant les licences d'exportation.³ Finalement, seule 5 % de la valeur de l'accord sera concrétisée.⁴

En 1953, avec la conclusion de la guerre de Corée, l'embargo américain sur la Chine. Le volume du commerce franco-chinois recouvre le niveau de 1946, mais sous la restriction de l'embargo occidental, il garde ce niveau jusqu'à 1954.

¹ 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], Heifei, Huangshan Shushe, 2014, pp.190-191. Et Marie-Pierre Rey,, *La Tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964-1971)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991, pp. 293-296.

² 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op. cit.*, p.192.

³ *Note de la direction d'Asie-Océanie, contrôle sur le commerce avec la Chine, Mission de Plas, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo/281, le 8 juillet 1953.*

⁴ *中法关系简况 (l'Aperçu des relations franco-chinoises)*, 1955.10.21, Archives du ministère des affaires étrangères, 110-00148-35, pp.141-142.

Tableau 2: le commerce extérieur franco-chinois de 1952 à 1954 (milliards de francs)¹

	1952	1953	1954
Exportations françaises	1,131	4,335	3,098
Importations françaises	1,198	4,076	3,513

Chapitre II De la Conférence de Genève aux missions Rochereau: L'amélioration des contacts franco-chinois après la fin de la guerre d'Indochine

II.1 La conférence de Genève et le développement des contacts franco— chinois

II.1.1 Les circonstances historiques et les enjeux français et chinois de cette conférence-le changement de l'attitude française

Pendant la conférence de Berlin de février 1954 les ministres des Affaires étrangères de quatre pays², décident à l'unanimité de convoquer une conférence pour la détente internationale. Ce sera la conférence à Genève

¹ Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, op.cit.,p.284.

² Ces quatre pays sont l'Union soviétique, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, et la France.

pour la paix en Corée et en Indochine. En 8 ans de conflit, la France s'est engagée de manière toujours plus importante dans la guerre d'Indochine, et a été obligée de solliciter des aides américaines pour la poursuivre. A la veille de la conférence de Genève, l'opinion publique française est impatiente d'y mettre un terme. Mais sur la façon d'atteindre ce but, il y a des divergences au sein du gouvernement.

L'attitude française sur le cessez-le-feu se modifie avec le changement de gouvernement pendant la conférence. Avant 12 juin, le gouvernement de Joseph Laniel, et son ministre des Affaires étrangères Georges Bidault, sont les représentants d'un courant qui pense toujours finir la guerre par des opérations militaires que par une conférence internationale. A la conférence de Berlin le gouvernement français s'alignant sur les Etats-Unis, refuse de commencer une négociation dans un avenir proche.¹ Le gouvernement Laniel adopte une ligne dure dans les sessions consacrées au problème de l'Indochine depuis le 7 mai. Dans le but d'obtenir une paix glorieuse, sans concessions majeures, il avait placé son espoir dans l'anéantissement des forces de la RGVN dans la bataille de Diên Biên Phu. Or les troupes françaises se trouvent dans une situation de plus en plus difficile depuis le déclenchement de la bataille le 13 mars 1954. Le gouvernement Laniel demande l'aide américaine. Malgré une attitude positive d'Eisenhower et de Dulles, l'effort français pour obtenir l'intervention américaine subit un échec car l'assemblée nationale américaine.²

Dans une série de contacts avec les membres de la délégation chinoise, Bidault et ses collègues continuent à évoquer la possibilité d'une intervention

1 Le document envoyé par l'ambassadeur soviétique en Chine, sur la situation de la conférence de Berlin des ministres des Affaires étrangères des quatre pays, 1954 年日内瓦会议 Collection des Archives diplomatique de la République populaire de Chine, volume 1, la conférence de Genève en 1954, les Archives diplomatique de la Chine populaire, Beijing, éditions des connaissances du monde, 2006, p6.

2 Conference with Congressional Leaders concerning the crisis in Southeast Asia, Saturday, April 3, 1954. Laurent Césari, Laurent Césari, *Le problème diplomatique de l'Indochine*, op. cit.

américaine dans la guerre en cas d'échec de la conférence. Avec la reddition des armées françaises à DiênBiên Phu le 27 mai, le courant des « faucons » perd de son influence dans l'opinion française. Le gouvernement Laniel n'obtient aucune avancée dans la conférence jusqu'à sa chute, au milieu de juin 1954. Pierre Mendès France, qui succède à Laniel à la tête du gouvernement, avait exprimé des opinions réalistes sur la nature de la guerre et la nécessité d'une paix négociée dès 1950 : « Un accord, cela signifie des concessions, de larges concessions, sans aucun doute plus importantes que celles qui auraient été suffisantes naguère ».¹ Pierre Mendès France promet de finir la guerre en un mois en prenant ses fonctions le 18 juin, qui le conduit à faire des concessions dans la conférence.

-La volonté chinoise de terminer la guerre rapidement

La Chine n'a pas ménagé ses efforts pour soutenir la RDVN dans la guerre contre la France depuis 1950. Elle ne considère pas la France comme une menace principale dans sa diplomatie. Les Etats-Unis, qui ont empêché l'armée chinoise de récupérer Taiwan, et ont dominé la guerre contre la Chine en Corée, sont pour la Chine l'ennemi principal. Les dirigeants chinois analysent la politique des Etats—Unis en Asie du sud-est comme un projet d'encercllement de la Chine populaire par de nouvelles bases militaires et des alliances avec les pays de cette région, en application de la « théorie des dominos ». A Genève, Zhou dénonce ouvertement à maintes reprises les Etats-Unis qui essaient d'intervenir et d'amplifier la guerre d'Indochine : “Ils font le forcing pour se préparer à établir une coalition d'agression en Asie du sud-est.”² “Il est aisé de voir que les objectifs américains ne sont pas le

1 Déclaration de Pierre Mendès France à l'Assemblée Nationale après le revers militaire de Cao Bang (1950), *Journal Officiel*, 1950.

<http://clio-texte.clio.net/ind%C3%A9pendance-et-guerre-du-vietnam-1945-1975.html>

2 A savoir l'organisation du traité de l'Asie du sud-est. [La parole de Zhou Enlai dans la sixième session], 1954 年日内瓦会议 *Collection des Archives diplomatique de la République populaire de Chine*, *op. cit.*, p.126.

contrôle sur les pays indochinois, mais aussi d'utiliser l'Indochine comme une base pour agresser l'Asie du sud-est.”¹ Dans ses pourparlers avec l'ambassadeur indien en avril, Zhou indique que la façon de maintenir la paix en Indochine est d'éviter que les pays de cette région ne participent à la coalition dominée par les Etats-Unis².

Avant le départ de la délégation chinoise, le centre du PCC confirme les orientations de son action à Genève :

-renforcer les activités diplomatiques, pour détruire les politiques de blocus américain et l'expansion militaire des Etats-Unis pour préparer la guerre contre la Chine.

-conclure des accords autant que possible pour détendre la situation internationale et ouvrir une voie pour résoudre les conflits par des négociations avec les pays puissants³.

Le point-dé des missions de la délégation chinoise consiste à mettre un terme à la guerre d'Indochine par des moyens politiques le plus vite possible.⁴ Afin d'éviter que les trois pays indochinois soient impliqués dans l'Organisation du traité d'Asie du sud-est destiné à l'anticommunisme, la Chine doit faire avancer une résolution politique du problème de l'Indochine.

La Chine juge qu'un cessez-le-feu et un regroupement de l'armée sont favorables à la RDVN. Après la bataille de Diên BiênPhu, la France et le

1 [La parole de Zhou Enlai dans la troisième session], 1954 年日内瓦会议 *Collection des Archives diplomatique de la République populaire de Chine, op. cit.*, p.125.

2 [Les pourparlers entre Zhou Enlai et l'ambassadeur Indien en Chine, sur la situation asiatique et la conférence de Genève], 1954 年日内瓦会议 *Collection des Archives diplomatique de la République populaire de Chine, op. cit.*, p.16-P.17.

3 王炳南 Wang Bingnan, *中美谈判九年回顾[Récapitulation des neuf ans des pourparlers sino-américains]*, Beijing, Shijiezhishi Chubanshe,1985, pp.5-6.

4 《Télégramme de Zhou Enlai à Mao Zedong et à Liu Shaoqiu, sur la situation de la négociation entre La Chine, le Vietnam, et l'Union soviétique》, 1954 年日内瓦会议 *Collection des Archives diplomatique de la République populaire de Chine, op. cit.* p.166.

gouvernement de Bao Dai contrôlent encore toutes les régions riches et développées de l'est. En Indochine en juillet 1954, la France conserve une supériorité militaire par sa présence et son armement.¹ Par une négociation, la RDVN peut récupérer des bases mineures au sud en échange d'une région complète au nord qui comprend le delta du Fleuve Rouge, avec les grandes villes comme Hanoi et Hai Phong.

Inquiète de l'expansion américaine en Indochine, et confiante dans les résultats possibles de la négociation, la Chine souhaite conclure un accord avec la France et les pays indochinois et joue un rôle de médiatrice dans la conférence de Genève.

II.1.2 Les médiations de la Chine populaire entre les deux belligérants

La conférence de Genève est une conférence complexe dont la réussite était loin d'être acquise. Elle marque le retour de la Chine populaire dans la diplomatie internationale. Les archives chinoises permettent de mieux comprendre les processus de négociations qui se mettent alors en place. On peut diviser d'une façon générale les neuf pays qui participent aux sessions sur l'Indochine en deux blocs — le bloc « français », et le bloc « vietnamien », mais chaque pays a ses propres opinions et il est difficile de trouver une convergence dans chaque bloc, sans parler d'une conciliation entre les deux parties en conflit. Par deux fois, la Chine propose une médiation efficace dans les sessions sur l'Indochine, pour faire avancer les négociations et arriver à un accord.

La première médiation de la Chine se situe au moment du changement de gouvernement en France le 12 juin. La plupart des pays adoptent une attitude pessimiste sur l'issue de la conférence, alors que les Etats-Unis

¹ 曲星 QuXing: 《中越在印支战争问题上的战略一致与策略差异》, [La différence entre les politiques chinoise et Vietnamien dans la guerre d'Indochine], 国际论坛 [Forum international], 2000(06), pp.42-50.

réussissent à terminer les sessions sur le problème de la Corée le lendemain. A ce moment-là, les pourparlers sur l'Indochine n'aboutissent pas encore à des progrès réels.

Les directeurs des délégations des trois pays communistes (Viatcheslav Molotov, Zhou Enlai, et Pham Van Dong) se réunissent dans la soirée du 15 juin, pour discuter de contre-mesures et éviter l'échec de la conférence. Dans les sessions précédentes, la RDVN avait refusé de retirer ses troupes au Cambodge et au Laos, pour garder les zones contrôlées là-bas et aider les communistes locaux. Zhou juge que c'est le nœud de la question, tant que les armées vietnamiennes persistent à se maintenir au Laos et au Cambodge, le problème du Vietnam sera compromis, la conférence sera vouée à l'échec. Donc, Zhou et Molotov arrivent à convaincre Pham d'accepter le repli des troupes des deux pays. Puis, le 16 juin, dans la quatorzième session sur l'Indochine, Zhou fait la proposition de retirer toutes les armées étrangères du Laos et du Cambodge.¹ Pham fait une autre proposition deux jours après, elle comprend la création de "trois pays indochinois qui devront respecter mutuellement leur indépendance, leur unité et leurs affaires intérieures."² Ces deux propositions signifient que le Vietnam renonce à sa volonté d'annexer les deux autres pays indochinois. Dans les réunions informelles avec Zhou le 16 et 17 juin, Bidault et le premier ministre anglais Eden jugent positivement la proposition chinoise du 16 juin. Bidault pense que la conférence avance après cette proposition. La demande vietnamienne doit être satisfaite après les concessions faites.³ Finalement, la conférence arrive à un accord le 19 juin, il confirme que les pourparlers sur les problèmes militaires au Laos et au Cambodge sont sur le point de démarrer. Cet accord

¹ La parole de Zhou Enlai dans la quatorzième session, *Collection des Archives diplomatique de la République populaire de Chine, op. cit.*, P.170.

² Les propositions des Pham Van Dong sur la résolution du problème politique de l'Indochine, *Ibid.*, Les archives diplomatiques de la Chine populaire, P.224.

³ Le télégramme de Zhou Enlai à Mao Zedong et à Liu Shaoqiu, sur la situation de la négociation entre Zhou Enlai et Georges Bidault, *ibid.* P.281.

signifie que les pays belligérants acceptent de mettre en œuvre un cessez-le-feu dans les deux pays.

La Chine propose une deuxième médiation sur le problème de la ligne de démarcation au Vietnam. Pendant l'interruption de la conférence, les dirigeants sino-vietnamiens se réunissent à Liuzhou. Pendant cette réunion, la Chine convainc la RDVN de choisir une solution a minima (une ligne le long du seizième parallèle) dans ses trois plans.

Cette solution reste éloignée de celle de la France, qui exige une démarcation sur le 18ème parallèle. Le plan français est destiné à protéger la route numéro 9, qui est la seule voie vers la mer pour le Laos. De plus, Pham n'est pas satisfait que le Parti communiste vietnamien exige le seizième parallèle. Par conséquent il tarde à communiquer la décision de la réunion de Liuzhou à la France. Du 12 juillet au 19 juillet, la Chine sert de médiateur, entre Pham et Mendès France. Zhou s'entretient avec Pham toute la nuit du 13 juillet. Cela amène Pham à changer sa position intransigeante, et à accepter le choix du 16ème parallèle. Ensuite, Zhou et Pham marchandent sur la ligne avec Mendès France. Après une série d'entretiens difficiles, Pham et Mendès France arrivent à des compromis sur une ligne de démarcation entre 17ème parallèle et la route numéro 9.¹ Le lendemain, les pays participants signent l'accord d'armistice qui met un terme à la guerre d'Indochine et consacre l'indépendance des pays indochinois.

C'est à Genève pour la première fois que la Chine entre sur la scène internationale. Elle affiche sa volonté de paix et sa capacité de conciliation. Ses médiations sont indispensables pour l'accord d'armistice, qui attire l'attention internationale. Dans cette conférence qui se tient sous le signe des divergences, la Chine, comme la Grande-Bretagne et l'Inde, joue un rôle

¹ 钱江 Qian Jiang, *Zhou Enlai et la conférence de Genève*[周恩来和日内瓦会议], Beijing, Zhonggongdangshi Chubanshe, 2005, P.453-530

important de médiateur. Pour les relations franco-chinoises, cette conférence inaugure le commencement d'une nouvelle période, celle des contacts officiels des années 1950 et 1960.

II.2 L'amélioration des relations franco— chinoises après la conférence de Genève

Pour les relations franco-chinoises, la conférence de Genève est une ligne de crête, qui améliore les tensions entre les deux pays dès 1949. Après cette conférence, les contacts bilatéraux se développent graduellement au niveau officiel comme officiels.

II.2.1 L'opinion publique française et les positions françaises dans les relations franco— chinoises après la conférence de Genève

Contrastant avec les relations sino-britanniques, qui parviennent à un échange de chargés d'affaires étrangères le 17 juin, les relations sino-françaises sont encore dormantes. Pendant les pourparlers de la conférence de Genève, les membres de la délégation française proposent plusieurs fois que la France reconnaisse la Chine populaire, mais il s'agit seulement d'un argument de négociation. Jusqu'à la fin de la conférence, les dirigeants des deux pays ne discutent en réalité que de la guerre d'Indochine.

Après cette conférence, on trouve peu d'actions concrètes pour favoriser les relations franco-chinoises du côté français. Mais cela ne prouve pas que les Français ne changent pas leurs vues sur la Chine populaire. Les efforts chinois pour la paix pendant la conférence de Genève et l'issue heureuse des pourparlers influent en faveur d'un établissement des relations diplomatiques avec la Chine. Dans un sondage d'opinion réalisé en août et septembre 1954, 43% des sondés dont la plupart sont des électeurs des

partis de gauche, pensent que la France doit reconnaître la Chine populaire. Ce chiffre est de 15 pour cent plus élevé que celui de février 1950. Le pourcentage des opposants baisse de 30% à 24%, 33% sont sans opinion.¹ Mais les partisans de la reconnaissance n'arrivent pas à une majorité absolue. La plupart des électeurs des partis du centre et de droite, sont contre la reconnaissance, ou bien neutres.

Au niveau des autorités françaises, les opinions demeurent compliquées et diverses. Au Parlement, beaucoup de partis essaient d'influencer le développement des relations franco-chinoises, comme le Mouvement républicain populaire, qui soutient la guerre d'Indochine et critique le soutien chinois à la RDVN. Il prend une position défavorable à la reconnaissance de la Chine. A l'inverse, le Parti communiste français, qui partage la même idéologie que le PCC, cherche à développer les relations avec la Chine populaire. Au gouvernement, les ministres ont presque tous des avis différents sur la Chine. Par exemple, le ministre de l'Economie, qui relaie les souhaits des milieux industriels et commerciaux, est plus enclin à une amélioration des relations franco-chinoises, dans le but d'ouvrir le marché chinois à la France. Mais c'est le Quai d'Orsay qui reste l'agent décisif des relations franco-chinoises. Il se charge d'analyser les informations sur les affaires étrangères et de concevoir la politique à l'égard de la Chine. Pendant la période de la Quatrième République, c'est lui qui oriente la politique française vis-à-vis de la Chine.

Après la conférence de Genève, le Quai d'Orsay, notamment la direction Asie—Océanie, conserve une attitude prudente et hésitante à propos des relations franco—chinoises. Il choisit de maintenir les contacts officieux et de garder les canaux entre les deux gouvernements avant l'établissement de relations diplomatiques. Mais la France n'est pas préparée à des

¹ Institut français d'opinion publique, sondage: *Revue française de l'opinion publique*, n.4, 1954, p. 21.

rapprochements immédiats avec la Chine, qui pourraient la mettre dans une situation embarrassante par rapport à ses alliés.

II.2.2 Le Quai d'Orsay et les relations franco-chinoises

Le ministère des Affaires étrangères signale des signes amicaux venant de Chine après 1954. Par exemple, l'agent consulaire français à Beijing qui était en poste là-bas pour les affaires concernant les ressortissants, Léon Jankelevitch, avait été ignoré par le gouvernement chinois depuis 1949. A la fin de 1953, la Chine lui demande de quitter le pays.¹ Néanmoins son successeur Augustin Quilichini, qui entre en fonction en 1954, est accueilli par un certain nombre de diplomates chinois. Dans un télégramme, il explique que le gouvernement chinois améliore son attitude à l'égard de la France après la conférence de Genève.² En septembre 1954, les ambassades chinoises invitent pour la première fois les diplomates français présents dans les mêmes pays aux réceptions de la fête nationale de la Chine populaire. La direction d'Asie-Océanie comprend cette invitation ainsi: « l'invitation, ainsi adressée pour la première fois à nos chefs de missions ne doit pas être nécessairement interprétée comme une marque de sympathie de la part du gouvernement de Pékin »³.

Confirmant cette attitude prudente, le directeur Asie-Océanie Roux explique à ses collègues dans une note du 28 septembre 1954, qu'une participation des diplomates français à ces réceptions chinoises, sera considérée comme « une avanie gratuite pour le gouvernement de Taipei, (...) et nous mettrait dans une situation embarrassante vis-à-vis des

¹ Note pour le Président du Conseil: Moyens de communiquer pour la Chine communiste, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 9 août 1954.

² Augustin Quilichini, agent consulaire de France à monsieur le Ministre des Affaires étrangères: situation à Pékin, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 13 novembre 1954.

³ Note pour le secrétaire général: Invitations à assister à la fête nationale de la République populaire chinoise, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, 28 septembre 1954.

Américains. »¹Dans cette note, le Quai d'Orsay donne aussi son sentiment sur l'avenir des contacts franco-chinois. Selon l'esprit de conciliation de la Conférence de Genève, et les signaux amicaux exprimés par la Chine populaire, la France doit se réserver la possibilité de contacts officiels avec la Chine, afin de défendre ses intérêts en Chine et en Asie.²

Une note cadre présentée par la direction générale des Affaires politiques et la direction d'Asie-Océanie au ministre des Affaires étrangères le 15 janvier 1955, propose les analyses suivantes des relations franco-chinoises après la conférence de Genève. Une amélioration des relations franco-chinoises est visible sur trois points :

--Premièrement, la Chine manifeste à maintes reprises son intérêt pour établir des relations diplomatiques avec la France depuis 1954.

--Deuxièmement, la position internationale de la Chine populaire s'améliore sensiblement en 1954. Elle maintient non seulement des relations de proximité avec l'URSS et les autres pays du camp communiste, mais a aussi établi de bonnes relations avec les pays ayant accédé à l'indépendance après la guerre comme l'Inde. La Chine développe même des relations avec certains pays du bloc capitaliste .

--Troisièmement, la Chine peut aider la France à défendre et même développer ses intérêts français en Asie, notamment au Vietnam nord.³

Mais cette note conclut que la France ne peut pas tout de suite reconnaître la Chine populaire. Les deux directions s'appuient ici sur un

¹ Note pour le secrétaire général: Invitations à assister à la fête nationale de la République populaire chinoise, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qq/211, 28 septembre 1954.

² *Ibid.*

³ Note de la direction générale des Affaires politiques et de la direction d'Asie-Océanie, *possibilité de développement des rapports de la France avec la Chine populaire*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qq/211, le 15 janvier 1955.

principe important de la diplomatie française, selon lequel toute décision doit être prise en tenant compte de son impact sur l'Alliance atlantique. « La France a des alliés qu'elle ne peut négliger. La part qu'ils prennent à la défense de ses intérêts vitaux lui crée vis-à-vis d'eux certaines obligations, et la solidarité atlantique a nécessairement des répercussions en Extrême-Orient. »¹ Etant donné la détente avec la Chine populaire ne représente pas encore un courant important dans l'opinion américaine, et l'existence du traité de défense mutuelle entre Washington et Taipei, les Etats-Unis vont continuer à animer le blocus contre la Chine populaire. Et la France, comme membre de l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) créée par les Etats-Unis en 1954, doit appuyer les objectifs anticommunistes en Asie du sud-est de cette alliance. De plus, les Etats-Unis restent indispensables à la défense des intérêts français au sud du 17^{ème} parallèle.² Dans ce contexte international, une modification hâtive de la politique envers la Chine est encore prématurée pour la France à ce moment-là.

Dans le conflit de légitimité entre Beijing et Taipei, la France soutient la solution des "deux Chine", qui lui permettrait de reconnaître le gouvernement de Beijing et celui de Taipei, dans le cadre que l'ONU et les puissances occidentales ont défini, pour éviter un choix difficile entre les deux Chine.³

Après une analyse politique, les deux directions portent leur regard sur les aspects économique et culturel des relations franco-chinoises, qui garantissent une meilleure possibilité d'obtenir des résultats. Les échanges et

¹ Note de la direction générale des Affaires politiques et de la direction d'Asie-Océanie, *possibilité de développement des rapports de la France avec la Chine populaire*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 15 janvier 1955.

² *Ibid.*

³ Note de la direction générale des Affaires politiques et de la direction d'Asie-Océanie, *possibilité de développement des rapports de la France avec la Chine populaire*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 15 janvier 1955.

les visites entre la France et la Chine depuis l'automne 1954, ont déjà présenté les premiers résultats. Et les échanges économiques satisfont les besoins de l'industrie française exportatrice, et comportent en même temps un intérêt politique. La France espère qu'un assouplissement des règles du CHINCOM bénéficiera aux exportations françaises qui ont été limitées par la liste des produits interdits du COCOM¹

Cette note explique clairement les politiques de la Quatrième République française envers la Chine après la conférence de Genève. Jusqu'à la période de De Gaulle, cela devient le cadre qui dirige la diplomatie française pour la Chine populaire.

II.2.3 L'établissement de canaux diplomatiques officiels entre la France et la Chine

La France choisit ses ambassades à Berne et à Londres comme les deux canaux principaux pour ses contacts officiels avec la Chine. Le nouvel ambassadeur français à Berne, Etienne Dennery, rencontre deux fois les diplomates chinois en Suisse aussitôt après sa prise de fonctions. Dans les négociations, la Chine exprime son regret que la France soutienne Taipei dans sa compétition avec Beijing pour la représentation à l'ONU. Et la France affirme qu'elle souhaite développer les contacts commerciaux et culturels avec la Chine, mais que ce sujet rencontre beaucoup d'obstacles.² Le ministre des Affaires étrangères approuve cette tentative, mais il n'oublie pas demander à Dennery de ne pas multiplier les contacts avec la Chine, de crainte de mécontenter les Américains.³ Le même mois, un autre canal est

¹ Note de la direction générale des Affaires politiques et de la direction d'Asie-Océanie, *possibilité de développement des rapports de la France avec la Chine populaire*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 15 janvier 1955.

² Lettre personnelle de l'ambassadeur français à Berne au directeur d'Asie Océanie, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, 23 septembre 1954.

³ Lettre de Roux à Dennery, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, 23 novembre 1954.

établi à Londres par une rencontre entre l'ambassadeur français et le chargé d'affaires chinois.¹

Après ces essais de contact avec la Chine, Jacques Roux, alors directeur Asie-Océanie au ministère des Affaires étrangères, conçoit un système pour rentrer en contact avec la Chine par des canaux privés entre les diplomates français et leurs homologues chinois à Moscou, à Berne et à Londres. Parmi ces trois canaux, Moscou reste une option de réserve, les autres deux canaux auront ainsi la responsabilité de garder les liaisons entre Paris et Beijing, tant que la France n'a pas encore établi des relations diplomatiques avec la Chine populaire.²

En août 1955, pensant que la négociation sino—américaine à Varsovie amène les Etats—Unis à s'engager dans la voie de la normalisation de leurs rapports avec la Chine, la France tente une nouvelle avancée dans les relations franco—chinoises. J. Roux rencontre Wang Binnan, l'ambassadeur chinois en Pologne qui est le représentant chinois dans la négociation sino—américaine. Pendant cette première rencontre, J. Roux donne un rameau d'olivier à son interlocuteur, affirmant que la France se prépare à envoyer une mission commerciale en Chine et s'efforce de provoquer un assouplissement des règles d'embargo en ce qui concerne la Chine dans le COCOM. Pourtant, quand Wang mentionne le problème de Taiwan, Roux refuse de le discuter, au motif qu'il n'est venu pour parler de relations diplomatiques. Roux propose que la France installe un agent consulaire à Beijing pour les affaires économiques et culturelles.³ Ce qui a été compris par la Chine, comme un conseil dans le cadre de deux Chine, est inacceptable pour Beijing. Lors de la deuxième rencontre en septembre 1955, pour poursuivre le climat amical de

¹ Lettre de Jacques Roux à R.Luc, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qp/211, le 15 novembre 1954.

² *Ibid.*

³ Note de la direction d'Asie-Océanie, *développement des contacts avec la Chine populaire*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qp/211, le 31 août 1955.

la première rencontre, la Chine satisfait les demandes françaises -- de délivrer les visas aux ressortissants français et d'autoriser la France à fermer les deux agences de la banque d'Indochine en Chine. De plus, les deux parties s'accordent pour faciliter les contacts entre les deux pays par le canal de leurs représentations à Londres, Berne et de Berlin. La Chine rejette la demande d'installer un agent consulaire français à Beijing.¹

Les rencontres Roux-Wang restent des intermédiaires dans les relations franco-chinoises pendant les années 1950. Jusqu'à la fin de la Quatrième République et au début de la période de De Gaulle, les relations franco-chinoises sont strictement encadrées au niveau des Etats mais maintenues par des canaux diplomatiques dans les villes européennes, ainsi que par les liens privés qui sont construits dans les contacts officieux.

II.2.4 Missions et voyages entre la France et la Chine de 1954 à 1958

Bien que le gouvernement chinois refuse de recevoir un agent consulaire français, de crainte d'une intrigue installant "deux Chine", il fait bon accueil aux missions officieuses françaises politiques, économiques et culturelles. Il envoie également ses propres missions, collectives ou individuelles en France, pour maintenir et développer les relations avec elle. Par exemple, en 1956, on compte 8 missions, et 119 personnes au total, voyageant en France aux frais de l'Etat chinois. Quant aux voyages français en Chine, aux frais de l'Etat ou aux frais des organismes intéressés (les voyages individuels ne rentrent pas en ligne de compte), ils totalisent 36 missions et 197 personnes.² Différent des contacts entre deux gouvernements par les canaux diplomatiques, ces missions et visites privées sont plus ouvertes et profondes, et concernent presque tous les aspects des relations

¹ Note de la direction d'Asie-Océanie, *développement des contacts avec la Chine populaire*, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 31 août 1955.

² 1956 年以来中法关系简况 La situation des relations franco-chinoises depuis 1956, les Archives diplomatique de la Chine populaire, 110-00406-04, p46.

franco-chinoises.

Tableau 3: Les missions et les voyages importants entre la France et la Chine de la conférence de Genève à la fin de la Quatrième République

Noms des délégations ou des visiteurs	Dates	Contenus et résultats des visites
Délégation de l'association pour l'amitié entre la Chine et la France	Oct. 1954	-Visite de Shanghai -Entretiens sur la situation des relations franco-chinoises et le développement de l'économie chinoise ¹
Délégation de femmes françaises	Oct. 1954	- Visite de Beijing ²
Délégation de femmes chinoises	Déc. 1954	- Première délégation chinoise communiste à faire une visite en France après 1949. ³
Comité chinois pour le développement du commerce International	Mars. 1955	- Participation à la foire de Lyon de 1955, à l'invitation du comité de la foire. ⁴
Mission sénatoriale française	Sep. 1955	- Quatre membres sénateurs français visitent Beijing. - Entretien avec Peng Zhen et Zhou Enlai, sur l'esprit de la conférence de Genève, et réflexion

¹ La nouvelle de l'AFP, Conférence de presse sur le voyage d'une délégation française en Chine, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 4 novembre 1954.

² Note pour le cabinet du ministre: invitation de femmes françaises en Chine communiste, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 19 novembre 1954.

³ Télégramme de Paris à Prague, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 20 novembre 1954.

⁴ « Cabinet du Ministre : participation de la Chine communiste à la Foire de Lyon », AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/212, le 3 janvier 1955.

		sur l'amélioration des relations franco-chinoises. ¹
Voyage de J.-P. Sartre et S. de Beauvoir	Sep-Nov.1955	- Participation à la cérémonie de la fête nationale chinoise en 1955, et reçus par les dirigeants chinois. Visite des villes chinoises ensuite. - Publication par Sartre de plusieurs articles sur son voyage. Dans <i>La longue marche</i> , présentation par De Beauvoir de la situation de la Chine populaire.
Délégation parlementaire française	Oct.-Nov. 1955	-Le président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale Daniel Mayer et trois députés visitent Beijing, Tianjin, Anshan et Shenyang, et constatent les réalisations de l'industrie chinoise depuis 1949. ² -Zhou exprime la volonté de la Chine d'être reconnue par la France comme le représentant d'une seule Chine. ³
Première mission économique Rochereau	Janvier –février .1956	-La délégation comprend 28 entrepreneurs et économistes français, visite de plusieurs villes industrielles dans le nord-est de la Chine . -Reçus par Zhou Enlai à Beijing.

¹黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op. cit.*, pp.154-156

² L'article de *L'Humanité* : « Notre visite aura des répercussions politiques, déclare Daniel Mayer », AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/212, le 24 octobre 1955.

³ 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op.cit.*, pp.108-111.

		<p>-Signature de trois documents sur le règlement du commerce franco-chinois¹</p> <p>-Signature de contrats commerciaux de presque 874millions de livres sterling.²</p>
Délégation chinoise pour l'exposition internationale à Paris	Mai. 1956	<p>-Première participation de la Chine à cette exposition, 800000 visiteurs dont le président français Coty.</p> <p>-Exposition des produits de l'industrie et de l'artisanat chinois dans une salle de 1080 mètres carrés.</p> <p>- Réception de 1300 Français qui viennent de tous les domaines.³</p>
Visite d'Edgar Faure et de son épouse	Mai-Juin. 1957	<p>- Première visite d'un ancien président du Conseil français en Chine depuis1949.</p> <p>- Entrevues officieuses avec Zhou Enlai et Mao Zedong à Beijing, et discussion des relations franco— chinoises, des politiques intérieures et extérieures chinoise et de la situation internationale.</p> <p>-Visite de plusieurs grandes métropoles chinoises.</p> <p>- Publication d'un récit de voyage.⁴</p>

¹ Robin, Thierry, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960*, op. cit., pp. 699-700.

² 1956 年以来中法关系简况 *La situation des relations franco-chinoises depuis 1956*, les Archives diplomatique de la Chine populaire, 110-00406-04, P46-49.

³ 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], op.cit., pp.166-167.

⁴ Edgar Faure, *Le serpent et la tortue- les Problèmes de la Chine populaire*, Edition Julliard, 1957, p. 9-10, p. 36-41.

Deuxième mission économique Rochereau	Aout-Sep. 1957	-Négociations avec le ministre du Commerce extérieur, sur le développement des coopérations techniques franco-chinoises et le commerce entre les deux pays. - Entrevue avec Zhou Enlai. ¹
Visite de Pierre Mendès France	Juillet-août. 1958	- Entrevues avec Zhou Enlai et Chen Yi, visite de plusieurs villes chinoises. -Tentative de la Chine de sonder les intentions de De Gaulle, à l'égard de la Chine et des Etats — Unis. ²

II.2.5 Une diplomatie informelle : politique chinoise et réactions françaises (1954-1958).

Les deux gouvernements ont des attitudes complètement différentes envers les contacts officiels de cette période. Le gouvernement chinois les soutient toujours, cela correspond à sa politique à l'égard de la France et à ses mesures contre l'embargo et l'isolement.

Le développement des contacts officiels franco-chinois est une conséquence de la politique étrangère de la Chine vis-à-vis de la France. Après la conférence de Genève, Beijing avait espéré en vain que la France remanie sa politique sur la Chine sous l'influence de l'esprit de Genève et

¹黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op. cit.*, pp.148-152.

² *Ibid.*, pp. 132-134.

reconnaisse la Chine populaire. Une note du ministre des Affaires étrangères chinois en octobre 1955 critique les gouvernements français qui se sont succédé après la conférence de Genève. Malgré une légère amélioration des contacts entre deux pays, la France reste fidèle à son allié américain sur les questions de fond. En témoignent la participation de la France à l'embargo contre la Chine, le vote français contre la proposition d'admettre la Chine populaire à l'ONU, et la tentative pour garder des relations avec Beijing et Taïpei en même temps, dans le cadre des « deux Chine ».¹

Le gouvernement chinois investit donc dans les contacts officiels. Alors que les contacts diplomatiques officiels sont freinés par le différend au sujet des « deux Chine », les relations informelles deviennent le canal principal adopté par la Chine pour maintenir et améliorer les relations franco-chinoises. Zhou Enlai déclare ainsi à Daniel Mayer que la Chine souhaite utiliser les contacts officiels pour pousser l'opinion publique française à être favorable à la reconnaissance de Beijing: “Nous devons préparer le terrain pour l'établissement des relations diplomatiques. Si cette affaire n'est pas convenable pour le gouvernement et le Parlement français, nous pouvons pousser les contacts entre les peuples, multiplier les échanges commerciaux et culturels. Nous créons ainsi des circonstances favorables à la reconnaissance par la France de la Chine nouvelle et la rupture de ses relations avec Chiang Kai-shek.”²

Les contacts officiels constituent également une partie des contre-mesures de la Chine face à l'embargo et à l'isolement. Pendant les années 1950, l'embargo économique et l'isolement diplomatique sont les deux armes principales que le bloc occidental utilise contre la Chine. De peur

¹ 中法关系简况 *La présentation des relations franco-chinoises (21.10.1955)*, les Archives diplomatique de la Chine populaire, 110-00148-35, P.46-49.

² Note de la direction d'Asie-Océanie pour le Président du conseil : moyens de communiquer avec la Chine communiste, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 9 août 1954.

de compter trop sur le bloc communiste, la Chine cherche depuis 1949 à diversifier ses contacts extérieurs. Grâce à la détente de la situation en Asie de l'Est après le cessez-le-feu de la guerre de Corée, la Chine agit simultanément dans deux directions. D'une part, la Chine développe le commerce avec les pays européens occidentaux et le Japon, pour les pousser à s'écarter du système de l'embargo américain, et pour obtenir des partenariats commerciaux supplémentaires en dehors des pays communistes. D'autre part, la Chine montre un visage amical et pacifique, par des moyens officiels ou officieux. Après sa médiation dans la conférence de Genève en 1954, la Chine engage une offensive diplomatique auprès des pays non alignés récemment décolonisés lors la conférence de Bandung en 1955, qui présente les célèbres « cinq principes de coexistence pacifique ». La Chine choisit la voie du *soft power* à l'égard des alliés des Etats-Unis, et base sa politique envers la France sur les deux principes suivants :

- Exprimer la volonté d'établir des relations diplomatiques amicales franco-chinoises qui ignorent la divergence idéologique entre les deux pays.

- Présenter les résultats du développement économique de la Chine après 1949. Il s'agit de démontrer qu'après le premier plan quinquennal de 1953 surtout, le gouvernement du PPC transforme la Chine, pays agricole détruit par la guerre, en un pays industriel qui décolle. C'est pourquoi les villes industrielles chinoises font toujours partie des visites organisées en Chine, afin de prouver que la Chine populaire est un régime plus efficace et plus stable que la Chine nationale. L'organisation de ces voyages souhaite répondre à la curiosité des Français pour la réalité de la Chine après 1949, alors que la plupart des Français ne connaissaient la Chine populaire que par la propagande des deux blocs de la guerre froide.

Les gouvernements français montrent une réticence certaine face au développement de ces contacts officieux par la Chine. Le ministère des

Affaires étrangères empêche ou restreint souvent les relations informelles non-économiques pendant cette période. Le Quai d'Orsay justifie les refus de visas par son souhait d'éviter les contacts entre les Partis communistes de deux pays¹ et d'interdire l'arrivée en France de matériel de propagande communiste². Il décourage les organisateurs de manifestations, tel que le festival international du film de Cannes, d'inviter des Chinois, en arguant du fait que la France n'entretient pas de relations diplomatiques avec la Chine populaire. Ne pas inviter les Chinois à participer est « la seule position logique et défendable, aussi longtemps du moins que les rapports officiels du gouvernement français et du gouvernement populaire chinois n'aient pas été modifiés.³ » Les contacts avec la Chine lancés par le Parlement mécontentent le Quai d'Orsay. A l'occasion de la visite d'une délégation parlementaire en Chine en 1955, la direction Asie-Océanie regrette que les députés n'aient pas informé le ministère des Affaires étrangères au préalable et que la coordination entre l'administration et les personnalités parlementaires soit insuffisante. La direction se soucie des impressions fausses qui risquent d'être créées, et qui ne peuvent que compliquer l'effort du gouvernement français pour établir des relations diplomatiques normales avec la Chine.⁴

Les gouvernements français de cette période contrecarrent ainsi les contacts officiels, culturels et politiques, par crainte des risques idéologiques liés à l'infiltration communiste, et du fait de la politique d'ensemble de non-reconnaissance des pays de l'Alliance atlantique. Mais il montre une

¹ Télégramme de Paris à Prague, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 20 novembre 1954.

² Télégramme de Paris à l'ambassade de France à Prague, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 2 février 1955.

³ Note de la direction d'Asie-Océanie pour le cabinet du Ministre : Invitation de la Chine populaire au Festival International du Film de Cannes, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 11 décembre 1954.

⁴ Note de la direction d'Asie-Océanie pour le cabinet du Ministre : Voyage à Pékin de la mission sénatoriale, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 20 septembre 1955.

attitude neutre ou positive concernant les contacts économiques entre deux pays. Une note de la fin de 1954 affirme clairement que « le département n'est cependant pas systématiquement opposé au développement, sur le plan privé, d'échanges commerciaux avec la Chine Populaire, chaque fois que ceux-ci ne comportent pas d'incidence politique. »¹ Si le Quai d'Orsay s'oppose à ce que la délégation chinoise participe au festival du film de Cannes en 1955, il autorise la participation de la mission chinoise à la foire de Lyon la même année, qui se fait dans les mêmes conditions d'accès que le festival du film de Cannes.²

II.3 La reprise du commerce franco—chinois de 1954 à 1958 : les deux missions économiques Rochereau et leur réussite éphémères

Les échanges commerciaux entre les deux pays avaient repris remarquablement dès la fin de la guerre d'Indochine et le cessez-le-feu de la guerre de Corée. De 1949 à 1952, la moyenne annuelle des exportations françaises vers la Chine populaire est de 2.53 millions de dollars américains, et la moyenne annuelle des importations françaises en provenance de la Chine est de 1.07 millions de dollars américains. De 1953 à 1957, la balance commerciale entre la France et la Chine est favorable à la France, qui vend beaucoup plus qu'elle n'achète à la Chine : 17.38 millions de dollars américains contre 10.15 millions.³ Même si le volume des échanges s'est accru, le niveau du commerce dans cette période se maintient comme dans les périodes précédentes. A cause de l'embargo occidental, l'industrie

¹ Fiche de la direction d'Asie-Océanie pour le secrétaire d'Etat : Des ressortissants ou organisations de la Chine Populaire ayant sollicité ou obtenu des visas pour la France, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119-qo/211, le 12 décembre 1954.

² *Ibid.*

³ 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], *op.cit.*, p. 200.

chinoise ne peut pas obtenir les technologies et équipements de pointe venant de France. Les marchandises principales exportées par la France sont toujours des matières premières, comme le sucre, le fer et l'acier, ou de petits produits finis comme les produits chimiques, les cycles, etc. La Chine vend à la France des produits animaux, du grain, de la soie, des peaux et des cuirs etc.¹

Pendant cette période, ce sont les deux délégations économiques Rochereau qui font les affaires les plus remarquables dans les relations économiques franco-chinoises.

Les deux pays n'entretenant pas de relations diplomatiques, ils ne peuvent pas discuter au niveau étatique des questions relatives au commerce, comme par exemple les modes de paiement. En 1955, le gouvernement français propose d'installer une agence économique à Beijing, pour coordonner les affaires économiques entre les deux pays, avant l'établissement de futures relations officielles. Mais le gouvernement chinois pense que cette proposition n'est pas conforme au principe d'une seule Chine, et cette demande française est refusée par la Chine. Pour développer le commerce avec la Chine et résoudre les problèmes existants, l'envoi d'une délégation économique privée approuvée par les autorités semble alors un choix raisonnable pour la France.

Après la visite de la mission de Bernard de Plas en Chine en 1953, le gouvernement chinois est conscient du caractère limité d'une mission économique qui n'est pas soutenue par son gouvernement. En refusant de signer les licences d'exportation, le gouvernement français conduit à l'échec 95% des contrats signés par la mission de De Plas et la CNIEC. La mission

¹ Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, op.cit., pp. 407-409.

Rochereau de 1956 est donc bien accueillie.

Cette mission est organisée nominalement par le CNPF (Conseil national du patronat français), mais le CNPF a préparé cette mission en concertation avec le ministère des Finances et des Affaires économiques et le ministère des Affaires Etrangères.¹ L'organisation est suivie de près par le Quai d'Orsay², qui exprime son soutien aux membres de la délégation au cas où le gouvernement américain leur créerait des difficultés.³ De plus, par l'intermédiaire de l'ambassade française à Londres, Henri Rochereau, prend contact avec le chargé d'affaires chinois Huan Xiangen janvier 1956, pour parvenir à un accord avec le gouvernement chinois pour la préparation de cette mission.⁴ Ensuite, le Quai d'Orsay informe les Etats-Unis de la visite d'une mission économique française en Chine, en soulignant la nature officieuse de la mission, et en assurant de son caractère apolitique et du respect des règlements du CHINCOM.⁵ En bref, le gouvernement français pousse activement au départ de cette mission économique et tente de supprimer tous les obstacles possibles.

La délégation arrive à Beijing le 25 janvier 1956 et repart le 20 février. Pendant cette visite, la mission française signe trois documents avec la Chine :

-une déclaration destinée à accroître et normaliser le commerce franco-chinois.

¹ Note de la direction des Affaires économique et financières, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo/288, 5 août 1955.

² Ibid.

³ Note de la direction des Affaires économique et financières, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo/288, 5 août 1955.

⁴ Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, op.cit., pp. 374-375; Thierry Robin, « Une délégation patronale française en Chine communiste pendant la guerre froide : la mission économique Rochereau de 1956 », *Relations internationales* 2013/2 (n° 154), pp. 63-75.

⁵ Télégramme de la direction des Affaires économique et financières à l'ambassade de France à Washington, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo/483, 12 janvier 1955.

-un protocole pour utiliser le franc dans les échanges commerciaux franco-chinois et permettre la convertibilité entre le franc et les devises des pays occidentaux dans les comptes des banques chinoises.

-un protocole sur le règlement des échanges commerciaux franco-chinois. Les comptes des banques chinoises en France effectueront les règlements des exportations et des importations entre les deux pays, par un débit et un crédit en francs transférables.

Outre ces accords généraux, les représentants des sociétés françaises signent des contrats d'une valeur de 3 740 405 livres sterling avec les interlocuteurs chinois. A savoir 3 067 557 livres sterling d'exportations françaises vers la Chine et 672 848 livres sterling d'importations françaises depuis la Chine.¹

Malgré ces résultats, les deux parties expriment des positions très différentes sur la question des échanges commerciaux franco-chinois. La Chine, selon sa politique de diplomatie populaire, veut utiliser les pourparlers avec les sociétés françaises comme un atout qui pousserait le gouvernement français à demander l'assouplissement de l'embargo du CHINCOM, et à normaliser les relations diplomatiques franco-chinoises. Les négociateurs chinois tentent d'obtenir des matériels interdits par l'embargo. Ils essaient de persuader les négociateurs français de la nécessité d'établir des relations diplomatiques franco-chinoises pour le développement des échanges commerciaux entre deux pays.²

Mais la dénonciation de l'embargo du CHINCOM et l'établissement de relations diplomatiques ne sont pas inclus dans les objectifs de la mission

¹ 1956 年以来中法关系简况 *La situation des relations franco-chinoises depuis 1956*, les Archives diplomatique de la Chine populaire, 110-00406-04, pp. 46-49.

² Thierry Robin, *Le aq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, *op.cit.*, pp. 384-385.

Rochereau. En effet, outre les motivations commerciales des sociétés françaises qui participent à cette mission, la première mission Rochereau fonctionne comme un agent officieux du gouvernement français, pour résoudre les problèmes concrets qui gênent les échanges commerciaux, comme les modalités de paiement, ou la conversion du franc avec le yuan ou les autres devises occidentales dans le commerce franco-chinois. Pour le gouvernement français, les résultats de la mission Rochereau sont de nouveaux contrats avec la Chine, et la signature de déclarations favorables au commerce. Ainsi peut-être, la France pourrait obtenir l'ouverture d'une agence en Chine pour coordonner les relations économiques avec la Chine, comme le Quai d'Orsay l'a demandé lors de la rencontre Roux-Wang l'année précédente.

En ce qui concerne l'embargo, la France s'est déjà aperçue de l'inefficacité de la liste spéciale Chine de CHINCOM, qui mettait en œuvre des critères plus stricts pour la Chine que pour les autres pays communistes, mais qui ne pouvait empêcher que, par l'intermédiaire des échanges économiques intérieurs au bloc communiste, la Chine n'obtienne finalement presque tous les produits bloqués par la liste. Cette liste ne gênait que le commerce direct entre la Chine et les membres du CHINCOM. Après 1953, les partenaires commerciaux principaux de la Chine dans le bloc capitaliste, font pression pour l'abolition de la liste spéciale Chine. Mais jusqu'à la mission Rochereau de 1956, la France ne trouve pas de solution à ce problème. A la différence du Japon et de la Grande-Bretagne, la France ne joue pas un rôle essentiel dans la suppression de « la différence Chine » en 1957. Le gouvernement français préfère utiliser la procédure de la dérogation du CHINCOM, pour contourner la liste spéciale Chine. Mais le montant autorisé par la dérogation est très faible, ce qui est loin d'être suffisant pour les besoins des exportations

françaises.¹

Quant à la normalisation des relations diplomatique, elle s'avère plus difficile que le problème de l'embargo, Pendant les dernières années de la Quatrième République, les obstacles à la reconnaissance de la Chine populaire par la France sont encore forts. Les gouvernements français continuent donc autant que possible à distinguer les questions économiques et politiques, dans leurs relations avec la Chine. Cette politique française est différente de celle de la Chine, qui veut intégrer globalement les relations économiques et les relations diplomatiques. Cette différence explique le bilan éphémère des missions économiques Rochereau.

La première mission économique Rochereau a donné une stimulation brève aux échanges économiques franco-chinois en 1956, année pendant laquelle le volume des échanges économiques a presque doublé par rapport à 1955.² Mais ce chiffre diminue de nouveau des deux tiers en 1957, ce qui signifie qu'on ne peut pas normaliser les relations franco-chinoises par des missions économiques officieuses de temps à autre. Pour assurer la stabilité du commerce entre les deux pays, la France n'abandonne jamais le projet d'installer une agence commerciale à Beijing. Mais quand le gouvernement français transfère de nouveau cette demande par le canal diplomatique franco-chinois à Londres le 18 mars 1956, le gouvernement chinois la refuse pour la même raison que l'année précédente : de l'installation d'une agence commerciale à Beijing par un pays sans relations diplomatiques avec la Chine peut être considérée comme une concession du principe des « deux Chine ». Le gouvernement français lance deux nouveaux essais avortés par les canaux franco-chinois en Pologne et en Suisse, se refusant à prendre en compte le

¹ Note non datée de la direction des Affaires économique et financières, AMAEF, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qq/288.

² Thierry Robin, *Le œq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, op. cit., p. 406.

blocage du principe d'une seule Chine pour le gouvernement chinois.

Le gouvernement français n'en n'a pas moins tiré profit de la relation entre Rochereau et le gouvernement chinois pour rompre la glace. En septembre 1956, Rochereau s'entretient avec l'ambassadeur chinois en Suisse, l'informant qu'il souhaite visiter la Chine en octobre, à la demande du ministre des Affaires étrangères français, pour discuter le problème de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Le gouvernement chinois estime que la deuxième visite de Rochereau sera une autre tentative pour installer une agence française à Beijing. De plus, il ne veut pas accueillir un représentant français juste après le déclenchement de la crise du canal de Suez, car il est réticent envers la France. Donc, la Chine ne donne pas suite à cette demande jusqu'en 1957. Après le règlement de la crise en Egypte, et la médiation d'Edgar Faure pendant son voyage en Chine en mai 1957, le gouvernement chinois consent finalement à la deuxième mission économique Rochereau en Chine. Cette mission n'aboutira pas à l'installation d'une agence commerciale française à Beijing, mais elle confirme la tendance au développement des échanges économiques entre deux pays.

Deuxième partie

La coopération industrielle franco-chinoise de la reconnaissance diplomatique 1964 au début des années 1970

Chapitre III. Aux origines de la coopération économique et industrielle sino-occidentale dans les années 1960

III.1. Un antidote au déséquilibre industriel chinois : les coopérations industrielles après 1949

III.1.1. La naissance de l'industrie chinoise populaire dans les coopérations industrielles sino-soviétiques des années 1950

La Chine reste un pays exclusivement agricole jusqu'à la fin de 1952, soit à la veille de son premier plan quinquennal (1953-1957). L'industrie repose alors sur des bases fragiles. Ainsi, sur l'ensemble de la production nationale, la proportion de la partie industrielle ne représente que 12,3 %. Elle est donc alors beaucoup plus basse que celle des pays communistes de l'Europe de l'est qui sont nés après la deuxième guerre mondiale¹. Les guerres qui se prolongent et se succèdent en Chine depuis 1937 – cela comprend la guerre sino-japonaise de 1937 à 1945 et la guerre civile en Chine entre le Parti communiste et le Guomindang de 1946 à 1949 -, ont qui plus est, d'autant plus fragilisé cette industrie déjà très faible. En 1950, 1,5 million d'ouvriers sont donc au chômage². Si l'on compare les quantités produites à cette époque avec celles de 1937 qui atteignaient alors leur niveau le plus élevé, on constate que la production d'acier a baissé de 83 %, la fonte de 86,4 %, le charbon de 49,9 % et celle de l'électricité de 27,7 %. De même pour

¹ Dans ces pays, c'est en Bulgarie que cette proportion est la plus basse puisqu'elle représente 20%. Voir 沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对华经济援助的基本情况上 » [Aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire lors de la première phase de la construction de la Chine nouvelle], *俄罗斯研究 [Etudes russes]*, 2001(1), pp. 53-66.

² *Ibid.*, pp. 53-66.

l'industrie du coton qui a baissé de 32,9 %. Enfin, plus de la moitié de l'équipement ferroviaire est détruit¹. Pour le gouvernement chinois, il apparaît donc comme une évidence que le développement de l'industrie est capital au redressement de l'économie du pays.

Pour ce faire, les importations de matériaux et de technologies sont incontestablement nécessaires, d'autant plus dans un pays agricole comme la Chine. Cependant, suite au blocus instauré par les États-Unis dès juillet 1950, celle-ci ne peut obtenir de telles conditions que dans le bloc communiste, d'autant plus quand en septembre 1950, le CHINCOM (China Committee of the Paris Consultative Groups) – destiné à renforcer le blocus tout particulièrement contre la Chine – est créé au sein du COCOM. Ce dernier avait été lui-même établi à l'initiative de neuf pays occidentaux en janvier 1950, afin d'établir un embargo contre tous les pays communistes. Pour ce faire, Mao effectue alors une visite officielle en Union soviétique de décembre 1949 à février 1950, non seulement pour discuter du pacte sino-soviétique, mais aussi pour demander une aide industrielle. En février 1950, ayant conclu cette alliance, la Chine obtient alors un prêt de 300 millions de dollars avec la signature du « Traité sino-soviétique d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle ». Ce crédit servira ainsi à acheter des produits en provenance d'Union soviétique, avec un taux d'intérêt très bas (1 %). Bien qu'il soit aussi soumis à une condition draconienne² qui mécontente les dirigeants chinois, ceux-ci considèrent toutefois que le redressement économique de leur pays ne peut se faire sans ce prêt. Ce crédit soviétique inaugure alors la coopération économique sino-soviétique dans les années 1950.

¹ 谢明干 Xie Mingganet 罗元明 Luo Yuanming, *中国经济发展四十年* [Les 40 ans du développement de l'économie chinoise], Beijing, Renmin Chubanshe, 1990, pp. 6, 10.

² En effet, en échange du prêt, la Chine doit fournir à l'Union soviétique des milliers de tonnes de minerais d'étain et d'antimoine gratuitement chaque année pendant une période de 10 ans. Voir 沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对话经济援助的基本情况上 » [L'aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire, première partie], *art. cit.*, pp. 53-66.

De 1950 à 1952, la première série de coopérations sino-soviétiques comprend au total 50 projets industriels qui concernent les industries du charbon, de l'électricité, de la métallurgie et de la chimie -- en somme, tout ce qui sert au redressement de l'économie chinoise -- et ont pour objectif la construction et la modernisation de 47 usines en Chine¹. La deuxième série de projets industriels sino-soviétiques est confirmée en 1953, l'année où le premier plan quinquennal chinois démarre. Les deux pays ont alors un objectif de 91 projets qui permettront alors à la Chine, en dehors de l'accroissement de la capacité de production des industries lourdes de base, de produire pour la première fois ses propres voitures et tracteurs. Une troisième série de 15 projets en 1953, concerne la métallurgie et l'électricité. Le nombre de projets ne fait qu'augmenter pour atteindre le nombre de 156 en 1955. Le gouvernement chinois les publie alors sous le titre : « 156 projets »². Cependant, selon les vérifications faites par le gouvernement chinois au moment de la publication des chiffres économiques en 1963, le nombre réel de projets sino-soviétiques pendant la période du redressement de l'économie chinoise (soit entre 1950 et 1952) et le premier plan quinquennal chinois (1953-1957) est de 172³.

Les deux pays continuent leurs coopérations économiques pendant le deuxième plan quinquennal chinois de 1958 à 1962. 132 projets industriels sont confirmés en 1958 et en 1959, dont 12 projets concernant l'acier, 14 pour les métaux non-ferreux, 25 pour l'industrie de l'électricité, 11 pour

¹ 彭敏 Peng Min, *当代中国的基本建设上册* [La construction de l'infrastructure de la Chine moderne], t.1, Beijing, Zhongguo shehui kexue Chubanshe, 1989, pp. 14-15.

² 陈东林 Chen Donglin, « 20 世纪 50-70 年代中国的对外经济引进 » [L'importation de technologies en Chine des années 1950 à 1970], *上海行政学院学报* [Journal académique de l'institut académique à Shanghai], 2004(11), pp. 69-80.

³ « 关于苏联援助我国建设的成套项目的情况和资料 (1963 年 5 月) » [Les documents concernant la situation des projets industriels dans la coopération sino-soviétique (mai 1963)], 中国社会科学院 [Institut chinois des sciences sociales] et 国家档案馆 [Les archives nationales] (eds.), *中华人民共和国经济档案资料选编 (1958—1965) 对外贸易卷* [La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine (1958-1965) Tome du commerce extérieur], Beijing, Zhongguo caizheng jingji Chubanshe, 2010, p. 332.

l'industrie charbonnière, 7 pour l'industrie du pétrole, 10 pour l'industrie chimique, 24 pour l'industrie de l'armement, 23 pour l'industrie des machines-outils, 4 pour les matériaux de construction et enfin, 2 pour l'industrie du bois¹. Sous l'influence du Grand Bond en avant, l'industrie de la métallurgie devient le point-clé des coopérations sino-soviétiques de cette période.

En Chine au début des années 1950, les niveaux de l'industrie, des sciences et de l'éducation sont très bas, si on les compare avec celui des pays industrialisés. Les coopérations économiques sino-soviétiques comprennent ainsi tout autant le transfert de connaissances scientifiques que l'échange de personnes entre les deux pays. De 1950 à 1953, l'Union Soviétique fournit donc à la Chine 2 928 séries de données scientifiques industrielles et 120 842 volumes scientifiques². En 1950, la Chine continentale ne compte que 20 000 ingénieurs et spécialistes industriels, et une grande partie d'entre eux est anti-communiste. Or, leur nombre ainsi que leurs connaissances professionnelles sont loin d'être suffisants pour industrialiser la Chine qui compte cependant remédier à ces faiblesses grâce à l'arrivée de spécialistes soviétiques sur le sol chinois et à l'envoi d'étudiants chinois dans des établissements d'enseignement supérieur en Union Soviétique, comme cette dernière s'y était engagée en signant les contrats de coopération. En effet, les spécialistes soviétiques brillent dans la conception de plans d'usines, de suivi des travaux, ainsi que dans la formation des ingénieurs et des techniciens³. Quant aux étudiants qui effectuent des études scientifiques en Union

¹ 刘荣刚 Liu Ronggang, « “二五”时期苏联援华成套设备项目谈判及执行情况 » [La situation des négociations et de l'exécution des projets de la coopération industrielle sino-soviétique pendant le deuxième plan quinquennal], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 2011(11), pp. 48-58.

² 沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对话经济援助的基本情况下 » [L'aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire, deuxième partie], *俄罗斯研究* [Etudes russes], 2001(2), pp. 49-58.

³ 沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对话经济援助的基本情况下 » [L'aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire, deuxième partie], *art. cit.*, pp. 49-58.

Soviétique, ils deviendront par la suite les premiers cadres industriels de la Chine populaire¹. Grâce à ces échanges, la Chine construit son propre management industriel sur le modèle soviétique. Ce management repose alors sur deux points forts : d'un côté, la centralisation de la planification industrielle, de la recherche scientifique et de l'affectation des fonds, et de l'autre, la nette séparation des entreprises et institutions scientifiques - ce qui signifie la séparation de la production et de la recherche².

Tableau 4 : Echanges de personnel scientifique sino-soviétique (1950-1959)³

Années	Les spécialistes soviétiques en Chine	Les étudiants chinois en Union Soviétique
1950	144	0
1951	275	166 au total en deux ans
1952	340	
1953	576	202
1954	834	1208

¹ 刘荣刚 Liu Ronggang, « “二五”时期苏联援华成套设备项目谈判及执行情况 » [La situation des négociations et de l'exécution des projets de la coopération industrielle sino-soviétique pendant le deuxième plan quinquennal], *art. cit.*, pp.48-58.

² 李国青 Li Guoqing et 娄成武 Lou Wucheng, « 20 世纪 50 年代我国技术引进的若干特点及其评价 » [Quelques particularités et estimations concernant l'importation de technologies en Chine dans les années 1950], *东北大学学报社会科学版 [Journal académique de l'université du nord-est : pages des sciences sociales]*, 2004, 6(1), pp. 8-11.

³ « 驻苏联大使馆商务参赞处十年工作总结 1959 年 7 月 29 日 » [Rapport du 29 juillet 1959 concernant le travail pendant 10 ans du conseiller commercial de l'ambassade chinoise en URSS], *中国社会科学院 [Institut chinoise des sciences sociales] et 国家档案馆 [Les archives nationales] (eds), 中华人民共和国经济档案资料选编 (1958—1965) 对外贸易卷 [La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine, 1958-1965. Tome du commerce extérieur]*, 2010, *op.cit.*, p. 348.

1955	981	2052
1956	1758	2162
1957	1199	401
1958	945	163
1959	390	0

Dans les années 1950, les projets sino-soviétiques dédiés aux constructions d'usines sont au nombre de 304. Cependant dès 1960 et en raison de la rupture qui survient entre les deux pays et leurs deux lectures du communisme, l'Union Soviétique de Khrouchtchev commence à annuler ses contrats avec la Chine. En définitive, 120 projets avaient été élaborés en coopération, mais seuls 29 d'entre eux aboutiront réellement et 89 seront supprimés. 66 projets seront élaborés par la Chine elle-même. Par ailleurs, sur les 64 projets sino-soviétiques d'ateliers ou d'équipements, 29 seront réalisés. Qui plus est, pendant la même période, la Chine signe 116 projets d'usines avec des pays communistes d'Europe de l'Est, dont 108 aboutiront, ainsi que 88 projets d'ateliers ou d'équipements dont 81 seront exécutés¹.

Grâce à la coopération économique sino-soviétique, le niveau de l'industrie chinoise s'élève de manière spectaculaire. En effet dans les années 1950, les projets sino-soviétiques permettent à la Chine d'augmenter sa production annuelle de divers produits tels que l'acier (6,47 millions de tonnes), l'électricité (3,98 millions de kilowatts), le charbon (18,4 millions de

¹ 彭敏 Peng Min, *当代中国的基本建设上册* [La construction de l'infrastructure de la Chine moderne], t.1, op.cit., p.53.

tonnes), le pétrole raffiné (1 million de tonnes), les avions (1 500), etc.¹. Elle acquière aussi pour la première fois la capacité de fabriquer des produits industriels modernes, tels que l'acier d'alliage, les tubes sans soudure, les voitures, les tracteurs de taille moyenne, les avions à réaction, les chars de combat, les radars, les bateaux de 10 000 tonnes, les groupes électrogènes thermiques ou hydrauliques, les machines-outils, etc.².

Cependant, à la même époque, la composition de l'industrie chinoise change profondément. Ainsi, si en 1952, la proportion de la production de l'industrie textile et de l'industrie alimentaire par rapport à celle de la production industrielle est de 51,6 %, elle chute à 29,3 % en 1962. Les industries mécaniques, métallurgique, chimique et électrique représentent alors respectivement 20,2 %, 10,1 %, 11,1 % et 10,3 %. L'industrie lourde prend donc le pas sur l'industrie légère.

Cette tendance a pour origine le plan à long terme élaboré par le gouvernement chinois redoutant alors une nouvelle guerre. Celui-ci attache en effet de l'importance à l'industrie lourde fondamentale car il considère qu'elle est indispensable à la défense nationale. C'est la raison pour laquelle il confirme que l'objectif du premier plan quinquennal est de « concentrer les ressources sur le développement de l'industrie lourde, afin d'établir les fondements pour l'industrialisation et la modernisation de la défense ». Zhou Enlai souligne ainsi en 1956 dans le « rapport de conseil pour le deuxième plan quinquennal » que « la Chine doit construire un système complet grâce à trois plans quinquennaux, ce qui permettra de produire la plupart des matériaux bruts et d'équipements mécaniques. L'industrie doit satisfaire les demandes de production, et de réformes techniques prospectives. De plus, elle doit contenter l'exigence d'amélioration du niveau de vie des

¹ « 关于苏联援助我国建设的成套项目的情况和资料 (1963 年 5 月) » [« Les documents concernant la situation des projets industriels dans la coopération sino-soviétique (mai 1963) »], *art. cit.*, p. 332.

² *Ibid.*

populations¹ ».

III.1.2. Le problème du déséquilibre industriel et sa résolution par la coopération avec l'Occident

Malgré l'important développement de l'industrie chinoise grâce à la coopération sino-soviétique et aux efforts de la population chinoise, des défauts persistent néanmoins entre 1950 et 1960. En effet, si certaines erreurs peuvent être qualifiées de « provisoires » -- dues au Grand Bond en avant par exemple --, il en existe aussi des plus « constantes ». Ainsi, en mobilisant la plupart des ressources matérielles et humaines dans certains secteurs de l'industrie lourde -- comme la métallurgie, la mécanique, le charbon, et la chimie inorganique --, la Chine néglige quelque peu les autres industries. Ce déséquilibre au sein du développement industriel, qui vient d'une part de la pénurie de capital, et d'autre part des erreurs des diverses politiques économiques menées par le gouvernement, crée un système industriel incomplet et fournit des compétences techniques périmées pour les industries existantes. Certes, ce déséquilibre existe aussi dans de nombreux pays, puisque seuls quelques-uns peuvent garder un système industriel complet et un niveau avancé. Cependant, il est rare que cela ait des conséquences graves, puisque ces pays peuvent acheter les produits industriels qui leur sont nécessaires sur le marché international. Par contre, à cette époque, en raison du blocus économique et avant la détente sino-américaine, la Chine se trouve dans l'impossibilité d'acheter sur la majeure partie du marché international. L'industrie chinoise est alors bien obligée de se suffire à elle-même. Or, ce déséquilibre finit par engendrer des secteurs industriels sous-développés, ce qui entrave non seulement la

¹ 陈慧琴 Chen Huiqin, *技术引进与技术进步研究* [Recherches sur l'importation et le développement technologiques], Beijing, Jingji guanli Chubanshe, 1997, p. 24.

production industrielle elle-même, mais aussi tout autant le développement de l'agriculture et la possibilité de se fournir en biens de consommation.

Dans les années 1970, les industries d'engrais et de fibres chimiques -- deux secteurs auxquels la Chine attachera de l'importance lors de sa coopération économique avec les pays occidentaux, illustrent bien cette faiblesse du déséquilibre de l'économie chinoise dû aux politiques menées dans les années 1950 et 1960.

a) Le déséquilibre de l'industrie chinoise : l'exemple des engrais et de l'industrie textile

En 1956 en effet, si le volume de la production mondiale d'engrais est de 20,46 millions de tonnes, celui du Japon est de 1,07, alors que celui de la Chine n'est que de 0,11. En 1955, la consommation moyenne d'engrais dans chaque *mu*¹ est de 25 kilos au Japon, mais de seulement 0,075 kilos en Chine. Enfin, si la même année, la production mondiale de plastique est de 4 millions de tonnes et celle de fibres chimiques de 0,26 millions tonnes, les quantités fournies alors par le Japon sont alors respectivement de 0,1 et 0,01, alors qu'en Chine, ces quantités ne sont que de 0,008 et 0².

Dans ce contexte, l'industrie textile apparaît ainsi comme le domaine représentatif entravé dans son développement par l'importance de l'industrie de l'engrais et de fibres chimiques. Si avant 1949, l'industrie textile chinoise travaillait essentiellement le coton, la Chine ne pouvait pas alors en produire assez pour fournir cette industrie et ce, en raison du déclin de l'agriculture. C'est pourquoi en 1946, elle en importait donc plus de la moitié. Après

¹ Un *mu* représente environ 667,67 mètres carrés.

² 黄时进 Huang Shijin, *新中国石油化学工业发展史 1949-2009 上* [L'histoire du développement de l'industrie pétrolière de la Chine Nouvelle de 1949 à 2009], vol. 1, Shanghai, Huadong ligong daxue Chubanshe, 2013, p. 92.

l'établissement de la Chine Populaire, l'industrie textile se focalise d'autant plus sur le travail du coton qui représente alors à lui seul proportionnellement, 88,3 % en 1952 et 77,9 % en 1966¹. Il est à noter ici que les quantités de coton produites sont tout de même importantes pour l'industrie textile, puisque la Chine essaye en effet d'arriver à l'autosuffisance concernant ce produit en envisageant deux mesures possibles.

La première consiste à accroître le rendement par l'emploi d'engrais abondants. Cette mesure n'obtient cependant pas de bons résultats, car l'industrie de l'engrais ne peut pas fournir des quantités suffisantes à l'agriculture. Qui plus est, l'importation d'engrais est, elle aussi, insuffisante compte tenu des vastes surfaces dédiées au coton. Ces surfaces passent en effet de 70 millions de *mus* (1 *mu* = un quinzième d'hectare environ) à 80 millions entre les années 1950 et 1970. Il est alors impossible à la Chine de dépenser autant de devises étrangères pour l'importation d'engrais². Enfin, l'engrais d'importation étant prioritairement réservé aux champs de céréales, si la Chine importe un million de tonnes d'engrais, chaque *mu* de champ de coton ne pourrait alors obtenir qu'un demi-kilo d'engrais³, ce qui est loin d'être suffisant.

La seconde mesure envisagée par la Chine pour augmenter le volume de la production de coton est plus simple, puisqu'elle consiste tout simplement à accroître la surface des champs de coton. Or à cette époque, bien que la Chine ait un vaste territoire, les terres arables restent insuffisantes. Avec

¹ 马泉山 Ma Quanshan, « “文革”时期传统工业部门的发展 » [Le développement de l'industrie traditionnelle pendant la révolution culturelle], 1997, 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t.5, 文化大革命时期的工业计划经济体制时期的工业三 1966-1976.10 [L'industrie pendant la révolution culturelle - l'industrie pendant la période de l'économie planifiée] vol. 3, 1966-oct. 1976, Beijing, Zhongguo jingji Chubanshe, 2000, pp. 1390-1418.

² 马泉山 Ma Quanshan, « “文革”时期传统工业部门的发展 » [Le développement de l'industrie traditionnelle pendant la révolution culturelle], *art. cit.*, pp. 1390-1418.

³ *Ibid.*

l'explosion démographique chinoise survenue après 1949, ce problème devient d'autant plus grave (voir le tableau ci-dessous). Qui plus est, par la suite, au début des années 1960, le gouvernement donne toujours finalement la priorité à la production de céréales dans l'agriculture, et ce afin de pallier aux déficits alimentaires provoqués par le Grand Bond en avant. Pour ce faire, il réduit les champs de coton de 80 millions de *mus* à 52,4 millions de *mus* au profit des céréales. Cette seconde mesure envisagée n'aboutira donc finalement pas, et la production de coton décroîtra alors de 50%¹.

Tableau 6 : démographie de la Chine (1950-1970)²

Année	1950	1955	1960	1965	1970
chiffres (en millions d'habitants)	543.7	601	650.6	711.5	814.3

En raison de l'insuffisance des engrais et de la restriction de la surface des champs de coton, la production de l'industrie textile est accablée de difficultés entre les années 1950 et 1960. Pendant cette période, la plupart des Chinois ne peuvent donc s'acheter un nouveau vêtement qu'une fois par an voire seulement tous les deux ans. En 1966, la consommation annuelle moyenne de tissu de coton par habitant n'est que de 6 mètres³. Si les tissus synthétiques auraient pu devenir une solution d'avenir pour l'industrie textile

¹ 马泉山 Ma Quanshan, « “文革”时期传统工业部门的发展 » [Le développement de l'industrie traditionnelle pendant la révolution culturelle], *art. cit.*, pp. 1390-1418.

² Voir: Department of Economic and Social Affairs of United Nations, « World population prospects, the 2015 revision », <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/>.

³ 马泉山 Ma Quanshan, « “文革”时期传统工业部门的发展 » [Le développement de l'industrie traditionnelle pendant la révolution culturelle], *art. cit.*, pp. 1390-1418.

cette technologie n'en est encore à cette époque, qu'à ses balbutiements en Chine. En effet en 1965, la production chinoise de fibres chimiques n'est que de 67 000 tonnes et la consommation de textiles en fibres chimiques ne représente donc qu'un dix-septième de celle du textile coton.

En définitive, le même problème touche la production des céréales et celle du coton, à savoir le manque d'engrais. Or, bien que la politique agricole accorde la plus grande surface aux céréales, la Chine est encore un pays menacé par la faim. Et si 1956 est une année record pour la production de céréales par personne -- soit 310 kilos --, face à cette absence d'engrais, la Chine n'a d'autre choix que de diminuer la surface des autres cultures.

La faiblesse de l'industrie chimique oblige la Chine à satisfaire sa consommation par l'importation d'une grande de quantité de produits chimiques. Les sommes alors dépensées de 1952 à 1956 sont de 2,38 billions de Yuans, soit 10,2 % des importations chinoises et deux fois l'affectation des fonds réservés à l'industrie chimique dans le premier plan quinquennal chinois¹.

En résumé, l'aide industrielle de l'URSS envers la Chine des années 1950, est restreinte au cadre politique de l'alliance sino-soviétique pendant la guerre froide. Après la rupture entre Beijing et Moscou, la Chine est obligée de trouver une nouvelle méthode pour accélérer la modernisation de l'industrie, par l'introduction des technologies et des biens d'équipements des pays capitalistes. Or si les coopérations industrielles sino-occidentales des années 1950 restent limitées et que leurs effets pour stimuler le commerce extérieur ne durent pas, la Chine a ainsi pu attester de la faisabilité de trouver des aides pour l'industrialisation dans le « monde libre ». Ces coopérations ne qui ne concernaient en rien des questions idéologiques ou politiques, mais

¹ 黄时进 Huang Shijin, *新中国石油化学工业发展史1949-2009 上* [L'histoire de l'industrie pétrolière de la Chine-nouvelle 1949-2009], vol. 1, *op. cit.* p. 92.

visaient seulement des objectifs économiques présageaient de la bonne perspective des coopérations franco-chinoises pour les années à venir.

- b) Une nouvelle politique économique pour retrouver un équilibre : le rôle des importations de matériels et technologies étrangères

De 1959 à 1961, ce déséquilibre industriel et le Grand Bond en avant provoquent à eux deux, un marasme économique pendant trois ans, marasme qui fait remarquablement baisser le niveau de vie des Chinois. Lors de la 9^{ième} session du 8^{ième} comité central du PCC en janvier 1961, le gouvernement confirme la nouvelle orientation économique de « rajustement, renforcement, enrichissement, relèvement », qui corrige la politique radicale précédente. Par cette orientation, le gouvernement cherche à renforcer, dans des proportions raisonnables, l'agriculture et les secteurs industriels faibles, afin que l'économie retrouve son équilibre.

Pour ce faire, l'importation de matériels et de technologies étrangères est une des solutions qui est alors choisie. Or, l'Union Soviétique et les pays communistes d'Europe de l'Est ne sont alors plus des options envisagées pour ces importations, puisque l'Union Soviétique a déjà interrompu sa coopération économique avec la Chine en juillet de l'année précédente, rappelant alors ses spécialistes présents en Chine. Suite à cette rupture sino-soviétique, la plupart des pays communistes ont fait de même. En conséquence, les pays industrialisés occidentaux capitalistes deviennent dorénavant les partenaires principaux de la Chine pour l'importation industrielle. Bien que cette dernière, dès les années 1950, ait déjà entamé une coopération avec le bloc oriental, elle commence néanmoins à réfléchir aussi à la possibilité de coopérer avec le bloc occidental. Ainsi en 1953, quand le comité du PCC de la ville de Tianjin propose de « s'appuyer sur bloc oriental pour la coopération scientifique », dans son rapport soumis au comité central du PCC, ce dernier critique ouvertement cette proposition : «

La technologie se différencie de la politique, c'est pourquoi il n'y pas de distinction idéologique dans la technologie, et elle sert tous systèmes sociaux... Quand nous apprenons les technologies soviétiques, nous ne devons pas rejeter la possibilité de tirer une leçon des avantages techniques des pays capitalistes »¹. En avril 1956, Mao publie alors son célèbre rapport « Les dix relations », qui évoquent les orientations du gouvernement chinois concernant les dix relations importantes de la politique, de l'économie, et de la culture. Dans la dernière partie concernant les relations entre la Chine et les puissances étrangères, Mao souligne que la Chine peut tirer profit de technologies avancées occidentales et de leurs expériences de management. Toutefois la Chine doit aussi dans le même temps, résister aux influences politiques et culturelles occidentales².

Au début des années 1960, avec la rupture sino-soviétique, la tendance de la Chine à engager la coopération économique avec le bloc occidental est de plus en plus évidente. En juillet 1960, dès que l'Union Soviétique retire ses spécialistes de Chine, Nie Rongzhen, le vice-premier ministre chinois, demande à Zhou Enlai une contre-mesure après l'arrêt de la coopération sino-soviétique. Zhou indique alors que la Chine doit « acheter le plus de documentation scientifique possible aux pays capitalistes³ ». Le 25 juin 1962, le bureau des finances et du commerce du conseil des affaires d'Etat, la commission nationale de planification, et le ministre de l'Industrie de la chimie soumettent ensemble un rapport à Zhou Enlai et aux vice-premiers ministres Li Xiannian et Li Fuchun, afin de démontrer la possibilité et la

¹ 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *建国以来重要文献选编第四册* [La collection des documents importants dès l'établissement de la République populaire de Chine], vol. 4, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1993, p. 180.

² 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东文集第七卷* [La collection des ouvrages de Mao Zedong], vol.7, Beijing, Renmin Chubanshe, 1999, pp. 41-43.

³ 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *周恩来年谱 1949—1976 中卷* [Chroniques de Zhou Enlai], t.2, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1997, p. 331.

faisabilité de l'importation d'équipements japonais servant à la production de la fibre synthétique vinylon. Ce rapport loue les avantages de ces équipements japonais, car ils consomment moins de matériaux bruts et sont plus automatisés que les équipements chinois du même type. De plus, les sociétés japonaises acceptent un paiement échelonné, ce qui est une facilité non négligeable pour les Chinois qui manquent alors de devises étrangères. Ce rapport est approuvé par Mao et Zhou peu après¹. Au cours de la 10^{ème} session du 8^{ème} comité central du PCC en septembre 1962, Mao soutient de nouveau l'idée qu'il faut obtenir de nouvelles technologies des pays occidentaux : « (Le Japon) est prêt à nous vendre les équipements très avancés pour produire le vinylon, ce que les pays socialistes refusent de nous vendre... Nous devons utiliser leurs technologies. Lénine les a utilisés, Staline les a utilisés aussi. Ils ont utilisé respectivement les technologies allemandes et américaines. Aujourd'hui, nous devons suivre leur route, parce que les pays socialistes ne nous donnent pas ces technologies² ».

Grâce à l'aval du comité central du PCC, le gouvernement chinois se met à importer des appareils et des technologies occidentales dès le deuxième semestre de l'année 1963, et en 1964, la Chine a déjà signé 15 contrats d'équipement complet avec le Japon, la Grande Bretagne, les Pays-Bas, l'Italie, la France, et la République fédérale d'Allemagne. Toutefois, étant donné qu'à ce moment-là, la plupart de ces pays ne veulent pas encore reconnaître le régime communiste comme le gouvernement légitime de la Chine

¹ « 国务院财贸办、国家计委、化工部关于拟向国外购买生产维尼龙和合成氨先进设备的联合报告 1962 年 6 月 25 日 » [Le rapport du bureau des finances et du commerce du conseil des affaires d'Etat, de la commission nationale de planification et du ministère de l'industrie chimique sur l'achat des équipements étrangers avancés de la production du vinylon et de l'ammoniac du 25 juin 1962], 中国社会科学院 [Institut chinois des sciences sociales] et 国家档案馆 [Les archives nationales] (eds.), *中华人民共和国经济档案资料选编 (1958—1965) 固定资产投资与建筑业卷* [La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine (1958-1965) Tome sur les investissements des biens d'équipement et des constructions], Beijing, Zhongguo caijing Chubanshe, 2001, p. 360.

² 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东传(1949—1976) 下卷* [La biographie de Mao Zedong], t.2, Beijing Zhuyang wenxian Chubanshe, 2003, p. 1256.

continentale, il reste alors bien évidemment difficile de communiquer et de négocier avec eux. Afin de résoudre ce problème, la Chine envoie des missions économiques dans les pays précités, comme elle l'avait déjà fait dans les années 1950.

Il est toutefois important de préciser ici que ces contrats sont différents de ceux signés dans les années 1950 entre la Chine et l'URSS, et ce pour trois raisons :

- 9 projets parmi 15 sont payés à crédit. Pour ces 9 projets, la Chine paie donc 10 % après la signature du contrat, 15 % après la livraison et l'installation des équipements, et 75 % dans les années à venir¹.

- Les délais de livraison et d'installation sont préalablement fixés. En général, la période de livraison de projets couvre moins d'une année. Les vendeurs s'occupent d'installer les équipements en temps voulu.

- Les contrats précisent les quantités, la qualité, et la part admise des malfaçons éventuelles. Si les vendeurs ne satisfont pas à cette exigence, ils sont obligés de payer une amende. La Chine a enfin aussi le droit de détacher des agents techniques pour se rendre dans les usines afin d'y vérifier la production.

En novembre 1963, la commission nationale de planification et la commission nationale scientifique chinoise estiment que la Chine a besoin d'importer des composants industriels pour un montant de 107,95 millions de dollars afin de parvenir au développement de son industrie. Ces commissions choisissent alors près de 6 000 composants pour 33,8 millions

¹ 对外贸易部办公厅 [La direction d'administration du ministère du commerce extérieur], « 关于我已向六个资本主义国家订妥十五项成套设备和新技术 1964 年 12 月 4 日 » [Nous avons commandé 15 séries d'équipements et de technologies à six pays capitalistes le 4 décembre 1964], 中国社会科学院 [Institut chinoise des sciences sociales] et 国家档案馆 [Les archives nationales] (eds.), *中华人民共和国经济档案资料选编 (1958—1965) 对外贸易卷* [La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine (1958-1965), Tome du commerce extérieur], *op. cit.*, p. 460.

de dollars comme cela avait déjà été fait lors de la première étape du plan. Ce nouveau plan approuvé par le comité central du PCC et le conseil des affaires de l'Etat, est par la suite exécuté.

En septembre 1963, la commission nationale scientifique chinoise propose 66 nouveaux projets industriels d'importation, qui concernent la métallurgie, la mécanique, et l'électronique. En 1964, les départements du gouvernement chinois relatifs à l'industrie planifient encore 170 projets pour l'importation d'équipements complets et 500 projets d'achat de technologies occidentales. La commission de planification chinoise les cible alors selon la planification à long terme de l'économie, et garde 63 projets d'importation d'équipements complets, 50 d'équipements uniques, 70 d'achat de technologies¹. Les pays partenaires induent une dizaine de pays capitalistes.

Bien que la coopération économique entre la Chine et les pays occidentaux au début des années 1960 soit de plus faible envergure que celle conclue avec les Soviétiques, puisqu'elle n'aboutit qu'à un investissement de 0,4 milliards de dollars, elle est néanmoins significative du début d'une nouvelle période. La Chine essaie en effet de résoudre son problème économique à l'aide de technologies industrielles occidentales, en abandonnant temporairement ses préjugés idéologiques. Même si cette coopération ne peut pas à elle seule, à l'époque, résoudre le problème du déséquilibre industriel de la Chine, par manque d'investissements suffisants, elle offre un exemple éclairant sur l'importation industrielle chinoise des années 1970.

¹ « 国家计划委员会关于从资本主义国家进口成套设备和引进新技术问题的汇报提纲 1964 年 9 月 23 日 » [Rapport de la commission nationale de planification sur l'introduction d'équipements et de technologies du 23 septembre 1964], 中国社会科学院 [Institut chinois des sciences sociales] et 国家档案馆 [Les archives nationales] (eds.), *中华人民共和国经济档案资料选编(1958—1965) 对外贸易卷* [La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine (1958-1965), Tome du commerce extérieur], op. cit., p. 438.

Chapitre IV. Les nouvelles conditions de la coopération économique franco-chinoises après l'établissement des relations diplomatiques en 1964

IV.1. Le développement du commerce entre les deux pays de 1964 à 1967

IV.1.1. Le commerce tire-t-il profit de la reconnaissance diplomatique ?

Un tournant des relations franco-chinoises après 1949, est survenu en octobre 1963, lors de la visite personnelle du couple Edgar Faure en Chine. En effet, ce voyage de Faure en Chine est similaire à celui d'Henry Kissinger en 1971, puisque l'un comme l'autre dissimulaient l'objectif secret de vérifier la possibilité d'établir les relations diplomatiques avec la Chine populaire. Cette visite a été planifiée lors de nombreux contacts personnels entre Faure et l'ambassadeur chinois à Berne, Li Qingquan l'année précédente, sous la direction de leur gouvernement respectif¹. Durant ce séjour, les deux pays concluent les négociations concernant l'établissement de relations diplomatiques et publient ensuite un communiqué officiel y faisant référence le 27 janvier 1964.

Dans les années 1950, les entreprises françaises, se montrent optimistes lorsqu'elles évoquent la reconnaissance de la Chine Populaire par la France, estimant alors qu'elles ne peuvent que tirer des profits certains des relations économiques franco-chinoises. Le chiffre des échanges entre les deux pays après janvier 1964 semble d'ailleurs l'attester, et malgré une brève diminution cette année-là, ces échanges reprennent clairement dès 1965. Même la Révolution culturelle n'arrête pas cette tendance à la hausse. Les exportations françaises s'étant accrues beaucoup plus rapidement que les

¹ AMAEC, « 外交部关于邀请法国前总理富尔来华的请示, 1963年8月24日 » [Demande du ministère des affaires étrangères d'instructions concernant la visite de l'ancien premier ministre français Faure, 24 août 1963], 110-01982-16.

importations, la balance commerciale française avec la Chine reste alors largement excédentaire. En 1966 et 1967, la forte progression des ventes françaises place la Chine, au premier rang de ses clients asiatiques, puis au 2^{ème} rang en 1968, après le Japon et avant l'Inde¹. Cependant, pendant cette période, concernant les échanges avec la France, la Chine n'est toujours pas une rivale de l'URSS. Le commerce franco-soviétique garde une courbe de croissance élevée, puisque ces échanges représentent alors 1 013 millions de francs en 1963, 1 220 millions en 1966, et 2 169 millions en 1968².

Tableau7 L'évolution des échanges franco-chinois de 1963 à 1968 (en million de francs)³ :

	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Exportations françaises	288	244	297	456	460	432
Exportations chinoises	104	52	266	266	237	273
Volume total	392	296	563	722	697	695
Solde français	184	192	31	190	223	169

Bien que l'établissement des relations diplomatiques et que le développement économique franco-chinois surviennent à la même période,

¹ Archives du ministère des affaires étrangères de France (En suite AMAEF), «Instructions pour l'ambassadeur de France à Pékin, relations économiques franco-chinoises », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-646, 4 mai 1969, p. 4.

² 崔丕 Cui Pi, *美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994 [La stratégie américaine et le COCOM/CHINCOM de 1945 à 1994]*, Beijing, Zhonghua shuju, 2005, p. 439.

³ AMAEF, «Instructions pour l'ambassadeur de France à Pékin, relations économiques franco-chinoises », *art. cit.*, p. 2.

il n'y a pas de causalité simple, puisqu'après la normalisation des relations diplomatiques, aucun accord économique n'a en fait été signé. Dans les années 1960, ni la Chine ni la France n'a donc établi de plan concret pour faire avancer le commerce franco-chinois.

On peut tout autant attribuer le développement décrit ci-dessus au réajustement de la structure du commerce extérieur chinois qui a été effectué à cette époque. En effet, après la rupture sino-soviétique, la Chine ne pouvant plus maintenir de relations économiques importantes avec le bloc communiste, elle essaie donc de trouver de nouveaux partenaires commerciaux, et se tourne alors vers les pays capitalistes industrialisés. En 1966, l'exportation des pays non communistes vers la Chine augmente de 135 % par rapport à 1962, et à la même période, le taux de croissance de leur importation en provenance de Chine est de 157 %. Concernant plus particulièrement la France, ces deux taux de croissance sont respectivement de 113 % et de 219 %¹.

Le tableau ci-dessous montre qu'au milieu des années 1960, en dehors de la France, les autres pays principaux concurrents font des progrès remarquables dans le commerce avec la Chine bien que la plupart d'entre eux n'aient pas encore établi de relations diplomatiques avec Beijing. En 1964, la France est à la cinquième place dans la liste des sept principaux pays industrialisés occidentaux qui échangent avec la Chine. Durant les deux années suivantes, concernant le commerce avec la Chine, elle garde cette position défavorable par rapport aux autres pays compétiteurs occidentaux. Concernant les exportations, elle passe ainsi brièvement à la sixième place, puis revient à la cinquième. Cette faiblesse du commerce franco-chinois tient non seulement aux quantités concernées par ces échanges, mais aussi à sa

¹ Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960*, op. cit., p. 536.

propre vitesse de développement trop lente. Le taux de croissance des exportations vers la Chine en 1965 et en 1966 est respectivement de 60,6% et 28,4% pour le Japon ; de 211% et 63,7% pour l'Allemagne de l'Ouest ; de 67,3% et 11,3% pour l'Italie ; de 44,8% et 28,7% pour la Grande-Bretagne, et enfin, de 21,2% et 53,9% pour la France. Il est à noter ici que le gouvernement chinois considérant que les relations diplomatiques et les relations commerciales doivent être complètement séparées, une attitude amicale du gouvernement français ne peut donc servir directement à l'augmentation du nombre des commandes passées aux sociétés françaises en Chine.

Tableau 8 Le montant (en millions de dollars) des échanges de la France et de ses principaux concurrents avec la Chine de 1963 à 1966¹ :

Pays	1964		1965		1966	
	Imports	Exports	Import.	Export.	Import.	Export.
France	30.4	48.9	43.1	59.3	53.2	91.3
Japon	157.8	152.7	224.7	245.3	306.2	315.2
R.F.A.	51.8	25.4	72.7	79.0	92.4	129.4
Italie	23.7	18.4	38.4	56.4	56.5	62.8
Grande-Bretagne	69.0	50.0	83.2	72.4	94.7	93.2
Canada	8.7	126.4	13.3	97.2	19.1	171.0

¹ AMAEF, « Notes du rapport de fin de mission de Lucien Paye, 27 mai 1964-14 mai 1969 », Série Asie- Océanie, sous-série Chine, 119qo-646, 4 mai 1969.

Australie	23.0	153.1	26.7	164.6	26.4	85.2
-----------	------	-------	------	-------	------	------

En résumé, le fait que la France ait été la première puissance importante à reconnaître le régime communiste chinois, ne lui vaut pas d'obtenir la primauté commerciale qu'elle aurait pu attendre. Si les échanges commerciaux augmentent de manière significative dans les années 1960, cela est dû au réajustement de la direction du commerce extérieur de la Chine d'est en ouest dès le début de cette décennie. Cette nouvelle direction bénéficie à presque tous les pays industrialisés capitalistes, France comprise.

IV.1.2. L'essor des coopérations industrielles et technologiques franco-chinoises dans un contexte très concurrentiel

En dehors d'une forte hausse des échanges, c'est aussi principalement la compétence technique qui caractérise le commerce franco-chinois de cette époque. Ainsi, la large participation des sociétés françaises à la coopération industrielle entre la Chine et les pays occidentaux de 1964 à 1967, constitue une nouvelle motivation dans les relations économiques sino-françaises. L'exportation industrielle française vers la Chine ne comprend plus seulement les produits simples comme la tôle, les engrais, et les produits textiles. Elle est enrichie par les ventes sur des biens d'équipements importants et des technologies complexes. Celles-ci permettent alors à la Chine d'augmenter sa capacité industrielle. Dans le même temps, les fournisseurs français pénètrent un nouveau marché oriental, par la vente d'équipements, de brevets et de licences. Ces affaires concernent alors de nombreux domaines : chimie, transport, pétrole, métallurgie, aviation, etc. Un certain nombre d'entreprises françaises, comme Spechim, Berliet, et Renault, établissent dès

lors une coopération durable avec leurs clients chinois.

Tableau 9 Les biens d'équipements, brevets et licences français
vendus à la Chine de 1964 à 1967 (en francs)¹ :

Date	Société	Nature de l'opération	Prix
1964	Melle-Speichim	Usine de butanol et d'éthyle-hexanol	14 000 000
1964	Société des forges & Chantiers de la méditerranée	Cargo à moteur diesel de 15 500 t	20 000 000
1964	Ateliers et chantiers de Dunkerque et bordeaux	Cargo à moteur diesel de 15 500 t	20 000 000
1964	Société d'études, recherches et constructions électroniques Sercel	Équipements d'explorations sismiques	10 297 000
Total 1964			64 297 000
1965	S.N. Marep	Matériels pour forages pétroliers	15 300 000
1965	Chantiers de l'atlantique Penhoet-Loire	Paquebot mixte de 10 500 t	40 600 000
1965	Automobiles Berliet	Cession de licences, documents techniques, dessins, procédés de fabrication relatifs à divers types de	44 444 000

¹ AMAEF, « Notes du rapport de fin de mission de Lucien Paye, 27 mai 1964-14 mai 1969 », *art. cit.*

		camions	
196 5	Régie nationale de l'usine Renault	Machines spéciales pour parage, alésage, usinage et finition	1 177 000
196 5	Geoservices S.A.	Équipement pour l'analyse des boues de forage et d'un équipement de géochimie	1 521 000
196 5	ENSA-Arjomari	Procédé et fourniture d'équipement pour fabrication de papier fiduciaire	21 500 000
196 5	Société d'études, recherches et constructions électroniques Sercel	Matériel de prospection avec accessoires.	1 336 000
Total 1965			12 5878 000
196 6	OHMIC S.A.	Documentation, équipements et matières premières pour la fabrication de résistances	5 716 000
196 6	Socaltra-Sigma	Machines-Outils pour usine d'équipement hydraulique et procédés pour la fabrication de pompe	5 150 000
Total 1966			10 866 000
196 7	Sud-aviation société nationale de construction aéronautique	15 hélicoptères de type Alouette 3 avec équipements, outillage et rechanges correspondants	25 565 000
Total			226 606 000

On observe d'autre part que pendant trois ans, ces échanges industriels franco-chinois, avec un montant dérisoire de 226 millions de francs (soit

presque 46 millions de dollars, ce qui correspond à 1,14 % de la coopération industrielle sino-soviétique des années 1950), n'apportent pas d'évolution fondamentale au niveau technique dans ce commerce bilatéral. En effet, concernant les exportations françaises vers la Chine, les ventes d'équipements et de technologies de coopérations industrielles représentent proportionnellement et respectivement de 1964 à 1967 : 26,3 %, 42,3 %, 2,2 % et 5,5 %. Ces chiffres peuvent ainsi être l'illustration d'une tendance qui s'est mise en place depuis 1949 : bien que le besoin chinois en équipements et en technologies industrielles avancés soit régulier, les commandes qui s'y rapportent ne sont que périodiques. Concrètement, après chacun de ses engagements dans une coopération industrielle à grande échelle, la Chine a besoin d'une longue période de souvent plusieurs années, pour assurer le suivi, comme l'installation d'équipements, le remboursement du prêt, l'étude de la technologie, etc. Qui plus est, lorsqu'elle entre dans cette « période de calme », très peu de nouveaux projets de coopération industrielle voient en général le jour. Comme cela a déjà été démontré dans le chapitre précédent, la coopération industrielle sino-occidentale au milieu des années 1960 reste une tentative ponctuelle et limitée. C'est donc la raison pour laquelle les exportateurs français ne bénéficient que d'un certain nombre de commandes en 1964 et 1965, et qu'à partir de 1966, cette coopération industrielle entre les deux pays devient insignifiante, la Chine se contentant alors en effet de « digérer » les résultats nouvellement obtenus.

En 1965, période que l'on peut considérer comme le sommet de la coopération industrielle entre Paris et Pékin, la plus grande partie des exportations françaises vers la Chine porte sur les matières premières minérales et agricoles. Depuis les années 1950, ces dernières en font déjà toujours partie intégrante et leur contribution aux intérêts commerciaux français en Chine paraît considérable lorsque survient en 1967, la fin de la coopération industrielle florissante. En effet, en 1968, si l'exportation

française en Chine ne diminue que de 6 % en valeur absolue par rapport à celle de 1967 (462 millions de francs au lieu de 460), cette diminution se révèle beaucoup plus importante si l'on fait abstraction du contrat de vente de blé en 1968 (qui correspond à 600 000 tonnes, soit 124 mille francs qui représentent 28,7 % de l'exportation totale), et de celui de l'aluminium (76,7 millions de francs, soit 17,7 % du total)¹. On peut alors se demander si la France peut à l'époque se contenter de faire reposer l'essentiel de ses exportations en Chine sur ces produits bruts. De toute évidence, il ne saurait en être question. En effet, comparée aux grandes puissances telles que le Canada et l'Australie qui vendent elles aussi des matières premières, la France se situe loin derrière elles. Comme l'a analysé le premier ambassadeur français en Chine, Lucien Paye, dans son rapport de fin de mission en date du 14 mai 1969 : « Il n'est pas prouvé que la France puisse devenir un fournisseur permanent de blé à la Chine comme le Canada et l'Australie² ». De fait, la vente irrégulière du blé français en Chine montre clairement l'intensité de la concurrence sur le marché chinois. En effet, les valeurs des exportations françaises de blé en Chine au cours des années 1964 à 1968 sont respectivement chaque-année de 94,6 ; 3,1 ; 28 ; 0 et 124,5 millions de francs³.

Une situation similaire a lieu dans le commerce de l'aluminium, puisque l'exportation française vers la Chine en 1969 correspond à 12,6 % de celle de l'année précédente (9,7 millions de francs au lieu de 76,7 millions)⁴. Qui plus est, une série de luttes commerciales restreint aussi les exportations françaises des produits agricoles et des minéraux. Ainsi par exemple, après avoir signé un contrat à long terme de 3 ans valable de 1966 à 1968 avec la

¹ AMAEF, « Commerce franco-chinois », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-709, 27, février 1970.

² AMAEF, « Instructions pour l'ambassadeur de France à Pékin, relations économiques franco-chinoises », *art.cit.*, p. 93.

³ AMAEF, « Notes du rapport de fin de mission de Lucien Paye, 27 mai 1964-14 mai 1969 », *art.cit.*

⁴ AMAEF, « Commerce franco-chinois », *art.cit.*

Chine, la société de Nickel retarde la livraison à partir de 1966, sous le prétexte de « fournir en priorité le marché français après un changement dans la politique de vente et d'orientation de marchés de la société ». Cette violation des accords oblige le gouvernement chinois à accepter une augmentation de 9,34 % des prix, pour obtenir ce minerai qui est rare en Chine et essentiel pour l'industrie militaire¹. L'exportation de blé, marchandise pourtant primordiale dans les échanges commerciaux en Chine comme cela a été dit précédemment, rencontre elle aussi des difficultés avec les autorités chinoises en 1969, car les entreprises françaises n'appliquent pas le contrat en toute rigueur : « Les livraisons de blé effectuées l'an dernier n'incitent guère les responsables chinois à les renouveler, en raison de la négligence de beaucoup de nos exportateurs, lors de l'expédition, à éliminer les parasites² ». Ces discordes entachent sans doute la réputation des articles français et renforcent l'incertitude des Chinois pour commercer avec la France.

Il est important ici de bien rappeler que la France doit faire face à une compétition intense en Chine dans le secteur des produits industriels simples en dehors de ceux des biens d'équipements. Ainsi, par exemple, le commerce de l'acier -- élément principal parmi les exportations de produits industriels français en Chine dans les années 1950 --, est dominé par les entreprises japonaises à la fin des années 1960. Lors de la foire de Canton à l'automne 1967 (15 nov.-15 déc.), l'arène semestrielle pour les commerçants étrangers en Chine, les entreprises sidérurgiques françaises n'obtiennent que deux contrats de 10 000 tonnes de tôles et de fils de machine, alors que des contrats de 400 000 tonnes d'acier sont signés en faveur des Japonais, pour environ 65 millions de dollars (soit 321 millions de francs). Cela représente 4

¹ AMAEF, « Traduction de l'aide-mémoire de la China national metals & minerals import & export corporation du 7 Mars 1967 », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 10 mars 1967.

² AMAEF, « Instructions pour l'ambassadeur de France à Pékin, relations économiques franco-chinoises », *art. cit.*, p. 93.

fois le chiffre d'affaires obtenues par toutes les sociétés françaises au cours de cette foire¹. Des faiblesses dans les prix et la capacité de production expliquent notamment la position défavorable des sociétés françaises face à la concurrence en Chine. Autre exemple lors des négociations entre le groupe international Nitrex et la corporation nationale chinoise des produits chimiques en 1971, les industries d'engrais européennes obtiennent un contrat total de 350 000 tonnes d'urée et de 150 000 tonnes de sulfate d'ammonium. La France exporte alors 85 000 tonnes d'urée (quantité maximum qu'elle est alors susceptible de livrer), et s'abstient de participer à la fourniture du sulfate d'ammonium en raison des prix demandés par la partie chinoise. Pendant la même période, les exportateurs japonais ont conclu des contrats de 1 750 000 tonnes d'urée et de 750 000 tonnes de sulfate d'ammonium².

En effet, le Japon occupe une position dominante parmi tous les pays qui exportent vers la Chine, et l'Allemagne fédérale est le meilleur partenaire commercial de la Chine en l'Europe. D'une manière générale, la compétition concernant les ventes à la Chine apparaît confuse, et la plupart des pays participants, la France incluse, ne gardent qu'une supériorité dans certains secteurs :

« A l'exportation, on constate, sans que cela soit vraiment systématique, une certaine spécialisation entre les principaux fournisseurs ouest-européens de la Chine. C'est ainsi que celle-ci s'approvisionne plutôt en Allemagne fédérale pour les produits sidérurgiques et les machines-outils, en Italie pour les produits de la chimie organique et les engrais, aux Pays-Bas pour les produits chimiques et pharmaceutiques, en Grande-Bretagne, pour les

¹ AMAEF, « Foire de Canton-automne 1967, 15 novembre -15 décembre », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-707, 9 janvier 1968.

² AMAEF, « Achat d'engrais chimique par la Chine », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 27 août 1971.

métaux non ferreux, en Suède et en Finlande pour la pâte à papier et le papier, au Danemark et en Norvège pour les navires d'occasion.

Quant au Japon, [...] ses exportations recouvrent une gamme assez vaste de produits et de matériels, analogue pour l'essentiel, à ce que livre l'ensemble des pays européennes : produits sidérurgiques, pour lesquels les taux de fret avantagent le Japon, produits chimiques et engrais, machines diverses, ...¹».

En définitive, dans la compétition internationale pour acquérir des contrats commerciaux avec la Chine, les sociétés françaises affrontent des rivaux puissants japonais et allemands dans le domaine des produits industriels, et aussi des géants comme l'Australie et le Canada dans ceux des produits agricoles et minéraux. Néanmoins, les coopérations industrielles entre la Chine et les pays occidentaux permettent à la France d'exploiter un nouveau domaine de son commerce avec Beijing, à savoir les exportations des technologies et des biens d'équipements industriels. Cela démontre que le commerce entre les deux pays entre dans une nouvelle phase, celle du transfert des capacités industrielles, intensifiant par là-même le niveau des relations économiques franco-chinoises. Par rapport aux exportations de matières brutes et de produits industriels simples, les coopérations industrielles fournissent à la France des bénéfices stables et considérables.

IV.2. Un nouveau cadre pour les contacts industriels et commerciaux après la reconnaissance de 1964

¹ AMAEF, « Echanges commerciaux franco-chinois », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 20 septembre 1971.

Le 27 janvier 1964, la France et la Chine populaire établissent des relations diplomatiques, et grâce à l'installation d'une ambassade et de consulats, les relations auparavant officieuses entre les deux pays deviennent ainsi officielles. Ce changement permettra-t-il néanmoins une nouvelle organisation du commerce franco-chinois, et si c'est le cas, quelle sera-t-elle ?

a) Les moyens de contact et de négociation : l'implication de la diplomatie dans les relations économiques

Dans le rapport de la direction des affaires économiques et financières du ministère des Affaires étrangères français en date du 4 mars 1969, l'auteur souligne le fait que ces relations diplomatiques profitent au commerce : « l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin a facilité les efforts de prospection qui avaient été amorcés auparavant, et grâce à des prises de contact plus nombreuses, a permis d'obtenir de part et d'autre, une meilleure connaissance des besoins du marché chinois comme des possibilités de nos industries¹ ». Cette analyse semble tout à fait percutante, puisque les premiers obstacles au développement du commerce franco-chinois au début de la guerre froide sont essentiellement dus à la difficulté de pouvoir lier des contacts avec des partenaires commerciaux étrangers, mais aussi à l'impossibilité d'obtenir des informations sur la tendance du marché. Faute de relations diplomatiques entre Paris et Beijing, les deux gouvernements se contentent alors d'établir des premiers contacts lors de la conférence de Genève en 1954. Il est toutefois important rappeler que les deux pays n'ont jamais interrompu leurs relations commerciales depuis la naissance de la Chine populaire en 1949. Pour la Chine, les pays de l'Europe de l'ouest sont en effet non seulement des clients importants lui

1 AMAEF, « Instruction pour l'ambassadeur de France à Pékin, relations économiques franco-chinoises », *art. cit.*

permettant d'obtenir des devises étrangères, mais aussi des fournisseurs de produits industriels. Quant à la France, la Chine continentale représente un vaste marché qu'il ne faut surtout pas perdre.

Etablir le contact est donc à l'époque un problème récurrent pour les sociétés françaises et chinoises. Ainsi, au début des années 1950, presque toutes les agences commerciales françaises en Chine continentale avaient été fermées. Quant aux agences chinoises en France, elles sont sous le contrôle de l'autorité de Taiwan. Il n'y a aucun canal régulier pour que des affaires commerciales franco-chinoises soient donc possibles. La conférence de Moscou de 1952 devient ainsi le premier plateau permettant un contact commercial entre les deux pays. La délégation de la compagnie nationale d'importation et d'exportation de Chine y signe le premier protocole officieux des échanges avec la délégation française dirigée alors par Bernard de Plas¹. Puis, sur l'invitation du gouvernement chinois, une délégation de sociétés françaises de 14 personnes se rend en Chine de mai à juin 1953. Un protocole commercial de 10 millions de livres sterlings et des contrats de 4,08 millions seront le résultat de cette visite qui est la première visite commerciale française en Chine depuis 1949. Toutefois, n'étant pas soutenue par le gouvernement français en raison de l'embargo et des confits franco-chinois dans plusieurs domaines, cet essai ne sera pas au final pas concluant. La plupart des contrats signés par la délégation de De Plas avorteront ainsi faute de licences d'exportation officielles françaises². Cet exemple démontre le risque encouru dans les relations commerciales franco-chinoises officieuses

¹ 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系 [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960]*, op.cit., p.190.

² Les archives du ministère des affaires étrangères de Chine (Ensuite AMAEC), « 中国进出口公司法国工商业代表团关于易货贸易的协定 1953 年 6 月 5 日 » [Le protocole commercial entre la compagne nationale d'importation et d'exportation de Chine et la délégation commerciale française du 5 juin 1953], 110-00312-13. 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系 [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux 1960]*, op. cit., p.192.

et la volonté du gouvernement français de surveiller le commerce avec la Chine.

Bien évidemment, le cas de la délégation de de Plas ne signifie pas que le gouvernement français néglige les échanges avec la Chine. Bien au contraire, dans les années 1950 et 1960, Paris cherche à promouvoir le commerce entre les deux pays, notamment en ce qui concerne les exportations françaises. Même lorsqu'en août 1952, les deux pays s'opposent dans la guerre de Corée, le gouvernement français autorise néanmoins Jean Document à représenter la délégation française à la conférence de Moscou, pour signer des contrats d'une valeur de 1 million de livres sterling avec la Chine¹. L'objectif du gouvernement français, notamment du Quai d'Orsay, est alors d'intensifier les exportations vers la Chine continentale, dans le contexte de l'embargo occidental de la Chine, et des relations officielles franco-taïwanais. L'existence de contacts stables et efficaces est considérée comme une condition préalable, et Paris veut profiter de l'agence commerciale officielle pour les établir.

En conséquence, le gouvernement français confère aux délégations commerciales officieuses en Chine la mission de sonder la possibilité d'installer des agences commerciales dans les capitales des deux pays. La deuxième délégation d'Henri Rocheteau (en 1957) et celle de Guillaume Georges-Picot (en 1963) font part alors à plusieurs reprises au gouvernement chinois de ce souhait français². La France se fie alors sans doute à l'expérience de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas qui maintiennent alors des relations diplomatiques avec la Chine populaire par l'intermédiaire de

¹ 黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux 1960], *op. cit.*, pp. 142-143.

² AMAEC, « 周恩来总理接见法国经济代表团谈话记录 1957 年 9 月 26 日 » [Le mémorandum de la rencontre entre Zhou Enlai et les membres de la délégation économique française du 26 septembre 1957] 110-00756-03.

leur chargé d'affaires tout en reconnaissant le régime de Taipei comme le gouvernement légal de la Chine à l'ONU. Mais Beijing ne veut pas reproduire ce même schéma dans ses relations avec la France, parce que cela va à l'encontre de la politique d'une seule Chine. Cette dernière refuse en effet les échanges diplomatiques et commerciaux avec les pays qui ne reconnaissent pas Hongkong, Macao, et Taiwan comme faisant partie de la République populaire de Chine. Le gouvernement chinois repousse donc la demande française et insiste pour qu'une agence commerciale officielle ou officieuse ne soit installée qu'après l'établissement de relations diplomatiques¹.

Par manque de relations régulières, les sociétés franco-chinoises sont contraintes à des contacts ponctuels, comme lors des visites des organisations non gouvernementales. Le Conseil national du patronat français (CNPFF) joue alors à deux reprises, un rôle décisif pour soutenir les délégations Rochereau. De plus, c'est à l'occasion des foires, et des expositions commerciales, comme celles de Canton, Lyon, et Marseille que des contacts peuvent se nouer. Tous ces moyens n'en restent pas moins insuffisants pour le développement du commerce franco-chinois, car ils ne donnent des résultats qu'après un long laps de temps et ne fournissent que des informations obsolètes et incomplètes. Dans ces conditions, il est donc ainsi très difficile de faire avancer les négociations importantes et compliquées.

La situation précédemment décrite s'améliore après la reconnaissance de la Chine populaire par la France. Grâce à l'intermédiation du service diplomatique, les contacts commerciaux entre les deux pays évoluent de façon conséquente. Qui plus est, dès 1964, les communications deviennent

¹ AMAEC, 对外贸易部第三局 [Le troisième département du ministère du commerce extérieur] « 卢绪章副部长接见法国经济代表团团长乔治-皮戈特谈话记录 1963 年 9 月 24 日 » [Le mémorandum de la rencontre entre le vice-ministre Lu Xuzhang et le chef de la délégation économique française Georges-Picot le 24 septembre 1963] 110-01622-02.

bien plus rapides, ce qui facilite ces échanges. Les ambassades peuvent en effet communiquer de manière bien plus intense que les canaux officiels qui ne sont pas assez stables ni continus. Si l'on compare les canaux commerciaux franco-chinois à des lignes téléphoniques, les ambassades à Paris et Pékin deviennent leurs commutateurs, ce qui lie les sociétés et les gouvernements en collectant et transmettant leurs informations. De plus, dans les ambassades, les conseillers commerciaux sont des atouts primordiaux pour la gestion des affaires économiques. On peut les assimiler à des oreilles pour récupérer les informations extérieures et à des bouches pour formuler des demandes intérieures. Le conseiller commercial est sans aucun doute toujours un des fonctionnaires les plus occupés dans les ambassades française et chinoise.

Parmi les différents rôles qu'il peut tenir, le conseiller commercial d'une ambassade peut être le lien entre les clients potentiels et le gouvernement. Il peut ainsi s'occuper des plans d'achat ou de vente des sociétés. Parfois, les plans sont précis, le conseiller commercial reçoit les demandes des clients extérieurs et en informe le gouvernement d'origine, puis les sociétés intérieures sont informées par le gouvernement. Ainsi par exemple, en janvier 1971, l'Administration civile chinoise voulant acheter cinq Avions *Caravelle* d'occasion, la Société nationale industrielle aérospatiale française a alors reçu un message envoyé par le conseiller commercial français en Chine à la Direction des relations économiques extérieures du ministre de l'Economie et des Finances (la DREE)¹. Cependant en général dans la plupart des cas, les demandes sont vagues, et après avoir reçu les informations du conseiller commercial, le gouvernement doit encore choisir les entreprises adaptées à chacune de ces demandes. Quand par exemple, la Corporation nationale chinoise démarre la construction d'une nouvelle centrale électrique

¹ AMAEF, « Télégramme du conseiller commercial pour la DREE lui demandant de transmettre d'urgence à la société nationale industrielle aérospatiale (M. DU Boucheron) », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 1 janvier 1971.

en août 1971, le gouvernement français demande à trois entreprises françaises (Jeumont Schneider, Creusot Loire et La compagnie électro mécanique) de fournir des documents en anglais sur leurs gammes de produits d'alternateur, de turbine hydraulique et de turbine à vapeur¹.

Qui plus est, les ambassades jouent souvent un rôle de détective commercial travaillant pour certaines sociétés afin d'obtenir des informations concernant les concurrents principaux. L'ambassade française en Chine tient ainsi à jour un fichier des entreprises étrangères en Chine qui intéresse bien évidemment les sociétés françaises. Ainsi par exemple, elle recueille des informations détaillées sur les participants étrangers à la foire bisannuelle de Canton, notamment concernant les ventes et les achats réalisés par les sociétés allemandes, britanniques, japonaises, et italiennes, afin de résumer les points forts des concurrents principaux et de mettre à jour les tendances du commerce chinois².

Grace aux données commerciales rassemblées, l'ambassade est à même de conseiller des sociétés et de les aider ainsi à prendre les décisions stratégiques qui conviennent. Le cas des sociétés Sorimex et Renault en 1972 représente un exemple caractéristique de cette pratique. Très soucieux d'établir des échanges avec la Chine, le groupe Renault entretient en effet depuis janvier 1971 des contacts suivis avec le représentant de la China National Machinery Import & Export Corporation (la Corporation chinoise des machines) à Paris. Pour faciliter leurs relations, la Régie Renault propose donc que les achats en Chine soient effectués par sa filiale Sorimex. Ces achats portent sur des textiles chinois pour une valeur de 1 500 000 francs. En vue d'opérations de compensation, ces deux sociétés françaises souhaitent que

¹ AMAEF, « Télégramme du conseiller commercial pour la DREE lui demandant de transmettre à la société Jeumont Schneider », « Télégramme du conseiller commercial pour la DREE lui demandant de transmettre à la société Creusot Loire », et « Télégramme du conseiller commercial pour la DREE lui demandant de transmettre à la Compagnie électro-mécanique », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 26 août 1971.

² AMAEF, « Foire de Canton-automne 1967, 15 novembre -15 décembre », *art. cit.*

les autorités chinoises puissent consentir à des négociations à Beijing qui porteraient sur la vente de produits mécaniques pour un montant équivalent aux textiles précités. Trois produits sont alors préconisées : des roulements à billes, des machines-outils de la Régie Renault, ou des voitures (véhicules industriels ou voitures de tourisme) de marque Saviem. Bien que ces négociations durent quinze mois, elles restent infructueuses jusqu'en avril 1972. Finalement, les représentants de la société Sorimex et du groupe Renault choisissent de faire appel au gouvernement français¹. La DREE transmet ainsi cette demande à l'ambassade.

Dans sa réponse, l'ambassade française manifeste d'abord son mécontentement sur le fait que la société Sorimex, sans en avoir référé au préalable à l'administration française, se soit engagée aussi catégoriquement auprès des services commerciaux de l'ambassade de Chine en France dont l'action n'est pas toujours concertée avec celle des corporations nationales chinoises. Elles rencontrent des difficultés qui mettent en cause des centrales chinoises dont les intérêts ne sont pas toujours convergents. Les opérations de compensation n'entrent plus en principe dans le cadre de la politique commerciale de la Chine avec les pays occidentaux². Ici, l'auteur de la réponse, le conseiller commercial Malo, évoque l'exemple de la société italienne Fiat en Chine, pour déconseiller aux deux sociétés françaises de poursuivre leurs efforts sur le commerce de compensation. En effet, en novembre 1971, Fiat a cru pouvoir tirer avantage de ses importations de viande de porc congelé et de fourrures. Si en retour, elle a pu obtenir en février 1972 une commande de pièces détachées pour véhicules industriels et une petite commande de camions de moyen tonnage, elle est encore loin d'équilibrer ses achats par ses ventes. Cette situation n'est pas sans la préoccuper et a entraîné plusieurs interventions du gouvernement italien

¹ AMAEF, « Sorimex-Renault », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-711, 7 avril 1972.

² AMAEF, « Société Sorimex et Regie Renault », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-711, 10 avril 1972.

auprès des autorités chinoises.

Par la suite, de crainte que la Sorimex et la Régie Renault ne modifient leur plan, le conseiller commercial français analyse l'une après l'autre les trois possibilités suivantes afin de concrétiser ces échanges commerciaux dits de compensation avec la Chine. Dans un premier temps, concernant les roulements à billes, les importations chinoises en 1971 ont dépassé 31 millions de dollars, et 80% d'entre elles proviennent du Japon qui offre des prix de 30% inférieurs à ceux de l'Europe. La Chine consentirait à s'affranchir de ce monopole japonais, dans la mesure où les pays occidentaux seraient susceptibles de répondre à ses besoins et de se rapprocher des prix japonais. Toutefois, l'essai de pénétrer le marché chinois de roulement à billes par les sociétés françaises n'est pas très encourageant. Le 10 décembre 1971, le conseiller commercial français défend auprès de Wang Yaxiang, le directeur adjoint des importations de la Corporation des Machines, les propositions de ventes de roulements à billes de la société française Skf-France et lui rappelle l'existence d'une autre entreprise française, à savoir la « société nouvelle de roulement ». Wang critique non seulement la hausse des prix de ces roulements à billes français, mais aussi les trop longs délais de livraison. En 1971, les sociétés françaises n'ont finalement pu vendre des roulements à billes à la Chine que pour un faible montant de 2 millions de dollars.

Concernant les véhicules industriels, la Chine ne s'intéresse pas à la production de la Saviem. En réalité, le conseiller commercial français considère que la position de la Corporation des Machines est claire, tout au moins à moyen terme. Elle limite ses achats de camions respectivement de 4 et 5 tonnes de charge utile à la Roumanie, la Hongrie et l'Allemagne de l'est, de 7 et 8 tonnes à l'Italie et au Japon (Fiat et Isuzu), de 10 et 15 tonnes à la Tchécoslovaquie et à la France (Tatra et Berliet), de 12 tonnes à la Suède (Volvo), de Tracteurs routiers au Japon (Nissan). Les importations chinoises

des voitures de tourisme se réduisent à quelques dizaines d'unités par an.

Finalement, les perspectives ouvertes en Chine aux machines-outils de la Régie Renault sont plus importantes que celles des roulements à billes et des voitures. A de nombreuses reprises, le conseiller commercial a ainsi pu constater que la Corporation des machines possédait une vue complète et précise des fabrications de Renault, dans le domaine des machines-outils. Durant les quelques années précédant 1972, la Corporation n'a donc pas importé de matériel concurrent à celui des machines-outils de Renault, et assure au conseiller commercial qu'au moment opportun, elle fera appel à ses services pour les machines-outils¹.

Cet exemple montre que s'agissant des relations commerciales, l'ambassade, notamment son conseiller commercial, est bien plus informé que d'autres canaux officiels. Les services diplomatiques connaissent non seulement la situation du commerce franco-chinois, mais aussi les tendances commerciales des concurrents, et les intérêts des interlocuteurs chinois dans de nombreux domaines. Néanmoins, bien que ce soient des informations précieuses pour promouvoir les coopérations économiques entre les deux pays, elles n'en restent pas moins impossibles à recueillir avant l'établissement des relations diplomatiques.

Pour faire des affaires et résoudre les tensions commerciales entre les sociétés, les canaux diplomatiques se révèlent donc obligatoires. La France et la Chine étant deux pays très éloignés sur le plan géographique et politique, un démêlé commercial entre eux porte souvent sur les différences des systèmes économiques et la nature des entreprises. Une solution d'arbitrage nécessite alors des négociations répétées et le recours à des compromis internationaux, ce qui dépasse la capacité de beaucoup d'entreprises dans

¹ AMAEF, « société Sorimex et Regie Renault », *art. cit.*

une Chine encore peu ouverte. De ce fait, les services diplomatiques deviennent une aide nécessaire pour concilier les problèmes commerciaux franco-chinois après 1964.

b) L'exposition française de la machine-outil à Beijing en 1969

Si avant l'établissement des relations diplomatiques, les expositions commerciales représentaient un atout important pour renforcer les liens entre les sociétés, après la reconnaissance de la Chine populaire par la France, les échanges par l'intermédiaire de ces expositions deviennent plus fréquents que jamais, grâce aux efforts des deux gouvernements pour promouvoir le commerce. De 1964 à 1966, trois expositions techniques ou industrielles françaises importantes ont lieu en Chine. Parallèlement durant cette même période, la Chine assiste trois fois à la foire internationale de Paris et de Lyon et elle organise aussi une exposition d'objets d'artisans à Paris en mai 1966. Néanmoins ces communications sont suspendues pendant deux ans à partir de 1966 à cause de la Révolution culturelle. En désirant recouvrer les contacts étroits avec les Corporations chinoises, les constructeurs mécaniques français, par l'intermédiaire de la fédération et du syndicat machine-outil, envoient une lettre à l'ambassadeur français en Chine le 9 janvier 1968, pour requérir son aide pour l'organisation d'une exposition qui aura lieu début 1969. Cette exposition comprendrait essentiellement des machines-outils et secteurs périphériques, sur une surface nette approximative de 1200 mètres carrés. Ils envisagent éventuellement une exposition séparée de matériel de travaux publics sur un terrain extérieur d'environ 1500 mètres carrés¹.

L'ambassadeur français Lucien Paye transmet ainsi cette demande au conseil chinois pour le développement du commerce international (*China Council for the promotion international trade*, le CCPIT), qui est l'organisme

¹ AMAEF, « Le télégramme pour le conseiller commercial » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-707, 9 janvier 1968.

officiel chinois chargé d'arrêter le calendrier des manifestations étrangères. Le conseil en prend bonne note et promet qu'il fera connaître à l'ambassadeur la position des autorités chinoises à ce sujet¹. Finalement, lors d'un entretien avec le conseiller commercial français en Chine Sanson, Lu Hsuchiang, le vice-ministre du Commerce extérieur chinois, manifeste son accord de principe pour l'organisation de cette exposition au début de 1969². Bien que la France ait obtenu une confirmation officielle, le gouvernement chinois réserve sa réponse dans l'attente des listes des participants et des matériels³.

Dès la mi-mars 1968, l'ambassade française à Beijing sert d'intermédiaire pour favoriser les contacts entre d'un côté la fédération et le syndicat machine-outil français, et de l'autre le CCPIT. Les Français fournissent ainsi les dossiers des exposants et matériels au CCPIT, et se renseignent sur la présentation d'équipements des industries pétrochimiques et du matériel de travaux publics pour qu'ils soient confirmés par le CCPIT. Ils se posent aussi la question de l'annulation définitive de l'exposition des matériels de mines⁴. La réponse du CCPIT confirme qu'il y a lieu de supprimer la présentation de matériel de mines et de limiter l'exposition aux quatre secteurs suivants : machine-outil, matériel-pétrolier, équipements pour industrie pétrochimique, matériel de travaux publics⁵. D'ailleurs, les dirigeants de la Corporation des machines expriment au conseiller commercial, leur désir de voir présenter par les constructeurs français de machines-outils leurs tout derniers modèles, notamment les rectifieuses. Ils veulent aussi avoir à leur disposition les listes

1 AMAEF, « Le télégramme pour du conseiller commercial pour la D.R.E.E » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-707, 9 janvier 1968.

2 AMAEF, « Le télégramme à communiquer à la D.R.E.E » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-707, 13 février 1968.

3 AMAEF, « Le télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE et le CNCE (Comité des foires) » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-707, 27 février 1968.

4 AMAEF, « Le télégramme pour le conseiller commercial, de la part de la fédération des industries mécanique » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-707, 13 mars 1968.

5 AMAEF, « Le télégramme de la part du conseiller commercial pour la fédération des industries mécanique, avec pierre de communiquer à la DREE et au CNCE (comité des foires) » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-707, 16 mars 1968.

des constructeurs et des matériels, des notices technologiques complètes sur chaque machine-outil exposée qui devront être rédigées en anglais et être établies en trois exemplaires par ordre alphabétique tant pour les exposants que pour les matériels, le poste de Beijing ne disposant pas de moyens suffisants pour effectuer les traductions de ces documents. Les notices techniques devront être aussi expédiées en 50 exemplaires de manière à pouvoir être soumises au plus grand nombre de clients potentiels¹.

Jusqu'au début de l'année 1969, les deux parties ont ainsi précisément résolu de nombreux problèmes concernant l'organisation de l'exposition, comme le contrat de location du hall de l'exposition (les surfaces, prix, et délais d'utilisation)², les hébergements et le transport de Guangzhou à Beijing, et le paiement collectif du montant des frais, etc.³

Finalement, l'exposition française de la machine-outil qui se tient à Beijing du 23 au 31 mai 1969 devient la quatrième des expositions techniques que la France organise en Chine après avoir reconnu le gouvernement chinois en 1964. Une centaine de matériels différents, soit environ 80 machines-outils et 20 camions ou engins de travaux publics sont présentés sur une superficie de l'ordre de 6 000 mètres carrés. Si l'on tient compte de l'ensemble des affaires traitées, on constate que 45 % à 55 % du matériel exposé a été vendu, soit la totalité du matériel de travaux publics, et environ 40 % des machines-outils⁴. En dehors du succès commercial obtenu à l'exposition, le processus de son organisation reflète la fonction importante

¹ AMAEF, « Le télégramme de la part du conseiller commercial pour la fédération des industries mécanique, avec pierre de communiquer à la DREE et au CNCE (comité des foires) », *art. cit.*

² AMAEF, « Le télégramme de la part du conseiller commercial pour le comité permanent des foires et manifestations économiques à l'étranger » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-708, 4 janvier 1969.

³ AMAEF, « Le télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE avec prière de transmettre au comité permanent des foires » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-708, 18 mars 1969.

⁴ AMAEF, « Note: Exposition française à Pékin » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-708, 26 août 1969.

des services diplomatiques pour le développement des coopérations industrielles, notamment pendant la période chaotique engendrée par la Révolution culturelle dans le commerce extérieur chinois.

Une fois la négociation commencée, les discussions entre les entreprises françaises et chinoises s'appuient le plus souvent sur les canaux diplomatiques. Ces discussions concernent les paramètres techniques, les prix, et les détails de livraison¹. Des télégrammes entre la Chine et la France s'échangent alors fréquemment pendant cette période, mais les sociétés ne se contactent jamais directement. Dans la dernière étape des négociations, les deux parties peuvent arriver à un accord sur des projets simples, par contre, pour des contrats importants, il y aura une négociation sur place organisée par l'ambassade.

En fait, en dehors des canaux diplomatiques, les sociétés françaises peuvent également s'appuyer sur les canaux officieux, comme elles le faisaient habituellement avant l'établissement des relations franco-chinoises. Ces vieux canaux paraissent cependant moins efficaces par rapport aux nouveaux. Dans les années 1960, la Chine n'autorise pas le maintien en permanence d'agents des sociétés des pays capitalistes, la France compris, même si elle a déjà établi les relations officielles avec Beijing. Les sociétés françaises qui ne choisissent pas de développer leur commerce avec la Chine par l'intermédiaire de l'ambassade, doivent alors envoyer des missions ou s'adresser aux firmes d'importation-exportation spécialisées (comme celle de Brambilla, Olivier, Impex, Cofaco, Sorice, Saca, etc.)². Leurs représentants, eux-mêmes non permanents, viennent régulièrement aux foires de printemps et d'automne tenues à Guangzhou. Cette situation amène les

¹ AMAEF, « Centrales thermique de 300 à 500 MW » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 17 octobre 1972, et « Laminoirs à chaud et froid », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 17 octobre 1972.

² AMAEF, « Note: Echanges commerciaux franco-chinois » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 17 septembre 1971.

sociétés françaises à compter de plus en plus sur l'appui des services diplomatiques, ce qui signifie que la participation fréquente et intense de ces dernières dans le commerce franco-chinois augmente.

c) Diplomatie et économie : aéronautique et électricité au début des années 1970

Il arrive cependant parfois, que les services diplomatiques ne se bornent pas à fournir passivement des appuis, et prennent des initiatives, interviennent, dans les échanges commerciaux, comme cela fut le cas lors des négociations franco-chinoises sur l'exportation de l'avion Concorde au début des années 1970. La société Aérospatiale (SNIAS) ayant ainsi proposé la vente de 3 Concorde, une négociation est entamée en septembre 1971 à Pékin avec la corporation des machines. Lors de ces négociations, le principal problème qui apparaît, concerne alors le prix de l'acompte d'option. La SNIAS demande en effet 700 000 dollars tandis que la Chine n'en propose que 10 000. L'écart est si important que la SNIAS pense qu'une « concession modérée » sur le versement pour l'option paraît inévitable¹. SNIAS transmet ainsi cette proposition aux Chinois sur le montant du paiement de l'option, en demandant 2 777 000 francs (soit presque 501 173 dollars en 1971) pour trois appareils, alors que cette somme était normalement prévue pour deux appareils. De surcroît, la copie de la lettre adressée directement à la Corporation des machines du 5 novembre est arrivée tardivement par la valise diplomatique au conseiller commercial français Sanson -- un télégramme ou un coup de téléphone auraient été plus rapides --, soit le 22 novembre². L'ambassadeur français en Chine Manac'h exprime alors immédiatement son mécontentement envers la SNIAS : « Je regrette avec M. Sanson, qu'une lettre ait été adressée directement par M. Du Boucheron le 5

¹ AMAEF, « Le télégramme de la part de M. Boucheron pour M. Sanson » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 23 novembre 1971.

² AMAEF, « Concorde » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 22 novembre 1971.

novembre... [...] Il est regrettable que l'Aérospatial ait envoyé directement par poste publique une lettre accordant de notables concessions sans que cette ambassade ait même été consultée »¹.

L'ambassadeur pense ainsi que cette lettre de la SNIAS vient à l'encontre de l'action menée au cours de ces derniers jours par le conseiller commercial, en accord avec la SNIAS elle-même, pour inciter les autorités chinoises à accepter les conditions initiales². Dans son autre télégramme en date du même jour, il critique cette concession sous un autre angle : « Rien ne paraissait devoir justifier votre concession de ramener le montant du paiement de l'option sur trois appareils... [...] Cette concession, dont il y a lieu de regretter la hâte avec laquelle elle est présenté, vous place désormais dans une position de faiblesse qui ne marquera pas d'être exploitée lors des discussions concernant l'airbus³ ». Les services diplomatiques français se placent ici eux-mêmes dans une position de surveillance du commerce, se montrent insatisfaites et essaient de participer à la procédure de décision des sociétés, voire de la contrôler.

Parfois, le commerce franco-chinois se heurte aux obstacles en dehors du cadre commercial. Dans ce cas, la participation et l'intervention de la diplomatie semblent nécessaires et puissantes. Ainsi, fin juin 1972, l'ambassade française à Beijing informe le ministère des Eaux et de l'Electricité chinois que la conférence internationale des grands réseaux électriques à haute tension, qui est organisée par le Conseil international des grands réseaux électriques (CIGRE), tiendra sa prochaine session du 28 août au 6 septembre 1972 à Paris. En réponse, le ministère des eaux et de l'électricité explique qu'il envisage d'envoyer une mission sous réserve de

1 AMAEF, « Concorde » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 22 novembre 1971.

2 AMAEF, « Concorde », *art. cit.*

3 AMAEF, « Le télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE en lui demandant de transmettre à l'Aérospatiale » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 22 novembre 1971.

recevoir l'assurance qu'aucun représentant de la « clique de Tchang kai-chek » ne participera à cette conférence. L'ambassadeur demande ainsi à la DREE de préciser le plus rapidement possible si le régime de Taiwan sera ou non présent¹.

Quand le ministère des Eaux et de l'Electricité reçoit l'invitation à cette conférence, il exprime le désir que, dès la fin de la conférence, la mission chinoise puisse non seulement visiter des installations électriques, mais aussi s'entretenir avec les constructeurs électriques français. Il est aussi important de noter que le jour précédant, la Corporation des machines a déjà confirmé sa décision d'inciter l'Alstom à ouvrir à Beijing des négociations pour la fourniture de centrales électriques². Toutes ces raisons expliquent pourquoi le gouvernement français, notamment son ambassade en Chine, attache une telle importance à la participation de la mission chinoise à cette conférence du CIGRE.

La présence de deux ingénieurs taiwanais qui se sont inscrits à titre personnel à cette session du CIGRE, préoccupe le gouvernement chinois qui n'a été prévenu par l'intermédiaire du conseiller commercial chinois à Paris qu'en juillet 1972. Qui plus est, le secrétaire général du CIGRE, avec qui le gouvernement français a pris contact, se refuse à exclure ces ingénieurs taiwanais, considérant que ceux-ci sont membres de la conférence depuis de longues années, et qu'ils ont accompli normalement les formalités d'inscription. Une telle interdiction serait contraire aux préoccupations scientifique de CIGRE, au demeurant il ne s'agit pas de participation nationale³. La DREE préconise alors que l'ambassade indique au

1 AMAEF, « Le télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE, objet: Conférence internationale des grands réseaux électriques- mission chinoise» Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 22 juin 1972.

2 AMAEF, « Le télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE, objet: Conférence internationale des grands réseaux électriques- mission chinoise» Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 22 juin 1972.

3 AMAEF, «Conférence Internationale des grands réseaux électriques CIGRE » Série

gouvernement chinois que la France ne peut pas faire obstacle à la participation éventuelle d'ingénieurs venus de Taiwan pour une session de la CIGRE qui est une association privée, présidée par un Anglais, réunissant des spécialistes de nombreux pays, et dont les ressources proviennent des cotisations personnelles de ses adhérents.

Après avoir reçu les explications précitées, l'ambassadeur français à Beijing considère qu'il est tout à fait exclu que les autorisés chinoises acceptent d'envoyer une mission à la session de la CIGRE. Elles ont en effet pour principe de s'abstenir de se présenter aux manifestations auxquelles des personnes venues de Taiwan participent elles aussi, que ce soit à titre officiel ou privé. Même si le gouvernement chinois admet que le gouvernement français ne puisse intervenir pour faire exclure d'un colloque international privé les deux participants de Taiwan, Beijing ne comprend pas que des visas d'entrée en France leurs soient accordés, puisqu'il s'agit ici d'une prérogative gouvernementale. De fait, de 1949 à 1964, les visiteurs venant de Chine populaire ne pouvaient souvent pas participer aux conférences organisées en France, faute d'obtenir des visas français. Les Chinois poussent ainsi le gouvernement français à exclure des participants quand il le veut, comme cela a déjà été fait dans le passé, jouant de l'ambiguïté du statut international de Taiwan.

L'ambassadeur français souhaitant attirer particulièrement l'attention de son gouvernement sur le problème sérieux engendré par ce comportement qui attise la susceptibilité du gouvernement chinois intransigeant pour tout ce qui touche à Taiwan, conseille alors de refuser les visas aux deux ingénieurs taïwanais afin de couper court à des réactions chinoises. Cette décision permet sans doute d'obtenir du CIGRE de ne pas mentionner les noms de participants de Taiwan sur les documents destinés aux

congressistes¹. Cette idée est acceptée par le gouvernement français et des dispositions sont prises pour que les deux ingénieurs ne soient pas admis en France. De plus, le secrétariat du CIGRE fait disparaître des documents toute référence à ces ingénieurs².

Après s'être assuré qu'aucun représentant, officiel ou non, du régime de Taiwan ne participait à la session du CIGRE, le ministère des Eaux et de l'Electricité envoie une mission à Paris composée d'ingénieurs de la société chinoise d'électrotechnique, un organisme du ministère. Cette mission est présidée par Li Peng, qui est l'ingénieur général au bureau de l'électricité de Beijing³.

Finalement, la mission chinoise arrive en France en août et participe aux conférences qui ont lieu du 26 août au 6 septembre. Les Chinois suivent les exposés et les discussions, se répartissent entre les différentes salles Leur programme comprend également des contacts et des visites en France à l'issue de ces conférences. Ils se montrent intéressés par de très nombreux sujets, comme par exemple la production d'électricité, les transports, la transformation, la livraison au consommateur, les tarifs, la gestion générale et comptable, etc.⁴.

Cette session a une très forte influence sur le développement des coopérations franco-chinoises dans l'industrie de l'électricité. Cela encourage non seulement la Chine à promouvoir d'autres négociations avec l'Alstom, qui mèneront d'ailleurs à plusieurs projets de centrales électriques dans les

1 AMAEF, « Objet: Conférence internationale des grands reseaux électriques CIGRE, participant de ressortissants de Taiwan» Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 22 juillet 1972.

2 AMAEF, « Conférence internationale des grands réseaux électriques CIGRE » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 27 juillet 1972.

3 AMAEF, « Conférence internationale des grands réseaux électriques CIGRE-mission chinoise » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 17 août 1972.

4 AMAEF, « Conférence internationale des grands réseaux électriques CIGRE, participation chinoise » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 20 septembre 1972.

années 1970, mais aussi facilite indirectement le plus grand projet de coopération industrielle franco-chinoise pendant la guerre froide, à savoir la centrale nucléaire de Daya bay. Au début des années 1980, Li Peng, le vice premier ministre chinois en charge de ce projet, avait été le président de la mission chinoise pour cette session. Il exprime de façon répétée dans les négociations concernant la centrale nucléaire, sa préférence pour le matériel français électrique. Cette visite de 1972 est ainsi une première et importante expérience de la Chine avec les technologies françaises. Pour obtenir ce succès économique, la diplomatie française n'a pas hésité à intervenir dans le congrès d'une association de coopération internationale non gouvernementale, le CIGRE.

Chapitre V Les obstacles aux coopérations industrielles franco-chinoises de 1968 à 1972

V.1. Des coopérations industrielles et technologiques en déclin

La seconde moitié des années 1960 aurait dû devenir l'âge d'or pour la coopération industrielle franco-chinoise. En effet, à la suite de la rupture de l'aide industrielle soviétique au début des années 1960, la Chine s'adapte aux nouvelles conditions du commerce extérieur, et se tourne vers les pays occidentaux pour moderniser l'industrie. Elle démarre ainsi une série d'importations de technologies et de matériels des pays capitalistes à partir de 1963 jusqu'au début de la Révolution culturelle. Les constructeurs occidentaux profitent de cette aubaine pour pénétrer le marché chinois, et leurs biens d'équipements, brevets et licences s'y vendent bien de 1964 à

1967. Cela prouve aussi la possibilité de mettre en place des coopérations industrielles entre la Chine et ses « ennemis idéologiques » dans les circonstances de la guerre froide, et permet de vérifier la valeur des technologies occidentales pour résoudre le problème de déséquilibre de l'industrie chinoise. Les coopérations industrielles deviennent ainsi un nouveau secteur qui s'inscrit dans le développement des relations économiques franco-chinoises.

L'établissement des relations diplomatiques est un autre stimulant favorable pour les coopérations industrielles franco-chinoises. Même si on attribue l'accroissement des échanges commerciaux entre les deux pays au réajustement précité, les services diplomatiques, notamment le conseiller commercial, travaillent à développer la présence économique de leur propre pays en Chine. Ils observent la situation économique et financière, concilient les affaires compliquées bilatérales, et gèrent les interventions, parfois en dehors du cadre commercial. Les services diplomatiques montrent donc clairement leur supériorité par rapport aux canaux officieux, pour promouvoir le commerce. Les coopérations industrielles tirent indubitablement profit de ce nouveau régime.

Malgré ces deux conditions favorables, le déroulement des coopérations industrielles franco-chinoises à la fin des années 1960 et au début des années 1970 est peu satisfaisant. On peut constater ce déclin à travers deux aspects :

- La diminution du niveau technologique des coopérations

Lors des coopérations industrielles des années 1960 et 1970 entre la France et la Chine, chaque partie a son propre critère pour juger des priorités. Les sociétés occidentales exportatrices préfèrent ainsi les considérer d'un point de vue commercial. A leurs yeux, les coopérations industrielles sino-occidentales sont ainsi un commerce ordinaire avec la Chine, sans

aucune différence avec les autres échanges commerciaux, comme celui de produits agricoles ou miniers. D'ailleurs, elles maintiennent aussi une égalité entre toutes les coopérations industrielles, et les traitent également. Elles évaluent toujours les coopérations selon le montant des contrats. Les gouvernements des pays occidentaux partagent cette perspective commerciale. De plus, ils attachent évidemment de l'importance aux influences diplomatiques des coopérations, notamment dans le sillage de l'embargo du COCOM.

Les coopérations industrielles de cette époque, ont des significations tout à fait différentes pour la Chine. Au lieu de la valeur commerciale, celle-ci tient bien d'avantage compte de la valeur technologique. Elle démarre ces coopérations en vue d'améliorer le niveau de technologie de l'industrie chinoise et de résoudre le problème du déséquilibre qui émerge lors des coopérations sino-soviétiques. Dans toutes ces coopérations, le gouvernement chinois prend surtout conscience de l'importance des projets des usines clé en main, car la Chine peut les utiliser non seulement pour élever le niveau des technologies, mais aussi pour augmenter en même temps la capacité de production. De plus, la transmission des brevets et licences des technologies industrielles est aussi un choix très attractif pour la Chine. Comparé aux usines clé en main, ce type est moins cher et plus flexible. L'acheteur épargne les frais de fabrication, de livraison et d'installation, et peut agir librement dans l'utilisation de technologies. Au plus bas niveau de coopération, on trouve tout ce qui concerne la vente des biens d'équipements avancés, notamment les matériels pour la fabrication ou la recherche, comme les ordinateurs ou les machines-outils. Ces équipements pourraient aider la Chine à renouveler en particulier ses usines existantes, ou à surmonter les difficultés techniques mineures dans la fabrication. De plus, la Chine importe des équipements dans le but de les analyser, car ils sont inconnus en Chine, comme par exemple les hélicoptères

français importés en 1967. Le niveau le plus bas dans les coopérations industrielles franco-chinoises, concerne les importations d'équipements ordinaires, qui excluent la fabrication ou la recherche. Ils sont souvent périmés, et manquent de compétences techniques. En général, ils sont de peu de poids pour le développement de l'industrie chinoise. La Chine importe cependant ces équipements pour faire face à l'urgence.

Tableaux 10 : les différents niveaux des coopérations industrielles franco-chinoises



La transmission des brevets et licences des technologies industrielles, caractérise la première époque des coopérations industrielles franco-chinoises de 1964 à 1967. Ces coopérations disparaissent entre les deux pays de 1968 à 1972. Qui plus est, il n'y a pas de projets concernant les usines clés en main. L'industrie chinoise ne peut pratiquement pas mettre en usage les coopérations avec la France pour se moderniser. Tout cela reflète une importante diminution des coopérations industrielles.

- Les domaines des coopérations se limitent à certaines industries

Avec l'aide de l'Union soviétique pour les deux premiers plans quinquennaux, la Chine a seulement établi un système industriel très primaire. Pour résoudre le problème de déséquilibre industriel, les industries faibles ont évidemment besoin de tirer profit de coopérations avec des pays occidentaux. Néanmoins les industries chinoises qui se sont déjà développées dans les années 1950, peuvent utiliser ces coopérations pour renouveler leurs technologies et matériels. Les coopérations entre la Chine et les pays occidentaux durant les années 1960, manifestent un intérêt étendu des Chinois dans de nombreux domaines. Les coopérations franco-chinoises étant des exemples caractéristiques qui portent sur de nombreuses industries, comme celle de la construction navale, la métallurgie, la mécanique, le pétrole, la chimie, l'aéronautique, etc.¹. Cela confirme la compétitivité des technologies françaises dans la concurrence entre les pays occidentaux en Chine. Cela promet aussi un élargissement des échanges appliqués à de nombreux domaines.

Malheureusement, le déroulement des coopérations de 1968 à 1972 va à l'encontre de cette perspective. Les coopérations industrielles franco-chinoises n'obtiennent de résultats que dans certains domaines. En fait, la Chine devient un marché dépressif pour les constructeurs industriels français. Selon les statistiques de l'ambassade française à Beijing, les coopérations franco-chinoises de 1968 à 1971 concernent seulement les domaines de l'automobile, des camions et tracteurs (32 millions en 1969, 172,8 en 1970 et 235 en 1971), de biens d'équipements mécaniques (62 millions en 1970)². Excepté quelques sociétés françaises qui obtiennent des commandes lors de l'exposition française de la machine-outil à Beijing en

¹ AMAEF, « Notes du rapport de fin de mission de Lucien Paye, 27 mai 1964-14 mai 1969 », *art. cit.*

² *Ibid.*

1969, Alsthom et Berliet sont les deux seules sociétés qui ont obtenu d'importantes commandes chinoises pendant cette période.

Le succès de Berliet en Chine repose sur un contrat conclu en 1969 avec ce pays, pour un montant de 515 millions de francs. Cependant une série d'erreurs techniques et commerciales ont entraîné un litige sérieux avec ses acheteurs, qui ont empêché l'application du contrat. Par exemple, parmi les 800 camions bennes GLM (sur un total de 5 100 camions), certaines livraisons ont été défectueuses -- défauts portant sur des pare-brise, des pare-chocs, des moteurs électriques de ventilation, et surtout des boîtes de vitesse. De plus, les performances des moteurs annoncés par Berliet n'ont pu être obtenues par les utilisateurs chinois, et les pneumatiques livrés ne correspondaient pas à ce qui avait été prévu par le contrat¹. Même si divers problèmes existent concernant ses produits, Berliet est encore l'exportateur principal français en Chine dans le domaine du véhicule.

Quant aux affaires entre la Chine et Alsthom, elles se focalisent dans le domaine de l'électromécanique. En avril 1970, ils ont conclu un contrat pour 40 locomotives électroniques et rechanges, pour un montant de 153 millions de francs. Ensuite, en juin 1971, un contrat de 50 locomotives diesel électriques et rechanges, a été passé pour un montant de 197 millions de franc. Enfin, 233 disjoncteurs pour une valeur de 14 millions de francs ont été vendus à la Chine de 1970 à 1971².

V.2. Le marché chinois fléchit

En tant qu'acheteur dans les affaires commerciales de coopération industrielle franco-chinoise, la Chine joue toujours un rôle plus actif. Qui plus

¹ AMAEF, « Problème rencontrés récemment par Berliet dans ses affaires avec la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-717, 4 février 1972.

² AMAEF, « Principaux contrats de la société Alsthom avec la République populaire de la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-716, 23 juin 1972.

est, le pouvoir d'achat de la Chine, pays à l'économie planifiée dans des années 1950 aux années 1970, s'appuie principalement sur les finances publiques. La coopération industrielle sino-soviétique des années 1950 compte donc sur l'investissement des deux plans quinquennaux, et les coopérations sino-occidentales au milieu des années 1960 dépendent pour 400 millions de dollars du gouvernement chinois. Afin d'analyser les raisons qui font fléchir les coopérations industrielles de 1968 à 1972, un examen de la situation intérieure chinoise est donc également nécessaire, afin d'en évaluer l'importance par rapport aux facteurs extérieurs de guerre froide.

V.2.1 La Révolution culturelle et le chaos politiques et économiques

Mao lance la Révolution culturelle en 1966 dans le but de reconstruire le PCC et la Chine. Pour ce faire, il utilise comme levier principal un mouvement politique de masse qui repose sur deux principales actions « critiquer et lutter » et « prendre le pouvoir ». La première concerne les dirigeants communistes et non communistes chinois de chaque niveau, qui seront alors dénoncés par l'intermédiaire de « l'affichage en grands caractères » [Dazibao¹] et devront subir des séances d'autocritique et de critiques publiques. Quant à la seconde, elle s'illustre par l'occupation des bureaux du gouvernement et des services judiciaires par les diverses organisations politiques de masse -- dont principalement les diverses organisations de Gardes rouges --, et par là-même, de leur « prise de pouvoir ».

Depuis que Mao a lancé la Révolution culturelle en mai 1966, il soutient les mouvements politiques de masse, avec passion et optimisme. Il veut néanmoins encore garder l'équilibre entre ces mouvements politiques et le développement économique. Pour ce faire et après avoir bien évidemment

¹ Plus précisément, ce sont de grandes affiches placardées sur les murs de la ville et sur lesquelles s'expriment les citoyens -- dont ici principalement les jeunes gardes rouges --, traitant de sujets politiques ou moraux. Elles sont destinées à être lues par le public.

obtenu l'approbation de Mao, *Le Quotidien du Peuple* publie deux éditoriaux – respectivement le 7 puis le 11 octobre 1966 -- portant le même titre : « Accélérer la révolution et promouvoir la production économique ». Ils soulignent l'importance de garder une stabilité économique au cours de la Révolution culturelle¹. Toutefois, la violente bataille politique qui fait rage entre les dirigeants chinois appartenant à deux courants bien distincts, est une entrave à l'accomplissement de ce projet. En effet, si le courant conservateur, représenté par Zhou Enlai, essaie de restreindre la dimension du mouvement politique et de maintenir le développement économique, le courant radical, représenté par Lin Biao et Jiang Qing, s'oppose à toutes les restrictions concernant ce mouvement politique. Ainsi, en décembre, le deuxième courant gagne cette bataille, en imposant deux documents officiels importants : « Les dix règlements sur la révolution et la production », et « Directives du comité central du parti communiste chinois sur la révolution culturelle dans les régions rurales ». Ceux-ci non seulement donnent le droit à tout citoyen de remplacer les cadres dans les écoles, les usines ou au gouvernement, et de fonder librement des organisations politiques de masse, mais aussi permettent aux mouvements politiques dans les usines et dans les régions rurales de s'élargir².

Or, l'aspect négatif de la Révolution culturelle devient de plus en plus évident dès le premier semestre 1967. Après qu'en janvier à Shanghai, les Gardes rouges aient ravi le pouvoir au maire, les autres provinces suivent cet exemple, et la Chine sombre alors dans l'anarchie. La période de juin à août

¹ 中共中央文献研究室 [Le bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *周恩来年谱1949-1976 下* [*Chronique de Zhou Enlai 1949-1976*], t.3, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1997, pp. 59, 76-77.

² “文化大革命”时期工业发展的曲折过程 [Le difficile parcours du développement de l'industrie chinoise pendant la révolution culturelle], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [*Les cinquante ans de l'industrie chinoise*], t.5, “文化大革命”时期的工业- 计划经济体制时期的工业三1966-1976.10 [*L'industrie pendant la révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée*] vol. 3, 1966-oct.1976, *op. cit.*, p. 8.

1967 est la plus chaotique de ce mouvement. Des « conflits fractionnels » violents opposent les gardes rouges entre eux. A Chongqing par exemple, où ont lieu les plus violents combats opposant les factions rivales, le mouvement se transforme en véritable guerre civile de juillet à août 1967. Les jeunes Gardes rouges sont alors armés de canons, de chars d'assaut, et de canonnières sur le fleuve Yang-Tsé. A Pékin, presque tous les ministères sont paralysés par ce mouvement politique dont celui des Affaires étrangères, qui ne fonctionne plus cet été-là. Zhou Enlai s'en occupe en permanence pendant deux mois pour protéger Chen Yi et tenter de parvenir à sa réouverture¹. Le 22 août de la même année, suite à la répression d'une grève par la police hongkongaise et par mesure de rétorsion, des milliers de Gardes rouges brûlent les bureaux du chargé d'affaires britannique à Beijing et attaquent les diplomates britanniques. Cet événement constitue alors le plus grand incident diplomatique pour la Chine depuis 1949. Bien que finalement, en vue de rétablir l'ordre, Mao intervienne directement en révoquant les trois dirigeants qui soutiennent les Gardes rouges, l'anarchie perdure en Chine jusqu'en septembre 1968, s'étendant aux établissements des comités révolutionnaires au gouvernement et au PCC². Quand Mao reçoit son ami Edgar Snow, un journaliste américain, le 18 décembre 1970, il évoque le chaos de 1967 en ces termes : « Les deux mois de 1967, de juillet à août, ont été très mauvais. Le désordre a régné dans tout notre pays³ ».

Les bouleversements de la révolution culturelle ont pour conséquence inévitable l'effondrement économique. La production de 1967 chute de manière très visible par rapport à celle de 1966 comme l'illustre le tableau

¹ 宗道一 Zong Daoyi, « 1967 年夏季,中国外交部的“夺权”闹剧一 » [Le drame de « la prise du pouvoir » au ministère des affaires étrangères chinois durant l'été 1967, Partie un], *党史博览* [Panorama de l'histoire du parti communiste chinois], 1999(10), pp. 9-13.

² 席宣 Xi Xuan et 金春明 Jin Chunming, *文化大革命简史第二版* [Une brève histoire de la révolution culturelle], *op. cit.*, pp. 161-163.

³ 中共中央文献研究室 [Le bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东年谱 6* [Chronique de Mao Zedong], vol.6, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 2013, pp. 357-361.

suivant :

Tableau 11 Le volume des productions industrielles chinoises en 1967¹ :

Production	Unités	Volume de production	Taux de croissance
Houille	Million de tonnes	206	-18.3%
Pétrole brut	Million de tonnes	13,88	- 4.6%
électricité	Milliard de kWh	77,4	- 6.2%
Acier	Million de tonnes	10,29	- 32.8%
Ciment	Million de tonnes	14,62	- 27.4%
Engrais	Million de tonnes	1,64	- 31.9
Fibres chimiques	Mille de tonnes	52,2	- 31.1%
Véhicules	Millier	20,4	- 63.5%
Tracteurs	Millier	9,7	-16.4%

La diminution de la production affecte clairement le commerce extérieur chinois, comme l'illustre alors très bien la situation de la foire de Canton -- la seule foire officielle chinoise existante avant l'ouverture économique de 1978. Cet événement semestriel permet en général à la Chine de faire des transactions avec des sociétés étrangères, mais son report d'un mois en automne 1967 marquera tout de même une exception. Ainsi, lorsque les délégués français arrivent à la foire, ils constatent que la Chine fournit

1 “文化大革命”时期工业发展的曲折过程 [Le parcours tortueux du développement de l'industrie chinoise pendant la révolution culturelle], *art. cit.* p. 8.

beaucoup moins de produits agricoles – tels que la soie brute, le sucre, le soja, etc. -- que d'habitude, et beaucoup d'acheteurs étrangers interrogés par l'attaché commercial français font état d'importants retards de livraisons ainsi que d'irrégularités dans la qualité des commandes. L'ambassade française estime que ces problèmes ont pour origine les désordres de la Révolution culturelle¹. En réalité, l'accroissement du commerce étranger chinois s'arrête bel et bien au début de la Révolution culturelle, et la récession devient même évidente en 1967 et 1968.

La diminution de la production et la paralysie du gouvernement sont les deux aspects de la révolution culturelle qui empêchent la coopération industrielle franco-chinoise à la fin des années 1960. La première affaiblit indirectement la capacité chinoise d'exportation, et cela met la Chine dans un déficit en devises étrangères qui sont néanmoins nécessaires pour l'importation du matériel et de technologies. La seconde fait chômer les départements du gouvernement et les Corporations commerciales nationales, ce qui contraint le gouvernement chinois à ne plus effectuer de coopération avec les autres pays.

V.2.2. Des crises et le «troisième front»

En dehors de la Révolution culturelle, une autre raison explique que la Chine ait momentanément arrêté sa coopération industrielle avec les pays occidentaux en milieu des années 1960, à savoir la situation tendue entre elle et certains de ces pays dont principalement les Etats-Unis. Depuis 1949, la Chine étant toujours sous menace militaire, elle se doit de se préparer à affronter une nouvelle guerre et cette préparation fait ainsi partie prenante de sa planification économique. En raison de la possibilité de conflits

¹ AMAEF, « Foire de Canton-automne 1967, 15 novembre -15 décembre », *art. cit.*

militaires avec le régime de Taiwan, ou avec les États-Unis et ses alliés, elle met donc en place 35 des 44 projets industriels militaires prévus dès les années 1950, dans le centre et l'ouest de la Chine, grâce à l'aide de l'URSS¹.

Une série de crises entre les deux blocs de la guerre froide éclate donc au début des années 1960, comme celle de Berlin en 1961, et celle de Cuba en 1962, renforçant le jugement de la Chine sur l'éventualité d'une guerre mondiale dans un proche avenir. Parallèlement, des points de tension se multiplient autour de son territoire. L'envoi de conseillers militaires américains au Vietnam en 1961, accroît l'inquiétude de la Chine quant au risque d'une participation directe des États-Unis dans cette guerre. Qui plus est, après avoir été impliquée dans la guerre de Corée, elle l'est aussi dans la guerre sino-indienne de 1962, et même après le cessez-le-feu, les deux pays s'enlisent dans un affrontement à long terme. D'autant qu'avec l'Union soviétique, des différends surgissent aussi dès août 1960, portant cette fois-ci, sur les frontières entre les deux pays. Des éditoriaux et articles très critiques à l'égard de l'Union Soviétique sont alors publiés dans *Le quotidien du peuple* et *Le drapeau rouge* de 1962 à 1963 rendant évidente la rupture entre les deux pays. En juillet 1963, suite à un accord militaire avec la Mongolie, l'Armée rouge est ainsi déployée à la frontière sino-mongole, qui n'est qu'à quelques centaines de kilomètres de Beijing.

Toutes ces tensions extérieures rendent Mao conscient de l'urgence de mesures économiques préventives contre la guerre. Selon lui, il est capital de mieux répartir l'industrie chinoise sur le territoire car la plupart des régions industrielles se trouvent dans l'est et dans les provinces littorales de la Chine, qui sont vulnérables à une attaque ennemie. Un rapport du 25 avril 1964 de l'état-major de l'Armée populaire de libération met en lumière cette vulnérabilité : la Chine possède 14 villes de plus d'un million d'habitants, et

¹ 薄一波 Bo Yibo, *若干重大决策与事件的回顾上* [Récapitulatif des événements et stratégies politiques importants], t.1, Beijing, Renmin Chubanshe, 1998, p. 306.

25 de 500 milles à un million, dont la plupart sont à proximité de la côte. Qui plus est, 60 % de l'industrie mécanique, 50 % de l'industrie chimique, et 52 % de l'industrie militaire se trouvent dans ces 14 grandes villes qui ont plus d'un million d'habitants. La majeure partie du nœud ferroviaire, des ports et des ponts est situé dans ces grandes villes de l'est ou leurs environs¹. C'est pourquoi Mao s'oppose au *projet préliminaire du troisième plan quinquennal* durant la séquence de travail du PCC de mai à juin 1964, qui met l'accent sur l'agriculture et l'industrie légère². Il continue à vouloir donner la priorité au développement de l'intérieur du pays, qu'il exprime en ces termes : « Le troisième plan quinquennal ne doit pas principalement investir dans le deuxième front, mais doit au contraire souligner le troisième front³ ». Les dirigeants chinois partagent eux aussi ce point de vue.

Par la suite, l'extension de la guerre du Vietnam confirme la conviction de Mao. Après les incidents du golfe du Tonkin en août 1964, Mao fait le commentaire suivant dans le brouillon de *La déclaration du gouvernement*

¹ « 总参作战部的报告 1964 年 4 月 25 日 » [Rapport de la direction de la guerre de l'Etat-major chinois du 25 avril 1964], *党的文献* [Documents du parti communiste chinois], 1995(3).

² Ce projet du troisième plan quinquennal comprend 4 axes principaux : 1) Porter les efforts sur la production alimentaire afin de nourrir toute la population, la production textile pour faire des vêtements et celle de produits quotidiens indispensables. 2) Continuer à développer l'industrie militaire, et surmonter certaines difficultés techniques militaires. 3) Pour répondre aux développements de l'agriculture et de l'industrie militaire, développer les industries fondamentales, afin de renforcer l'indépendance économique de la Chine. 4) développer le transport, le commerce, l'éducation et la recherche scientifique de manière équilibrée.

Suivant ces principes, le projet consacre donc 20 % des investissements à l'agriculture dans le troisième plan quinquennal. Ce quota est beaucoup plus élevé que ceux des deux plans quinquennaux précédents, qui sont de 7,1 % et de 11,3 %.

Voir 陈东林 Chen Donglin, *三线建设-备战时期的西部开发* [Le troisième front -- le développement de l'ouest pendant la période de la préparation à la guerre], Beijing, Zhonggong zhongyang dangxiao Chubanshe, 2003, p.44.

³ Ici, Mao utilise le concept « troisième front », qu'il tire de sa propre stratégie. Selon lui, la Chine est divisée en trois lignes de défense. Les treize provinces ou régions autonomes intérieures qui sont les plus éloignées des forces opposées constituent « le troisième front ».

Voir « 毛泽东在中央工作会议期间的讲话记录 1964 年 5 月 27 日 » [Propos de Mao Zedong lors la séance du comité central du parti communiste chinois le 27 mai 1964], 金冲及 Jin Chongji (ed.), 周恩来传 [La biographie de Zhou Enlai], Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1998, p. 1768.

chinois du 6 août 1964 : « On va à la guerre¹ ». Le 19 août 1964, selon les discussions qui ont eu lieu lors de la séquence de travail de juin, quelques dirigeants chinois proposent pour la première fois le plan de réaménagement de l'industrie chinoise dans l'arrière-pays². Cette suggestion apparaît dans *Le sommaire du plan de 1965*, qui soutient la construction des éléments dans le « troisième front » en prévention d'une invasion militaire³. En 1965, les Etats-Unis interviennent directement au Vietnam, en bombardant le nord du pays et en envoyant ses troupes au sol. L'extension de cette guerre pousse la Chine à accélérer la construction du « troisième front ». En octobre 1965, la séance de travail de PCC approuve *Le compte rendu du projet du troisième plan quinquennal*, qui consacre 74 % des investissements à l'industrie lourde et au transport, pour développer les régions situées au « troisième front »⁴.

En réalité, la Chine avait déjà commencé à construire ce « troisième front » dès juin 1964 et pour ce faire, s'était engagée dans trois directions.

- Premièrement, de nouveaux sites industriels sont construits, ainsi que des chemins de fer dans les provinces du sud-ouest de la Chine. Dans la province du Sichuan par exemple, de 2 à 3 millions de travailleurs se consacrent à ces travaux de 1964 à 1965⁵.
- Deuxièmement, selon une suggestion du comité du PCC de la

¹ 中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东年谱 5* [Chroniques de Mao Zedong], vol. 5, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 2013, p. 382.

² Ces dirigeants sont Li Fuchun, Luo Ruiqing et Bo Yibo. Voir « “三线”地区的工业建设 » [Le développement de l'industrie dans le troisième front], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t.5, *文化大革命”时期的工业-计划经济体制时期的工业三1966-1976.10* [L'industrie pendant la révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée] vol. 3, 1966-oct.1976, *op. cit.*, pp. 39-46.

³ « “三线”地区的工业建设 » [Le développement de l'industrie dans le troisième front], *art. cit.* pp. 39-46.

⁴ Ibid.

⁵ 陈东林 Chen Donglin, *三线建设-备战时期的西部开发* [Le troisième front -- le développement de l'ouest pendant la période de la préparation à la guerre], *op. cit.*, p. 127.

province de Guangdong en date du 18 octobre 1964, le gouvernement chinois rédige, le 8 mars 1965, *Le rapport de réalisation de la construction des provinces du premier front et du deuxième front pour construire le « troisième petit front »*¹. Celui-ci concerne le renforcement de la défense de provinces développées de l'est et du centre de la Chine, par l'amélioration de leurs infrastructures, de leur industrie légère, de leurs constructions des fortifications, de leurs hôpitaux, etc.

- Troisièmement, des usines des provinces de l'est sont déplacées vers l'ouest. Le gouvernement chinois demande aux gouvernements locaux de choisir les machines les plus performantes et les employés d'élite, pour consacrer ces ressources à la construction des nouvelles usines du « troisième front ». Selon les données qui sont publiées le 8 mars 1971 par le comité de la planification, il existe 380 projets de déplacement d'usines en Chine de 1964 à 1970, qui concernent 145 000 d'employés et 38 000 machines².

Le « troisième front » absorbe alors une grande partie des dépenses financières de l'Etat. Ainsi en 1965, il concerne 31,3 % de l'investissement immobilier chinois, qui représente 4,2 billions sur 13,4 billions de yuans au total. De 1966 à 1970, pendant le troisième plan quinquennal, la Chine dépense 48,24 billions de yuans dans la construction du « troisième front », ce qui équivaut à 52,7 % de l'investissement immobilier total. Parallèlement, la Chine dépense 28,29 billions de yuans dans les régions littorales, qui représentent 30,9 % de la totalité. Les résultats substantiels de la construction du « troisième front » dans les années 1960 sont principalement dans le domaine de l'industrie lourde et des transports. Ainsi par exemple,

¹ 陈东林 Chen Donglin, *三线建设-备战时期的西部开发* [Le troisième front -- le développement de l'ouest pendant la période de la préparation à la guerre], *op. cit.*, p. 137.

² *Ibid.*, p. 149.

parmi les nouvelles lignes de chemins de fer construites dans les régions montagneuses du sud-ouest, on peut citer celle de Chengdu-Kunming (ligne Chenkun), de Sichuan-Guizhou (ligne Chuanqian), de Hunan-Guizhou (ligne Xiangqian), etc. On peut citer aussi les cinq grandes aciéries (Panzhuhua, Jiuquan, Wuhan, Baotou, Taiyuan), les 12 mines de houille dans la province de Guizhou, les champs de gaz et les centrales électriques dans la province de Sichuan. Les usines militaires comprennent quant à elles, l'usine mécanique lourde du Sichuan et l'usine de roulement du Guizhou. Tous ces résultats montrent l'exploitation de provinces sous-développées et l'amélioration de l'industrie lourde chinoise. Mais elles ne résolvent pas le déséquilibre industriel de la Chine, parce que l'industrie légère et l'agriculture n'en profitent pas autant.

La construction du « troisième front » est un élément désavantageux non négligeable pour le développement de la coopération industrielle franco-chinoise. Elle occupe non seulement une grande partie des investissements gouvernementaux, mais modifie aussi la direction du développement de l'industrie chinoise. Par crainte des menaces militaires américaines et soviétiques, la Chine abandonne donc provisoirement sa politique permettant de résoudre le déséquilibre industriel entamée au milieu des années 1960, et emprunte alors l'ancienne route des années 1950 qui menait au développement de l'industrie lourde de grande envergure afin de sauvegarder la sécurité nationale. Ce changement aggrave le déséquilibre de l'industrie. De plus, il est difficile pour des entreprises françaises de participer à la construction du « troisième front », car ces travaux qui concernent la défense nationale se situent encore dans une zone interdite pour la coopération industrielle sino-occidentale.

La coopération industrielle est un point essentiel des échanges économiques franco-chinois pendant la guerre froide. Sa première phase

commence au milieu des années 1960 jusqu'au début des années 1970. Pour la Chine, cette coopération est doublement importante : en premier lieu, la Chine veut continuer à promouvoir le processus d'industrialisation après la fin de l'aide soviétique ; en seconde lieu, elle veut résoudre le déséquilibre industriel issu de la coopération sino-soviétique dans les années 1950. Pour la France, c'est ainsi un nouveau secteur qui apparaît dans le commerce avec la Chine depuis les années 1960. Après l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises, la France gardait en effet une position relativement faible sur le marché chinois par rapport aux autres pays occidentaux lorsque cela concernait les exportations agricoles ou de simples produits industriels. Ce nouveau point de croissance, contribue donc remarquablement au développement des échanges franco-chinois dans le milieu des années 1960.

La coopération industrielle franco-chinoise pendant la guerre froide est en effet une exportation unilatérale de matériel et de technologies français vers la Chine. Cette unilatéralisation et la compétition intense entre les pays occidentaux, permettent ainsi à la Chine de jouer un véritable rôle d'initiateur sur le marché des acheteurs. Toutefois, la Chine étant un pays à l'économie planifiée, toute coopération industrielle avec ce pays, s'appuie essentiellement sur un énorme investissement financier gouvernemental, l'acquisition importante de devises étrangères et une situation intérieure stable. C'est donc la raison pour laquelle la révolution culturelle et la construction du « troisième front » entravent gravement la coopération industrielle franco-chinoise de 1968 à 1972.

Si la coopération industrielle ne semble qu'être une action économique, elle est en réalité étroitement liée à la politique. Tout d'abord parce que les acteurs de cette coopération en Chine sont les Corporations commerciales nationales, qui sont totalement contrôlées par le gouvernement. Les plans

d'importation, les stratégies de négociation et l'application des contrats, dépendent de la planification globale du gouvernement chinois. La coopération industrielle doit ainsi satisfaire en même temps aux besoins économiques (industrialisation) et politiques (sécurité nationale, souveraineté, etc.). Deuxièmement, la situation engendrée par la guerre froide conduit à ce que la coopération industrielle soit mêlée au problème de l'embargo et devienne alors un enjeu multinational compliqué. Toutes ces exigences politiques dépassent largement la capacité des entreprises et rendent donc obligatoire l'intervention des forces politiques elles-mêmes. Cette constatation faite, il est alors possible d'entrevoir précisément l'importance des canaux officiels entre les pays après 1964 concernant leurs coopérations industrielles.

Ainsi, l'expérience de la première phase de la coopération industrielle montre que son accomplissement a besoin de plusieurs conditions préalables qui comprennent un plan de grande envergure d'importation de matériels et technologies industriels du gouvernement chinois, une situation intérieure stable et assez de devises étrangères. A cause de l'embargo international, le domaine de coopération reste néanmoins limité à l'industrie civile. Pour résoudre le déséquilibre industriel, les projets qui permettront de compléter le système industriel ou serviront la vie du peuple seront donc dorénavant prioritaires pour le gouvernement chinois.

V.3. Les coopérations industrielles franco-chinoises entravées par les Etats-Unis.

En réalité, durant la période allant de 1968 à 1972, Berliet et Alsthom ne sont pas les seules sociétés françaises avec qui la Chine noue des contacts commerciaux. Parallèlement, la SNIAS et la Compagnie industrielles des

télécommunications-Alcatel (soit CIT-Alcatel, la filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE)), tentent d'élargir les coopérations industrielles franco-chinoises en exportant l'avion Concorde et du câble sous-marin. Toutefois, les Etats-Unis intervenant dans leurs négociations avec la Chine, elles essuient finalement un échec. Leur amère expérience sur le marché chinois démontre finalement que des facteurs externes entravent les coopérations industrielles franco-chinoises lorsqu'il s'agit de hautes technologies.

V.3.1 Les interventions des Etats-Unis dans les négociations portant sur le Concorde et le câble sous-marin : empêcher l'exportation de hautes technologies vers la Chine

a) Le Concorde

Dans le domaine aéronautique, la Chine a depuis très longtemps déjà entamée une coopération avec les pays occidentaux. Le gouvernement chinois porte en effet beaucoup d'attention à cette industrie lors des « 156 projets » mis en place en 1955 et construit donc six usines dans ce domaine¹. Lors des deux premiers plans quinquennaux, si la Chine maîtrise la fabrication des avions militaires de petite dimension grâce aux licences de l'Union Soviétique, tels que Shenyang J-5 (licence de Mig-17) et Nanchang Q-5 (technologie de Mig-19), elle ne contrôle absolument pas celle des avions de ligne.

¹ On compte ainsi l'usine de propulsion des aéronefs de Shenyang (usine 111), l'usine d'avion de Shenyang (usine 112) l'usine de propulsion des aéronefs de Harbin (usine 120), l'usine d'avion de Harbin (usine 122), l'usine d'avion de Nanchang (usine 320), et l'usine de propulsion des aéronefs de Zhuzhou (usine 331). Voir 周日新 Zhou Rixin, *跻身喷气时代: 中国航空工业, 1951-1965* [Marcher dans l'âge de l'avion à réaction, l'industrie de l'aéronautique chinoise, 1951-1965], Beijing: Zhongguo qingnian Chubanshe, 2000, pp. 84, 95-97.

De mars à juillet 1958, les membres du COCOMse réunissent pour discuter de la nécessité de réviser les listes des marchandises concernées par l'embargo sur le marché du commerce ouest-occidental, et en annoncent le résultat le 15 août. Ils décident ainsi d'exclure des trois listes d'embargo, des dizaines de types de marchandises dont l'avion de ligne qui ne pèse plus que 90 000 pounds (soit 40 823 kilos), ce qui ouvre la route aux importations des avions occidentaux à la Chine¹. La société anglaise Vickers, dévient alors la première bénéficiaire de ce changement. Son produit, l'avion Viscount, est choisi par le gouvernement chinois comme le premier type d'avion de ligne à être importé d'un pays occidental. Le premier décembre 1961, le contrat de vente de six Viscount est ainsi signé à Beijing pour un montant de 4,5 millions de pounds². Par la suite, soit le 20 mars 1962, un autre constructeur anglais, le groupe Rolls-Royce, signe avec la Corporation des Machines, un contrat pour fournir sur place non seulement le moteur de Viscount, mais aussi les services d'ingénieur³.

Au début des années 1970, la technologie du Viscount ne satisfait plus la demande chinoise, d'autant que la Chine a toujours pour ambition d'importer des avions les plus avancés. La France, dont l'industrie aéronautique est très développée, dévient ainsi un possible partenaire important à contacter. En août 1970, l'administration générale de l'aviation civile chinoise, plus connue sous le nom de CAAC (Civil Aviation Administration of China), qui joue à la fois le rôle d'une compagnie aérienne et celui d'un organisme chargé des activités de l'aviation civile, prépare donc l'envoi en France d'une mission aéronautique. Cette mission a pour importants et principaux objectifs

¹ « Memorandum of discussion at the 377th meeting of the National security Council, august 21 1958», United States Government Printing Office, Foreign Relations of the United States (FRUS), 1958-1960, vol. IV, *Foreign Economic Policy*, 1993, pp. 730-734.

² Archives de la commission du Commerce de la Grande Bretagne (Board of trade), No.1013 telegram from Foreign Office to Peking, 30 November 1961, BT 11/5834.

³ Archives du bureau des affaires étrangères et du Commonwealth de Grande Bretagne (Foreign office, ensuite abrégé FO), Question 15 on Technical Service, 20 Mars 1963, fc1381/16, FO 371/170700.

d'évaluer les matériels aéronautiques et les matériels électriques français, notamment les conditions dans lesquelles l'industrie française pourrait participer à l'équipement de la flotte et des aéroports chinois¹. Les besoins de la Chine en matériel de transport civil comprennent alors les hélicoptères, ainsi que les courts, moyens et longs courriers. Le 19 août, le conseiller commercial de l'ambassade de Chine à Paris fait par la suite part de la venue en septembre de cette mission au gouvernement français. Les Chinois souhaitent visiter d'une part l'aéroport d'Orly et des entreprises productrices d'équipements d'aéroport, et d'autre part, les usines de fabrication de matériels aéronautiques français. Le conseiller commercial chinois énumère alors les modèles qu'ils aimeraient examiner, tels que le Concorde, la Caravelle, les Mirages, les Nord 262, le SN600, ainsi que les hélicoptères -- le Super-frelon, le Sa 330, et l'Alouette². Cette visite ouvrant la possibilité au développement de futures coopérations aéronautiques franco-chinoises, qui se limitent pour l'instant à la vente de 15 hélicoptères Alouette III dans les années 1960, les deux pays fixent donc le séjour de cette mission en France du 12 au 21 septembre 1970.

Dans l'ensemble, la mission est satisfaite de ses visites, puisqu'elle a pu voir la majeure partie de ce qui pouvait l'intéresser, à savoir la gamme complète d'avions et d'hélicoptères français, les principales productions des sociétés françaises d'équipements de navigation aérienne et d'installation de contrôle au sol. Elle a également été informée du projet Airbus³.

En 1971, la Chine continue à s'intéresser de près à l'industrie aéronautique française en envoyant une mission en France pour participer au Salon de l'aéronautique et de l'espace au Bourget. En dehors du salon, les

¹ AMAEF, « Télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 4 août 1970.

² AMAEF, « Note: mission de l'aviation chinoise » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 19 août 1970.

³ AMAEF, « Note: mission aéronautique de la République populaire de Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 27 octobre 1970.

Chinois visitent aussi les ateliers d'entretien et de réparation de l'Air France et les chaînes de montage de la Caravelle 12 et du Concorde¹. En mai, la Chine envoie une autre mission en France qui est chargée de deux tâches principales : évaluer le Mercure et poursuivre les discussions entamées en octobre dernier à Beijing pour l'achat du Concorde de l'Airbus².

A cette époque-là, la Chine devient un marché attractif pour les constructeurs occidentaux d'aviation civile. En mai et juin 1972, plusieurs missions aéronautiques étrangères arrivent ainsi à Beijing pour accélérer la vente d'avions, comme celle de Boeing en mai, -- pour présenter dix quadriréacteur 707 -- et celles de Lockheed et de Hawker Siddeley en juin -- pour obtenir respectivement une commande de triréacteur Tristar et de Trident³.

En réalité, la France participe aussi à cette compétition. Le 24 juin 1971, la Corporation nationale d'importation et d'exportation des machines informe en effet le conseiller commercial français de son intérêt porté à trois appareils Concorde, ainsi qu'à l'Airbus et au Super Frelon. Cette déclaration fait suite au séjour que la mission de la CAAC fait en France en 1971. La SNIAS aurait exprimé à cette occasion, le souhait de vendre à la Chine les appareils précités⁴.

Toutefois, la vente de matériel aéronautique à la Chine exige que deux obstacles américains soient tout d'abord surmontés. Le premier tient aux fournitures américaines puisque les constructeurs français utilisent souvent

¹ AMAEF, « Télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE avec prière de communiquer au CNCE (Bureau au mission) » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 25 mai 1971.

² AMAEF, « Télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 17 avril 1971.

³ AMAEF, « Télégramme de la part du conseiller commercial pour la DREE avec prière de communiquer à l'Aérospatial » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 2 juin 1972.

⁴ AMAEF, « Prière de communiquer à la société nationale industrielle aérospatiale » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 24 juin 1971.

des brevets américains en important des Etats-Unis des composants et des produits indispensables à l'exécution de leurs programmes. Le deuxième obstacle relève du contrôle exercé par le COCOM sur l'exportation de produits stratégiques soumis à l'embargo, quelle que soit leur origine. Le remplacement des équipements sous licence américaine par du matériel français ne résoudrait donc pas nécessairement le problème posé par la réglementation imposée par le COCOM. Selon que l'appareil est livrable immédiatement ou à terme, la possibilité d'obtenir une dérogation aux règles de l'embargo se fera donc en fonction de l'évolution probable de cette réglementation, et cette évolution correspond généralement à un assouplissement parallèle de l'attitude des Etats-Unis envers la Chine. En définitive, ces deux problèmes (contenu américain et aspect COCOM), ont donc tendance à être liés à l'attitude de Washington.

Concernant l'attribution de l'autorisation du gouvernement américain, le Département d'Etat formule toujours un avis, mais deux autres étapes restent à franchir : en premier lieu, obtenir l'assentiment des firmes privées américaines pour modifier les accords qui les lient avec la SNIAS ; en second lieu, recevoir l'autorisation du Département du commerce dont la décision n'est prise qu'après avoir consulté différentes agences gouvernementales intéressées. Pour le gouvernement français deux problèmes se posent alors. D'un côté, il s'oppose à ce que la SNIAS tente de mener très rapidement ses négociations avec les Chinois : « Nous ne pouvons la suivre sur ce terrain extrêmement dangereux, car une telle attitude de notre part provoquerait inmanquablement des réactions sérieuses des Américains, qui pourraient être conduits à prendre des mesures lourdes de conséquences pour l'économie française... ». D'un autre côté, il veut éviter de décevoir les autorisés chinoises, afin de maintenir une image de l'indépendance de l'industrie française et préserver un intérêt commercial : « A l'occasion du Salon du Bourget, le Concorde leur a été longuement présenté et des

ouvertures ont été faites par les constructeurs français devant l'intérêt manifesté par la mission chinoise. Il serait donc regrettable de donner maintenant l'impression d'une trop grande dépendance vis-à-vis de l'industrie américaine ... »¹.

Dans cette affaire compliquée, la France est obligée de parlementer avec trois pays : la Chine, les Etats-Unis, et la Grande-Bretagne. Le Quai d'Orsay pense qu'il faut tout d'abord connaître avec exactitude les équipements d'origine américaine ainsi que les produits soumis à la réglementation COCOM qui entrent dans la composition de l'appareil afin d'obtenir l'autorisation américaine². La SNIAS est donc invitée par la Direction des affaires économiques et financière à achever rapidement ce travail. Qui plus est, le Concorde étant développé conjointement par la France et la Grande-Bretagne, et selon l'accord franco-britannique du 29 novembre 1962, la SNIAS ne pourra donc présenter d'offres aux Chinois ou envoyer une mission en Chine qu'après avoir reçu l'accord du comité directeur institué par cet accord. Pour finir et afin de tranquilliser les Chinois, le gouvernement français ne fait pas opposition à la remise d'offre préliminaire³.

La France s'entendant particulièrement bien avec la Grande-Bretagne, le 15 septembre 1971, les autorités des deux pays s'accordent pour envoyer une mission de négociation de SNIAS/BAC en Chine à partir du 20 septembre⁴. Ils fixent alors les limites suivantes : la mission est autorisée à signer un contrat optionnel concernant le Concorde, à la condition d'ajouter une clause qui stipule que la vente ultérieure de cet appareil ne pourra être

¹ AMAEF, « Note: vente de la matériel aéronautique à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714,16 août 1971.

² AMAEF, « Note: vente de la matériel aéronautique à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714,16 août 1971.

³ AMAEF, « Note: vente de la matériel aéronautique à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714,16 août 1971.

⁴ La firme British Aircraft Corporation (BAC) est le partenaire de la SNAIS dans le développement du Concorde.

réalisée qu'avec l'accord formelle des gouvernements français et britanniques. Les deux gouvernements ne prendront cette décision qu'après consultation du gouvernement américain¹.

Pour obtenir l'accord de Washington, une démarche conjointe franco-britannique se révèle obligatoire. Les deux pays décident donc d'informer les autorités américaines de l'envoi à Beijing de cette mission et précisent son mandat limité à la signature d'un contrat d'option². Cela sera fait le 20 septembre auprès du directeur du Bureau du commerce est-ouest au Département d'Etat des Etats-Unis³.

A Beijing, la première phase de négociation dure un mois, jusqu'au 21 octobre, et concerne les problèmes sur le plan technique. La Corporation des Machines accepte le principe de la signature d'une option au lieu d'un contrat de vente. Il semble que le gouvernement chinois, comme français, connaît la difficulté et la complexité d'une négociation sur l'exportation d'un avion relevant d'une si haute technologie. La Chine décide donc d'envoyer une mission composée de techniciens et de responsables commerciaux en France pour étudier sur place les problèmes techniques⁴.

Lors des négociations en décembre, la Chine refuse catégoriquement l'inscription de cette clause imposant l'obtention obligatoire d'un accord des gouvernements français et britannique après la signature du contrat de vente. Le gouvernement britannique préfère alors demander au gouvernement chinois d'être informé de la situation par une note diplomatique conjointe qui lui sera adressée immédiatement après la signature du contrat d'option. Cette note devra indiquer que la vente d'un

¹ AMAEF, « Note: Concorde » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 15 septembre 1971.

² AMAEF, « Note: Concorde », *art. cit.*

³ AMAEF, « Concorde » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 20 septembre 1971.

⁴ AMAEF, « Négociation Concorde » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 21 octobre 1971.

Concorde demeure subordonnée à l'accord de Paris et de Londres¹. Cette proposition anglaise avorte néanmoins en raison de l'opposition française. La France estime en effet que cette proposition restreint la liberté d'action des gouvernements français et britanniques à l'égard de Washington².

La Chine se montrant intransigeante, la France et la Grande-Bretagne se retrouvent alors dans la nécessité de s'entendre avec les Etats-Unis. Ainsi, en juin 1972, les négociations franco-chinoise se poursuivent à Paris et portent sur la conclusion d'un contrat d'option. Le gouvernement français estimant qu'il existe une possibilité de conclure un contrat de commande ferme de Concorde avec la Chine³, il convient donc avec les autorités britanniques qu'un mémorandum comportant en annexe une liste détaillée du matériel sera remis au Département d'Etat. Le quai d'Orsay pense alors que le composant le plus susceptible d'empêcher la vente, est la centrale de navigation par inertie. Cet appareil fait partie de ceux soumis à embargo dans la liste établie par le COCOM. Il n'en reste pas moins que sa présence à bord du Concorde est indispensable à l'aviation⁴. Lors de la réunion du 11 juillet 1972, la délégation américaine du COCOM s'oppose à ce que soit les Français et les Britanniques cèdent le Concorde à la Chine, et continue d'étudier ce problème. Le gouvernement français demande alors à son ambassadeur à Washington, en liaison avec son collègue britannique, de prendre contact avec le Département d'Etat afin de marquer la nécessité de réaliser la négociation portant sur le Concorde avec la Chine⁵.

¹ AMAEF, « Vente de Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 2 décembre 1971.

² AMAEF, « Vente de Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 14 décembre 1971.

³ AMAEF, « Vente de Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 2 juin 1972.

⁴ AMAEF, « Vente du Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 13 juillet 1972.

⁵ AMAEF, « Vente du Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 13 juillet 1972.

Cette démarche franco-britannique est effectuée le 20 juillet 1972 auprès de l'adjoint du directeur du bureau du commerce est-ouest, Jean Tartter. Il indique que la position américaine au sujet du Concorde vient d'être arrêtée entre les administrations concernées. Les Etats-Unis ne s'opposent donc pas à la demande franco-britannique au COCOM pour l'exportation vers la Chine de trois appareils, mais ils n'ont toutefois pas encore pris position sur la question des centrales à inertie. Selon eux, la requête franco-britannique soulève d'abord une question d'ordre juridique, car la centrale à inertie appartient à la liste « *Ammunition control list* » de 1954, qui regroupent tous les éléments qui ne peuvent pas être exportés à l'étranger. Des exceptions à ce principe ne sont alors possibles que par le biais d'une procédure très spéciale et seulement vers le « monde libre ». Le second problème est d'ordre militaire puisque le système inertiel est une base du développement des armes balistiques¹.

Qui plus est, les autorités américaines considérant que la première liste remise auparavant par la France et la Grande-Bretagne est insuffisante, sont désireuses d'obtenir une liste complète des matériels et équipements de fabrication américaine ou construits sous licence américaine. Revenant sur le fond du problème, Tartter précise alors qu'au stade actuel, si les deux pays pressent les Etats-Unis de donner leur réponse sur le Concorde, celle-ci sera sans doute négative². Toutefois, le gouvernement américain souhaite étudier l'affaire plus minutieusement dans le futur, lorsque le matériel technologique plus avancé que la centrale à inertie sera déjà développé³.

En résumé, la position américaine concernant l'exportation du Concorde vers la Chine au début des années 1970 est négative. La raison principale

¹ AMAEF, « Vente du Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 20 juillet 1972.

² *Ibid.*

³ AMAEF, « Vente du Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 20 juillet 1972.

repose sans doute sur son inquiétude d'une prolifération possible de technologie aéronautique avancée vers un pays communiste, car elle sert potentiellement au développement de la technologie militaire, même si les autorités américaines reconnaissent aussi que cette possibilité est minime. Tartter indique alors que la détention de quelques exemplaires du central n'équivaudrait pas à celle du « Know How »¹.

Afin que les ambassadeurs français et britanniques puissent persuader les autorités américaines de corriger leur position concernant le problème du Concorde, le gouvernement français fournit des indications relatives à la centrale à inertie. Dans un premier temps, il en explique la nécessité : tout avion long-courrier doit être équipé d'un système de référence de verticale et d'un système de navigation à longue distance. La centrale à inertie répond simultanément à ces deux besoins. Ensuite, il expose la valeur militaire de la centrale : la livraison des appareils Concorde à la Chine n'interviendra au plus tôt qu'en 1976, et ce moment-là, le type de centrale à inertie installée à bord des Concorde aura déjà été en service pendant plusieurs années puisque sa conception remontera à plus dix ans. La Chine ne disposant que de quelques exemplaires de la centrale installée à son bord, cela ne procurera donc pas à son industrie un avantage appréciable².

Même si ces explications ne sont pas suffisantes pour faire évoluer la position américaine sur le problème de la centrale à inertie, la négociation franco-chinoise à Paris fait toutefois des progrès. Le 24 juillet 1972, les deux parties résolvent en effet des problèmes techniques, et signent un contrat d'option portant sur deux appareils Concorde. La plus remarquable clause est que le contrat formel doit être signé avant le 30 juin 1973, sinon le contrat

¹ AMAEF, « Vente du Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 20 juillet 1972.

² AMAEF, « Vente du Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 20 juillet 1972.

d'option prendra fin automatiquement¹. Bien que cette période d'un an, soit sans doute le temps que la Chine laisse à la France et à la Grande-Bretagne pour obtenir l'autorisation des Etats-Unis, l'attitude de ces derniers ne change pas. Finalement, cette négociation de l'exportation du Concorde à la Chine disparaît en 1973.

b) Câbles sous-marins et télécommunications

Concernant le commerce franco-chinois, en dehors de la négociation portant sur le Concorde, celle touchant à l'exportation de câbles sous-marins français finit elle aussi par avorter, et ce, non plus à cause de l'absence de licence américaine, mais bien en raison de l'objection directe des Etats-Unis.

Une demande chinoise de renseignement relative à l'achat de câbles est à l'origine de cette seconde négociation qui débute en avril 1971. Quelques mois plus tard, soit le 1^{er} septembre, la Corporation des machines fait ainsi part au conseiller commercial français à Beijing de sa décision d'envoyer une mission à Paris à la fin du même mois, afin d'ouvrir avec la filiale du groupe Compagnie Générale d'Electricité (CGE), CIT-Alcatel, des pourparlers techniques et commerciaux sur les câbles². Le directeur général adjoint de la Corporation des Machines se montrant alors très optimiste, estime que la durée de cette négociation ne devrait pas dépasser un mois.

La France fait grand cas de cette affaire, non pas en raison de son montant (20~30 millions de francs pour 300 kilomètres) très important par rapport aux autres importants projets de coopération industrielle franco-chinois, mais bien parce qu'elle ouvre de vastes opportunités pour l'industrie des télécommunications française sur le marché chinois. Le

¹ AMAEF, « Vente de Concorde à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714, 27 juillet 1972.

² AMAEF, « Négociation en vue de la fourniture de câbles sous-marin » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 1^{er} septembre 1971.

Vice-président de Corporation des machines, Li Changchin, laisse alors entendre aux dirigeants de la CIT, que la fourniture de ce câble serait considérée par Beijing comme un affaire-test dont la réalisation pourrait ouvrir la voie à d'autres contrats, en particulier pour l'approvisionnement d'un réseau télégraphique moderne, non soumis à la réglementation du COCOM et destiné à équiper l'ensemble du territoire chinois¹. En fait, la Chine envoie en France en septembre, une autre mission afin d'étudier plusieurs réalisations françaises dans le domaine des télécommunications et qui comprend² :

- câbles téléphoniques terrestres et sous-marins,
- centrales téléphoniques
- équipements pour commutation interurbain
- transmission de données
- stations de télécommunication par satellites
- composants électroniques (Circuit intégrés, etc.).

Le Quai d'Orsay pense que la Chine ayant déjà passé commande de câble sous-marin, sa mission cherchera probablement, de surcroît, à approfondir les coopérations dans le domaine des communications³. L'intérêt considérable de cette affaire pour l'industrie française, retient alors particulièrement l'attention du ministre des Postes et des communications, Robert Galley, qui s'en entretient en septembre, avec le directeur général de la télécommunication chinoise, Chung Fuhsiang. Il est « prêt à se mettre à sa disposition » pour soutenir la société française et que celle-ci assure cette commande⁴.

¹ AMAEF, « Note: Fourniture à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 16 novembre 1971.

² AMAEF, « De la part du conseiller commercial pour la DREE avec prière de communiquer au CNCE » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 24 août 1971.

³ AMAEF, « Mission chinoise des télécommunications » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 7 septembre 1971.

⁴ AMAEF, « Note: Fourniture à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série

Le gouvernement français n'en oublie toutefois pas la possibilité de l'intervention du COCOM et des Etats-Unis dans cette affaire. Le Quai d'Orsay considère néanmoins que même si le câble sous-marin est indiscutablement soumis à l'embargo, il est possible de le livrer et de l'installer sans demander l'accord préalable du COCOM, s'il est destiné à assurer une liaison avec les pays occidentaux, comme par exemple une liaison entre la Chine continentale et le Japon ou les Philippines¹. Or, en dépit de nombreuses demandes de la CIT, les Chinois refusent toujours d'indiquer l'emplacement prévu du câble. Le Quai d'Orsay s'inquiète alors du risque probable que certains membres du COCOM, notamment les Etats-Unis, s'opposent à cette exportation effectuée en contravention des règlements du COCOM. Quant à la CGE, elle ne cache pas qu'elle ne peut envisager d'affronter le risque possible de représailles américaines, parce qu'elle veut garder ses importantes relations et coopérations avec les Etats-Unis.²

Le 14 décembre, le représentant français au COCOM présente alors un dossier détaillé de demande de dérogation sur cette affaire et l'ambassade française à Washington transmet cette même demande par une note plus succincte au secrétaire d'Etat des Etats-Unis, William P. Rogers le 17 décembre³. Selon le règlement de COCOM inscrit dans le dossier 782, les membres peuvent en effet demander une dérogation dans le cas d'exportation de matériels interdits vers la Chine qui sont destinés à un usage civil, et ne renforcent pas la force militaire chinoise⁴.

Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 16 novembre 1971.

¹ AMAEF, « Note: Fourniture à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 16 novembre 1971.

² AMAEF, « Note: Fourniture à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 16 novembre 1971.

³ AMAEF, « Cession d'un câble sous-marin de télécommande à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 17 décembre 1971.

⁴ Fo, « Note on the China exception procedures », pas de date, M3426/178, FO 371/121947.

La France réitère donc sa demande sur ces deux points clés¹ :

Nous sommes convaincus que le câble dont il s'agit est bien destiné à assurer les liaisons civiles. Certes, L'usage militaire de liaisons téléphoniques sous-marines est toujours possible, mais :

A) Les câbles militaires sont normalement de petite capacité, notablement inférieure à celle des câbles civils.

B) Par ailleurs, il est admis que la valeur militaire d'une liaison sous-marine n'a de signification que pour un pays maître des mers. Dans le cas contraire, l'opération de coupure d'un câble sous-marin en dehors des eaux territoriales ne pose pas de difficultés sérieuses-ce qui enlève toute valeur stratégique au câble.

De plus, la France souligne dans cette note que la délégation chinoise a fourni toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une proposition, telles que la distance, la nature et les températures des fonds sous-marins (sables), etc. Elle n'a cependant pas accepté de donner les points exacts d'aboutissement de ces câbles avant d'avoir la certitude que le gouvernement français autoriserait l'exportation du matériel. A la fin de la note destinée au COCOM, la France met aussi l'accent sur le changement de la politique extérieur de la Chine pendant la guerre froide, et refuse de continuer à isoler la Chine par l'intermédiaire de l'embargo : « Il semble opportun dans le contexte d'ouverture de la Chine vers le monde extérieur, de faire un geste en faveur du désenclavement de ce grand pays et de lui permettre d'amorcer une amélioration de ses télécommunication en direction des nations occidentales² ».

¹ AMAEF, « Cession d'un câble sous-marin de télécommande à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 17 décembre 1971.

² AMAEF, « Procédure d'urgence du comité Chine, Mémoire de la délégation de la France relatif à la cession d'un câble téléphonique sous-marin à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 10 décembre 1971.

L'explication de la France ne satisfait cependant pas les Etats-Unis dont le Département d'Etat indique ainsi à la délégation américaine au COCOM de s'opposer à la délégation française concernant le problème du câble sous-marin. Les Etats-Unis réservent donc leur position en attendant d'avoir obtenu des précisions complémentaires. Pour pouvoir se prononcer, il paraît indispensable aux autorités américaines de savoir avec quel pays la Chine projette d'utiliser ce câble. En effet, la position américaine sera tout à fait différente selon qu'il s'agit de relier la Chine avec, par exemple, le Vietnam nord, la Corée du nord ou bien les Philippines¹.

Lors de la réunion qui se tient le 14 janvier 1972 au Département d'Etat des Etats-Unis, avec la participation d'experts du ministère de la Défense et du ministère du Commerce américains, ainsi que le représentant de CIT, l'ensemble des participants constatent qu'une large part d'inconnu subsiste sur les intentions chinoises et qu'une décision ne peut être prise si les autorités chinoises n'acceptent pas de fournir des précisions sur la localisation du câble. Qui plus est, la Chine ne donne pas encore des indications qui permettent d'établir sans conteste que le câble est destiné à un usage civil². Ne connaissant pas la nature exacte de ce projet, les données spécifiques fournies par la Corporation des machines sur les profondeurs marines et les températures de l'eau ne permettent aux Français de retenir qu'une seule hypothèse, à savoir celle d'une liaison entre Hainan et les îles Paracels. Selon les informations de la France et des Etats- Unis, la population civile de ces îles se limite à quelques familles de pêcheurs et les Chinois y auraient installé une station de radar militaire³.

Le Quai d'Orsay donne alors comme instruction à son ambassade à

¹ AMAEF, « Cession d'un câble sous-marin de télécommunication à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 21 décembre 1971.

² AMAEF, « Fourniture à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 15 janvier 1972.

³ AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin de télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 21 février 1972.

Beijing, de demander des précisions sur l'emplacement du câble par la voie officielle. Au cas où la Chine refuserait de les fournir, à tout le moins, l'ambassade devra alors insister pour obtenir l'assurance formelle du gouvernement chinois que le câble est bien destiné à un usage civil¹. Le conseiller commercial Sanson s'entretient alors le 2 février avec Sun Suochang, directeur adjoint du ministère du commerce extérieur chinois. Après avoir souligné l'intérêt qu'attachaient la France à la conclusion de cette affaire, Sanson interroge Sun sur la destination de ce câble. Ce dernier indique avec fermeté que cette question touche à la souveraineté de la Chine. Conscient qu'il est inutile de demander des renseignements complémentaires, Sanson insiste alors sur la nécessité d'obtenir l'assurance de la Chine de l'usage civil du câble². Huit jours plus tard, il reçoit cette assurance, par Sun, qui lui confirme que le câble sous-marin qui fait l'objet de négociation franco-chinoise, est bien destiné à être intégré dans le réseau ordinaire des télécommunications chinoises et de ce fait, à assurer des communications civiles³.

Puisqu'il paraît ni possible ni opportun de reprendre à ce stade, contact avec les services chinois concernant l'emplacement du câble, le Quai d'Orsay modifie sa stratégie de négociation. La France doit donc autoriser la compagnie française à renouer des contacts avec la Corporation des machines dans le but de signer un contrat de vente précisant son usage civil. Dans le cas où, après la signature du contrat, la Chine ne serait pas en mesure ou refuserait d'apporter la démonstration acceptable, la France serait obligée

¹ C'est une information que les négociateurs chinois ont déjà donnée aux représentants de la société française, mais elle n'est pas encore officiellement confirmée entre les deux pays jusqu'en janvier 1972. Voir AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 19 janvier 1972.

² AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 4 février 1972.

³ AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 12 février 1972.

de refuser à la CIT-Alcatel la licence d'exportation du matériel¹.

L'ambassadeur français à Beijing s'appuie donc sur cette stratégie et dans son télégramme en date du 23 février, il considère que le secret qui entoure la destination des biens d'équipements importés, quel que soit leur usage, est un principe constant de la politique chinoise. Selon lui, il serait maladroit de tenter à nouveau d'obtenir des renseignements complémentaires après avoir déjà obtenu la confirmation². Le lendemain, l'ambassadeur français à Washington fait part de cette stratégie au Bureau de commerce est-ouest au Département d'Etat³.

Cependant la France décide de redémarrer sa négociation avec la Chine en février, mais jusqu'à la fin de mars, la CIT ne reçoit pas l'autorisation du gouvernement. Le 24 mars, la Chine exprime alors sa déception sur les réticences du gouvernement français par l'intermédiaire de la Corporation des machines. Le représentant chinois se plaint ainsi que les négociations demeurent dans l'impasse six mois encore après leur ouverture. Il explique que les Etats-Unis sont à ce moment-là en train de concrétiser leur projet de cession d'une station terrestre de télécommunications par satellite, et qu'ils tentent donc de faire échouer l'opération française du câble sous-marin⁴. Le lendemain, la CIT reçoit le conseiller commercial chinois à Paris pour lui annoncer que sa compagnie est autorisée à poursuivre les pourparlers avec les Chinois. Par la suite, la négociation est suspendue encore pendant deux mois. Le 17 mai, lors de l'entretien entre l'ambassadeur français à Beijing Étienne Manac'h et le directeur des importations à la Corporation des

¹ AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 21 février 1972.

² AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 23 février 1972.

³ AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 28 février 1972.

⁴ AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 24 mars 1972.

machines Wang Yaxiang, ce dernier explique que la Chine a opté pour les constructeurs britanniques capables de fournir le matériel d'aide à la navigation aérienne. C'est ce matériel de télécommunications qui avait fait naître les espoirs de vente par la France, à travers les missions chinoises qui ont séjourné en France en 1970 et 1971. Manac'h analyse dans son télégramme destiné au Quai d'Orsay que :

« Plus que les facteurs techniques, le tour que nous avons imprimé aux conversations engagées à Paris pour la cession d'un câble sous-marin a été, à mon sens, déterminant dans leur choix.

Les assurances qui lui ont été données en mars dernier, soit près de six mois après le début des négociations, sont intervenues trop tard.¹»

Le 20 mai 1972, la CIT reprend contact avec l'ambassade de Chine à Paris sur l'affaire du câble sous-marin et le gouvernement français en profite pour rappeler sa position, à savoir celle de demeurer intéressé par la conclusion du projet. Le conseiller commercial chinois paraît comprendre les difficultés rencontrées lors de la négociation du câble sous-marin² et donc, quatre jours plus tard, la Corporation des machines déclare au conseiller commercial français à Beijing qu'elle est prête à réexaminer l'affaire si la société CIT-Alcatel lui confirme-par lettre avoir reçu l'autorisation du gouvernement français de poursuivre les négociations et de signer le contrat sans insertion de clause extra-commerciales³.

A la suite de cette demande, une réunion a lieu le 2 juin à Paris, avec la participation des représentants de plusieurs directions du Quai d'Orsay, du

¹ AMAEF, « Achat par la Chine d'aide à la navigation aérienne et de matériel de télécommunications » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 17 mai 1972.

² AMAEF, « Câble sous-marin » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 20 mai 1972.

³ AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 24 mai 1972.

Ministère de l'économie et des finances, du développement industriel scientifique, et de CIT-Alcatel. Les participants décident à l'unanimité que la CIT sera autorisée à remettre à la Corporation des machines la lettre dont il s'agit, par suite de quatre raisons¹ :

- La valeur militaire du câble dans l'exploitation éventuelle d'un radar installé sur les îles Paracels a été jugée faible, selon les analyses techniques.

- Dès février, la France a fait savoir aux Américains que le câble est destiné à être intégré dans le réseau ordinaire de télécommunications chinois.

- Le 1^{er} mars, en informant l'ambassadeur des Etats-Unis de l'accord donné par les autorités françaises à la cession à la Chine d'une station terrestre de télécommunications par satellite, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hervé Alphand, a fait allusion à l'affaire du câble de télécommunications, en insistant sur l'intérêt que le gouvernement français attache à sa conclusion.

- Il est difficile d'imaginer les raisons pour lesquelles les autorités chinoises, parfaitement informées des préoccupations françaises relatives à la destination civile du câble, voudraient mettre la France dans l'embarras en utilisant ultérieurement le matériel à des fins militaires.

Après avoir reçu la réponse française, la Corporation des machines accepte de reprendre les pourparlers à Beijing le 10 juin². Cependant, les différents départements du gouvernement américain restent dans une position commune négative. L'adjoint du secrétaire d'Etat demande donc à l'ambassadeur français si la France peut fournir des indications

¹ AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 5 juin 1972.

² AMAEF, « Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 5 juin 1972.

supplémentaires sur les assurances qu'a données la Chine¹. La CIT essaie d'ajouter une clause spécifiant que les ingénieurs français doivent participer à l'installation du câble, pour obtenir les informations détaillées sur l'emplacement du câble, mais les Chinois s'y refusent fermement².

Le 12 octobre, la négociation à Beijing touche à sa fin, mais la position des Etats-Unis n'a absolument pas changé. Dans un dernier effort, la France transmet un aide-mémoire au gouvernement américain, qui tente d'expliquer cette affaire à travers deux aspects³ :

- Sur le plan des relations franco-américaines, la France garde toujours une attitude amicale au sujet des exportations industrielles américaines vers la Chine. La délégation française au Paracels s'est montrée particulièrement coopérative lors de l'examen d'un certain nombre de dossiers contrats conclus avec la Chine par des firmes américaine en 1972 : la cession des deux stations terriennes de télécommunications par satellite, et de dix Boeing 707 à la Chine. Qui plus est, ces dernières concernent des connaissances d'un niveau technologique bien supérieur à celui qui est nécessaire pour réaliser le câble sous-marin lui-même.

- Sur le plan des technologies, les câbles téléphoniques militaires sont normalement de petite capacité. La Chine est parfaitement en mesure de réaliser une liaison téléphonique militaire et de l'installer dans des conditions de discrétion absolue.

Jusqu'à fin novembre, cet aide-mémoire semble inutile à convaincre le gouvernement américain. Le 22 décembre, le gouvernement français finit par indiquer à la délégation du CIT, que le préambule du contrat doit être

¹ AMAEF, « Cession de matériels CIT-Alcatel à la Chine et à la Bulgarie » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 30 juin 1972.

² AMAEF, « Note: Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 26 juillet 1972.

³ AMAEF, « Note pour le ministre: Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 19 septembre 1972.

complété comme suit : « [...], pour vendre ces équipements compris dans la clause de ce contrat, qui est destiné au réseau des télécommunications civiles de la République populaire de Chine.¹ ». Dans le cas où les Chinois refuseraient ce nouveau texte qui confirme la promesse verbale donnée en février 1972 à l'ambassadeur français à Beijing, le CIT abandonnerait l'affaire.

In fine, la Chine refuse d'accepter cette clause et met donc un terme à sa longue négociation avec les Français. Peu après, la Corporation des machines se tourne vers les Japonais et conclut un contrat qui montrera que le réel remplacement du câble sous-marin, se trouvait dans le Golfe de Bohai, entre deux villes du nord de la Chine – Dalian et Tianjin².

V.3.2 Les limites de la politique de libéralisation du commerce par les Etats-Unis

Concernant ces interventions répétées américaines dans les coopérations industrielles franco-chinoises durant cette période et représentées par les affaires du Concorde et du câble sous-marin, les historiens américains et chinois semblent toutefois très souvent contredire les précédentes constatations faites dans cette étude. En effet, les résultats de leurs recherches affirment que la politique de libéralisation du commerce par les Etats-Unis, notamment durant la période de la présidence de Richard Nixon (1969-1974), a contribué au relâchement de l'embargo sur les pays communistes et l'amélioration du commerce est-ouest³. La politique de

¹ Texte original en anglais : «..... to sell the equipment set out in clause of this contract designed for the civil telecommunications network of the Republic Popular of China», voir « Note : Cession à la Chine d'un câble sous-marin pour télécommunication », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718, 27 décembre 1972.

² AMAEF, «Note: Relations économiques franco-chinoises» Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 20 juin 1973.

³ Jari Eloranta et Jari Ojala, eds., *East~West Trade and the Cold War*, Jyväskylä, Finlande, University of Jyväskylä, 2005; Alan E. Dobson, *United States Economic Statecraft for Survival, 1933~1991: Of Sanctions and Strategic Embargoes*, New York, Routledge, 2002; Michael P. Malloy, *United States Economic Sanctions: Theory and Practice*, New York: Kluwer Law International, 2001; Michael Mastanduno, *Economic Containment :COCOM and the Politics of*

libéralisation du commerce par les Etats-Unis a sans doute des conséquences primordiales sur le développement du commerce entre les deux blocs de la guerre froide, mais elle a aussi des limites qui apparaissent clairement dans les interventions américaines précitées.

La politique de libéralisation du commerce par les Etats-Unis, est en effet à imputer au gouvernement Nixon. Ce dernier, tout comme Kissinger, considèrent que cinq « centres de pouvoir » (Les Etats-Unis, l'Union Soviétique, la Chine, le Japon et la CEE) se formeront dans les années 1970 et qu'ils détermineront dans le futur, l'économie mondiale, voire le monde lui-même¹. Selon Nixon, les grands principes permettant de résoudre les problèmes économiques internationaux sont alors les « Liberté de commerce » (Freedom to trade), « Liberté de voyage » (Freedom to travel), « Liberté de d'investir » (Freedom to investir), et « Liberté d'échange de technologies » (Freedom to exchange technology)². Il souligne dans son rapport sur l'état du pays du 18 novembre 1969, que l'objectif de son gouvernement est de faire naître un monde ouvert dont le commerce sera une de ses portes³.

Cette nouvelle politique fait suite à l'effondrement du commerce extérieur américain. Quand Nixon est élu Président en 1969, environ 1 300 types de marchandises sont inscrites dans la liste d'embargo du département du commerce des Etats-Unis. Ce large embargo non seulement affaiblit

East ~ West Trade, Ithaca, Cornell University Press, 1992; Jeffrey A .Engel, Of Fat and Thin Communists: Diplomacy and Philosophy in Western Economic Warfare Strategies toward China (and Tyrants, Broadly), *Diplomatic History*, vol.29(3), juin 2005; Chen Jian, Economic Diplomacy, Alliance Politics, and the Element of Culture in the Cold War, *Diplomatic History*, vol.29(3), avril 2004; 崔丕 Cui Pi, 美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994 [La stratégie américaine et le COCOM/CHINCOM de 1945 à 1994], *op. cit.*; 胡涵钧 Hu Junhan, 当代中美贸易(1972 ~ 2001) [le commerce sino-américain contemporain (1972 ~ 2001)], Shanghai, Fudan daxue Chubanshe, 2002.

¹ *Public Papers of the Presidents of the United States: Richard Nixon, 1971*, Government Printing Office des Etats-Unis, 1972, p. 806

² United States Government Printing Office, United States Government Printing Office, FRUS, 1969-1976, vol. I, *Foundations of Foreign Policy*, 2003, p. 80.

³ « Special Message from President Nixon to the Congress, November 18 1969 », United States Government Printing Office, FRUS, 1969-1976, vol. I, 1969-1972, *op. cit.*, pp. 143-145.

l'économie des pays communistes, mais réduit aussi le nombre des exportations possibles des pays instigateurs mêmes de cet embargo. Ainsi, si la balance commerciale des Etats-Unis est de plus de 11 billions de dollars en 1946, elle baisse à 1.8 billions en 1952 et ne dépasse jamais 6 billions dans les années 1950. En 1970, les Etats-Unis garde un volume des échanges faible de 17.9 billions de dollars avec l'Union Soviétique, par rapport aux autres principaux pays occidentaux, comme le Japon (72,4 billions), la Grande Bretagne (71,3 billions), l'Allemagne (60,4 billions), l'Italie (52,4 billions), et la France (45,9 billions). Le volume des échanges commerciaux sino-américains durant cette année est nul, en raison d'un embargo extrêmement strict¹.

Peu après son arrivée au pouvoir, le gouvernement Nixon tente donc de corriger cette politique d'embargo afin d'améliorer la situation commerciale des Etats-Unis et de répondre aux attentes de la stratégie de détente. Le 28 mars 1969, le Conseil de sécurité nationale des Etats-Unis fait alors part au département d'Etat d'un mémorandum (NSSM 35) qui, selon les indications de Nixon, conseille au gouvernement américain de corriger non seulement sa politique dans la COCOM, mais aussi ses critères en fonction des différents pays, sa politique commerciale avec les pays communistes d'Europe de l'est, et ses embargos vers les pays communistes asiatiques et Cuba². Le 28 mai, après une série de discussions entre plusieurs départements du gouvernement américain, le conseiller à la sécurité nationale, Kissinger, fait part des décisions gouvernementales concernant le rajustement de la politique sur le commerce avec les pays communistes, dans le mémorandum NSDM 15. Le point essentiel de ce dossier est de conseiller la modification de la loi du contrôle des exportations de 1949 (*The Export Act of 1949*), pour

¹ Zhang ShuGuang, *Economic Cold War : American Embargo against China and the Sino ~ Soviet Alliance, 1949 ~ 1963*, Stanford: Stanford University Press, 2001, pp. 288-289; 崔丕 Cui Pi, *美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994 [La stratégie américaine et le COCOM/CHINCOM de 1945 à 1994]*, *op. cit.* p. 401.

² « National Security Study Memorandum 35, US Trade Policy toward Communist Countries, March 28 1969 », United States Government Printing Office, FRUS, 1969-1976, vol. IV, *Foreign Assistance, International Development, Trade Policies*, 2001, pp. 742-743.

ainsi élarguer la liste d'embargo et promouvoir un commerce extérieur plus libre¹.

Par conséquent, le 23 décembre 1969, le Congrès américain entérine la loi de l'administration des exportations de 1969 (*The Export Administration Act of 1969*), qui entre en vigueur le 30 décembre. Par rapport à la loi de 1949, cette nouvelle loi comporte deux changements importants : en premier lieu, si la loi de 1949 interdisait les exportations de marchandises qui renforçaient probablement la potentialité économique (*economic potential*) et militaire (*military potential*) des pays communistes, la loi de 1969 supprime cette expression de « potentialité économique » ; en seconde lieu, dans le loi de 1949, l'objectif de l'embargo était les pays communistes, alors que celle de 1969 encourage les Etats-Unis à développer des relations commerciales avec tous les pays amicaux².

Avec la prise d'effet de cette nouvelle loi, le gouvernement Nixon se met à encourager la libéralisation du commerce avec les pays communistes. Le 23 avril 1970, Nixon ordonne aux départements de corriger les listes d'embargo, et de lever l'interdiction sur 216 types de marchandises pour l'exportation à l'Union Soviétique, 271 pour la Roumanie, 261 pour l'Allemagne de l'est, etc.³ Par la suite, le gouvernement Nixon donne son approbation pour que successivement les entreprises françaises, anglaises et américaines utilise la procédure de dérogation du COCOM, afin d'exporter le matériel nécessaire à la fabrication de transistors et de circuits intégrés à la Pologne, d'ordinateurs

¹ « Action Memorandum From the President's Assistant for National Security Affairs Kissinger to President Nixon, undated », United States Government Printing Office, FRUS, 1969-1976, vol.IV, *op.cit.*,pp.778-783; et « National Security Decision Memorandum 15, East~West Trade, May 28 1969 », United States Government Printing Office, FRUS, 1969-1976, vol. IV, *op. cit.*, pp.784-785.

² « Information Memorandum from the Assistant Secretary for Economic Affairs Trezise to Secretary of State Rogers, January 2 1970 », United States Government Printing Office, FRUS, 1969-1976, vol. IV, *op. cit.*, pp. 806-808.

³ « Memorandum from the Assistant to the President for National Security Affairs, Kissinger, April 23, 1970 », United States Government Printing Office, FRUS, 1969-1976, vol. IV, *op. cit.*, pp. 819-820.

centraux à l'Union Soviétique, et de stations terriennes de télécommunications par satellite à la Chine¹.

La conséquence la plus importante de cette politique de libéralisation du commerce sur la coopération industrielle sino-occidentale, est l'annulation du « différentiel chinois » (*China Differential*) aux Etats-Unis. En effet, depuis les années 1950, la CHINCOM a imposé un embargo très strict à la Chine, dans le bloc communiste. Parmi les listes d'embargo du COCOM, 207 marchandises concernent tout spécialement la Chine (*China Special List*), et constituent ainsi ce « différentiel chinois »². Ce règlement non seulement entrave sérieusement le commerce entre la Chine et les pays occidentaux, mais provoque aussi le mécontentement de nombreux pays alliés des Etats-Unis. En 1957, la Grande-Bretagne abroge unilatéralement ce différentiel imposé par les Etats-Unis, et les autres membres du COCOM suivent son exemple l'un après l'autre. A la fin de cette même année, seuls les Etats-Unis et le Japon s'astreignent à cette différence³. Le 27 avril 1971, Nixon informe alors confidentiellement Kissinger qu'en voulant ainsi corriger la politique d'embargo à la Chine, l'objectif final de son gouvernement est d'attribuer à ce pays la même liberté qu'à l'Union Soviétique dans le commerce international⁴. Cet objectif est sans doute l'une des conséquences de son opinion concernant le nouvel environnement de la guerre froide dans les années 1970 : « Dans un futur envisageable, l'Union Soviétique au lieu de la Chine, menacera essentiellement l'intérêt global des Etats-Unis. On doit voir la Chine comme la clé pour résoudre le problème de l'Union Soviétique,

¹ 戴超武 Dai Chaowu, «美国贸易自由化政策与中国改革开放(1969-1975)» [La politique de libéralisation des Etats-Unis et l'ouverture de la Chine (1969-75)], Henan, *史学月刊* [Revue mensuelle d'histoire], 2002(02).

² « Report by the Chairman of the Council on Foreign Economic Policy Randall, September 1956 », United States Government Printing Office, FRUS, 1955 ~ 1957, vol. IX, *Foreign Economic Policy; Foreign Information Program*, 1987, p. 28.

³ 戴超武 Dai Chaowu, «美国贸易自由化政策与中国改革开放(1969-1975)», *art. cit.*

⁴ United States Government Printing Office, FRUS, 1969-1976, vol. XVII, *China, 1969-1972*, 2001, p. 286, note 7.

ou d'autres problèmes¹ ». Finalement, en juin 1972, les Etats-Unis annoncent l'annulation de ce « différentiel chinois »².

Il est à noter que cette série de mesures issues de la politique de libéralisation du commerce, ne renverse pas définitivement le système d'embargo des Etats-Unis et du COCOM. Le gouvernement Nixon n'affaiblit en effet légèrement que l'embargo des Etats-Unis vers les pays communistes, mais il reste toujours beaucoup plus strict que celui de leurs alliés européens et japonais depuis les années 1950. Le cœur de l'embargo, soit le contrôle sur l'exportation des matériels et des technologies qui renforcent probablement la force militaire des pays communistes, n'est absolument pas modifié au début des années 1970. En effet, certains départements du gouvernement américain s'opposent toujours à la politique de libéralisation du commerce. Comme cela fut le cas lorsque le gouvernement Nixon a autorisé l'exportation de matériels avancés électroniques et de télécommunication vers les pays communistes, le département de la Défense se révèle être un notable contradicteur. Son secrétaire à la Défense, Melvin R. Laird, exprime alors son inquiétude puisqu'il considère que ces dérogations détruiront le système du contrôle de l'exportation, qui protège la sécurité des Etats-Unis et baisse sa dépense militaire³. Quant à l'affaire de la vente des stations terriennes de télécommunications par satellite des sociétés anglaise et américaines, le département de la défense exprime aussi son opposition. Nixon résiste à cette pression et approuve le 21 mars 1972 cette demande de dérogation, par l'intermédiaire de sa délégation à la COCOM, car il estime que cette affaire est une excellente opportunité pour permettre la détente sino-américaine, qui est elle-même la clé de la stratégie de détente du

¹ Richard M. Nixon, « A Report to the Congress February 25, 1971 », *U.S. Foreign Policy for the 1970s: Building for Peace*, New York, Harper & Row, Publishers, pp.5-8.

² Frank M. CAIN, *Economic statecraft during the Cold War : European Responses to the US Trade Embargo*, London, Routledge, 2007, pp.174-175.

³ « Memorandum from Secretary of Defense Laird to President Nixon, June 22, 1971 », FRUS, 1969-1976, vol.IV, *op. cit.*, pp. 946-947.

gouvernement Nixon¹.

Tout cela explique la raison pour laquelle le gouvernement Nixon en faisant avancer sa propre libéralisation du commerce, intervient dans les coopérations industrielles franco-chinoises. Les affaires du Concorde et du câble sous-marin démontrent les limites de cette libéralisation puisque les Etats-Unis veulent garder un contrôle strict sur les matériels et technologies probables à usage militaire, alors qu'ils relâchent le contrôle sur les exportations civiles.

¹ FRUS, 1969-1976, vol. IV, *op.cit.*, p. 954, note 4.

Troisième partie

La coopération industrielle franco-chinoise à grande échelle dans les années 1970 : le « plan 43 »

Chapitre VI L'élaboration du « plan 43 » et l'essor de la coopération sino-occidentale dans les années 1970

La coopération industrielle franco-chinoise dans les années 1970, entre dans le cadre du « plan 43 », à savoir un projet de grande envergure lancé par la Chine afin d'utiliser des importations occidentales pour renforcer son système industriel. Ce plan est ainsi le résultat de la réflexion menée par le gouvernement chinois concernant les problèmes du développement de l'industrie pendant les années 1950 et 1960 en Chine

Le « plan 43 » de 1973 joue un rôle essentiel dans la coopération économique entre la Chine et les pays occidentaux pendant cette décennie, principalement en raison du fait qu'il permet au gouvernement chinois de contrôler presque tous les détails de cette coopération. Beijing peut en effet grâce à lui choisir précisément les domaines industriels de coopérations et décider des quotas. Tous les projets chinois d'importation obtiennent alors des capitaux par l'affectation de fonds d'Etat au lieu de les obtenir par des emprunts. Il est donc par là-même un document essentiel puisqu'il oriente les importations industrielles chinoises pendant cette période.

Ce plan révèle aussi un rajustement important de la stratégie économique chinoise, d'autant que, depuis le milieu des années 1960, la Chine avait ralenti sa coopération industrielle avec les pays occidentaux suite à de graves crises intérieures et extérieures. Au tournant des années 1970, ce réajustement n'est cependant rendu possible que sous plusieurs conditions : un apaisement progressif de la société -- dans laquelle la révolution culturelle avait fait régner l'anarchie depuis 1966 -- permet de mettre un terme à la confusion politique ; le dégel du conflit sino-soviétique et la détente

sino-américaine créent un climat international stable rendant possible la reprise de la coopération économique sino-occidentale ; les déséquilibres industriels prolongés et le développement de la production de pétrole en Chine pendant cette période stimulent la volonté de la coopération économique du gouvernement chinois, et enfin, les enquêtes et les discussions menées par le gouvernement chinois de 1972 à 1973, permettent de confirmer les détails et l'ampleur de ce plan.

VI.1. Les conditions nécessaires à la mise en place d'une nouvelle coopération industrielle au milieu de la Révolution culturelle

VI.1.1. L'apaisement de la crise intérieure en Chine après 1969

La paralysie du gouvernement chinois et les « conflits fractionnels » gênent toujours la Chine en 1968. Puisque les gouvernements locaux sont impuissants, le comité de planification chinoise ne peut pas collecter les données statistiques économiques. De ce fait, cette année-là est ainsi la seule, depuis 1949, pendant laquelle le gouvernement chinois n'aura pas de plan économique annuel. Qui plus est, le déclin économique apparu en 1967, perdure jusqu'à l'année suivante, et la valeur de la production agricole et industrielle en 1968 décroît alors de 4,2 % par rapport à celle de 1967¹.

Néanmoins en 1968, ces crises intérieures diminuent. Dans un premier temps, les problèmes imprévus survenus de 1966 à 1968 poussent Mao à contester les violences et les activités criminelles de la Révolution culturelle, bien qu'il ait encore la certitude de la légitimité de son objectif révolutionnaire. Par l'intermédiaire de documents officiels et de discours publics de 1967 à 1968, il exprime alors clairement et à maintes reprises son

¹ “文化大革命”时期工业发展的曲折过程 [Le parcours tortueux du développement de l'industrie chinoise pendant la révolution culturelle], *art. cit.*, p. 8.

intention de rétablir l'ordre social. L'avertissement le plus rigoureux se fait notamment lors d'une rencontre impromptue avec les chefs des Gardes rouges des six universités à Beijing le 28 juillet 1968. Selon lui, c'est l'Armée populaire de Libération elle-même qui doit lutter dès à présent contre les criminels, les incendiaires, les saboteurs qui tirent profit de la Révolution culturelle¹. Qui plus est, par la suite, Mao ne sera pas le seul à devenir lucide quant aux bouleversements engendrés par la Révolution culturelle. Bien que soutiens les plus fervents de la Révolution culturelle, la plupart des étudiants chinois, qui ont déjà fait la grève des cours depuis 2 ans, reprennent pour finir le chemin de l'école à la fin de l'été 1968. Quant aux ouvriers et paysans, las de ces mouvements politiques ininterrompus, ils se remettent au travail, permettant ainsi aux productions agricoles et industrielles de retrouver un niveau normal dans toutes les provinces au début de cette même année. Enfin, des comités révolutionnaires sont créés dans toutes les provinces et ministères à la fin de 1968, afin de remplacer les bureaux du gouvernement et du PCC qui ont été fermés par les Gardes rouges. Ces comités retrouvent une partie de leurs fonctions gouvernementales et contribuent ainsi à mettre un terme à l'état d'anarchie existant.

Tous ces facteurs agissent de manière positive sur l'économie qui connaît alors un renouveau en 1969. Cette année-là, la valeur de la production chinoise équivaut déjà à 109,97 % de celle de 1966, date à laquelle la Révolution culturelle a commencé². L'augmentation continue de façon remarquable pendant les deux années suivantes. Comme l'attestent les chiffres ci-dessous, la crise économique a déjà cessé au début des années

¹ 中共中央文献研究室 [Le bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), 毛泽东年谱 6 [Chroniques de Mao Zedong], vol. 6, op. cit., pp.175-177.

² "三个突破"与工业调整 [Trois réussites et le rajustement de l'industrie chinoise], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), 中国工业五十年[Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t.5, "文化大革命"时期的工业-计划经济体制时期的工业三 1966-1976. 10 [L'industrie pendant la révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée], vol. 3, 1966-oct. 1976, op. cit. p. 17.

1970, avec la fin de l'anarchie générale.

Tableau 12 Taux de croissance de la production chinoise de 1969 à 1971¹ :

	1969	1970	1971
La production agricole et industrielle	34,3 %	25,7%	12,2%
Acier	47,5%	33,5%	19,8%
Charbon	20,9%	33%	10,7%
Pétrole brut	36%	41%	28,6%
Electricité	31,3%	23,3%	19,4%
Grain		13,7%	4%
Fil de coton	31,3%	13,7%	-7,4%

Alors que socialement l'anarchie disparaît progressivement en Chine au début des années 1970, une série de changements forts affecte le comité central du PCC. Les divergences entre Mao Zedong et Lin Biao apparaissent clairement en 1970, année où Mao critique et révoque Chen Boda, un partenaire politique important de Lin. Après plusieurs tentatives échouées d'assassinats et même d'un coup d'Etat avorté contre Mao, Lin meurt dans un accident d'avion en Mongolie alors qu'il s'enfuit à l'étranger le 13 septembre 1971. En tant que dirigeant chinois très important qui soutenait sans réserve la Révolution culturelle, Lin était ainsi auparavant désigné comme le successeur politique incontestable de Mao, et sa nomination devait être

¹ "三个突破"与工业调整 [Trois réussites et le rajustement de l'industrie chinoise], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), 中国工业五十年 [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t.5, "文化大革命"时期的工业-计划经济体制时期的工业三1966-1976.10 [L'industrie pendant la révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée], vol. 3, 1966-oct.1976, op. cit. pp. 17-22.

entérinée le 1^{er} avril 1969 par le PCC. Présentée comme une tentative de fuite et de trahison entamant la conviction de Mao de continuer la Révolution culturelle, cette disparition affaiblit évidemment la puissance du courant radical au PCC. Zhou Enlai en profite pour donner tout pouvoir au gouvernement chinois dans son ensemble, avec l'appui de Mao. Dès octobre 1971, Zhou critique alors publiquement et à plusieurs reprises les fautes du courant radical et souligne que le développement économique relève en grande partie de la responsabilité du gouvernement¹. Quelques dirigeants chinois compétents qui ont été révoqués au début de la Révolution culturelle – tels que Deng Xiaoping, Chen Yun, Gu Mu --, sont rappelés au gouvernement. Tout cela, conjugué à l'amélioration de l'économie chinoise, donne à la Chine des conditions intérieures favorables au redémarrage de sa coopération industrielle avec les pays occidentaux.

VI.1.2. De la crise à la détente: l'amélioration des relations extérieures chinoises

Alors que la situation intérieure chinoise s'améliore de 1969 à 1971, la situation extérieure connaît des développements dramatiques. La bataille de l'île de Zhenbao en mars 1969 est un des conflits militaires sino-soviétiques le plus grave, portant sur une petite île dans la rivière d'Oussouri, qui menace de dégénérer en guerre nucléaire entre ces deux pays communistes. Ce conflit est une suite directe du conflit frontalier sino-soviétique de 1960 à 1969, qui a eu lieu dans plusieurs sections de la frontière entre les deux pays².

¹ 陈锦华 Chen Jinhua, *国事忆述* [Les mémoires des affaires d'état], Beijing, Zhonggong dangshi Chubanshe, 2005, p. 4.

² Le premier conflit frontalier sino-soviétique se passe dans la section ouest de la frontière entre les deux pays en août 1960. Selon les données officielles chinoises, d'octobre 1964 à

Cette dernière escarmouche marque l'escalade dans la tension sino-soviétique pendant la guerre froide. En avril 1969, les dirigeants chinois jugent qu'une invasion par l'Union soviétique est imminente. Lin Biao souligne ainsi l'urgence d'une mobilisation militaire devant cette possibilité au 9^{ème} congrès national du PCC qui se tient en avril : « Nous devons nous préparer, et nous prémunir contre une guerre imminente et de grande ampleur. Nous devons nous préparer à une guerre conventionnelle, et à une guerre nucléaire à la fois¹ ». Mao tient des propos similaires le 28 avril, au cours de la première session du 9^{ème} comité central du PCC. Il analyse les deux possibilités d'une guerre sino-soviétique : celle de petite envergure près de la frontière, et celle de grande envergure qui se tient à l'intérieur de la Chine. Mao demande que le gouvernement et l'armée chinoise se tiennent prêts pour ces deux possibilités². Si bien que la Chine se met en situation de guerre : l'armée chinoise et la milice populaire commencent à accroître leurs effectifs ainsi que leur armement. Beaucoup d'entreprises s'adaptent aussi à la production militaire. Le 13 août, l'armée soviétique attaque une patrouille de l'armée chinoise dans la région Tielieketi, qui est proche de la section ouest de la frontière sino-soviétique. Le 28 août, le comité central chinois

mars 1969, 4 189 cas de conflits frontaliers sino-soviétiques sont répertoriés. En janvier 1968, l'armée soviétique déclenche le premier incident sanglant, en faisant usage d'automitrailleuses qui blessent ou tuent 4 habitants chinois dans une petite île que se disputent les deux pays. Le 7 février 1969, l'armée soviétique fait feu contre la patrouille chinoise. Puis, une troupe chinoise dresse une embuscade dans l'île de Zhenbao et attaque par surprise une troupe soviétique le 2 mars 1969. Ensuite, deux autres batailles entre les deux pays ont lieu sur cette île le 15 et le 17 mars.

Voir 李丹慧 Li Danhui, « 1969 年中苏边界冲突的缘起和结果 » [Origines et conséquences des conflits frontaliers sino-soviétiques en 1969], *当代中国史研究* [Recherches sur l'histoire contemporaine de la Chine], 1996(03), pp. 39-50.

¹ 于宗信 Yu Zongxin, « 为革命一不怕苦二不怕死 » [Pour la révolution, on ne craint ni les difficultés ni la mort], *人民日报* [Le quotidien du peuple], 10 juillet 1969, p. 4.

² « 毛主席在中国共产党第九届中央委员会第一次全体会议上的讲话 » [Propos du président Mao au cours de la première session de la 9^{ème} du comité central du parti communiste chinois], *中国人民解放军党史党建政工教研室* [Le bureau de l'histoire du parti communiste et du travail politique de l'Armée populaire de libération] (ed.): *中共党史教学参考资料第26册* [Documents de référence sur l'enseignement de l'histoire du parti communiste chinois], s.l., 1988, p. 336.

décète alors l'état d'urgence et alerte les troupes du nord¹.

Bien qu'une guerre sino-soviétique semble inévitable, un certain « dégel » est néanmoins visible au début de septembre 1969. La disparition de Ho Chi Minh le 2 septembre donne l'occasion aux deux pays d'entrer en contact. Profitant des condoléances, le président du conseil des ministres de l'Union soviétique, Alexis Kossyguine, rencontre les représentants de l'ambassade chinoise à Hanoi, et obtient un entretien avec son homologue chinois, à savoir Zhou Enlai, à l'aéroport de Beijing le 11 septembre. Cet entretien entre les deux hommes aboutit à un accord en 4 points, qui porte un coup d'arrêt à la tension entre les deux pays². Par la suite, dès octobre 1969, les deux pays engagent une série de négociations frontalières à Beijing qui n'aboutissent guère jusqu'à la dislocation de l'URSS en 1991. Finalement, la crise issue de la bataille de l'île de Zhenbao ne mène pas à une guerre sino-soviétique, bien que la tension entre les deux pays demeure jusqu'à la fin de la guerre froide.

L'influence la plus importante du conflit sino-soviétique sur la guerre froide est la détente sino-américaine au début des années 1970. En effet, même si la Chine ne veut pas céder devant la menace soviétique, elle n'est toutefois pas non plus prête à-s'opposer simultanément aux deux grandes puissances que sont les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le 9 février 1969, Mao confie donc à quatre maréchaux de l'armée chinoise le soin de discuter du « problème international », dans le but d'adapter la politique étrangère chinoise. Ces maréchaux arrivent à la conclusion que la menace de l'URSS pour la Chine est plus grande que celle des Etats-Unis, ce à quoi adhèrent

¹ « 中国共产党中央委员会命令 » [Les ordres donnés à la commission centrale du parti communiste chinois], 中国人民解放军党史党建政工教研室 [Le bureau de l'histoire du parti communiste et du travail politique de l'Armée populaire de libération] (ed.): *中共党史教学参考资料第26册* [Documents de référence sur l'enseignement de l'histoire du parti communiste chinois], *op. cit.*, pp. 365-367.

² Il comprend le maintien de la situation frontalière, l'arrêt du conflit militaire, le rappel des troupes de chaque côté et la promesse de régler plus tard la situation.

Mao et Zhou¹. En effet, pendant la campagne présidentielle américaine en 1968 et donc plusieurs mois avant la bataille de l'île de Zhenbao, Mao entrevoyait déjà la possibilité de rajustement de la politique chinoise envers les Etats-Unis.² En janvier 1969, après l'élection de Nixon, Mao demande donc tout d'abord au *Quotidien du peuple* de reproduire entièrement le discours d'investiture de Nixon. Ensuite, en février, il suit le conseil de l'ambassadeur chinois en Pologne et reprend, après plusieurs années d'interruption, les négociations sino-américaines par l'intermédiaire des ambassadeurs à Varsovie³.

Cet apaisement envisageable dans les relations sino-américaines intéresse tout autant le gouvernement de Nixon qui préfère alors focaliser son attention sur deux principaux problèmes, à savoir d'un côté, celui qu'il considère comme le plus urgent, la guerre du Vietnam, et de l'autre, le plus important à ses yeux, le défi à l'échelle mondiale qui oppose les Etats-Unis à l'Union Soviétique au début des années 1970. Sur ces deux points, l'aide chinoise se révèle être d'une aide précieuse. En effet, après la bataille de l'île de Zhenbao, Nixon demande à ses conseillers de chercher un moyen pour intensifier la rupture sino-soviétique, et le 13 juin 1969, il déclare : « Nous devons trouver une mesure pour intensifier l'inquiétude soviétique sur l'alliance antisoviétique sino-américain⁴ ». Le conseiller à la sécurité nationale du gouvernement Nixon, Henry Kissinger, est un partisan convaincu du

1 中共中央文献研究室 [Bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东年谱* 6 [Chronique de Mao Zedong], vol. 6, *op. cit.*, p. 344. Voir aussi : 王永钦 Wang Yongqin, « 1966—1976 年中美苏关系纪事(连载二) » [Les relations sino-américain-soviétiques de 1966 à 1976], *当代中国史研究* [Recherches sur l'histoire contemporaine de la Chine], 1997(5).

2 中共中央文献研究室 [Bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *周恩来年谱1949-1976 下* [Chroniques de Zhou Enlai, 1949-1976], t.3, *op. cit.*, p. 685.

3 牛军 Niu Jun, « 1969 年中苏边界冲突与中国外交战略的调整 » [Les conflits frontaliers sino-soviétiques en 1969 et le rajustement des politiques étrangères chinoises], *当代中国史研究* [Recherches sur l'histoire contemporaine de la Chine], 1999(1), pp. 69-80.

4 « Kissinger to Nixon », NPMP, NSCF, box822, 13 juin 1969, Knorr, Klaus, Sino-American Rapprochement and the Cold War, 1969-1972; Declassified U.S. Documents, compiled for the George Washington Cold War Group (GWCW) Conference, 8-9 February 2002.

rapprochement avec la Chine populaire. Il accorde son appui au secrétaire d'Etat assistant pour l'Asie de l'Est, Marshall Green, dont l'équipe rédige deux documents essentiels concernant la politique chinoise de Washington qui sont en faveur d'une détente dans les relations sino-américaines : NSSM106 (*China policy*) (*La politique de la Chine*) et NSSM 124 (*Next Step toward the People's Republic of China*) (*La prochaine étape vers la République populaire de Chine*). Ces documents ont pour principaux objectifs de non seulement résoudre les problèmes diplomatiques américains en Asie, mais aussi de limiter l'expansionnisme soviétique¹.

Dès juin 1969, Washington commence à émettre des signaux amicaux vers la Chine. De juin à juillet, il annule l'interdiction précédemment émise de voyager en Chine pour les citoyens américains de 7 métiers, et permet à ces voyageurs d'acheter des marchandises chinoises de moins de 100 dollars. Le 2 août, Nixon sollicite le président roumain Ceausescu pour qu'il serve d'intermédiaire à des contacts diplomatiques avec la Chine populaire. Le 18 septembre, il manifeste publiquement à l'ONU la volonté américaine de négocier avec la Chine². Le 10 octobre, Kissinger informe l'ambassadeur pakistanais aux Etats-Unis que les forces navales américaines ne croiseront plus dorénavant dans le détroit de Taiwan. Le président pakistanais transmet cette information à l'ambassadeur chinois à Karachi³. Deux jours plus tard, la promesse américaine est effective. De son côté, le gouvernement chinois répond positivement à ces signaux amicaux et le 24 juillet, il libère deux Américains emprisonnés qui avaient violé les eaux territoriales chinoises.

1 « Response to National Security Study Memorandum 14 », August 8, 1969 , FRUS , vol. 17, note 1, p. 57; NSSM 106, « China Policy », 19 November 1970, FRUS , vol. 17, pp. 246-247; NSSM 124, « Next Step toward the People's Republic of China », 27 mai 1971, FRUS , vol. 17, pp. 323-331.

² *Public papers of President Nixon*, 1969, Ann Arbor, Michigan: University of Michigan Library, 1971, p. 728.

³ 中共中央文献研究室 [Bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *周恩来年谱1949-1976 下* [*Chronique de Zhou Enlai, 1949-1976*], t. 3, *op. cit.*, p. 334.

De septembre 1969 à mars 1970, par l'intermédiaire de canaux basés au Pakistan et en Roumanie, la Chine reçoit à plusieurs reprises des propositions américaines d'entente cordiale. A Varsovie en janvier 1970, lors de la 135^{ième} session des négociations sino-américaines ayant pour but d'améliorer les relations entre les deux pays, la Chine propose d'accélérer ce processus¹. Mais le coup d'Etat au Cambodge en mars et l'envoi des troupes américaines dans ce pays en mai, interrompent temporairement les contacts sino-américains. Pour protester contre l'omniprésence des Etats-Unis en l'Indochine, la Chine cesse les négociations à Varsovie ainsi que les contacts officieux et secrets, dès mars 1970. Après le repli des troupes américaines au Cambodge en juin, le gouvernement Nixon essaye de réactiver les contacts avec la Chine. Le 10 novembre, Zhou Enlai apprend que Nixon souhaite envoyer un député à Beijing². En avril 1971, au cours des Championnats du monde de tennis de table à Nagoya, l'équipe chinoise invite celle des États-Unis à visiter la Chine, ce qui est un signal clair de détente envoyé aux Américains. Profitant ainsi de cet évènement officieux, les deux gouvernements accélèrent leurs contacts du 21 avril au 19 juin, et le président pakistanais Yahya sert de médiateur entre les deux pays. Après une série d'échanges entre Washington et Beijing pendant ces deux mois, les deux pays confirment finalement la visite secrète de Kissinger en Chine pour le mois de juillet³.

Au cours des deux visites secrètes de Kissinger en Chine (du 9 au 11 juillet et du 21 au 25 octobre 1971), plusieurs négociations concernant les problèmes essentiels des relations entre les deux pays sont menées. Elles concernent entre autres le stationnement des troupes américaines à Taiwan,

¹ 骆亦粟 Luo Yili, « 中美关系解冻的开端——最后两次中美华沙大使级会谈 » [Le début de la détente sino-américaine -- les deux dernières négociations à Varsovie], *百年潮* [La marée du siècle], 2008(4), pp. 23-28.

² 茅文婷 Mao Wenting, « 尼克松访华前中美秘密渠道考察 » [La recherche des canaux diplomatiques sino-américains avant la visite de Nixon en Chine], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 2016(6),

³ *Ibid.*, pp. 68-80.

la fin de la guerre du Vietnam, la souveraineté de Taiwan et le principe d'une seule Chine, la restriction de l'influence japonaise à Taiwan, le retour de la Chine populaire à l'ONU, de nouvelles négociations sur la limitation des armements stratégiques, la menace soviétique vers la Chine, les conflits indo-pakistanaï, etc.¹. Bien que ces deux visites de Kissinger à Beijing montrent des divergences entre les deux pays, elles témoignent aussi d'une amélioration essentielle des relations sino-américaines. C'est en effet la première fois depuis 1949 que Washington et Beijing parviennent à échanger leurs opinions efficacement et amicalement, et que cela aboutit à un accord sur le problème de Taiwan.

Qui plus est, à la fin de cette première visite, les deux pays ne dissimulent plus leurs contacts et font officiellement état de la visite de Nixon en Chine du 21 au 28 février 1972 qui aura des conséquences primordiales sur les relations sino-américaines et la guerre froide. Résultat de cette rencontre, le communiqué sino-américain de 1972 (dit « communiqué de Shanghai ») qui sera alors publié, constitue une partie du cadre des relations diplomatiques entre les deux pays encore effectif de nos jours. En voici quelques conséquences :

- Les deux pays admettent les différences des systèmes sociaux et des politiques diplomatiques, et s'interdisent de résoudre les conflits par la force militaire.

- La Chine populaire proclame sa souveraineté unique sur la Chine, qui comprend Taiwan. Les Etats-Unis acceptent le principe d'une seule Chine, et retireront leurs troupes de Taiwan.

¹ 李丹慧 Li Danhui, « 打开中美关系进程的周恩来 » [Zhou Enlai, l'homme qui ouvre la chemin vers la détente sino-américaine], 徐行 Xu Xing (ed.), *21 世纪周恩来研究的新视野 [Les nouveaux domaines de recherche sur Zhou Enlai en 21^e siècle]*, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 2009, pp. 141-200.

- Les deux pays s'engagent à renoncer à l'hégémonie dans la sphère asiatico-pacifique, à lutter contre des tentatives hégémoniques des autres pays.

- Les deux pays s'accordent pour amplifier des échanges scientifiques, culturels, sportifs, etc.

- Les deux pays pensent que le commerce sino-américain est profitable aux populations des deux parties.

- Les deux pays gardent des contacts, pour améliorer leurs relations et relâcher la tension qui règne entre eux.

La visite de Nixon en Chine et le « communiqué de Shanghai » illustrent parfaitement la détente sino-américaine qui s'opère alors. Ils symbolisent aussi le terme d'une époque pendant laquelle la Chine affronte simultanément les deux grandes puissances que sont alors les USA et l'URSS. Le rapprochement sino-américain élimine non seulement les menaces des Etats-Unis et de ses alliés pour la Chine, mais amoindrit aussi la possibilité d'une guerre sino-soviétique. Ce changement améliore énormément la situation diplomatique de la Chine par rapport aux années 1960, et permet au gouvernement chinois de ne pas se sentir obligé de se préparer économiquement à une guerre, mais au contraire de pouvoir démarrer de nouvelles coopérations économiques avec les pays occidentaux.

VI.1.3. La nécessité de résoudre d'anciens problèmes industriels : l'exemple des engrais

L'amélioration de la situation sociale à l'intérieur du pays et des relations diplomatiques offre non seulement des conditions favorables à

l'émergence d'une nouvelle coopération sino-occidentale au début des années 1970, mais permet aussi au gouvernement chinois de résoudre le problème du déséquilibre industriel, qui pousse d'autant plus la Chine à vouloir coopérer avec l'Occident.

Ce déséquilibre industriel est un vieux problème qui handicape la Chine depuis 1949 et qui présente différents aspects selon les périodes. Au débuts des années 1950, la Chine investit principalement dans les industries fondamentales, comme l'acier et la mécanique, l'objectif primordial de leur développement étant de satisfaire les demandes urgentes, au lieu de fournir des produits plus développés, alors que la Chine néglige quelque peu certaines industries utiles à l'agriculture et pouvant fournir des produits indispensables, comme l'engrais et la fibre chimique, comme nous l'avons vu au chapitre III.

Malgré ces lacunes, l'industrie chinoise a fait indéniablement des progrès. Il n'en demeure pas moins vrai non plus que ce déséquilibre perdure au début des années 1970, mais cette fois-ci, il revêt de nouveaux aspects. Suite aux réalisations des trois plans quinquennaux, l'industrie chinoise a déjà fourni une large gamme de produits et une productivité considérable. L'obstacle principal pour l'industrie chinoise est à présent sa capacité technologique limitée, qui aboutit à une efficacité moindre et à une production obsolète.

Cette évolution du déséquilibre concerne de nombreuses industries chinoises, parmi lesquelles celle de l'engrais, est un exemple caractéristique. En 1949, la Chine ne produit que 80 milles de tonnes d'engrais, ce qui est loin d'être suffisant pour le domaine agricole cultivé. Lors du premier plan quinquennal (1953-1957), l'engrais bénéficiant de moins d'investissements que l'industrie lourde, sa production n'augmente donc en moyenne que de

0,13 million de tonnes chaque année de 1949 à 1959¹. Dès 1958, pour couvrir les demandes de l'agriculture, le pays développe donc l'industrie de l'engrais en construisant, des usines à travers tout le pays, dont principalement des « petites² » sur lesquelles il est intéressant de s'arrêter un instant.

Ces petites usines fabriquent principalement du bicarbonate d'ammonium, avec un volume de 800 à 2 000 tonnes chaque année. De 1959 à 1960, environ 200 d'entre elles sont construites, dont la plupart s'arrêteront de produire en raison de leur manque de performance. Au milieu des années 1960, la technologie de ces petites unités d'engrais étant viable en Chine, le gouvernement en accélère ainsi la construction. De 1965 à 1973, 73 sont encore construites dans la province du Jiangsu afin que presque tous les districts et villes de cette province aient leur propre usine. En 1973, la Chine possède déjà presque 961 petites usines d'engrais, avec un volume de production de 2,58 millions de tonnes. De 1970 à 1972, Shanghai fournit les équipements pour les travaux d'une centaine d'entre elles. En 1978, il en existe déjà 1 533. Par rapport à 1965, le volume de production passe de 0,185 à 6,584 millions de tonnes.

Durant la même période, l'industrie de l'engrais essuie un échec lorsqu'elle essaie de développer les moyennes usines dont la production moyenne est de 50 000 tonnes. Si le pays compte 22 usines moyennes d'engrais en 1965, ce chiffre n'atteint que 53 en 1978. De 1971 à 1978, alors

¹ 燃料化学工业部 [Le ministère des combustibles et de la chimie], « 总结经验多快好省地发展燃料化学工业, 1973年2月10日 » [Faire le bilan des expériences acquises pour développer l'industrie chimique rapidement et économiquement, 10 février 1973], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t. 5, 文化大革命时期的工业-计划经济体制时期的工业三1966-1976.10 [L'industrie pendant la révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée], vol.3, 1966-oct.1976, op. cit., p. 876.

² Selon le critère du gouvernement chinois, les usines d'engrais sont divisées en trois sortes d'après leur production annuelle. Les petites produisent de 800 à 40 000 tonnes, les moyennes atteignent presque 50 000 tonnes, et les grandes dépassent les 300 000 tonnes. Voir 马泉山 Ma Quanshan, « “文革”时期传统工业部门的发展 » [Le développement de l'industrie traditionnelle dans la révolution culturelle], art. cit. pp.1390-1418.

que la production des petites usines augmente de 0,697 million de tonnes chaque année, celle des usines moyennes n'est que de 0,218 million de tonnes.

Tableau 13 Les usines chinoises d'engrais azoté (1966-1978)¹

Année		1965	1970	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Volume de Production (MT)		1,48	2,44	4,74	4,72	6,07	6,18	8,70	11,83
Petite	Quantité	inconnu	300	961	1078	1199	1319	1450	1533
	Volume (MT)	0.18	1	2,58	2,45	3,54	3,68	4.88	6,58
Moyenne	Quantité	22	30	38	42	45	47	49	53
	Vol. (MT)	1,30	1,44	2,16	2,07	2,53	2,33	2,58	3,10
Grande	Quantité	nul	nul	nul	nul	nul	4	5	8
	Vol. (MT)	nul	nul	nul	nul	nul	0,17	1,24	2,06

¹ 马泉山 Ma Quanshan, « “文革”时期传统工业部门的发展 » [Le développement de l'industrie traditionnelle pendant la révolution culturelle], art. cit., pp.1390-1418.

Grâce à la construction d'un grand nombre de petites usines d'engrais, la production chinoise augmente rapidement dès 1960. Durant les années suivantes, elle s'accroît annuellement de 0,75 millions de tonnes, soit un volume correspondant à presque 6 fois celui des années 1950. Au début des années 1970, la production d'engrais accélère son augmentation, et passe donc à 3,4 millions de tonnes chaque année de 1970 à 1973¹. Au début de 1973, alors que la Chine élabore son nouveau plan de coopération économique avec les pays capitalistes, elle possède 35 usines moyennes d'engrais azoté, plus de 800 petites usines d'engrais, et plus de 300 usines d'engrais phosphaté, ce qui fournit au total une production annuelle de 25 millions de tonnes.

Alors que la production d'engrais obtient des quantités satisfaisantes, sa faiblesse technologique attire l'attention du gouvernement chinois. En effet, si les petites usines d'engrais demandent moins d'investissements en raison de leur faible compétence technique, ce qui leur permet ainsi de devenir les plus gros producteurs d'engrais, elles ne possèdent pas moins de nombreux et importants défauts. Premièrement, ces petites usines sont très décentralisées. La production de 150 petites usines d'engrais azoté de 2 000 tonnes équivalant à celle d'une grande usine de 300 000 tonnes, cette décentralisation oblige la mobilisation, en proportion, de beaucoup plus de ressources et de financement que pour les grandes. Deuxièmement, le produit principal des petites usines est le carbonatant d'ammonium, qui est un engrais démodé par rapport au produit qu'utilisent les grandes usines d'engrais occidentales, à savoir l'urée, qui est beaucoup plus efficace. Enfin, la

¹ 燃料化学工业部 [Le ministère des combustibles et de la chimie], « 总结经验多快好省地发展燃料化学工业, 1973年2月10日 » [Faire le bilan des expériences acquises pour développer l'industrie chimique rapidement et économiquement, 10 février 1973], *art. cit.*, p. 876.

matière première des petites usines étant le charbon de bonne qualité -- comme le charbon sans fumée ou le coke pur, qui sont les charbons très demandés par plusieurs industries --, l'engrais doit ainsi partager le quota de charbon avec les autres industries, comme celle de l'électricité. Or, dans les années 1970, le pétrole et le gaz naturel, dont la Chine est très riche, sont déjà devenues les matières brutes de la production d'engrais dans les pays occidentaux.

En résumé, l'industrie de l'engrais met d'ailleurs en évidence le problème du déséquilibre de l'industrie chinoise au début des années 1970. Des technologies dépassées étant responsables de ce problème, une innovation en ce domaine est indéniablement nécessaire pour le résoudre. Pour ce faire, une coopération industrielle avec les pays occidentaux est considérée par le gouvernement chinois comme un moyen efficace pour atteindre cet objectif.

VI.1.4. Les ressources en pétrole de la Chine : un facteur décisif dans la coopération avec l'Occident

Dans ses mémoires¹ publiées en 2005, Chen Jinhua estime que le développement de l'industrie du pétrole et du gaz chinois dans les années 1960 est le motif essentiel qui a permis à la coopération sino-occidentale de se développer au début des années 1970. Afin de vérifier sa théorie, il est à présent nécessaire d'analyser la place du pétrole dans l'industrie chinoise.

Bien que la Chine ait creusé son premier puits de pétrole en 1907, le développement de son industrie est très lent. Jusqu'en 1949, la production annuelle de pétrole est de seulement 0,12 million de tonnes et, selon une

¹ 陈锦华 Chen Jinhua, *国事忆述* [Les mémoires des affaires d'état], op. cit., p. 4.

estimation des entreprises pétrolières anglo-américaines, la réserve de pétrole chinois ne serait alors que de 200 millions de tonnes. Cela signifie donc que non seulement la réserve en pétrole de la Chine est assez faible, mais qu'elle manque aussi de potentiel pour l'exploiter¹. Étant donné la place cruciale qu'occupe le pétrole dans l'industrie moderne, la Chine envisage donc de d'accroître ses champs pétrolifères ou d'en exploiter de nouveaux, ce qu'elle parvient à faire grâce à l'aide de l'Union Soviétique. Ainsi, celui de Yumen est agrandi et celui de Karamay construit. Le développement de ces deux champs élève la production de pétrole chinois à 4 millions de tonnes en 1959. En raison de l'accroissement étonnant de l'industrie et du trafic chinois, le ratio d'autosuffisance pétrolier de la Chine se maintient à environ 50 %.

En 1959, la Chine découvre un énorme champ pétrolifère, celui de Daqing, qui change complètement ses perspectives concernant les sources d'énergie. En 1962, deuxième année d'exploitation de Daqing, il fournit 2,74 millions de tonnes qui équivalent à 51,6 % de la production de tout le pays. En 1965, il en produit 8,34 millions de tonnes, qui équivalent cette fois à 73,7 % de la production nationale totale. De 1961 à 1977, Daqing procure donc plus de la moitié de la production annuelle du pétrole chinois. Avec l'aide de Daqing, la production dépasse dorénavant les 10 millions de tonnes en 1965, 30 millions de tonnes en 1970, 77 millions de tonnes en 1975. Dès 1966, la Chine devient alors un pays exportateur de pétrole car malgré la Révolution culturelle, la vitesse de développement de l'industrie du pétrole chinois n'a pas diminué². En dehors de Daqing, le pays a su exploiter plusieurs grands champs pétrolifères dans les années 1960, comme ceux de Shengli (1961), Liaohe (1964), Dagang (1964), etc. Pendant les périodes correspondant au troisième et au quatrième plan quinquennal, les taux de croissance de

¹ 李昕 Li Xin, « 1949 年以来中国石油进出口地位演变 » [Le développement de l'importation et de l'exportation du pétrole de Chine dès 1949], *西南石油大学学报 [Le journal académique de l'université du pétrole du sud-ouest]*, 2014, 16(1), pp. 1-6.

² *Ibid.*

l'industrie du pétrole sont respectivement de 18,5 % et de 14,6 %, ce qui est supérieur à l'augmentation globale de l'industrie chinoise (11,7 % et 9,1 %) ¹.

Le développement de l'industrie pétrolière aboutit à plusieurs résultats positifs. Tout d'abord, la Chine diversifie ses sources d'approvisionnement énergétique et assure le développement de son économie. Depuis le milieu des années 1960, l'énergie principale de la Chine, à savoir le charbon, ne suffit plus aux besoins de l'industrie et des transports. L'augmentation de la production de pétrole et de gaz naturel compense ainsi l'insuffisance de l'extraction du charbon. Par rapport à 1965, le PIB chinois passe de 70,44 billions de dollars à 149,541 en 1978, mais la proportion du charbon dans la consommation énergétique chinoise baisse de 86,45 % à 70,67 % ².

L'industrie pétrolière devient une source importante d'enrichissement pour l'Etat chinois. De 1966 à 1975, elle contribue pour 58,39 billions de Yuans aux finances nationales. Les revenus de l'importation de pétrole totalisent 1,97 billions de dollars. Ces fonds constituent d'ailleurs une part importante des fonds du « plan 43 ».

Enfin, en accompagnant l'accroissement de la capacité de l'exploitation pétrolière, l'industrie pétrochimique chinoise fait aussi des progrès à cette époque. La recherche sur la technologie du raffinage du pétrole commence même à la fin des années 1950. Le gouvernement la perçoit alors comme une des plus importantes recherches appliquées. Après avoir mis un terme à la coopération sino-soviétique, Beijing essaie de bénéficier des technologies occidentales pour accélérer sa recherche. Il envoie donc des missions scientifiques dans les pays industrialisés capitalistes pour obtenir une aide au développement technologique et importer les équipements avancés

¹ 马泉山 Ma Quanshan, “文革”时期传统工业部门的发展 [« Le développement de l'industrie traditionnelle pendant la révolution culturelle »], *art. cit.*, pp.1390-1418.

² *Ibid.*

nécessaires au raffinage. De 1961 à 1966, la Chine maîtrise cinq technologies essentielles dans ce domaine, qui sont nommées par les Chinois « les cinq fleurs d'or ». Elles comprennent le craquage catalytique, le reformage catalytique, la cokéfaction regardée, le déparaffinage à l'urée, et le catalyseur et l'additif. Ils sont constitués par les matières premières massivement utilisées dans beaucoup d'industries, telles que l'éthylène, l'hydrogène, le méthane, l'éthane, le butane, la paraffine, etc¹.

Les progrès de l'industrie pétrolière donne ainsi à la Chine une chance pour résoudre son problème de déséquilibre industriel. Au cours de l'élaboration du « plan 43 » en 1972, le comité de planification conseille en effet au gouvernement d'utiliser le pétrole et le gaz naturel pour améliorer l'industrie de l'engrais et l'agriculture :

« Notre production d'engrais ne satisfait pas les besoins de l'agriculture, sa production prévue pour 1972 est seulement de 18 millions de tonnes, soit 12 kilos pour chaque *mu*. Nous devons importer 6 millions de tonnes chaque année, ce qui coûte 200 millions de dollars. Il faudrait plus de 40 kilos d'engrais par *mu* pour obtenir 400 millions de tonnes de céréales en 1980. Il serait donc nécessaire de produire de 65 à 70 millions de tonnes d'engrais. De plus, en dehors de l'agriculture, nous avons besoin de davantage d'usines d'engrais pour satisfaire l'exigence d'ammoniac avec le développement de l'industrie chinoise.

Pour réaliser cet objectif, d'un côté, il faut moderniser les usines existantes, de l'autre, il faut en construire de nouvelles, notamment celles à base de pétrole et de gaz naturel. Ces usines présentent une grande complexité technologique : la durée de fabrication de leurs équipements est longue et nécessite des aciers spéciaux. Pendant le

¹ 黄时进 Huang Shijin, *新中国石油化学工业发展史1949-2009 上* [L'histoire de l'industrie pétrolière de la Chine populaire 1949-2009], *op. cit.*, pp. 63-76.

quatrième plan quinquennal, la capacité intérieure ne peut satisfaire ces demandes. Cela prendrait moins de temps d'importer des équipements avancés.

D'après l'observation des missions des ministères de la chimie et de l'industrie légère en Italie, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, et Japon, le complexe de synthèse de l'ammoniac de 300 000 de tonnes est très productif: Il présente des processus courts, une productivité puissante, une petite surface, et des investissements moins coûteux, etc. La technologie de l'usine occidentale est très avancée puisqu'elle peut par exemple utiliser la chaleur perdue issu de la production d'engrais pour produire de l'électricité, ce qui est équivalent au volume d'une centrale électrique de 70 MWs. Le prix de revient de chaque tonne d'ammoniac est de 60 yuans, soit presque 70% par rapport à celui d'une usine chinoise à base de charbon. Une importation de ces équipements favorisera l'usage de pétrole et de gaz naturel, et améliorera le niveau de notre industrie d'engrais, afin de satisfaire l'exigence de l'agriculture chinoise.

Un plan d'importation de 4 séries d'équipements de synthèse de l'ammoniac de 300 000 de tonnes a déjà été approuvé par le Conseil des Affaires d'Etat, et nous en conseillons 6 autres pour l'avenir..... Après ces 10 séries d'équipements mises en production, ils produiront 10 millions de tonnes d'engrais, soit presque deux fois le volume de notre importation présente. Les devises étrangères de 400 millions de dollars dont l'importation a besoin, seront versées par paiement échelonné en 5 ou 6 ans, soit 60 ou 70 millions par an, ce qui équivaut au tiers du financement annuel pour l'importation de l'engrais. [...]

La fourniture de matériaux bruts de ces dix usines d'engrais est assurée. Par exemple les trois usines planifiés dans la province du Sichuan, exigent un billion de mètres cubes de gaz naturel, alors que

les réserves de gaz naturel là-bas sont de 100 billions, et que la capacité d'exploitation annuelle est de 6,3 billion. Les autres usines qui seront installées près des champs pétrolifères, pourront obtenir les matières premières facilement...¹»

VI.2. L'élaboration du « plan 43 » : les 4 rapports

Le gouvernement chinois consacre presque une année à l'élaboration d'un plan d'importation des technologies et des matériaux occidentaux. Pendant cette période, le comité national de planification rédige alors successivement 4 importants rapports, associés bien évidemment chacun à un plan, qui non seulement pourront permettre d'augmenter le financement de l'importation qui passera ainsi de 400 millions à 4,3 billions de dollars, mais étendront aussi les domaines de l'importation d'engrais et de fibres chimiques à des dizaines d'industries.

Le premier rapport, *Le Rapport sur l'importation des équipements complets et des technologies de production d'engrais et de fibres chimiques*, est soumis au Conseil des Affaires d'Etat chinois le 16 janvier 1972. Ce document souligne la nécessité de ces deux types d'importations dans les industries correspondantes, ce qui permettra à terme, d'employer les ressources de pétrole et de gaz de la Chine. Dans le domaine de la fibre

¹ 关于增加进口成套化肥设备的请示报告 [Rapport sur l'importation des équipements de production—d'engrais], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t. 5, *文化大革命”时期的工业- 计划经济体制时期的工业三 1966-1976.10* [L'industrie pendant la révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée] vol. 3, 1966-oct.1976, *op. cit*, p.1120.

chimique, il propose d'importer quatre séries d'équipements français et japonais, d'une valeur de 270 millions de dollars. La capacité de ces équipements permettra d'envisager une production de 240 000 tonnes de fibres chimiques, ce qui équivaut à 500 millions de tonnes de coton, soit 4 billions de *chis* de tissus¹. Ces équipements seront distribués dans les provinces du Sichuan et du Liaoning, ainsi que dans les villes de Shanghai et de Tianjin. Dans le domaine des engrais, la Chine importera deux usines d'ammoniac de 300 000 tonnes. Parallèlement, profitant de l'importation des équipements occidentaux, la construction de 25 usines d'ammoniac déjà entamée, sera intensifiée. Ce plan prévoit qu'à terme, ces usines d'engrais coûteront 90 millions de dollars. De plus, 40 millions de dollars devront être alloués pour importer des matériaux bruts d'ammoniac. Enfin, ce rapport suggère l'envoi de trois équipes, qui seront chargées de trouver les meilleurs candidats possibles pour cette coopération dans les pays industrialisés. Il estime aussi que ces nouvelles usines devront être opérationnelles en 1974 ou en 1975².

Après avoir reçu l'aval de Mao et de Zhou Enlai le 7 février de la même année, ce rapport est conjointement mis en application par les ministères concernés. Celui de l'Industrie légère et celui des Combustibles et de la Chimie envoient ainsi plusieurs équipes d'enquête en Europe de l'ouest et au Japon pour choisir les fournisseurs des équipements nécessaires. Le 24 mai, le gouvernement chinois commence les négociations avec les entreprises occidentales qui ont été ainsi choisies. Le 19 septembre, le vice premier ministre, Li Xiannian, autorise l'importation de ces usines, et entérine ainsi la réussite de ce premier plan du 16 janvier³.

Le deuxième rapport, *Rapport sur l'importation de la lamineuse de 1,7*

¹ *Chi* est une unité de mesure asiatique, qui équivaut à 33,3 centimètres.

² 陈锦华 Chen Jinhua, 国事忆述 [Les mémoires des affaires d'état], *op. cit.*, p.10.

³ *Ibid.*

mètre du 6 août, propose d'importer une catégorie de lamineuses très modernes afin de produire des tôles d'acier de qualité supérieure. Ce plan estime avoir pour cela besoin d'une affectation de fonds de 200 millions de dollars. Le gouvernement chinois valide ce projet et finit par choisir comme fournisseurs, des entreprises allemandes et japonaises. Ces lamineuses seront finalement installées à l'usine d'acier de Wuhan¹.

Beaucoup de ministères chinois, comme celui de la Métallurgie, de la Mécanique, des Télécommunications, de l'Aviation civile et des Chemins de fer, après avoir vu les progrès rapides de certaines industries dus aux projets d'importation des équipements occidentaux, décident de soumettre leur propre plan d'importation. C'est ainsi que le troisième rapport, *le Rapport sur l'importation des équipements chimiques* est présenté le 7 novembre. Il sollicite l'importation supplémentaire de 23 séries d'équipements pour un coût total de 600 millions de dollars².

Face à cette situation, Zhou Enlai demande au comité national de planification et au Conseil des affaires de l'Etat d'intégrer ces divers projets au prochain plan. Le quatrième rapport, *Le rapport sur l'augmentation des importations des équipements et l'extension des coopérations économiques*, est ainsi rédigé par le comité national de planification le 2 janvier 1973, avec les propositions du groupe de recherches du conseil des affaires d'Etat. Ce rapport est plus connu sous le titre de « plan 43 », car le montant total des fonds qui lui sont alloués est de presque 4,3 billions de dollars, soit 43 *yi* de dollars³. Après de nombreuses discussions et modifications, le Conseil des affaires d'Etat l'approuve le 22 mars.

Ce plan constitue le projet le plus ambitieux de coopération économique

¹ 陈锦华 Chen Jinhua, 国事忆述 [Les mémoires des affaires d'état], *op. cit.*, p. 14.

² *Ibid.*

³ Le *yi* est une unité de mesure chinoise, qui équivaut à cent millions.

du gouvernement chinois depuis 1949, avec des projets très vastes concernant plusieurs domaines industriels. Dans ce montant prévu de 4,3 billions de dollars, 64 % sont consacrés à l'industrie lourde -- soit 2,75 billions --, 22,9 % pour l'industrie légère -- soit 0,985 billion -- et 13,1% pour l'augmentation de la production agricole -- soit 0,565 billion.

Tableau 14 La répartition des financements prévus dans le « plan 43 » (1973) ¹

Domaine	Financement (million de Dollars)		Contenu
Métallurgie	675	241	Équipement minier
		341	Laminoirs
		93	Équipements joints
Charbon	700	700	Modernisation des mines
Pétrole	600	600	Pelleteries, oléoducs, et navires de forage
Chimie	700	400	Usines d'ammoniac et d'azote,
		225	Usine d'éthylène
		30	Équipement pour l'ammoniac
		45	Équipement pour pesticides et de colorants
Mécanique	220	140.2	Machines-outils pour

¹ « 关于四三方案的一组文献 » [Une Série de documents sur le plan 43], *中共党史资料* [Documents du parti communiste chinois], 2004(2).

			turbines à vapeur,
		71.8	Presses à forger,
		3	Fournaises électriques
		5	Matériel d'essai
L'industrie militaire	70	70	Machines-outils
électricité	335	200	Groupes électrogènes thermiques de 2000MW
		100	Centrale nucléaire de 500MW
		35	Équipements pour travaux
Transport	170	59	Modernisation des 4 chantiers navals
		40	Usines d'accessoires
		25	Système d'automatisation du transport ferroviaire
		46	Appareils de remplacement
L'industrie légère	700	595	Équipements pour fibre chimique à base de pétrole ou de gaz naturel
		55	Équipements pour textile, d'impression et de teinture, pour

			plastique.
		50	Matériel d'essai
Agriculture	80	80	Équipements pour bois
Autre	50	50	Équipements pour céramique et soie

Ce rapport confirmant aussi les projets d'importation, il précise donc les principes importants qui doivent être suivis lors de toute coopération économique entre la Chine et les pays occidentaux¹ :

- Maintenir l'indépendance économique dans la coopération. Bien que la Chine puisse importer des équipements selon ses impératifs et afin de résoudre les problèmes urgents de l'économie chinoise, elle ne peut pas compter sur la coopération économique pour tous les problèmes industriels. Comme les moyens de la Chine sont limités, ce sont les industries les plus importantes, comme celle du pétrole, de la métallurgie, de la chimie, et de l'électricité, qui bénéficient prioritairement du financement de l'Etat.

- Au moment où la Chine importe des technologies et des équipements occidentaux, l'étude et l'assimilation sont tout aussi essentielles. En profitant de la coopération, la Chine doit améliorer sa technologie, pour passer du niveau des années 1950 à celui des années 1970.

- Garder l'équilibre des finances publiques par paiements échelonnés. La Chine payera une petite partie de ce qu'elle doit immédiatement après la signature du contrat en devises étrangères, et aura 10 ans pour régler le reste en fonction de sa production. Si le montant de la vente des exportations est

¹ « 关于四三方案的一组文献 » [Une Série de documents sur le plan 43], *中共党史资料* [Documents du parti communiste chinois], 2004(2).

insuffisant, la Chine diminuera ou retardera l'importation des équipements occidentaux.

- Bien que la Chine importe prioritairement de nouveaux équipements, elle ne refuse cependant pas l'importation d'équipements d'occasion en bon état, si ceux-ci sont à des prix avantageux et livrables rapidement.

- S'occuper en même temps de problèmes urgents et de projets à long terme. Quand la Chine importe des équipements qui répondent aux besoins urgents, elle n'oublie pas les équipements qui améliorent l'industrie chinoise à long terme.

- Placer la plupart des équipements sur le littoral, pour permettre d'utiliser les ressources et l'infrastructure de la Chine de l'est.

Ces principes montrent clairement que l'ambition du gouvernement chinois est de faire rapidement progresser l'industrie chinoise grâce à la coopération avec les pays occidentaux. C'est donc la raison pour laquelle le gouvernement chinois alloue des fonds de 4,3 billions de dollars alors qu'à cette même période, le revenu national moyen annuel chinois n'est que d'environ 21,9 billions de dollars (54 billions de Yuans).

Tableau 15 Les budgets publics chinois de 1966 à 1972 (billions de Yuan)¹

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Revenus	55,87	41,93	36,15	52,67	66,29	74,47	76,66

¹ « 1966-1976 财政金融主要统计指标 » [Les indices principaux des finances de 1966 à 1976], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), 中国工业五十年 [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t. 5, “文化大革命”时期的工业-计划经济体制时期的工业三 1966-1976.10 [L'industrie pendant la révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée], vol. 3, 1966-oct. 1976, *op. cit.*, p. 1219.

Dépenses	54,15	46,06	35,98	52,58	64,94	73,22	76,64
Balance	1,72	- 4,13	0,17	0,09	1,35	1,25	0,02

Ce plan dévoile aussi la prudence financière du gouvernement chinois dans le commerce. Beijing ne tolère en effet pas un déficit grave dans son budget, ce qui rend le paiement par échelonnement indispensable lors de la coopération sino-occidentale. De plus, l'inquiétude des risques commerciaux exprimée dans ce plan, traduit elle aussi cette prudence. Le gouvernement attendant que les équipements étrangers dans les usines chinoises fonctionnent correctement, il ne peut donc étendre la coopération comme il le souhaite, et ne peut satisfaire autrement les besoins des industries et des usines importantes.

En raison de cette prudence, le gouvernement formule aussi dans ce plan, des aménagements de paiement et d'exportation :

- De 1973 à 1974, la Chine consacre 10 % de la somme due après la signature du contrat, soit 430 millions de dollars. De 1975 à 1976, la Chine paye 10 % de plus à la livraison des équipements, soit 430 millions de dollars.

- Après avoir reçu les équipements, la Chine verse 80% du reste, soit 3,44 billions de dollars, en 8 ans. Dans le même temps, la Chine doit payer un intérêt de 0,72 billions de dollars, selon un taux d'intérêt annuel de 6 %. Ainsi, l'affectation totale des fonds du « plan 43 » est estimée à 5,22 billions de dollars.

Pour arriver à son objectif, le gouvernement chinois choisit quatre sortes

d'exportations pour obtenir des devises étrangères¹:

- le charbon : 2 millions de tonnes en 1973, 3 millions en 1974, 5 millions en 1975, 10 millions en 1976, et de 20 à 30 millions en 1984.

- le pétrole brut : 2 millions de tonnes en 1973, 3 millions en 1974, 5 millions en 1975, 10 millions en 1976, et de 20 millions en 1984.

- l'étain : 9 000 tonnes chaque année de 1972 à 1974, de 12 000 à 15 000 tonnes en 1975.

- la production des équipements de l'importation : 110 millions de dollars en 1973, 169 millions en 1974, 285 millions en 1975, la totalité de 1976 à 1984 est de 7,6 billions.

L'exportation rapporte à la Chine 8,16 billions de dollars. Selon cette estimation, le pays peut donc compter sur un profit de plus de 3 billions de dollars au début des années 1980. En définitive, profits ou pertes dépendent donc en grande partie du fonctionnement des équipements occidentaux.

VI.3 Le rétablissement des contacts diplomatiques et commerciaux franco-chinois après les changements sociaux engendrés par la Révolution culturelle

L'expérience de la coopération sino-occidentale des années 1960 démontre que la Chine, en tant qu'acheteur permanent de matériels et de

¹ 关于增加设备进口、扩大经济交流的请示报告 [le rapport sur l'augmentation des importations des équipements et l'extension des coopérations économiques], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t. 5, "文化大革命"时期的工业-计划经济体制时期的工业三 1966-1976.10 [L'industrie pendant la révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée] vol.3, 1966-oct.1976, *op. cit.*, pp. 5934-5935.

technologies, doit toujours faire ses choix parmi les différents fournisseurs étrangers. Si les constructeurs industriels français remportent un certain succès face à leurs concurrents européens et japonais, c'est comme nous l'avons vu grâce aux canaux officiels sino-français.

Quand le chaos de la Révolution culturelle balaie toute la Chine, les départements du gouvernement chinois en charge des affaires diplomatiques et commerciales extérieures, comme par exemple le ministère des Affaires étrangères et celui du Commerce extérieur, sont ceux qui pâtissent le plus de cette catastrophe politique. Ils sont ainsi obligés de s'arrêter de travailler pendant une période de trois ans, soit de 1966 à 1969. Cette situation nuit gravement aux relations sino-françaises dans le domaine diplomatique, puis économique.

L'influence de la Révolution culturelle – mouvement politique de masse débuté à l'été 1966 --, s'étend au-delà du territoire chinois, puisque jusqu'au début de 1967, les Gardes Rouges sont aussi présents en France à l'ambassade chinoise à Paris et dans les rangs des étudiants chinois. En janvier de cette même année, lorsque les Gardes Rouges de cette ambassade ont su du conflit entre les étudiants et la police soviétique sur la Place Rouge à Moscou, ils poussent alors les étudiants chinois séjournant à Paris à manifester devant l'ambassade soviétique¹. Suite à cette manifestation dispersée par la police française, les Gardes Rouges en organisent une nouvelle devant l'ambassade française à Beijing. Par la suite, soit le 1^{er} février, le conseiller commercial de l'ambassade de France en Chine, Richard, est pris à partie par les manifestants chinois devant l'ambassade².

¹ Le 25 janvier 1967 sur la Place Rouge, un conflit opposa la police soviétique et des dizaines de chinois étudiant en Union Soviétique. Nombre d'entre eux seront blessés. Ce conflit a pour origine la décision de certains étudiants chinois de lire à haute voix *les citations du président Mao Zedong* devant le Mausolée de Lénine. Par la suite, des manifestations sont organisées par des Chinois devant plusieurs ambassades soviétiques à travers le monde.

² AMAEF, « Chronologie sommaire des rapports franco-chinois de 1949 à 1971 » Série

En juillet, l'ambassadeur chinois en France, Huang Zhen, est rappelé en Chine car son supérieur, le ministre des Affaires étrangères, Chen Yi, est pris à partie et fortement critiqué par les Gardes rouges de ce même ministère. Il doit alors subir lui aussi des séances de critiques interminables. Il ne rejoindra son poste que le 20 mai 1969. Pendant son absence, soit pendant presque deux ans, l'ambassade chinoise en France est contrôlée par les Gardes Rouges. Huang rappelle cette période dans son rapport en janvier 1973: « Durant la révolution culturelle, avec l'impact des idées d'extrême gauche, certains usurpent le pouvoir de l'ambassade de Chine en France et changent notre politique diplomatique envers la France. Tout cela engendre une tension entre les deux pays et est lourd de conséquences pour nos affaires diplomatiques¹ ».

En 1968, l'ombre de la Révolution culturelle continue à couvrir les relations franco-chinoises. Le 7 mai, Jean Vincent, correspondant de l'AFP à Beijing est déclaré *persona non grata* par les autorités chinoises et sommé de quitter la Chine dans les 3 jours. Parallèlement, au début des événements de mai-juin 1968 en France, des rassemblements soutenant les manifestants français apparaissent dans presque toutes les provinces et très nombreuses villes chinoises. Pour la seule journée du 21 mai, on compte près de 5 000 Chinois venus manifester et « soutenir la lutte des étudiants et travailleurs français» à Beijing².

En raison des troubles provoqués par la Révolution culturelle, de janvier 1967 à mai 1969, il n'y a pas de visite officielle bilatérale organisée par le gouvernement, ni de délégation commerciale, ni même d'exposition économique. La seule chance restante pour les représentants des sociétés

Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757, 20 septembre 1971.

¹ 黄镇 Huang Zhen, «在驻法使馆工作的一些初步体会(1973年1月)» [Des expériences de travail dans l'ambassade de Chine en France(Janvier 1973)], 黄镇文集 [La collection d'ouvrage de Huang Zhen], Beijing, Zhongguo Youyi Chubangongsi, 1994, p. 237.

² AMAEF, « Chronologie sommaire des rapports franco-chinois de 1949 à 1971», *art. cit.*

françaises de voyager en Chine est la foire de Canton. Durant cette période de trois ans, les échanges économiques franco-chinois s'effondrent donc. Par exemple, en 1969, le taux de croissance du commerce franco-chinois est de -13%, par rapport à 1966. Les exportations françaises en Chine déclinent car la valeur des marchandises françaises vendues en Chine en 1969 correspond presque à la moitié de celui de 1966, soit 233 millions de francs pour 456 millions de francs trois ans avant.

Tableau 16 Volumes des échanges commerciaux franco-chinois (1962-1969) -- unité : million de francs¹ :

Année	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Les importations françaises de la Chine	84	104	152	216	266	237	262	395
Les exportations françaises vers la Chine	214	288	245	297	456	460	433	233
Total	298	392	397	513	722	697	695	628

Le fait remarquable concernant le commerce franco-chinois de cette période, est que les exportations chinoises vers la France, en dehors d'une petite baisse de 10% en 1967, n'ont pas diminué durant la Révolution

¹ AMAEF, « Un bilan de l'économie chinoise » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2118, 4 septembre 1974; Robin Thierry, *Le coq face au dragon*, op. cit. p. 536.

culturelle, bien au contraire, elles ont successivement augmentées en 1968 et 1969. Notamment en 1969, le taux de croissance de l'exportation chinoise vers la France est de 50,7 % par rapport à 1968. Ce phénomène, qui est en contradiction avec l'impression d'effondrement général de l'économie chinoise résultant de la Révolution culturelle, est dû à la nature même des marchandises chinoises exportées. En effet, dans les échanges commerciaux franco-chinois, les importations françaises portent essentiellement sur un certain nombre de produits animaux, agricoles et miniers. Ainsi, les cinq produits chinois exportés en France en 1970 sont les viandes et abats comestibles (83,22 millions de francs), produit des arts graphiques (63,58 millions de francs), étain (37,63 millions de francs), huiles essentielles et résinoïde, produits de parfumerie et de toilette (22,87 millions de francs), pelleteries et fourrures (22,87 millions de francs)¹. Ces marchandises s'appuient donc sur la production de l'agriculture et de l'industrie minière. Or, les régions rurales et les mines sont bien moins influencées par la Révolution culturelle que ne le sont les usines. L'approvisionnement stable de produits agricoles et miniers assure ainsi le développement de l'exportation chinoise vers la France au début de la Révolution culturelle.

Tableau 17 Indices principaux de l'économie chinoise de 1966-1970 -- unité
(billion de Yuans)²

	1966	1967	1968	1969	1970

¹ AMAEF, « Les relations commerciales entre la France et la Chine », *Avis et rapports du conseil économique et social, journal officiel de la République française*, Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 14 janvier 1976.

² « 1966-1976 年国民经济主要统计指标 » [Les indices principaux de l'économie nationale de 1966 à 1976], 1997, 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年 [Les cinquante ans de l'industrie chinoise]*, t.5, “文化大革命”时期的工业- 计划经济体制时期的工业三 1966-1976. 10 [L'industrie pendant la révolution culturelle - l'industrie pendant la période de l'économie planifiée] vol. 3, oct. 1966- 1976, Beijing, Zhongguo jingji Chubanshe, 2000, p. 1218.

PNB	186.8	177.3	172.3	193.7	225.2
La valeur de la production du secteur primaire	70.2	71.4	72.6	73.6	79.3
La valeur de la production du secteur secondaire	70.9	60.2	53.7	68.9	91.2
La valeur de la production de l'industrie	64.8	54.5	49	62.6	82.8
La valeur de la production de construction	6.1	5.7	4.7	6.3	8.4
La valeur de la production du secteur tertiaire	45.6	45.7	46	51.3	54.7

Par ailleurs, les exportations de produits agricoles et miniers se différencient de celles de matériels et de technologies industriels, car elles ne nécessitent pas de longues négociations. Les voies traditionnelles permettant le contact entre les Chinois et les étrangers, comme la foire de Canton, sont donc suffisants pour maintenir ces exportations, alors que la coopération industrielle, qui repose sur la négociation de grands projets, est affectée de façon bien plus évidente, par la tension franco-chinoise issue de la Révolution culturelle.

Avec l'apaisement de sa crise intérieure dès 1969, la Chine est dans la possibilité de rétablir ses contacts avec la France. Le signe le plus clair en est le retour de l'ambassadeur chinois Huang Zhen à son poste à Paris le 20 mai. En réalité, même l'instigateur principal de la Révolution culturelle, à savoir Mao, considère que les Gardes Rouges qui ont pris le pouvoir au ministère des Affaires étrangères et dans les ambassades chinoises dans divers pays étrangers, sont un facteur de trouble pour les affaires diplomatiques. En avril 1969, après avoir subi pendant 22 mois lors des séances de critique, Huang Zhen est soudainement élu délégué du Comité central lors du 9^e congrès national du Parti communiste chinois. Peu après, lui et son collègue, Gen Biao, ambassadeur chinois en Birmanie, rejoignent leur poste en juillet 1967. Par la suite, le ministre des Affaires étrangères regagne son pouvoir et reprend le contrôle de l'ambassade jusque-là contrôlée par les Gardes Rouges depuis 1967¹. Premier signe évident du rétablissement des relations officielles franco-chinoises, l'exposition française de machines-outils et de matériel de travaux publics s'ouvre à Beijing en mai. C'est alors la première exportation industrielle française de grande envergure en Chine depuis la Révolution culturelle.

En 1970, la France et la Chine reprennent les visites officielles. Du 7 au 21 juillet, André Bettencourt, le ministre délégué chargé du plan et de l'aménagement du territoire, se rend en Chine officiellement et s'entretient avec Zhou Enlai et Mao Zedong. C'est la deuxième fois qu'un ministre français se rend en visite officielle en Chine, après le voyage d'André Malraux (le ministre de la Culture) en juillet 1965. Ensuite, l'ex-premier ministre Maurice Couve de Murville et la délégation parlementaire française conduite par Alain Peyrefitte (Député de Seine-et-Marne) se rendent en Chine respectivement

¹ 尹家民 Yin Jiamin, *红墙见证录：共和国风云人物留给后世的真相（三）* [Le témoignage du mur rouge : les vérités laissées par les hommes politiques de la République (vol. 3)], Beijing, Dangdai Zhongguo Chubanshe, 2009, pp. 34-38.

en octobre 1970 et juillet 1971¹.

Il est certain que l'amélioration de la coopération industrielle est souvent l'objectif de ces contacts officiels. Au cours des entretiens avec Peyrefitte et l'ambassadeur français le 18 juillet, Zhou Enlai indique en effet que le gouvernement chinois avait pensé envoyer en France une délégation ayant à sa tête un ministre important, à savoir la visite en octobre de la délégation conduite par Bai Xiangguo, le ministre du Commerce extérieur chinois². Le gouvernement Pompidou porte en effet beaucoup d'attention à cette visite. Bai peut ainsi s'entretenir respectivement avec différents dirigeants français, comme le Président de la République, le ministre d'Etat Valéry Giscard d'Estaing et le ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann, etc³.

Au début, leurs discussions se concentrent sur les problèmes politiques, comme celui de l'Indochine et de la sécurité européenne. Dans les entretiens suivants, les échanges économiques, notamment la coopération industrielle, attirent l'attention des deux côtés. Lors de l'audience qui lui est accordée avec le Premier Ministre Jacques Chaban-Delmas, Bai exprime le souhait de la Chine d'accroître ses échanges avec la France et l'intérêt que Beijing porte aux matériels industriels français⁴. Puis il précise cet intérêt au Ministre de l'Équipement et de la recherche scientifique, François-Xavier Ortoli, notamment en ce qui concerne la fabrication des aciers spéciaux, de

¹ AMAEF, « Chronologie sommaire des rapports franco-chinois de 1949 à 1971 », *art. cit.*

² AMAEF, « Venue en France d'une délégation gouvernemental chinoise » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757, 20 juillet 1971.

³ AMAEF, « Entretien du Président de la République avec M. Pai Hsiang Kuo, Ministre du Commerce Extérieur de la République Populaire de Chine, 1^{er} octobre 1971-15 heures/15h45 » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757, 1^{er} octobre 1971; AMAEF, « Entretien entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Pai Hsiang Kuo, Ministre du Commerce Extérieur, président de la délégation gouvernementale de la République Populaire de Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757, 8 octobre 1971; AMAEF, « Entretien du Ministre des Affaires Etrangères avec M. Pai Hsiang Kuo, chef de la délégation gouvernementale chinoise » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757, 8 octobre 1971.

⁴ AMAEF, « Entretien de M. Pai Hsiang-kuo avec M. le Premier Ministre, le 8 octobre 1971 » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757, 8 octobre 1971.

l'équipement mécanique, des véhicules automobiles, de l'aérotrain et de l'approvisionnement en usines complètes¹. Qui plus est, durant la visite de Bai en France, la Chine propose officiellement et pour la première fois, son désir de privilégier les constructeurs industriels français : « A qualité identique, dit-il, la Chine est disposée à accorder la préférence aux marchandises françaises² ». De plus, Bai devient le premier dirigeant chinois à pouvoir observer l'industrie française de très près. Sa liste de visites comprend ainsi l'usine de la construction du Concorde, la centrale thermique de Porcheville et plusieurs usines de l'industrie pétrochimique.

Après avoir reçu la visite de Bai Xiangguo, la France envoie son propre ministre en Chine l'année suivante, à savoir Maurice Schumann en juillet 1972. Le Quai d'Orsay explique alors que les trois objectifs de la visite se définissent autour des trois rubriques suivantes³ :

- 1) consolider les convergences
- 2) réduire les divergences
- 3) accroître les contacts et les échanges

Les deux premières rubriques soulignent les perspectives de la coopération politique entre les deux pays en regard des crises internationales, notamment celle de l'Indochine. La dernière rubrique comprend cinq aspects, dont « les échanges économiques et commerciaux » sont détaillés en six projets⁴:

¹ AMAEF, « Audience accordée par M. Ortolu Ministre de l'Équipement et de la Recherche scientifique au président de la délégation chinoise, M. Pai Hsiang Kuo, Ministre du Commerce Extérieur, le 8 octobre 1971 » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757, 8 octobre 1971.

² *Ibid.*

³ AMAEF, « Objectifs du voyage » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-761, 20 juin 1972.

⁴ *Ibid.*

1. Une délégation du CNPF doit visiter la Chine à l'automne 1972
2. Une exposition française de caractère industriel doit avoir lieu à Beijing en 1974
3. Un certain de nombre d'affaires sont en cours de négociation qui mériteraient d'être citées (Le Concorde, le complexe pétrochimique de Speichim-Technip, Centrales électriques de CGE, les camions de Berliet, etc.)
4. Le prolongement jusqu'à Beijing de la ligne Air-France Paris-Shanghai devrait être rappelé, et l'aboutissement à Paris de la future ligne chinoise vers l'Europe mériterait d'être confirmé
5. La France attend la réponse chinoise au projet d'accord maritime
6. L'autorisation pour des firmes françaises d'installer à Beijing des représentations permanentes pourrait être sollicitée.

Le plan économique de la visite Schumann montre l'ambition française d'exploiter le marché chinois de manière plus poussé au début des années 1970. La France ayant déjà regagné du terrain sur ce marché bien avant les autres pays occidentaux, il se montre alors très optimiste :

« Si l'on étudie tout d'abord les importation chinoises et leur évolution récente, on constate, parmi les pays européens, une diminution, depuis trois ans, de la part de la Grande Bretagne, et la stagnation de celle de l'Allemagne Fédérale, la nôtre connaissant au contraire une augmentation rapide depuis 1969. Il est probable que nous étions situés en 1971 au deuxième rang des fournisseurs européens de la Chine, suivant d'assez près l'Allemagne Fédérale¹. »

Lors de son entretien du 10 juillet avec Ji Pengfei, le ministre des Affaires

¹ AMAEF, « Echanges commerciaux franco-chinois » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-761, 20 juin 1972.

étrangères de Chine, Schumann lui fournit l'ensemble des demandes françaises concernant les échanges économiques dont certaines sont satisfaites par la Chine : elle espère vivement l'envoi peu après d'une mission du CNPF en Chine, et approuve l'organisation d'une exposition industrielle française en 1974 à Beijing. Elle assure aussi de faire avancer les négociations sur l'accord maritime et la ligne aérienne. Cependant, la Chine refuse l'installation de représentants permanents des sociétés françaises à Beijing, sous le prétexte que les deux pays peuvent procéder constamment à des échanges de points de vue par l'intermédiaire des ambassadeurs et conseillers commerciaux¹. Cela atteste du fait que le jugement français sur la Chine est bien trop optimiste à ce moment-là, et que la Chine n'est pas encore assez bien préparée pour une ouverture complète au début des années 1970. Néanmoins, autre point positif de cette visite, la France obtient une fois de plus l'assurance de la Chine sur la priorité donnée par cette dernière aux produits français à égalité de qualité².

Durant cette visite, on constate que des divergences entre les pays persistent, comme par exemple lorsque le gouvernement chinois se plaint de la politique française sur l'embargo après les affaires du Concorde et du câble sous-marin :

« Par exemple, il est arrivé que la partie française ait refusé de vendre certaines marchandises que nous désirons ou qu'elle en ait soumis la vente à des conditions inacceptables pour nous. Il y a toujours le problème de l'embargo. Maintenant, même les Etats-Unis sont en train de lever l'embargo. C'est pourquoi nous espérons que la France pourra envisager le problème sous un angle

¹ AMAEF, « Entretien entre M. Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, et M. Chi Peng-Fei, Ministre des affaires étrangères de la République Populaire de Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-760, 10 juillet 1972.

² *Ibid.*

nouveau¹. »

Ji Pengfei critique de plus le fait que certaines marchandises françaises ont une faible capacité compétitive et coûtent trop chères, en citant l'exemple des camions Berliet, qui augmentent de 30% leurs prix avant livraison. La Chine pensant qu'il est impossible de réaliser un accord à ce sujet, une longue discussion commerciale s'engage alors entre les deux parties.

Ainsi, bien que des divergences existent, ces contacts ramènent une atmosphère amicale dans les relations franco-chinoises, après la tension survenue entre deux pays au début de la Révolution culturelle. La signification principale de ces contacts n'est pas l'augmentation immédiate du montant des échanges économiques franco-chinois, mais bien l'échange d'informations à un haut niveau. Les deux pays connaissent ainsi la volonté de l'autre partie de poursuivre une coopération économique, notamment dans le domaine de l'industrie. A ce propos, le point clé qui mérite notre attention est le refus ferme de la Chine concernant l'installation de représentants permanents des sociétés françaises en Chine. Cela démontre que la participation du gouvernement, en particulier celle des services diplomatiques, reste obligatoire pour permettre les prochaines coopérations industrielles franco-chinoises.

¹ AMAEF, « Entretien entre M. Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, et M. Chi Peng-Fei, Ministre des affaires étrangères de la République Populaire de Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-760, 10 juillet 1972.

Chapitre VII. Les négociations des principaux projets de coopération sino-français dans le « plan 43 »

VII.1. Processus de sélection des domaines de coopération avec la France

En 1973, la Chine formule un projet ambitieux d'importation de matériels et de technologies industriels dans son « plan 43 », avec pour objectif de résoudre le problème de son déséquilibre industriel. Pour définir

en détail les domaines et les projets d'importation dans les quatre rapports importants précités, les gouvernements chinois central et locaux, ainsi que les Corporations industrielles et commerciales nationales chinoises, ont dû recueillir des informations économiques complètes, qui ne comprennent pas que les demandes internes de diverses industries chinoises, mais aussi une enquête précise sur les produits des fournisseurs potentiels, la France y compris.

Cette enquête sur les produits français s'appuie alors sur les contacts directs entre les fournisseurs et les acheteurs, soit entre les Corporations nationales chinoises et les sociétés françaises. Contrairement aux contacts diplomatiques entre leurs gouvernements, ils ne concernent pas un plan général de coopérations industrielles, mais bien des projets précis. En réalité, la Chine a déjà fréquemment envoyé en 1970 et 1971, des délégations économiques en France, pour enquêter sur des produits industriels français afin de planifier des projets d'importations.

Tableau 18 Liste des délégations économiques chinoises importantes en France de 1970 à 1971 ¹:

Date	L'objectif de la délégation
Septembre 1970	Séjour d'une mission aéronautique chinoise
Mars 1971	Arrivée d'une délégation chinoise pour visiter le Salon International de l'exploitation des océans à Bordeaux
Mars 1971	Arrivée d'une délégation chinoise pour visiter le Salon International de la machine agricole

¹ AMAEF, « Venue en France d'une délégation gouvernemental chinoise » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757, 20 juillet 1971.

Mai 1971	Une mission aéronautique chinoise arrive à Paris pour assister au Salon du Bourget.
Juin 1971	Arrivée à Paris d'une mission chinoise pour visiter la 6 ^{ème} exposition internationale de la machine textile.

En dehors des enquêtes faites par des délégations chinoises en France, la visite en octobre 1972 de la délégation du CNPF en Chine, comme l'accord bilatéral fixé pendant la visite de Schumann, est un autre exemple remarquable des contacts entre la Chine et les sociétés françaises. La composition de cette délégation est en effet des plus remarquables dans l'histoire des relations économiques franco-chinoises, non seulement grâce à la participation de grandes sociétés, comme Alsthom, Berliet, Creusot Loire, Rhône Poulenc, Schneider, SNIAS, etc., mais aussi à cause de la présence de membres importants qui sont presque tous des cadres supérieurs de leur établissement. Par le fait, leurs présences démontrent que les constructeurs industriels français prennent le marché chinois en grande considération.

Les membres du CNPF sont alors reçus en audience par Bai Xiangguo, Ministère du commerce extérieur, puis par Li Xiannian, Vice-premier Ministère. Li exprime alors clairement le désir fort de la Chine d'importer du matériel étranger et ce, dans plusieurs domaines : « Nos entreprises industrielles ont besoins de tout, d'équipements électriques et mécaniques, de matériels chimiques et sidérurgiques ». Cet entretien permet de déterminer un des objectifs du plan d'importation de la Chine, puisque Li demande alors au CNPF comment l'agriculture française permet de couvrir les besoins domestiques français et de fournir une industrie avancée. Le chef du CNPF, Paul Huvelin répond alors que : « C'est en France que les techniques qui accompagnent l'agriculture, engrais, mécanisation, sont les plus

développées¹ ». On peut trouver la même logique dans le « plan 43 », soit « faire avancer l'agriculture par le développement de l'Industrie ». Lors de cette coopération avec les sociétés françaises industrielles, Li dévoile de plus, un autre objectif de la Chine, à savoir celui d'obtenir des produits industriels avancés. Enfin, le transport étant un domaine dans lequel les deux pays s'étaient déjà engagés dans des coopérations, Li exprime alors l'intérêt chinois pour les camions, les avions et les métros français².

A l'exception des entretiens avec les dirigeants chinois, les plus importants résultats obtenus par la délégation CNPF, sont de recevoir directement les offres chinoises suivantes³ :

- La Corporation des machines demande à Albert Buchalet, l'Administrateur délégué de Creusot Loire et de Schneider, des propositions pour une centrale d'uranium naturel graphite-gaz et pour des laminoirs destinés à l'industrie sidérurgique.
- La Corporation est intéressée par les procédés des ciments Lafarge, présentés par Jean de Precigout, qui est le Président de l'Union des industries textiles et le Vice-président du CNPF. Elle le prie ainsi de lui soumettre une offre pour une cimenterie. Les Chinois laissent entrevoir à Paul Berliet, le Président Directeur général de la Société des automobiles Berliet, la reprise des négociations concernant les camions dans un proche avenir.
- La Corporation des machines fait aussi le point sur les pourparlers en cours pour la fourniture d'équipements d'aide à la navigation

¹ AMAEF, « Entretien entre M. Li Hsien-Nien, Vice Premier Ministre du conseil des affaires d'Etat, et la délégation du Conseil national du patronat français présidée par M. Huvelin » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 12 octobre 1972.

² *Ibid.*

³ AMAEF, « Mission du Conseil national du patronat français » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 24 octobre 1972.

aérienne, avec Marcel Laveran, le Directeur délégué de Thomson Brandt et le Président de la fédération nationale des industries électroniques, et pour la fourniture de Centrales hydroélectriques avec Louis Lesieux, qui est le Vice-président d'Alsthom.

- Pierre Grezel, le Président d'Honneur de Pechiney Ugine Kuhlmann est invité avec Albert Buchalet, par la Corporation des métaux, à remettre des cotations pour les aciers spéciaux.
- Jean-Claude Achille, l'Administrateur Directeur général de Rhône Poulenc, est interrogé sur la technologie de la fabrication de fibres chimiques de sa société.

Bien que le « plan 43 » ne soit pas encore élaboré à ce moment-là, les membres de la délégation du CNPF sont déjà conscients du changement des politiques commerciales et industrielles de la Chine qui s'opère alors. Dans leur rapport de mission, ils analysent en effet le fait que la Chine est un pays animé par une forte volonté de développement qu'elle souhaite qui plus est, concrétiser par elle-même. Toutefois, cette volonté de développement autonome n'exclut pas le recours aux équipements et aux techniques étrangères. Pour ce faire, la priorité est alors donnée aux achats à l'étranger de matériels les plus modernes et de techniques les plus avancées. Il est alors en outre fort probable qu'à l'inverse des autres pays d'inspiration marxiste, la Chine se propose d'accorder une place relativement importante aux industries légères. De plus, il apparaît clairement que les importations chinoises au début des années 1970, tendent vers un développement parallèle de l'agriculture et de l'industrie. En définitive, ils résument ainsi les priorités dans leur rapport, transmis au ministère des Affaires étrangères français¹ :

¹ AMAEF, « Mission du Conseil national du patronat français » Série Asie-Océanie, sous-série

1. L'agriculture et tout ce qui tourne autour d'elle : maîtrise des eaux, agronomie, mécanisation de la culture, stockage, engrais.
2. Les transports ferroviaires.
3. Les transports fluviaux : management des plans d'eau, entretien des voies navigable, ouvrage d'art, moyens de navigation.
4. Les transports maritimes : équipements et organisations des chantiers de construction navale et des ports, navires.
5. Les transports aériens : avions équipements et organisation des aéroports.
6. Les télécommunications.

Si l'on compare cela avec la liste des projets de la coopération industrielle franco-chinoise durant le « plan 43 », on trouve une identité commune. Les deux parties en présence ont déjà confirmé fondamentalement les domaines de leur coopération au début des années 1970.

Néanmoins, même si les membres du CNPF connaissent en tant qu'« élites » commerciales, les relations économiques franco-chinoises de cette époque, ils n'en ont pas moins sous-évalué la perspective de la coopération des usines clés en main. Ils considèrent en effet que l'organisation de l'économie chinoise est mal adaptée à ce genre de transactions : « La compétence des corporations d'achat et de vente est limitée aux transactions portant sur des matériels : la notion de propriété industrielle est, bien entendu, inconnu¹ ». En fait, durant le « plan 43 », les six grandes usines clés en main exportées par la France vers la Chine, représentent 2,364 billions de francs, soit 74% de la somme totale de la coopération franco-chinoise, et dépassent largement les 15 projets de coopération de matériels (0,831 billion

Chine, 119qo-715, 24 octobre 1972.

¹ AMAEF, « Mission du Conseil national du patronat français » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 24 octobre 1972.

de francs)¹.

VII.2 Les premières négociations portant sur des projets des usines « clés en main » dans le domaine de la chimie en 1972

La coopération industrielle franco-chinoise pendant le « plan 43 » repose essentiellement sur 6 projets d'usines clé en main, qui débutent par des projets de complexes chimiques avec le Speichim et Technip. Ces négociations remontent à mars 1971, quand la Corporation chinoise des machines fait part au conseiller commercial français à Beijing de son désir de recevoir des propositions en vue de la fourniture d'équipements pour la fabrication d'acétate de vinyle, et lui demande de transmettre sa demande au comité de liaison de l'engineering chimique français (CLEC)². L'unité d'acétate de vinyle envisagée serait alimentée en vinyle par une usine déjà existante dont la production oscille entre 20 000 tonnes et 40 000 tonnes. Il ressort de là que la Chine n'a au début, pas planifié une importation d'usine complète, mais a seulement voulu agrandir la productivité d'une usine existante, en ajoutant du matériel avancé.

Jusqu'à la fin d'avril, Speichim est la seule société française alertée par le CLEC qui est intéressée par le projet. Cette société souhaite ainsi envoyer une proposition qui est fondée sur le seul procédé créé par Rhône-Poulenc³. L'ambassadeur français à Beijing conseille alors une rencontre entre la société française et son futur utilisateur chinois à Beijing⁴. Avant de se prononcer sur l'opportunité de recevoir une mission technique de Speichim,

¹ AMAEF, « Les relations économiques franco-chinoises » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 28 décembre 1977.

² AMAEF, « De la part du conseiller commercial pour la DREE en lui demander de transmettre au Comité de liaison de l'engineering chimique français » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 26 mars 1971.

³ AMAEF, « Pour le conseiller commercial, de la part de la DREE » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 28 avril 1971.

⁴ AMAEF, « Usine d'acétate de vinyle » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 26 mai 1971.

la Corporation des machines souhaite recevoir des précisions sur la proposition française, car l'usine concernée par ce projet utilisera en effet des matières premières tirées du pétrole et du gaz, et la Corporation incline ainsi à choisir une technique qui permettra de s'y adapter¹.

L'inquiétude de la Corporation des machines sur la proposition de Speichim est compréhensible, car celle-ci est basée sur le procédé Rhône-Poulenc qui utilise l'acétylène (C₂H₂) comme matière première de la production de vinyle. Au début des années 1970, la fabrication de l'acétylène adopte principalement la méthode carbochimique, qui utilise comme matière première le carbure de calcium (CaC₂), un produit issu de l'oxyde de la chaux vive et du charbon. Les préférences de la Chine vont en effet à un procédé de la production de la fibre chimique qui repose sur l'utilisation des matières premières tirées du pétrole et du gaz naturel, deux ressources abondantes en Chine². Il est à noter ici que la Chine ne se contente plus d'exporter simplement le pétrole brut et le gaz naturel, mais veut maîtriser la technologie pour les utiliser dans l'industrie chimique, notamment lors de la fabrication de fibres chimiques. Quant au charbon, un autre produit minéral important en Chine étant déjà utilisé par de nombreuses industries, notamment pour l'électricité, il ne constitue pas un choix idéal en tant que matière première d'un nouveau procédé de fibres chimiques.

En dehors du problème de la matière première de l'acétylène, la proposition de Speichim est très attractive pour la Corporation des Machines, qui reconnaît la supériorité du procédé Rhône-Poulenc en raison de la qualité et du coût du produit obtenu³. Ainsi, après avoir reçu la confirmation française que l'acétylène peut être obtenu à partir du gaz naturel et non à

¹ AMAEF, « Usine d'acétate de vinyle » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 2 juin 1971.

² AMAEF, « Usine d'acétate de vinyle » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 8 juin 1971.

³ AMAEF, « Usine d'acétate de vinyle » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 14 juin 1971.

partir du carbure de calcium, la Corporation des machines avise immédiatement l'ambassade française à Beijing que Speichim a été retenue pour l'installation d'une usine d'acétate de vinyle et l'incite à envoyer une mission technique à Beijing dans les meilleurs délais¹.

Avant le départ de sa mission en Chine en octobre, Speichim soumet en septembre 1971 deux projets d'usines de fibres chimiques (acétate de vinyle) clé en main à la Corporation des machines² :

1. L'un concerne une usine utilisant le gaz naturel comme matière première et pouvant produire 30 000 tonnes d'acétate de vinyle par an.

2. L'autre repose sur une usine traitant 600 000 tonnes d'un produit pétrolier par an.

Par rapport au premier plan de la Corporation des machines de mars 1971, le contact franco-chinois de septembre ouvre vers une coopération de grande envergure, qui ne concerne plus seulement des négociations matérielles, mais repose sur deux usines clés en main importantes. Les Chinois demandent à Speichim de fournir, non pas la raffinerie correspondante, mais toutes les installations nécessaires à la fabrication de l'acétate de vinyle et autres produits susceptibles d'entrer dans la fabrication de fibres chimiques.

Parmi les deux propositions de Speichim, celle des fibres synthétiques à partir du pétrole, est de bien plus grande envergure et revêt donc ainsi une grande importance pour la Chine qui ne confie pas cette tâche qu'à Speichim, mais aussi à une autre société française, Technip. L'ambassade chinoise à Paris lui demande donc en novembre 1971 l'envoi à Beijing d'une mission

¹ AMAEF, « Usine d'acétate de vinyle » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 25 août 1971.

² AMAEF, « Négociations préliminaires en vue de l'installation de deux usines d'acétate de vinyle » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 8 septembre 1971.

technique pour discuter du schéma général d'« un important complexe de fibre chimique à partir de Pétrole »¹. Cette consultation est identique à celle reçue, le 18 octobre, par la mission de Speichim en Chine. Préalablement à la demande chinoise, Technip et Speichim s'accordent pour suivre ce projet en commun étant donné son importance, bien que la Chine n'ait confié cette mission qu'à Technip seule et non aux deux sociétés françaises. Celles-ci considérant que la Chine souhaite mettre en concurrence les candidats susceptibles de s'intéresser à la construction, refusent de s'y soumettre et suggèrent une mission commune tout en demandant à l'ambassade française à Beijing de la recommander à la Corporation des machines².

Le 24 novembre 1971, la Corporation des machines donne son accord pour l'arrivée d'une mission commune et ce, en raison de la complémentarité entre les deux sociétés française. Speichim se chargeant de la chaîne gaz naturel et Technip de la chaîne pétrole/fibre. La direction de Technip qui souhaite traiter l'affaire en liaison étroite avec Speichim a cependant l'intention de faire des propositions moins ambitieuses que celles avancées lors de la première mission de Speichim. Si cette dernière avait en effet proposé un projet de complexe chimique qui comportait une dépense maximum pouvant atteindre 300 millions de dollars (soit 1,66 milliard de franc en 1971), Technip souhaite proposer un schéma différent comportant des dépenses moins élevées et plus étalées dans le temps³.

Du 29 novembre au 21 décembre 1971, la mission technique française à Beijing, définit donc les grandes lignes techniques du projet de complexe pétrole-chimique pour la fabrication de fibres synthétiques.

¹ AMAEF, « Message de la société Technip » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 13 novembre 1971.

² AMAEF, « Message de la société Technip » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 13 novembre 1971.

³ AMAEF, « Mission Technip » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 22 décembre 1971.

Conçu pour traiter 300 000 tonnes de Naphta (un liquide transparent, issu de la distillation du pétrole) par an, ce complexe est appelé à fabriquer 30 000 tonnes de polyester, 60 000 tonnes de nylon, 30 000 tonnes d'acrylonitrile, 30 000 tonnes de polyéthylène. Le coût de ce complexe est estimé aux alentours de 200 millions de dollars (près 1010 millions de francs)¹.

VII.3 Les crédits à la Chine : divergences au sein du gouvernement et unilatéralisme français

Lors des négociations portant sur des projets d'usines clé en main entre la France et la Chine, ce sont non seulement les aspects techniques qui sont abordés, mais aussi les problèmes de crédit. En effet, les sommes qui doivent être dépensées pour ces importants projets sont considérables pour la Chine qui, selon le programme du « plan 43 », cherche ainsi à obtenir un crédit pour poursuivre les négociations, et pour cela, se tourne vers les organismes de crédit des deux pays.

Ainsi, à ce sujet, le 3 novembre 1972, la Corporation des machines consulte, et ce pour la première fois, le gouvernement français sur des conditions de crédit susceptibles d'être consenties pour les projets de fibre chimique. Le directeur général adjoint de cette corporation, Li Changqing, déclare alors à l'ambassadeur français à Beijing que la Chine souhaite un crédit de 10, 15 ou 20 ans, et que le crédit de 5 ans que la France propose, est inférieur à ceux offerts par les autres pays occidentaux à la Chine². A la fin du même mois, la Corporation des Machines renouvèle sa demande d'un crédit d'au minimum 5 ans après montage, couvrant les projets de l'usine

¹ AMAEF, « Mission Technip » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710, 22 décembre 1971.

² AMAEF, « Politique de crédit vis à vis de la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 3 novembre 1972.

d'acétate de vinyle et du complexe pétrochimique avec Speichim et Technip¹. Par la suite, le 1^{er} décembre, la Chine essaye de faire pression sur la France et confirme sa demande d'un crédit de 5 ans pour les deux projets en cours de négociations, dont le montant total avoisine 1 milliard 500 millions de francs. L'ambassadeur français écrit alors dans son télégramme destiné au Quai d'Orsay que : « face aux conditions de paiement pour le moins identiques, sinon plus avantageuses, que ne manqueront pas d'accepter nos concurrents, et en particulier le Japon, il me paraît difficile de ne pas accéder à la demande des autorités chinoises² ». La DREE, qui est chargée de l'octroi du crédit vers la Chine, confirme peu après que le taux d'intérêt d'un crédit à cinq ans est de 5,98 %, et qu'avec le coût d'assurance-crédit de 0,80 %, le taux total sera de 6,78 %³.

Dans la seconde décennie de décembre 1972, la phase technique des discussions prenant fin, la Chine souhaite donc de plus en plus que la position française concernant la durée du crédit puisse être définie avant l'ouverture de la phase commerciale⁴. En effet, considéré comme une condition préalable aux négociations commerciales, un rejet du crédit de 5 ans demandé par la Chine compromettrait très sérieusement la conclusion des projets d'usines clé en main entre les deux pays, d'autant que ces projets comprennent non seulement les deux usines de fibre chimique, mais aussi une usine d'ammoniac et une unité de polyéthylène haute pression⁵. L'obtention par la Chine de ce crédit de 5 ans a donc une grande influence sur la place que pourraient à l'avenir tenir les constructeurs français dans le développement de l'industrie pétrochimique chinoise.

¹ AMAEF, « Politique de crédit vis à vis de la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 27 novembre 1972.

² AMAEF, « Politique de crédit vis à vis de la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 1^{er} décembre 1972.

³ AMAEF, « Politique de crédit vis à vis de la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 6 décembre 1972.

⁴ AMAEF, « Politique de crédit vis à vis de la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 13 décembre 1972.

⁵ *Ibid.*

Cependant, concernant ces crédits, une divergence importante subsiste au sein même du gouvernement français. En effet, la DREE ayant au préalable retiré de l'ordre du jour de la réunion du 13 octobre de la commission des garanties, toutes les discussions concernant le crédit destiné aux projets de Speichim et Technip en Chine, elle hésite à rompre ouvertement l'accord verbal conclu environ un an auparavant, entre les principaux assureurs-crédit, et selon lequel chacun s'engageait à ne pas consentir unilatéralement de crédits à la Chine. Avant de prendre une décision, le ministère de l'Economie et des Finances préfère donc attendre le nouvel accord des assureurs-crédit sur les problèmes de crédits à la Chine¹.

Le ministère des Affaires étrangères, qui est en charge directement du développement des sociétés françaises sur le marché chinois, n'apprécie pas du tout cet attentisme. Il persiste à croire que la France sera un jour ou l'autre contrainte à consentir à ces crédits à la Chine dans le cadre de projets d'envergure que les deux pays concluront dans l'avenir, et compte tenu de l'importance des perspectives d'accroissement de l'exportation française. Par ailleurs, sur un plan plus général, la France a tout intérêt à accéder rapidement aux demandes chinoises de crédit pour ce type d'affaires si elle ne veut pas prendre le risque que Beijing hésite, pour quelque temps encore, et se tourne vers d'autres concurrents. De toute évidence, la compétitivité des entreprises françaises n'est pas suffisante pour que le gouvernement français puisse négliger cet avantage. Qui plus est, pour ce qui est de l'accord informel intervenu avec les assureurs-crédit étrangers, il n'est pas du tout certain que ceux-ci partagent les scrupules du ministère de l'Economie et des Finances français. Ainsi, par exemple, les Japonais n'ont donné aucune réponse à la France, qui les avait cependant interrogés sur les crédits pour faciliter la vente à la Chine d'une usine de vinyle (coût estimé à 150 millions

¹ AMAEF, « Politique de crédit vis à vis de la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 13 décembre 1972.

de dollars)¹.

Fin novembre 1972, les discussions perdurent à la DREE. S'appuyant sur le point de vue du Quai d'Orsay, elle estime qu'il est primordial d'amener les principaux assureurs-crédits (d'abord au niveau de la Communauté européenne, puis dans le cadre de l'organisation de coopération et de développement économique, soit l'OCDE), à adopter une position concertée sur le problème des crédits à la Chine. Néanmoins, le ministère des Affaires étrangères se demande si une telle manœuvre a quelque chance d'aboutir étant donné que les concurrents de la France ont clairement quant à eux laissé entendre qu'ils proposeront à la Chine des prêts à long terme. Beijing, n'ignore pas, en outre, les conditions de crédits consenties par les pays européens aux autres Etats socialistes qui dépassent largement la limite de 5 ans².

D'une façon plus générale, la question se pose de savoir si la France a intérêt à s'engager dans la voie d'une politique commerciale commune à l'égard de la Chine, ou si au contraire, elle doit rester sur un plan bilatéral, qui permettrait à la France de bénéficier d'un avantage commercial certain. Le Quai d'Orsay tendant, semble-t-il, vers la seconde solution, cela implique alors qu'une réponse positive de principe soit transmise sans délai aux autorités chinoises afin de pouvoir véritablement engager des négociations sur les projets d'usines clé en main et déterminer alors les conditions des crédits à consentir. Dans une lettre adressée à Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'Economie et des Finances, la direction des affaires économiques et financières du ministère des Affaires étrangères confirme alors à nouveau non seulement l'urgence d'octroi de crédit pour les deux affaires négociées par Speichim et Technip, mais aussi l'influence économique et politique

¹ AMAEF, « Crédit à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 13 octobre 1972.

² AMAEF, « Crédit à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 23 novembre 1972.

importante de ces négociations pour la France, ainsi que la crédibilité du gouvernement de Beijing. En définitive, cette lettre montre clairement son unilatéralisme¹:

La politique que nous menons à l'égard de la Chine depuis 1964, comme nos propres intérêts, me paraissent dans ces conditions commander qu'une réponse positive soit donnée dans les plus brefs délais à la demande chinoise, en n'informant qu'ultérieurement les pays étrangers dans la mesure où nous serions interrogés, sur les conditions que nous aurons consenties à la Chine.

Ensuite, le 15 décembre, la DREE donne son autorisation d'un crédit de 5 ans après montage pour les contrats que Spechim et Technip négocient².

Cette décision est sans doute un compromis entre deux lignes du gouvernement français. D'un côté, on trouve celle du Ministère de l'Economie et des Finances qui souhaite coordonner les décisions de différents pays occidentaux et adopter une action commune lors de contacts avec la Chine. Cela ressemble alors à la politique américaine entreprise pendant le problème d'embargo, à savoir que ces pays doivent faire des sacrifices pour rester unanimes pendant la période de la guerre froide. D'un autre côté, la position du ministre des Affaires étrangères dévoile la priorité qu'il tient à donner à l'intérêt national dans sa politique, et qui est liée à sa préoccupation quant à la concurrence entre les pays occidentaux qui existe sur le marché chinois. Cette divergence au sein même du gouvernement, a donc pour origine non seulement le changement d'attitude de la Chine, mais aussi les politiques menées par les pays occidentaux à son égard pendant la guerre froide. Un unilatéralisme français dans les affaires commerciales avec

¹ AMAEF, « La lettre pour monsieur Valéry Giscard d'Estaing » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, date inconnue.

² AMAEF, « Octroi de crédit à la Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712, 15 décembre 1972.

la Chine, paraît ainsi opportun.

VII.4 Crédit acheteur ou le crédit fournisseur ?

L'autorisation du gouvernement français rend ainsi possible la poursuite des négociations franco-chinoises concernant des usines clés en main. Dans les faits, le crédit reste le problème le plus difficile à résoudre lors des coopérations industrielles bilatérales.

Au printemps 1973, les premières négociations permettent d'apporter des précisions quant au coût de ces deux usines clés en main. Concernant l'usine d'acétate de vinyle vendue par Spechim qui comprend 4 ateliers principaux, son prix approximatif total se situe aux environs de 280 millions de francs, soit 62,9 millions de dollars¹ -- cela comprend les frais de stockage intermédiaire et les services généraux. Pour le complexe pétrochimique Technip-Speichim, le montant du contrat s'élève à 1 200 millions de francs, soit 269,5 millions de dollars².

Dans le rapport du « plan 43 » approuvé par le gouvernement chinois en mars 1973, un principe de paiement comptant a déjà été fixé pour les contrats qui seront signés dans les deux ans suivants : la Chine payera donc 10 % de la somme due après la signature du contrat, 10 % de plus à la livraison des équipements, et les 80 % restant après avoir reçu les équipements versés³. Cependant ce plan ne prend pas en compte le problème de crédit, qui est la condition préalable de ce principe. Or, il existe à l'époque, deux sortes de crédits en usage en France pour le commerce international :

¹ AMAEF, « Chine, projet de contrat d'usine d'acétate de vinyle » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, non daté.

² AMAEF, « Complexe pétrochimique en Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 5 septembre 1973.

³ « 关于四三方案的一组文献 » [Une Série de documents sur le plan 43], *中共党史资料* [Documents du parti communiste chinois], 2004(2).

- Le crédit acheteur, consenti directement par une banque française à un acheteur étranger ou à sa banque avec la garantie de la Coface, permettant au fournisseur d'être réglé au comptant¹.

- Le crédit fournisseur, accordé à l'acheteur par le fournisseur dans le cadre de son contrat commercial. L'exportateur s'adresse ensuite à sa banque pour refinancer le crédit accordé au client extérieur. Ce crédit peut-être assortie aussi d'une garantie Coface.

En réalité, en janvier 1973, le gouvernement français a déjà pu constater la complexité de ce problème de crédit, étant donné qu'à ce-moment-là, les points de vue des deux entreprises françaises sur la politique de crédit sont divergents. Les responsables de la société Speichim estiment en effet que les Chinois accepteront la formule d'un crédit fournisseur dont ils savent bien qu'elle a satisfait les Coréens du nord, dans un précédent projet. A l'inverse, les dirigeants de Technip, intéressés par la formule du crédit acheteur, rappellent qu'il leur est impossible de poursuivre la négociation de leur contrat commun avec Speichim si une mission bancaire française ne se rend pas à Beijing, afin d'exposer aux responsables chinois les différents mécanismes de crédit à l'exportation en usage en France².

Jusqu'à mi-février, les trois participants aux négociations expriment clairement leurs positions concernant le crédit³ : pour l'usine d'acétate de vinyle, Speichim est en mesure d'offrir un crédit fournisseur. Par contre, pour le complexe pétrochimique, Technip ne peut appuyer sa proposition que sur un crédit acheteur. Technip craint, tout comme le Quai d'Orsay, que la

¹ Coface est une compagnie française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation fondée en 1946, qui se charge aussi des contrats d'assurance pour le gouvernement français. Voir <http://www.coface.fr/A-propos-de-Coface/Coface-en-France/Notre-histoire>.

² AMAEF, « Projet de contrats de Speichim et Technip » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 5 février 1973.

³ AMAEF, « Affaires Speichim et Technip, mission bancaires » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 13 février 1973.

formule du crédit acheteur ne soulève de sérieuses réticences de la part des autorités chinoises. Celles-ci se référant non seulement au contrat conclu par Spechim avec la Corée du Nord et ne manqueront pas d'invoquer les conditions de crédit identiques consenties par les sociétés Japonaises pour l'Usine d'éthylène et le steam cracking¹. La corporation des machines fait donc ainsi part au conseiller commercial de l'ambassade française à Beijing de sa volonté de traiter avec ces deux sociétés sur la base d'un crédit fournisseur et son opposition à recourir à un crédit acheteur².

Le gouvernement français s'appuie alors sur la visite de la mission de la banque française en Chine, car il pense qu'il est impératif que les discussions de prix aient lieu après une mise au point sur les conditions de paiement, et surtout sur la formule de crédit³.

Après quelques discussions entre les gouvernements des deux pays, une liste de la mission bancaire française est établie. Elle comprend les représentants de la banque française du commerce extérieur (BFCE), le Crédit lyonnais, et la banque de l'Union européenne industrielle et financière (BUE)⁴. Lors d'un entretien en date du 19 mars, les efforts déployés par les membres de la mission bancaire pour expliquer les mécanismes des formules de crédit acheteur et fournisseur à leurs interlocuteurs de la corporation des techniques et de la Banque de Chine, n'ont cependant abouti à aucun

¹ Le 12 février 1973, l'ambassade japonaise à Beijing confirme à celle de la France, la vente japonaise à la Chine d'une unité de production d'éthylène d'une capacité de 300 000 tonnes par an par Toyo engineering et Toko Busa pour un montant de 300 millions de dollars, et un steam cracking d'éthylène d'une capacité de 20 000 tonnes par ans par Mitsubishi dont le montant n'a pu être précisé par les Japonais. Ces deux opérations sont assorties d'un crédit de cinq ans. Voir AMAEF, « Achat par la Chine au Japon d'usines pétrochimiques » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 13 février 1973.

² AMAEF, « Affaires Spechim et Technip, mission bancaires » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 14 février 1973.

³ AMAEF, « Message de la société Technip » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 13 février 1973.

⁴ Les trois représentants de la banque sont respectivement Antoni Pierre de la BFCE, Claude Gizard du Crédit lyonnais et Jean-Paul Dessertine de la BUE. Voir AMAEF, « Politique de crédit » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 15 février 1973.

résultat positif¹.

La position de principe de la corporation, à savoir le refus de recourir à un crédit acheteur pour le complexe pétrochimique, est solennellement réaffirmée au cours de cet entretien. Il n'est cependant pas exclu, compte tenu des contacts privés qui ont eu lieu entre les banquiers français et les représentants de la Banque de Chine, que cette position soit révisée à l'avenir. Le conseiller commercial français considère ainsi que : « une ouverture semble avoir été faite pour la recherche d'une formule mixte, à mettre au point par la partie française, susceptible de donner satisfaction à la fois au fournisseur, qui ne peut supporter le poids d'une opération aussi élevée et à l'acheteur, qui souhaite n'avoir que des rapports exclusifs avec son fournisseur² ».

Lors de cette divergence sur le crédit, les deux parties en présence ont des motivations totalement différentes. La raison pour laquelle les entreprises exportatrices françaises préfèrent le crédit acheteur, repose sur une considération entièrement commerciale, puisque le projet porte sur une somme importante et qu'un crédit fournisseur ferait prendre un risque commercial à Speichim et à Technip. Quant à la Corporation des techniques, elle préfère le crédit fournisseur principalement en tenant compte du fait que le gouvernement chinois persiste à promouvoir une certaine politique de commerce extérieur, notamment en ce qui concerne la coopération industrielle avec les pays capitalistes, à savoir que la Chine n'emprunte jamais aux pays étrangers.

Cette politique chinoise a pour origine l'« amère leçon » qu'elle a tirée d'un précédent emprunt auprès de l'Union soviétique. En effet, résultat de

¹ C'est la Corporation des techniques qui charge réalité la négociation de cette projet en Chine, AMAEF, « Complexe pétrochimique Speichim-Technip, mission bancaire » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 20 mars 1973.

² *Ibid.*

l'union sino-soviétique, l'emprunt de Moscou avait aidé la Chine à démarrer son processus d'industrialisation pendant les années 1950. Néanmoins, le recouvrement de la dette, avec l'évacuation des experts et la rupture des contrats, sont devenus les trois outils que Khrouchtchev a utilisés pour « punir » Beijing en juin et juillet 1960, après la rupture sino-soviétique. Cette expérience a poussé la Chine vers une politique extrême au sujet des emprunts. Ainsi, le 27 janvier 1965, Mao exprime son opposition concernant la dette étrangère lors d'un entretien avec son visiteur étranger : « [...] le meilleur choix pour nous est de refuser toutes les aides financières étrangères¹ ». Chen Muhua, qui a longtemps travaillé en tant que le vice-ministre des contacts économiques extérieurs chinois pendant la révolution culturelle, se souvient de cette période où la Chine interdisait tous les emprunts étrangers, dans son rapport de 1985 : « après s'être acquittés de toute la dette soviétique, nous suivons une politique -- ne plus emprunter² ». Tout cela permet d'expliquer l'inquiétude chinoise au sujet de la possibilité que la dette étrangère puisse être utilisée par les pays étrangers comme une arme politique contre la Chine.

Même si la Chine a déjà établi cette politique dans les années 1960, la réalité des années 1970 l'oblige à s'adapter. Elle a en effet un besoin urgent de matériel et de technologies avancées étrangers, mais manque dans le même temps, du capital nécessaire. Le paiement par acompte est donc principalement utilisé lors des coopérations industrielles entre la Chine et les pays capitalistes depuis les années 1960. En réalité, le gouvernement chinois voit cette forme de paiement comme un crédit commercial, qui ne viole pas le principe de « non-emprunt » aux étrangers, car la Chine ne signe pas de contrats d'emprunt avec un gouvernement ou un établissement étranger.

¹ 黎青平 Li Qingping, «对党和国家利用外资的历史考察» [Une recherche sur l'histoire de l'utilisation de capitaux étrangers par le parti communiste chinois et la Chine], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 1989(2).

² *Ibid.*

L'analyse du conseiller commercial français établie dans son rapport en 1973, analyse justement la volonté des responsables chinois de persister à demander un crédit fournisseur : « Toutes les démonstrations techniques de similitude pour le client entre les formules acheteur et fournisseur ont été vaines. Le client estime en effet que dans ses rapports avec le fournisseur, il diffère seulement ses paiements, alors qu'il apparaîtrait comme emprunteur en établissant des rapports avec les banques¹ ».

Le 15 mai, Speichim et son interlocuteur chinois, la Corporation des techniques, signent un nouveau contrat pour un projet important de coopération industrielle qui concerne une usine de Vinyle à Chongqing. S'étant mis d'accord sur la forme du crédit accordé à la Chine, les deux parties terminent leur négociation financière sans difficulté². Suite à cela, en 1973, la coopération industrielle franco-chinoise se focalise essentiellement sur le projet d'usine pétrochimique Speichim-Technip, en raison de son importance et de sa complexité. Les négociations le concernant entrent très vite dans une impasse en raison du problème de crédit. Le gouvernement français, soucieux de la réussite de ce projet, décide alors de fixer les grandes lignes d'une solution pour permettre le financement du complexe pétrochimique, à savoir un « crédit mixte » créé à titre exceptionnel pour ces négociations et qui ne correspond donc pas à la réglementation française alors en vigueur. Selon cette proposition, la Corporation chinoise n'a pas besoin de solliciter une garantie du gouvernement ou d'un établissement financier français. Par contre, parallèlement, la Banque de Chine garantit aux sociétés françaises de percevoir les sommes d'argent dues à temps³.

¹ AMAEF, « Complexe pétrochimique Speichim-Technip, mission bancaire » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 20 mars 1973.

² AMAEF, « Signature du contrat Speichim-Corporation des techniques » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 16 mai 1973.

³ Le billet à ordre est un document qui présente certaines caractéristiques d'une lettre de change (engagement de payer à une échéance donnée) et d'autres d'un chèque : c'est le client débiteur (le souscripteur) qui s'engage à payer, qui émet le billet et qui le remet au bénéficiaire,

Assisté des représentants de Speichim et de Technip, le conseiller commercial français expose alors, le 29 mai, cette proposition à Cui Qun, le directeur général de la Corporation des techniques, qui dans un premier temps, n'élève aucune objection. Toutefois, le 15 juin, Yang Yaoteh, alors directeur adjoint de la Corporation, entouré de représentants de la Banque de Chine, déclare au conseiller commercial que la proposition française est inacceptable pour la Chine, car elle n'est à ses yeux qu'un crédit acheteur camouflé en crédit fournisseur¹.

En réponse, la position du conseiller commercial est très ferme. Il explique ainsi les différences existant entre la solution présentée par le gouvernement français et le crédit acheteur. Il souligne enfin que faute pour la partie chinoise d'accepter l'une ou l'autre formule, la France ne pourra qu'être contrainte à l'abandon des négociations².

Devant l'ultimatum français, toutefois manifestement peu désireux d'en arriver à la rupture des négociations de cet important projet, Yang accepte la proposition sur le crédit mixte. Cette décision est sans doute autorisée au préalable par le gouvernement chinois. On peut en déduire que la Chine accepte cette concession concernant le crédit, non seulement en raison de l'importance de ce projet, mais aussi parce que ce crédit mixte français ne porte pas à conséquence sur les emprunts avec les autres pays étrangers.

Enfin, la Corporation propose les conditions de paiement suivantes pour ce crédit mixte, qui est accepté par la partie française dans le contrat final. Elles sont conformes à ce que prévoyait le « Plan 43 »³ :

- 10 % à la signature

lequel le présentera à l'échéance.

¹ AMAEF, « Technip-Speichim, financement du complexe pétrochimique » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 25 juin 1973.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

- 10 % au prorata de la livraison
- 5 % après acceptation des installations
- 5 % après expiration de la période de garantie
- 70 % à dix fois chaque semestre

Cet accord qui marque ainsi la naissance d'un crédit mixte pour toutes les coopérations franco-chinoises concluent lors du « Plan 43 », correspond à une procédure complexe conciliant les demandes françaises et le souci particulier des Chinois de ne pas être demandeurs de crédit, mais de différer les paiements.

VII.5 Négociations des prix et intervention de Pompidou : une issue favorable pour les sociétés Speichim et Technip en 1973

Lors de la dernière étape des négociations concernant le complexe pétrochimique Speichim et Technip, la question délicate des sommes réclamées à la Chine est en discussion, cette dernière estimant que celles demandées par les sociétés françaises sont de 25 % supérieures à celles habituellement mises en jeu au niveau international¹.

Jusqu'au début de septembre 1973, Speichim et Technip se trouvent donc en difficulté dans la phase finale de leurs pourparlers. Si ceux-ci durent depuis dix mois, c'est sans aucun doute en raison de l'importance de ce projet pour lequel le montant du contrat s'élève à plus de 1 billion 290 millions de francs. Bien que dans les derniers mois, les sociétés françaises aient déjà baissé leurs prix -- on compte une diminution de 175 millions de francs, soit près de 15 % de la somme de départ² --, leurs interlocuteurs

¹ AMAEF, « Technip-Speichim, financement du complexe pétrochimique » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 25 juin 1973.

² AMAEF, « Complexe pétrochimique en Chine (en cours de négociation finale à Pékin par Technip et Speichim) » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 5 septembre 1973.

chinois n'ont pratiquement pas modifié leurs exigences.

Speichim et Technip envisagent alors de procéder à une baisse ultime de leurs prix avant le voyage présidentiel de Georges Pompidou en Chine qui aura lieu mi-septembre, estimant que d'ici son arrivée à Beijing, ils seront toujours dans une impasse avec leurs partenaires chinois. Dans ces conditions et étant donnée l'importance du projet, il n'est donc pas exclu que le projet soit évoqué lors des entretiens qui se tiendront entre les dirigeants des deux pays¹.

Cependant après un rabais ultime de 60 millions de francs opéré par le groupe français, un écart de 109 millions sépare encore les deux parties². Comme cela fut le cas lors des négociations portant sur le crédit, cet obstacle commercial à la coopération est résolu grâce à l'intervention du gouvernement. En effet, c'est bien lors d'une discussion directe entre Pompidou et Zhou Enlai le 14 septembre 1973 de 15 heures 10 à 17 heures, qu'une solution à ce problème commence à être envisagée.

Alors que le sujet de leurs discussions en arrive au domaine économique, Pompidou évoque les négociations portant sur le projet de complexe pétrochimique. Il exprime alors son inquiétude quant à la longueur et la persistance de ces négociations, et fait part du désir des sociétés françaises de faire aboutir cet important marché d'équipement. En réponse, Zhou Enlai explique que pour toute négociation, c'est toujours le problème des prix qui prend le plus de temps, mais il en profite aussi pour faire une critique à peine voilée du silence de l'ambassade française : « Sans doute est-ce parce que la France est plus libérale que les entreprises disposent de plus de liberté. Si cette affaire concernait la Grande-Bretagne, son Ambassade serait déjà

¹ AMAEF, « Complexe pétrochimique en Chine (en cours de négociation finale à Pékin par Technip et Speichim) » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 5 septembre 1973.

² AMAEF, « Complexe pétrochimique. Accord entre Technip/Speichim et la Corporation des Techniques » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, 17 septembre 1973.

intervenue¹».

L'ambassadeur français Etienne Manac'h, qui escorte le Président lors de cet entretien, tente alors de se justifier en arguant qu'il a déjà rencontré à ce sujet le ministre du Commerce extérieur français, mais qu'un problème persiste, à savoir celui de la différence entre les prix proposés par les Français et ceux demandés par les Chinois, les premiers estimant être arrivés à la limite de la réduction qu'ils pouvaient raisonnablement envisager.

Zhou Enlai essaie alors de convaincre son interlocuteur français de pousser les sociétés françaises à renouveler leurs rabais, lui rappelant au passage que la France n'est pas le seul fournisseur pour la Chine : « Nous avons, pour notre part, déjà élevé le prix acceptable. Si ces équipements venaient d'Allemagne occidentale, leurs prix seraient plus bas. Naturellement, je ne compare pas avec le Japon, qui est beaucoup plus près de la Chine² ».

Omettant de mentionner les prix désavantageux que proposent les sociétés françaises, Pompidou souligne néanmoins leurs avantages technologiques : « Je crois que, dans ce cas particulier, il y a un problème de technicité, et que les industriels français estiment que les propositions qui leur sont opposées contiennent des faiblesses techniques qui risqueraient de rendre l'opération plus coûteuse qu'il n'apparaît au départ³ ».

Bien que les deux gouvernements ne prennent aucune décision finale lors de cet entretien, deux jours plus tard, lors des négociations entre les sociétés des deux pays, la Corporation des Techniques renonce tout à coup à ses exigences et accepte le dernier rabais de Speichim-Technip. Le conseiller commercial français attribue alors ce compromis à l'intervention du

¹ AMAEF, « Compte rendu de l'entretien du 14 septembre 1973 entre M. POMPIDOU et M. Chou EN-LAI » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2166, 21 septembre 1973.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

gouvernement chinois : « La Corporation avait reçu instructions de tenter d'aboutir avant le départ de Chine de M. le Président de la République¹ ».

On ne trouve pas d'archives chinoises pour attester du jugement du conseiller commercial français, mais cette concession importante faite par la Corporation des Techniques montre que les considérations du gouvernement chinois portent sur trois aspects essentiels :

1. Concernant les relations internationales, et suite à la détente sino-américaine en 1971, la politique étrangère chinoise tend vers un renforcement progressif des relations avec les pays occidentaux. La Chine veut en effet profiter de cette situation pour développer les échanges économiques avec les pays de l'Europe de l'ouest, la France incluse. Cette concession chinoise sur les prix obtenue pendant la visite du Président français, assure à la Chine la possibilité de conclure le plus grand projet industriel franco-chinois de l'époque. Elle est alors en adéquation avec l'atmosphère amicale qui règne lors de la visite officielle de Pompidou et sera favorable à de futures coopérations entre les deux pays.

2. Économiquement, le « plan 43 » qui est considéré comme une priorité par la Chine des années 1970, est étroitement lié à la réussite des quatrième et cinquième plans quinquennaux. Ce projet de complexe Speichim-Technip inaugurant la première série des projets dé en main du « plan 43 », la Chine fait grand cas de la supériorité technologique qu'il procure, puisque le procédé Rhône Poulenc de fabrication s'accorde parfaitement avec la demande chinoise pour une usine de fibre chimique à partir de naphta. De par le fait, cet avantage technologique permet aux sociétés françaises de ne pas se sentir obligées de faire une grande concession sur les prix. Quant à la Chine, il ne serait pour elle pas rationnel de désorganiser son plan

¹ AMAEF, « Compte rendu de l'entretien du 14 septembre 1973 entre M. POMPIDOU et M. Chou EN-LAI » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2166, 21 septembre 1973.

économique et d'abandonner le meilleur choix à cause d'une divergence de prix de moins de 10 % du montant total de ce projet.

3. Du point de vue de la politique intérieure, après le mort de Lin Biao, Mao Zedong soutient la réforme économique, qui est représentée par la coopération industrielle du « plan 43 ». Or, le courant radical du PCC, à savoir la « Bande des quatre¹ », s'oppose toujours à l'importation de matériel occidental et essaie de porter un coup aux dirigeants chinois qui soutiennent la coopération industrielle sino-occidentale, en soulignant tous les problèmes qu'elle pourrait engendrer. En ce cas, un avortement d'une négociation financière qui a déjà duré plus de 10 mois, amènerait sans doute incontestablement des critiques internes au sein du PCC.

VII.6 Les contrats franco-chinois signés après le projet de Speichim et Technip

Le complexe pétrochimique Speichim et Technip est le projet le plus important de la coopération industrielle franco-chinoise durant la période du « Plan 43 », avec le plus grand montant de contrat (1 billion 230 millions francs), une durée de négociation de près deux ans (un an pour la phase technique, dix mois pour la phase financière). En vertu de l'expérience entre le groupe français et la Corporation des Techniques, les négociations suivantes de coopération industrielle franco-chinoise durant les années 1970, seront conformes à ce modèle.

En règle générale, c'est la Chine qui décide des données techniques d'usine clé en main et de matériel qu'elle désire, transmettant ensuite ses demandes à la France, par l'intermédiaire de l'ambassade française à Beijing,

¹ Nom donné à un groupe de membres du Parti communiste chinois – Jiang Qing, la propre femme de Mao Zedong, Yao Wenyuan, Zhang Chuanqiao, Wang Hongwen – dont les rôles principaux pendant la Révolution culturelle entre 1965 et 1976, furent de soutenir ce mouvement et d'encourager la lutte idéologique. Ils influencèrent la politique chinoise pendant cette période.

qui contacte les candidats potentiels. Si les propositions techniques des sociétés françaises sont acceptées par les Corporations chinoises, les deux parties entament alors la première phase de leurs négociations portant sur les questions techniques. Il est alors très rare que les autorisés des deux pays interviennent dans cette partie des négociations. Ensuite, les entreprises entament la deuxième phase qui concerne les coûts. La plupart du temps, les participants préfèrent alors discuter du crédit au début de cette phase, car un paiement comptant n'est pas fréquent, sauf si les sommes mises en jeu pour ce contrat sont peu importantes. La Chine refusant toujours un crédit acheteur, presque tous les contrats sont basés sur un crédit fournisseur ou un crédit mixte comme cela est le cas pour le complexe pétrochimique Speichim-Technip. La plupart des crédits ont ainsi une durée de cinq ans. La dernière étape des négociations porte sur les prix. Elle n'est généralement pas un grand obstacle à la conclusion du contrat, mais un rabais est souvent inévitablement envisagé.

Parmi les contrats signés à cette époque, on peut citer aussi celui entre Alsthom et la Corporation chinoises des Techniques. Alsthom est une société française qui entretient depuis les années 1950, de proches relations commerciales avec la Chine¹. Des années 1950 aux années 1960, ils coopèrent alors principalement dans le domaine des locomotives de chemin de fer. Le 30 novembre 1972, Alsthom (chef de file) et CREUSOT Loire signent avec la Corporation chinoise des Techniques, un contrat de 51,30 millions de francs pour la vente de 2 turbines et de 2 alternateurs hydrauliques de 60 mW. C'est le premier contrat important signé entre la France et la Chine dans le domaine de l'équipement énergétique².

En profitant de l'opportunité que leur offre le « plan 43 », Alsthom

¹ Voir annexe.

² AMAEF, « Centrales hydrauliques » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2125, 23 août 1973.

développe une coopération dans l'industrie électrique avec la Chine, grâce à un projet d'usine clés en main. Au cours de la négociation portant sur une centrale hydraulique, la Corporation des Techniques fait alors savoir à l'ambassade française à Beijing qu'elle désire recevoir des offres pour des centrales thermiques complètes de grande puissance¹.

Alsthom envoie ainsi 4 offres préliminaires pour des centrales thermiques de 300 mW et de 600 mW au fuel et au charbon, et une mission Alsthom est ensuite appelée à Beijing en juin et juillet 1973 pour discuter de ces propositions. La Corporation chinoise en profite pour remettre à la mission française des caractéristiques plus précises et demande une offre définitive pour une centrale de 300 mW.

Finalement, un contrat de 175 millions de francs français et de 51 millions de francs suisse (soit 82 millions de francs français) est signé le 14 avril 1974 entre la Corporation des Techniques et le consortium CEM-Sulzer. La CEM (Compagnie Électro-Mécanique) fournit le turbo-alternateur et les auxiliaires de la salle des machines, Sulzer Suisse fabrique la chaudière et ses équipements annexes. La moitié environ du lot de chaudières est fabriquée en France par des licences de Sulzer ou par des sous-traitants français². Les deux parties arrivent à une convergence sur un crédit fournisseur à 5 ans, avec un taux d'intérêt à 6 %³.

Un autre grand projet de coopération franco-chinoise d'usine clés en main voit le jour durant le « Plan 43 » et concerne trois usines d'ammoniac/urée exportées par la société Heurtey en 1974. Quelques mois plus tôt, soit en janvier 1973, le gouvernement français avait pourtant craint

¹ AMAEF, « Centrales thermiques » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2125, 23 août 1973.

² AMAEF, « Activité d'Alsthom-Atlantique en Chine, division centrales énergétiques » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2125, 28 décembre 1977.

³ AMAEF, « Relations économiques franco-chinoises » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 28 décembre 1977.

que la Corporation des techniques ne soit en train d'étudier un projet différent que celui initialement présenté par Heurtey¹. Or, par la suite, la Corporation avait finalement invité Heurtey en mars et en avril par l'intermédiaire de l'ambassade française, à envoyer une mission à Beijing pour entamer les pourparlers techniques et commerciaux (engineering, équipements, clauses contractuelles, instruments, procédés)².

Les deux parties démarrèrent ainsi une longue négociation à Beijing de mai 1973 à février 1974. Les représentants d'Heurtey et de la Corporation tombent d'accord pour que la société française fournisse trois usines clés en main, chacune comprenant une unité d'ammoniac de 1 000 tonnes/jour et celle d'urée de 1 740 tonnes/jour, ainsi que des unités annexes pour le traitement de l'eau, la réfrigération, la production de vapeur, la production et la distribution d'électricité, le stockage d'ammoniac, le stockage et l'ensachage d'urée³. La Corporation accepte de reprendre les mêmes termes que ceux qui figuraient sur la garantie du contrat Speichim-Technip⁴. Comme dans le cas du contrat conclu pour ce projet de complexe pétrochimique, ils prirent un crédit mixte de 5 ans. Son montant total était alors de l'ordre de 650 millions de francs⁵. Il comprenait les frais d'études complètes, la fourniture de l'ensemble des équipements et matériel ainsi que l'assistance technique en Chine pour le montage et la mise en route. Il comprenait également l'apprentissage en France des équipes chinoises chargées de la

¹ AMAEF, « Unité d'ammoniac/urée » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 25 janvier 1973.

² AMAEF, « Complexe ammoniac-urée » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 8 mars 1973; AMAEF, « Complexe ammoniac-urée » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 17 avril 1973.

³ AMAEF, « Les contrats Heurtey industriels en Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 15 février 1974.

⁴ AMAEF, « Contrat Heurtey » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 13 février 1974.

⁵ AMAEF, « Contrat Heurtey en Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 14 février 1974.

mise en toute, de l'exploitation et de l'entretien¹.

De 1973 à 1977, la Chine et la France signent ainsi des contrats pour six usines clés en mains, pour un montant de 2 billions 264 millions de francs. Parallèlement, la Chine importe 12 lots de matériel, pour renouveler la technologie des usines existantes et pour agrandir la capacité de la production. Les domaines concernés couvrent le transport, la communication, le pétrole, et la construction, pour un montant de 831 millions de francs². La somme totale des contrats de coopérations industrielles franco-chinoises sera alors de 3 billions 195 millions de francs, soit 717 millions de dollars, près de 13,8 % des importations chinoises pendant le « Plan 43 »³.

Tableau 19 Liste d'usines clés en main dans la coopération franco-chinoise du « Plan 43 »

Année	Société	Usines	La capacité de la production	Montant (francs)
1973	Speichim	L'usine de vinyle de Chongqing, province de Sichuan	Méthanol 90 000 tonnes/an Acétylène 28 000 tonnes/an Acétate de vinyle 90 000 tonnes/ an	260 millions
1973	Speichim Technip	Le complexe pétrochimique de Liaoyang, province de Liaoning	Ethylène 80 000 tonnes/an Polyester 89 000 tonnes/an Polypropylène 35 000	1 billion 230 millions

¹ AMAEF, « Les contrats Heurtey industriels en Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 15 février 1974.

² AMAEF, « Relations économiques franco-chinoises » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121, 28 décembre 1977.

³ 周磊 Zhou Lei, « 冷战时期中法经济关系发展的里程碑 — “四三方案”期间中国大规模进口法国工业技术和成套设备情况 » [Le jalon du développement des relations économiques franco-chinoises pendant la guerre froide - la situation concernant l'importations de technologies et de matériels français par la Chine durant le « plan 43 »], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 2017(01), pp. 89-100.

			tonnes/an	
1974	Heurtey	L'usine d'engrais d'Anqing, province d'Anhui	Ammoniac 300 000 tonnes/an Urée 520 000 tonnes/an	200 millions
1974	Heurtey	L'usine d'engrais de Guangzhou, province d'Guangdong	Ammoniac 300 000 tonnes/an Urée 520 000 tonnes/an	200 millions
1974	Heurtey	L'usine d'engrais de Qixiashan de Nanjing, province d'Jiangsu	Ammoniac 300 000 tonnes/an Urée 520 000 tonnes/an	220 millions
1974	CEM(Alsthom)	La centrale thermique de Yuanbaoshan, la région autonome de Mongolie intérieure	L'électricité de 300 MW	200 millions
1974	Rhône-Poulenc	Le complexe pétrochimique de Liaoyang, province de Liaoning	Nylon 66 46 000 tonnes/an	54 millions

Tableau 20 La liste des contrats de matériels dans la coopération franco-chinoise du « Plan 43»

Année	Société	Le projet	Montant (francs)
1973	CGG	Navire de prospection sismique	11 millions
1973	Sergel	10 ensembles de recherche géophysiques et 1 ensemble de traitement informatique sismique	11,7 millions
1973	Berliet	300 véhicules	Non chiffre
1973	Unic	1 066 camions	118 millions
1973	SNIAS	12 hélicoptères Superfrelon	216 millions

1973	Ernault Somua	Machines outils	Non chiffre
1974	Nicolas	Remorques et traiteurs	38 millions
1974	Thomson	Radars Alto pour hélicoptères	12 millions
1974	Berliet	1 000 véhicules	75 millions
1977	Thomson-CSF	2 équipements de contrôle d' trafic aérien	203 millions
1977	Gridan	11 machines à commande numérique destiné à fileter les tubes de forage	26 millions
1977	SAT	1 réseau de télécommunication par faisceaux hertzien et 5 navires d'occasion	121 millions

Chapitre VIII. Le déroulement des principaux projets de coopération sino-français pendant le « plan 43 »

VIII.1 Les difficultés rencontrées lors de la construction des usines clés en main par les Français en Chine : aspects politiques, techniques et financiers

Depuis 1974, la construction des six usines clé en mains importées de France par la Chine, commence. Les sociétés françaises qui ont signé un contrat avec la Chine, ont aussi déjà entamé la production du matériel nécessaire et l'ont expédié en plusieurs chargements échelonnés. Avec l'arrivée de ce matériel, les techniciens français, chargés d'examiner et de former les ouvriers chinois, commencent eux aussi à travailler en Chine.

En octobre 1982, alors que la construction de l'usine de Guangzhou s'achève, toutes les usines clés en main sont déjà finies. En dehors du coût du matériel, de la technologie et des services français, le gouvernement chinois budgétise aussi l'investissement nécessaire aux travaux de génie civil pour les projets d'usines clé en main du « plan 43 ».

Tableau 21 La situation des travaux concernant les usines du « plan 43 »
importées de France¹

Usines	De	à	Le coût total
L'usine de vinyle de Chongqing, province du Sichuan	Août 1974	Décembre 1979	961 millions
Le complexe pétrochimique de Liaoyang, province du Liaoning	Août 1974	Septembre 1981	2 billion 904 millions
L'usine d'engrais de Qixiashan de Nanjing, province du Jiangsu	Septembre 1974	Octobre 1978	321 millions
L'usine d'engrais d'Anqing, province de l'Anhui	Mars 1974	Décembre 1978	405 millions
L'usine d'engrais de Guangzhou, province du Guangdong	Décembre 1974	Octobre 1982	507 millions
La centrale thermique de Yuanbaoshan, la région autonome de Mongolie intérieure	Septembre 1974	Décembre 1978	372 millions

Il est à noter ici que parmi ces six usines clés en main issues de la coopération industrielle franco-chinoise du « plan 43 », trois d'entre elles nécessiteront 4 ans pour être construites ; les travaux de l'usine de vinyle de Chongqing, du complexe pétrochimique de Liaoyang, et de l'usine d'engrais

¹ 陈锦华 Chen Jinhua, *国事忆述* [Les mémoires des affaires d'état], op. cit., pp. 21-23.

de Guangzhou durent respectivement 5 ans et 4 mois, 7 ans et un mois, et 7 ans et 10 mois. Le problème de retard de ces travaux est grave, comme le montre un rapport écrit par la société Speichim au ministère du Commerce extérieur français. Il y est souligné que bien que la construction du complexe pétrochimique de Liaoyang soit déjà avancée à 70 % en décembre 1977, cela représente néanmoins un retard de plus de deux ans¹.

Parmi les Chinois qui participent à ces travaux, certains ont tendance à laisser entendre que c'est à la partie française qu'il faut imputer la responsabilité principale du retard intervenu lors de la construction des usines clé en main, comme celle de Liaoyang par exemple. Néanmoins, le gouvernement chinois réfute ce point de vue, dans son journal officiel, le *Quotidien de peuple*, par un article décrivant les pressions exercées par les partisans de la « Bande des quatre » sur les officiers et les soldats du corps du génie de construction (qui constituent l'essentiel des cadres de l'usine) et des travailleurs chinois de Liaoyang, pour envenimer leurs relations avec les spécialistes étrangers²:

« Au début, les ingénieurs et techniciens chinois écoutaient avec modestie les leçons de leurs homologues étrangers et s'entendaient bien avec eux. Mais bien vite, les partisans des « Quatre » les ont accusés de « servilité devant l'étranger » et de « manque de combativité », tant et si bien que lorsque se présentait une difficulté technique, ils n'osaient pas demander de conseils aux spécialistes français et les propositions que ceux-ci leurs faisaient pour améliorer la gestion de la mise en chantier restaient sans écho ».

¹ AMAEF, « Note à monsieur Rossi, Ministre du Commerce extérieur, aux bons soins de monsieur Tenenbaum, Conseiller technique, en vue de la visite de Monsieur Li Chiang, Ministre chinois du Commerce extérieur » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 5 décembre 1977.

² AMAEF, « Retard du complexe pétrochimique de Liaoyang » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 21 novembre 1978.

En juin 1977, les responsables de Liaoyang au conseil des affaires d'Etat décident que les Chinois devront désormais se lier d'amitié avec les experts étrangers, que leurs horaires coïncideront avec ceux de leurs partenaires et qu'ils demanderont à ceux-ci de leur donner des cours techniques. Les résultats ne se font alors pas attendre : pour certaines photographies à rayon x, par exemple, alors que les Chinois ne pouvaient auparavant n'en tirer que 2 à 300 par jour, le rendement a plus que doublé.

Cet article publié deux ans après la chute de la « Bande des quatre », met en lumière une raison importante du retard des travaux d'usines clés en main de la coopération industrielle franco-chinoise. Le cas de Liaoyang n'est pas unique pendant la Révolution culturelle, puisque l'autre usine de fibres exportée par Speichim, à savoir celle de vinyle de Chongqing, a aussi des difficultés à cause de ce mouvement politique. En mai 1975, Speichim décrit ainsi les mauvaises conditions de vie et de travail pour les spécialistes français sur le site de construction¹:

- Nourriture insuffisante, de qualité médiocre et paradoxalement plus chère qu'à l'hôtel de Beijing
- Propreté des locaux tout à fait douteuse, pas de cuisine pour les familles et pas de réfrigérateurs dans les appartements
- Isolement total avec interdiction de franchir les panneaux situés à moins de 1 km de la résidence
- Rare sorties organisées (une fois toutes les 6 semaines à la ville de Chongqing), et pas de droit de visites des gens de l'ambassade française
- Haut-parleur en service de 6 h 30 à 24 heures dans le site pour faire la propagande de la Révolution culturelle
- Pas de médecin français, ni de professeur français pour les familles de spécialistes français

¹ AMAEF, « Note de synthèse » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 12 mai 1975.

- Fin 1975, 11 spécialistes français travaillent sur le site avec leurs familles (au total 20 personnes), et il y en aura 80 avec leurs familles jusqu'au milieu de l'année 1977. Mise à part une relativement faible qualification du personnel chinois sur le site, le travail se déroule de façon satisfaisante mais les Chinois ne font rigoureusement rien pour aider les Français et la collaboration-n'est alors qu'à sens unique.

Ces plaintes des Français montrent leurs difficultés de-vie et de travail, dont une part (notamment le manque de confort) est à imputer au lieu même des travaux, à savoir une région rurale d'un pays pauvre, et dont l'autre part, est due à la séparation entre les Français et les Chinois, cela en raison de l'influence de la Révolution culturelle.

Les annales de l'usine de vinyle de Chongqing consignent clairement des exemples attestant de l'interférence de la Révolution culturelle sur la construction de l'usine. Le premier de ces exemples a lieu lors de la première année de la construction. Les partisans de la « Bande des quatre », sans permission de Beijing et ne respectant alors pas le contrat signé entre les Français et les Chinois, ne fournissent plus autant de nourriture au personnel employé sur le site de construction. Les spécialistes français en colère, vont se plaindre à de nombreux responsables, et finissent même par s'adresser au vice Premier ministre chinois Deng Xiaoping. Heureusement, grâce à l'intervention de ce dernier, cette crise est résolue. En 1976, un membre de la « Bande des quatre », le vice-président de la commission centrale du Parti communiste chinois Wang Hongwen, critique la coopération industrielle franco-chinoise portant sur cette usine qu'il qualifie de « traité inégal », évoquant ainsi volontairement les heures sombres de la domination européenne sur la Chine. Le directeur chinois de ce projet, se soumet en public à cette opinion et y fait opposition en privé. Tout en confessant cette « faute », il pousse donc ainsi vers l'avancement des travaux, et ce, jusqu'à la

fin de la Révolution culturelle¹.

Bien que ce mouvement politique soit une des raisons principales qui est engendrée le retard des travaux, il n'est pas le seul responsable. Il s'agit aussi de prendre en compte les aspects techniques et financiers, ainsi que les accidents qui ont pu survenir alors.

Ainsi, dans un premier temps, il faut évoquer l'écart technique de l'industrie existant entre la France et la Chine. Ce facteur important a joué sur l'avancement de ces travaux d'usines clés en main. La technologie industrielle maîtrisée par la Chine jusqu'au « plan 43 », est en effet issue de deux sources principales. Grâce à l'aide provenant de l'Union soviétique dans les années 1950, la Chine a acquis des technologies dont la plupart ont été inventées avant la Deuxième guerre mondiale. Elles constituent la base de l'industrie chinoise, mais sont déjà démodées dès les années 1970. La seconde source, c'est à elle-même que le doit la Chine, puisqu'elle a seule surmonté beaucoup de difficultés techniques après la rupture de la coopération sino-soviétique, comme par exemple en ce qui concerne les cinq technologies de raffinage du pétrole. Toutefois, le niveau de technologie industrielle chinois se situe encore loin derrière celui de la France².

La deuxième raison principale engendrant ces retards est d'ordre financier, et ce depuis le milieu des années 1970. Après le chaos social survenu au début de la Révolution culturelle, un certain apaisement s'installe. Le gouvernement chinois attachant alors de l'importance au maintien de l'équilibre financier, tente d'éviter d'être en déficit. Néanmoins, ses efforts

¹ 中国石油化工总公司四川维尼纶厂厂志编撰委员会 La commission des annales d'usine de vinyle du Sichuan de la Corporation pétrochimique chinoise, *川维厂志* [Les annales de l'usine de vinyle du Sichuan], Chongqing, 1988, pp. 87-88.

² Ces cinq technologies sont le craquage catalytique, le reformage catalytique, la cokéfaction regardée, le déparaffinage à l'urée, et le catalyseur et l'additif, qui sont indispensables à l'importation des usines clé en main de fibre chimique françaises. Voir le chapitre VI de cette étude.

sont interrompus en 1974, en raison des énormes sommes d'argent investies dans les projets de coopérations industrielles avec les pays étrangers. Cette difficulté financière agit sur l'efficacité des travaux. Comme dans le cas du complexe pétrochimique de Chongqing par exemple, Speichim doit ainsi accepter d'envoyer des spécialistes français rémunérés au taux moyen de 450 francs par jour, ce qui est insuffisant pour des personnes qui ont accepté de s'expatrier si loin et si longtemps¹.

Tableau 22 Les finances du gouvernement chinois pendant la Révolution culturelle

(Unité : billion de Yuan)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Revenus	55,9	41,9	36,2	52,7	66,3	74,5	76,6	81,0	78,3	81,6	77,7
Dépenses	54,2	46,1	36,0	52,6	65,0	73,3	76,6	80,9	79,1	82,1	80,7
Balance	1,7	-4,2	0,2	0,1	1,3	1,2	0,02	0,1	-0,8	-0,5	-3

Le dernier facteur qui provoque le retard des travaux, est constitué par les accidents qui se produisent durant la construction de ces projets. On peut citer par exemple, les soldats des corps du génie de construction de l'armée chinoise, qui participent aux travaux, mais qui sont aussi envoyés pour porter secours à la population après le tremblement de terre de Haicheng, dans la province du Liaoning le 4 février 1975 (plus de 18 000 morts ou blessés) et celui de Tangshan, dans la province du Hebei le 28 juillet 1976 (plus de 400 000 morts ou blessés). De même, après le mort de Mao Zedong le 9 septembre 1976, tous les ouvriers travaillant sur les sites de construction s'arrêtent pour exprimer leurs condoléances.

¹ AMAEF, « Informations complémentaires sur le contrat AVM (acétate de vinyle) entre Speichim et la CNTIC de la République populaire de Chine » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126, 2 janvier 1978.

VIII.2 Les résultats de la coopération industrielle franco-chinoise pendant le « plan 43 »

Bien que ces projets de coopérations industrielles franco-chinoises soient très coûteux pour la Chine et nécessitent des négociations compliquées, ils permettent néanmoins le développement de l'industrie chinoise.

Dans le domaine des fibres chimiques par exemple, la Chine a pu construire deux usines grâce à sa coopération avec Speichim et Technip, celles de Liaoyang et de Chongqing. Dans le même temps, deux autres usines de fibres chimiques voient le jour en utilisant les technologies japonaise et allemande, à savoir le complexe pétrochimique de Shanghai et l'usine de fibres chimiques de Tianjin. Elles constituent les célèbres « quatre bases de fibre chimique » de la Chine. Leur capacité totale de production est de 400 000 tonnes par an. Ainsi, au début des années 1980, avec les anciennes usines déjà existantes avant le « plan 43 », la Chine peut produire 650 000 tonnes de fibres chimiques chaque année. Le développement de cette production permet alors celui de la fabrication de produits textiles. La consommation moyenne de tissu en fibres chimiques des Chinois dans les années 1980 est alors 4 fois supérieure à celle de 1965¹. En 1981, les tissus en coton, très demandés en Chine, peuvent à présent être stockés. Le département d'Etat chinois, supprime ainsi en décembre 1983 le système du coupon de ticket de tissu, qui avait jusqu'ici limité l'acquisition de ce produit par la population depuis les années 1950, et permet la vente libre de tous les produits textiles sur le marché.

¹ 马泉山 Ma Quanshan, « “文革”时期传统工业部门的发展 » [Le développement de l'industrie traditionnelle pendant la Révolution culturelle], 中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年 [Les cinquante ans de l'industrie chinoise]*, t. 5, “文化大革命”时期的工业-计划经济体制时期的工业三1966-1976.10 [L'industrie pendant la Révolution culturelle -- l'industrie durant la période de l'économie planifiée] vol.3, 1966-oct.1976, *op. cit.*, pp. 1412-1414.

Les trois usines d'engrais clé en main exportées par Heurtey donnent aussi des résultats satisfaisants. Avec la construction des dix usines d'engrais du « plan 43 », l'industrie chinoise qui y est liée, est soutenue par des milliers de « petites » usines de 800 tonnes par an et de « moyennes » usines de 2 000 tonnes par an. Elles produisent le bicarbonate d'ammonium (NH_4HCO_3), qui est aussi employé dans l'industrie alimentaire comme poudre à lever par les pays industrialisés. En Chine, il constitue l'engrais habituellement utilisé des années 1950 aux années 1970, car il peut fournir de l'azote et de l'ammoniac à la terre. Bien que cette technologie démodée ait assuré la production de l'agriculture en Chine durant cette période, des problèmes graves persistent : la pollution sérieuse liée à cette la production, l'insuffisance de nourriture, la difficulté de stockage, etc. Lors de la coopération franco-chinoise du « plan 43 », la France fournit alors trois usines d'engrais, dont la capacité totale de production est de 1,56 million de tonnes d'ammoniac par an, et de 0,9 million de tonnes d'urée par an. Leurs matières premières sont le gaz et le pétrole, ce qui s'adapte bien à la structure de la production d'énergie de la Chine des années 1970. En effet, le pays exporte du pétrole et du gaz, et manque d'houille de bonne qualité pour l'industrie chimique. De plus, le produit principalement fourni par ces usines clé en main, est l'urée. Selon les experts agricoles chinois, par rapport au bicarbonate d'ammonium, 0,9 million d'urée peut augmenter la production de céréales de 3,6 à 5,4 millions de tonnes chaque année¹. Ces nouvelles usines d'engrais se révèlent donc sans aucun doute très utiles à la Chine, toujours confrontée à la famine.

Ces projets de coopération industrielles franco-chinoises, ne permettent pas seulement l'augmentation de la production ni l'obtention de meilleurs produits, ils fournissent aussi à la Chine une chance d'obtenir des technologies avancées pour se renouveler. Ainsi par exemple, le pays attache

¹ 陈锦华 Chen Jinhua, *国事忆述* [Les mémoires des affaires d'état], op. cit., p. 35.

une grande importance au développement de l'industrie électrique, car celle-ci est utilisée par toutes les autres industries. Après la rupture sino-soviétique, la Chine n'a jamais arrêté de développer de nouvelles technologies relatives à l'électricité, dont tout particulièrement celles ayant un rapport avec le matériel des centrales thermiques, notamment l'alternateur. La Chine fabrique ainsi le premier alternateur de 125 mW en 1969, et celui de 200 mW en 1972 (qui tombera par la suite en panne)¹. Le projet de la centrale thermique de Yuanbaoshan, fournit à la Chine une unité d'alternateur de 300 mW, ce qui est une première pour la Chine. Cette centrale est équipée de la chaudière de la société suisse Sulzer, l'alternateur et la turbine à vapeur de CEM. Ils comprennent des technologies les plus avancées au monde, comme par exemple le système de régularisation assurant le fonctionnement de la centrale qui est presque automatisé. De plus, la surveillance par ordinateurs qui est mise en place, permet une meilleure stabilité².

Un autre exemple du développement technologique de la Chine grâce à sa coopération industrielle avec la France, concerne l'usine d'engrais d'Anqing, exporté par Heurtey. Après la construction de cette usine, les Chinois découvrent de nombreux défauts qui empêchent l'usine de produire à plus de 80 % de ses capacités. Afin de les pallier, plusieurs rénovations de procédure de la production sont amorcées dès 1981 en 1984, elle peut alors fournir une production à 100 % de ses capacités. Ensuite, les ingénieurs chinois continuent à améliorer les techniques de production et obtiennent 337 000 tonnes d'urée et 580 000 tonnes d'ammoniac en 1987, qui correspondent respectivement à 112 % et 115 % des taux du projet initial. De plus, ils garantissent aussi la qualité du produit, puisque 100 % de produits en

¹ 杨勤明 Yang Qinming, «中国火电发展史 (2) » [L'histoire du développement des centrales thermiques en Chine(2)], *电力建设 [Construction de l'industrie électrique]*, 2008 (02), pp. 96-100.

² 元宝山发电厂志办公室 [Le bureau des annales de la centrale thermique de Yuanbaoshan, *元宝山发电厂志 [Les annales de la centrale thermique de Yuanbaoshan]*, Chifeng, 1994, p. 6.

1989 sont conformes au critère international¹.

D'un point de vue commercial, la coopération industrielle entre les deux pays pendant le « plan 43 » se révèle être une importante victoire pour les sociétés françaises, qui ont fait de grands efforts afin de pouvoir exploiter le marché chinois. En effet, depuis l'établissement de la République Populaire de Chine en 1949 jusqu'à son ouverture économique en 1979, ce pays a seulement passé deux « importantes commandes » dans le domaine industriel, celles-ci correspondant dans un premier temps à sa coopération industrielle avec les pays d'Europe de l'est dans les années 1950 (la somme totale des contrats étant alors de 4 billions), puis pendant le « plan 43 » des années 1970 (pour un montant de 5,2 billions)². Lors de cette seconde commande aux pays occidentaux, la partie obtenue par les Français correspond à des contrats d'un montant de 717 millions de dollars, soit 13,8 % du total. Ce chiffre étant alors bien supérieur au niveau moyen des exportations françaises vers la Chine au début des années 1970. On peut citer pour exemple, le pourcentage de produits français dans l'ensemble des importations chinoises en 1971, qui est alors de 5,2 %, et qui diminue jusqu'à atteindre 2,2 % puis 3,4 % les deux années suivantes³. Cette réussite est traduite aussi par l'augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays, qui passe à 2,53 billions de francs en 1976, soit un taux de croissance de 204 % par rapport à 1972. Quant aux importations chinoises en provenance de France, elles augmentent de 431 % dans la même période⁴.

Une autre influence remarquable de la coopération industrielle franco-chinoise, est la modification de la teneur même des exportations françaises vers la Chine. En effet, de la fin des années 1960 au début des années 1970, les marchandises françaises exportées en Chine sont

¹ 肖席珍 Xiao Xizhen et 傅孟嘉 Fu Mengjia, *中国化肥企业手册* [Le manuel des sociétés d'engrais chinoises], 1991, p. 68.

² 陈东林 Chen Donglin, « 20 世纪 50-70 年代中国的对外经济引进 » [L'importation de technologies en Chine des années 1950 à 1970], *art. cit.*

³ AMAEF, « Les relations commerciales entre la France et la Chine », *Avis et rapports du conseil économique et social, journal officiel de la République française, Série Asie-Océanie, sous-série Chine*, 752inva-2121, 14 janvier 1976.

⁴ AMAEF, « Les relations économiques franco-chinoises », *Série Asie-Océanie, sous-série Chine*, 752inva-2121, 6 octobre 1977.

essentiellement constituées de blé, de minerai, de produits chimiques et sidérurgiques, qui peuvent donc être considérés comme des produits de consommation. Le commerce de matériels de production entre les pays n'est alors pas un aspect essentiel de cette coopération. Lors du « plan 43 », elle prend une autre forme en raison de la nouvelle politique économique choisie par la Chine qui concentre alors ses capitaux dans l'importation de matériels de production afin d'équilibrer et de moderniser son industrie. Si l'on examine de plus près les dix premiers produits importés de France en 1976, on constate facilement que ceux relatifs à la coopération industrielle, dominent le marché chinois. On peut ainsi citer les biens d'équipements mécaniques (pour un montant de 952,8 millions de francs, soit 59,4 % des produits importés), les biens d'équipements électriques (162,6 millions de francs, 10,1 %), les appareils de navigation aérienne (65 millions de francs, 4,1 %), les appareils d'optique (55,2 millions de francs, 3,4 %), tout ceci correspondant à 77 % des exportations françaises en Chine. Les autres marchandises traditionnellement importées tels que les produits sidérurgiques (266,9 millions de francs, 16,6 %), les graisses et huiles (15,7 millions de francs, 0,9 %), les produits chimiques organiques (12,9 millions de francs, 0,8 %), les engrais (8,5 millions de francs, 0,5 %) et le lin (5,8 millions de francs, 0,4 %) peuvent être considérées comme mineurs dans ces échanges commerciaux¹. On peut alors en conclure que la coopération industrielle franco-chinoise pendant le « plan 43 » a permis aux sociétés françaises de participer directement à la modernisation de l'industrie chinoise, en lui donnant accès à de hautes technologies et donc en lui permettant ainsi d'augmenter sa productivité.

¹ AMAEF, « Les relations économiques franco-chinoises », Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2169, 28 décembre 1977.

Conclusion

L'étude qui vient d'être faite ici des relations entre la France et la Chine des années 1950 aux années 1970, permet à présent de donner une description bien plus précise de la « coopération industrielle franco-chinoise » pendant la période maoïste (1949-1978). Ces échanges commerciaux entre les deux pays dans le domaine de l'industrie, peuvent ainsi être définis à travers deux de leurs principales particularités : avoir toujours été à l'initiative de la Chine – qui souhaitait réaliser la modernisation de son industrie – et à sens unique -- puisque la France n'a alors joué qu'un rôle de vendeur de matériels et de technologies industriels qui furent ainsi transmis d'un pays industrialisé à un pays sous-développé.

Si l'on s'en tient à observer simplement la coopération industrielle franco-chinoise de ces trois décennies sous l'angle du commerce bilatéral, il est alors difficile de comprendre la courbe de son développement : peu importante dans les années 1950, puis se développant régulièrement durant le milieu des années 1960, pour finalement croître remarquablement après le début des années 1970. Il est en fait important de considérer aussi les circonstances politiques de l'époque qui, s'ajoutant au facteur commercial, influencèrent fortement cette coopération.

Ainsi, d'un point de vue commercial, les années 1950 se présentèrent au départ comme une période idéale pour le développement de la coopération industrielle franco-chinoise, puisque la Chine, qui désirait alors se moderniser en important des technologies avancées étrangères, et ce depuis le mouvement d'auto-renforcement (1861-1895), avait pour la première fois une réelle opportunité d'y parvenir. En effet, d'une part, si le gouvernement nationaliste de Nankin en 1927, s'était borné à une unification nominale, le gouvernement populaire établi par le Parti communiste chinois en 1949 à Beijing, avait quant à lui réussi à unifier la majorité du territoire chinois (en

dehors de Taiwan et de certaines îles), et à mettre un terme au chaos politique qui régnait dans le pays depuis la révolution chinoise de 1911¹. Bien que le gouvernement nationaliste se soit replié à Taiwan, il continuait alors à exercer une menace militaire contre le gouvernement communiste sur le continent. D'autre part, le bloc occidental issu de la guerre froide exerçait de son côté, une pression diplomatique qui entravait la Chine. Cependant, le gouvernement populaire de Beijing, exprimant alors sa volonté d'industrialiser le pays, donna l'espoir aux sociétés françaises de pouvoir encore plus développer leur commerce avec la Chine, alors qu'elles détenaient déjà une grande partie de ce marché avant 1949.

Néanmoins, après l'établissement de la République populaire de Chine, la nouvelle politique menée par le gouvernement communiste détruisit cette espérance. Selon les « trois grandes politiques dans le domaine des affaires extérieures » du nouveau gouvernement, la Chine décida en effet d'abolir les traités inégaux signés avec la France avant 1949, et mis un terme aux influences politiques étrangères occidentales en Chine en nationalisant les sociétés, églises et écoles appartenant à des Français. Mécontente, la France coupa pratiquement tous ses contacts commerciaux existants avec la Chine. Par ailleurs, suite à l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Régime de Ho Chi Minh au Vietnam au début de 1950, la France décida de ne pas reconnaître la République populaire de Chine et de maintenir ses relations officielles avec la Chine nationaliste à Taiwan. Dans ces circonstances, il n'était guère possible aux deux pays d'établir de nouveaux canaux commerciaux. La participation de la France au CoCom et à la guerre de Corée, entrava aussi le commerce franco-chinois des années 1950 d'une manière institutionnelle plus poussée.

L'amélioration des relations franco-chinoises après la conférence de Genève en 1954, ne mettra pas fin à cette brouille entre les deux pays. Même si les deux gouvernements consentirent à coopérer pour mettre en place un cessez-le-feu en guerre d'Indochine, ils n'avaient alors nullement l'intention

¹ Ou « révolution de Xinhai » (辛亥革命), qui a renversé la dynastie Qing (1644-1912) et mis fin au système impérial en Chine. Cependant, suite à cette révolution, absence d'un pouvoir fort et centralisé mena à un chaos politique et à des combats confus entre les seigneurs de la guerre.

de développer une coopération économique. A l'époque, le début de la guerre froide imposait en effet le plus strict embargo occidental contre les pays communistes. Même les contacts officieux franco-chinois qui existaient cependant, comme la mission De Plas et celle de Rochereau, ne permirent pas de mettre en place une coopération stable et de grande envergure entre Paris et Beijing. Pour la Chine, la valeur principale de ces missions économiques françaises consistait surtout à permettre l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises par une voie officieuse. Par ailleurs, en raison de la surveillance complète de l'embargo par le CHIMCOM, le gouvernement chinois ne pouvait pas espérer obtenir de matériel ni des technologies avancées par l'intermédiaire de ces contacts officieux.

L'histoire des relations entre la France et la Chine à cette époque est caractéristique de la diplomatie chinoise des années 1950. En effet, le nouveau gouvernement ne pouvant pas établir de relations économiques stables avec les pays du bloc occidental, il s'appuyait alors naturellement sur les fonds et la technologie fournis par le bloc de l'est pour son industrialisation. La Chine engagea ainsi ses deux premiers plans quinquennaux portant principalement sur l'industrie lourde, dans la réalisation du « projet 156 » avec l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'est. Ces derniers ne possédaient peut-être pas les technologies industrielles les plus avancées, mais ils représentaient alors des fournisseurs dignes de confiance dans les circonstances de la guerre froide.

Au début des années 1960, l'industrie chinoise ne put plus s'appuyer sur ses coopérations avec le bloc communiste. D'un côté, suite à la rupture sino-soviétique, la Chine ne se fiait plus à ces vieux amis, et d'un autre, le défaut principal de l'industrialisation chinoise résidait d'une manière de plus en plus évidente, dans un déséquilibre industriel. La Chine décida donc de modifier la composition de ses partenaires commerciaux en se tournant vers des pays capitalistes pour importer du matériel et des technologies, et la coopération industrielle franco-chinoise en tira alors profit en se développant. Des biens d'équipements, brevets et licences français furent ainsi vendus à la Chine au milieu des années 1960. Or, il est primordial de souligner ici qu'à cette même époque, soit en 1964, le rétablissement des relations

diplomatiques franco-chinoises ne joua pas un rôle direct sur cette nouvelle coopération, puisque la Chine ne privilégia pas les pays amis lors de ses choix de fournisseurs industriels entre les pays européens et japonais qui se faisaient alors concurrence. Néanmoins, la reconnaissance diplomatique fit avancer la coopération industrielle franco-chinoise de différentes manières, en permettant par exemple, la création de contacts entre des sociétés françaises et des acheteurs chinois, le recueil d'informations commerciales importantes concernant les volontés chinoises ou les éventuels concurrents en Chine, la gestion de désaccords commerciaux par les gouvernements, voire leur participation directe dans cette coopération. Comparés aux autres contacts officieux de coopération industrielle qui pouvaient exister entre la Chine et divers pays étrangers – comme par exemple lors de la foire de Canton --, tous ces avantages furent sans pareils.

Le développement de la coopération industrielle franco-chinoise des années 1960, fut néanmoins limité en raison de plusieurs obstacles difficiles à surmonter. Premièrement, la Chine n'était pas encore prête financièrement pour une coopération industrielle de grande envergure. La dette chinoise accumulée après le « projet 156 » et les dépenses occasionnées par la construction du « troisième front », représentaient alors une partie considérable des fonds nationaux. Par la suite, le chaos qui régna au début de la Révolution culturelle (1966-1969), paralysa complètement la société et suspendit de même les coopérations avec les pays étrangers, la France incluse. Enfin, la politique de libéralisation du commerce est-ouest du gouvernement Nixon, dont sa nouvelle loi sur l'embargo en 1969, ne permit pas l'amélioration immédiate des exportations industrielles des pays occidentaux en Chine, et certains projets franco-chinois de cette période avortèrent en raison de l'intervention des Etats-Unis.

Le nouveau contexte historique des années 1970 influa sur cette coopération industrielle franco-chinoise. En effet, avec l'apaisement du chaos politique et social qu'avait engendré la Révolution culturelle, les ministères et sociétés d'état relatifs au commerce extérieur, regagnèrent leurs fonctions. La détente des relations sino-américaine et sino-soviétique permit au gouvernement chinois de redémarrer son plan industriel arrêté par le «

troisième front » issu de la crise frontrière des années 1960. Enfin, le « plan 43 » représenta alors le deuxième plan de grande envergure mené par la Chine, avec un investissement dans des importations industrielles pour un montant de plus de 4 millions de dollars. Concernant plus précisément les contacts officiels franco-chinois, ils influencèrent remarquablement le déroulement des projets bilatéraux de coopération industrielle dans de nombreux domaines et celle-ci permit alors indubitablement à l'industrialisation chinoise de s'accélérer.

D'un point de vue plus global, il a déjà été constaté dans cette étude que la coopération industrielle franco-chinoise des années 1950 aux années 1970 est loin d'avoir eu un caractère purement économique, puisqu'elle portait aussi l'empreinte profonde des projets politiques alors menés par les différents pays concernés dont principalement la planification économique intérieure de la Chine et l'intervention internationale due au système de l'embargo, tous deux significatifs de cette ingérence politique – très souvent indispensable – des deux gouvernements.

En tant qu'acheteur régulier, la Chine contrôlait sans doute la direction que pouvait prendre cette coopération tout comme les circonstances de sa mise en place. Dans son ouvrage *Beijing's economic statecraft during the Cold war (1949-1991)* [La stratégie économique nationale de Beijing pendant la guerre froide (1949-1991)], Zhang Shuguang considère que le commerce extérieur chinois qui suivait les canaux officiels, était en effet opéré par un système politique autoritaire pour servir une économie planifiée nationale¹. Concernant la coopération industrielle avec la France, on constate ainsi clairement cette règle institutionnelle : l'organisation de cette coopération a été élaborée par des départements du gouvernement central chinois qui la considéraient comme faisant partie du plan quinquennal alors établi dont l'objectif final était l'industrialisation du pays. Ainsi, tous les projets de coopération industrielle franco-chinois peuvent être considérés comme un maillon de ce vaste plan du Parti communiste chinois. Les sociétés françaises et leur gouvernement ont donc bien été obligés de suivre cette règle du jeu,

¹ Zhang Shuguang, *Beijing's economic statecraft during the Cold war (1949-1991)*, Washington, D.C., Woodrow Wilson Center Press, 2014.

et c'est pourquoi presque tous les projets de coopération émanèrent d'une proposition de la Chine. Cela explique peut-être aussi la raison pour laquelle cette dernière refusa plusieurs fois à la France, la possibilité d'installer une agence commerciale à Beijing, considérant que cette organisation réduirait la surveillance de son gouvernement sur le commerce extérieur, puisqu'elle permettrait d'établir une connexion directe entre les sociétés des deux pays. Ce système de coopération industrielle sino-occidental portant les marques d'une économie planifiée, renforça l'influence des gouvernements des deux pays. Comme cela a déjà été dit, le gouvernement français était à l'époque étroitement lié à ses sociétés et dirigeait même parfois le déroulement des projets qu'elles avaient établis avec la Chine. On peut alors se demander si la coopération franco-chinoise peut être considérée comme la représentante d'un phénomène plus général, et son analyse appliquée au commerce est-ouest durant la guerre froide. En d'autres termes, est-ce que les pays reposant sur une économie de marché devaient s'adapter à la réglementation de l'économie planifiée des pays communistes, afin d'ouvrir leurs marchés. Cette question pourrait bien faire l'objet de recherches futures.

Une autre caractéristique de la coopération industrielle franco-chinoise fut l'influence profonde de l'embargo du CoCom, facteur clé qui conduisit à la dégradation des relations économiques franco-chinoises. Suite aux interventions du gouvernement Nixon, plusieurs projets importants avortèrent ainsi à la fin des années 1960. L'embargo influença aussi la coopération entre Paris et Beijing après 1970, en interdisant de potentielles coopérations concernant le développement de projets militaires. En effet, si la coopération franco-chinoise pendant le « plan 43 », concernait essentiellement l'industrie civile, certains matériels militaires français (comme l'avion Mirage) intéressaient aussi la Chine¹.

L'affirmation de l'indépendance française en politique étrangère pendant la guerre froide (représentée par le gaullisme), est le point de vue

¹ Le projet d'hélicoptère Super frelon sera une exception rendue possible grâce à la visite officielle du Président français en Chine en 1973.

principalement prit par les historiens contemporains¹. Le principe essentiel de cette politique était, en matière d'affaires étrangères, de faire passer l'intérêt national de la France avant de suivre sans condition les décisions des États-Unis. Cependant, concernant ce problème d'exportation de technologies industrielles en Chine, une politique très différente du gaullisme a été menée. D'un point de vue commercial, la participation française à l'embargo du CHINCOM, a été nuisible aux intérêts français. En effet, puisque l'embargo avait mis fin à la coopération industrielle franco-chinoise dans les années 1950, les sociétés françaises revenues en Chine la décennie suivante, durent faire face aux multiples interventions des États-Unis, les poussant alors vers une position défavorable, notamment après qu'il leur ait fallu tenir compte de la concurrence des entreprises allemandes et japonaises. Washington utilisa alors la dépendance des sociétés françaises par rapport aux technologies américaines, restreignant du coup leurs exportations en Chine. Le mécontentement des sociétés françaises importait peu face à la stratégie américaine, d'autant que le gouvernement français n'émit aucune forte objection à ces opérations américaines. En effet, des années 1950 aux années 1970, quel que soit le gouvernement français en place -- celui de la IV^e République de Charles de Gaulle, ou des deux présidents suivants --, la France persista à coopérer à cette politique d'embargo américain sur la Chine populaire.

A ce sujet, l'on peut se demander si le système d'embargo du CoCom et du CHINCOM élaboré par les États-Unis et ses alliés a eu les résultats escomptés ? Au début des années 1950, il semble bien que ce fut le cas. Cependant, de plus en plus de membres du CoCom s'opposèrent à cet embargo très strict et demandèrent l'élargissement de l'espace commercial avec la Chine dès la fin des années 1950. Quand les gouvernements anglais, allemand et japonais tentèrent de pousser Washington à diminuer l'intervention sur la coopération économique entre leurs sociétés et la Chine², la France s'aligna derrière les États-Unis. Si l'on compare ce cas à celui du problème du refus français de signer le traité d'interdiction partielle des

¹ Frédéric Bozo, « France, Gaullism, and the Cold War », dans *The Cambridge history of the Cold War*, vol. 2. Crise and Détente, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

² Frank Cain, *Economic Statecraft during the Cold War: European Responses to the US Trade Embargo*, op. cit. pp. 83-110.

essais nucléaires pour lequel la France s'est montrée très ferme face aux États-Unis en 1963, ou avec celui de la reconnaissance française de la Chine populaire ignorant alors les objections américaines, on peut dire que la France s'est montrée prudente et passive face à ce problème d'embargo sur la Chine. On peut ainsi probablement en conclure que l'exemple de la coopération industrielle franco-chinoise n'a fait que révéler l'incapacité du gaullisme à comprendre véritablement les enjeux commerciaux est-ouest pendant la guerre froide.

En dehors du commerce est-ouest et de l'embargo du CoCom pendant la guerre froide, la coopération industrielle franco-chinoise des années 1950 à 1970 peut aussi nous éclairer sur un autre domaine négligé par les recherches déjà existantes : l'évaluation des relations économiques sino-occidentales pendant la période maoïste, notamment celle pendant la Révolution culturelle.

Une partie des historiens divise simplement et dogmatiquement l'histoire de République populaire de Chine en deux périodes, celle sous la présidence de Mao Zedong et celle sous Deng Xiaoping, en négligeant les liens politiques de celles-ci dans de nombreux domaines, et en niant l'existence des relations économiques entre la Chine et les pays occidentaux à l'époque de Mao Zedong. Par exemple, Chad J. Mitcham considère que la coopération industrielle sino-occidentale des années 1960 a été rendue possible grâce à Zhou Enlai et Deng Xiaoping, avec néanmoins une coupure momentanée lors de la Révolution culturelle puisque la Chine a alors abandonné sa politique de coopération avec les pays occidentaux jusqu'au début de la réforme instituée par Deng Xiaoping en 1978¹.

Afin de corriger ce malentendu, il serait en fait préférable de prendre en compte les différentes positions de Mao Zedong envers les capitaux et les technologies venant de l'étranger. Mao se méfiait des premiers pour de nombreuses raisons qui tiennent autant de l'expérience historique – selon lui, les pays impérialistes avaient utilisé l'outil financier comme une arme afin de

¹ Chad J. Mitcham, *China's Economic Relations with the West and Japan, 1949-1979*, New York, Routledge, 2005, pp. 216-219.

pillier la Chine du XIX^e siècle au XX^e siècle --, de l'idéologie -- la distinction entre le capitalisme et le communisme --, que de la diplomatie -- l'Union soviétique avait exigé le paiement de la dette chinoise dans les années 1960 alors que l'économie chinoise était en difficulté. Il s'opposait ainsi à toutes les coopérations sino-occidentales qui reposaient sur des investissements étrangers en Chine ou qui sous-entendaient que cette dernière soit dépendante d'un crédit acheteur. Cependant, on ne trouve aucun exemple ni dans ses ouvrages ni dans ses paroles qui puisse attester de l'opposition de Mao à l'importation de technologies avancées étrangères. Au contraire, pragmatiste, il avait déjà encouragé publiquement l'utilisation de technologies japonaises en 1962¹. La meilleure preuve de cette attitude positive de Mao, est l'exécution du « plan 43 ». On ne peut imaginer que cette coopération industrielle de grande envergure avec une dizaine de pays capitalistes aurait pu exister sans l'accord de Mao, dont l'autorité avait déjà été extrêmement renforcée par la Révolution culturelle. Même si le chaos social et politique régnant au début de ce mouvement avait paralysé presque toutes les fonctions gouvernementales, le commerce extérieur inclus, cela ne prouve pas que le gouvernement chinois ou Mao lui-même, ait voulu abandonner la politique de coopération industrielle. Bien sûr, on doit néanmoins admettre que, par rapport à la réforme de Deng Xiaoping, la coopération industrielle sino-occidentale durant la période maoïste fut basique et n'a pas su surmonter les obstacles idéologiques.

On pourrait ainsi conclure en empruntant une phrase de la célèbre sinologue Marie-Claire Bergère : « Les ambitions du socialisme à la Chine, qui permettraient de mettre les sciences et les techniques occidentales au service d'un régime et d'une société toujours modelés par le marxisme² ». En résumé, moderniser l'industrie chinoise grâce à la coopération avec des pays avancés a jusqu'à présent, toujours été une politique suivie par le gouvernement chinois après 1949. Néanmoins, elle l'a été de différentes manières en fonction de l'époque considérée. Depuis les années 1960 jusqu'à la fin de la Révolution culturelle, la Chine a continuellement fait des efforts

¹ Voir le chapitre III.1.2. de cette thèse.

² Marie-Claire Bergère, *la République populaire de Chine de 1949 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1987, p. 221.

pour importer le matériel et les technologies industrielles les plus avancés, permettant ainsi aux projets de coopération industrielle franco-chinois d'exister à cette époque.

Sources et bibliographie

Archives

Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères

Adresse: 3 Rue Suzanne Masson, 93120 La Courneuve

Tel : (0033) 01 43 17 70 36

Série Cabinet du ministre, sous série Robert Schuman, Asie - 87.

Série Asie-Océanie, sous-série Formose, 146qo-43

Série Asie-Océanie, sous-série Formose, 146qo-61

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-4

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-10.

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-208

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-211

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-212

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-217

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-281

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-288

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-483

Série Asie-Océanie, sous-série Indochine, 120qo-218

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-646

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-707

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-708

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-709

Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-710
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-711
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-712
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-714
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-716,
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-717
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-718
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-757
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-760
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-761
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2121
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2125,
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2126
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2166
Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752inva-2169

Les archives du ministère des Affaires étrangères chinois (中国外交部档案馆)

adresse: 2 Rue Chaoyangmennan, district de Chaoyang, 100701Beijing(北京市
朝阳区朝阳门南大街)

Tel: (0086)10 65 96 62 00

Cotes:

110-01622-02

110-00148-35

110-00406-04

110-00312-13

110-00756-03

110-01622-02

110-01982-16

Publications officielles françaises et américaines

Journal officiel de la République française

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

Institut français d'opinion publique, sondage: *Revue française de l'opinion publique*, n.4, 1954,

Department of Economic and Social Affairs of United Nations, « World population prospects, the 2015 revision », <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/>.

Public Papers of the Presidents of the United States: Richard Nixon, 1971, Government Printing Office des Etats-Unis, 1972,

The Pentagon Papers (Gravel), vol. I. Boston: Beacon Press,

Public papers of President Nixon, 1969, Ann Arbor, Michigan: University of Michigan Library, 1971, p. 728.

Foreign Relations of the United States, Washington, D.C., Government Printing Office:

1950, National security affairs; foreign economic policy, Vol. I, 1950.

1949, vol. VII, The Far East and Australasia, Part 2, 1976.

1955 ~ 1957, vol. IX, Foreign Economic Policy, Foreign Information Program, 1987.

1958-1960, vol. IV, Foreign Economic Policy, 1993.

1969-1976, vol. IV, Foreign Assistance, International Development, Trade Policies, 2001

1969-1972, vol. XVII, China, 2001,

Annales et mémoires personnelles

« 总参作战部的报告 1964 年 4 月 25 日 » [Rapport de la direction de la guerre de l'Etat-major chinois du 25 avril 1964], *党的文献* [Documents du parti communiste chinois], 1995(3).

Edgar Faure, *Le serpent et la tortue- les Problèmes de la Chine populaire*, Edition Julliard, 1957.

薄一波 Bo Yibo, *若干重大决策与事件的回顾上* [Récapitulatif des évènements et stratégies politiques importants], t.1, Beijing, Renmin Chubanshe, 1998.

陈锦华 Chen Jinhua, *国事忆述* [Les mémoires des affaires d'état], Beijing, Zhonggong dangshi Chubanshe, 2005.

« 关于四三方案的一组文献 » [Une Série de documents sur le plan 43], *中共党史资料* [Documents du parti communiste chinois], 2004(2).

Richard M. Nixon, *U.S. Foreign Policy for the 1970s: Building for Peace*, New York, Harper & Row, Publishers.

黄镇 Huang Zhen, «在驻法使馆工作的一些初步体会(1973 年 1 月)» [Des expériences de travail dans l'ambassade de Chine en France(Janvaier 1973)], *黄镇文集* [La collection d'ouvrage de Huang Zhen], Beijing, Zhongguo youyi Chubangongsi, 1994.

王炳南 Wang Bingnan, *中美谈判九年回顾* [Récapitulation des neuf ans des pourparlers sino-américains], Beijing, Shijie zhishi Chubanshe, 1985.

尹家民 Yin Jiamin, *红墙见证录: 共和国风云人物留给后世的真相(三)* [Le témoignage du mur rouge : les vérités laissées par les hommes politiques de la République (vol.3)], Beijing, Dangdai Zhongguo Chubanshe, 2009.

第二次中国教育年鉴 (Le deuxième annuaire de l'éducation de Chine), rédigé par la commission de la rédaction de l'annuaire du ministère de l'Education, Beijing, Shangwu yinshu guan, 1948.

中国石油化工总公司四川维尼纶厂厂志编撰委员会 La commission des annales d'usine de vinyle du Sichuan de la Corporation pétrochimique chinoise, *川维厂志* [Les annales de l'usine de vinyle du Sichuan], Chongqing, 1988.

肖席珍 Xiao Xizhen et 傅孟嘉 Fu Mengjia, *中国化肥企业手册* [Le manuel des sociétés d'engrais chinoises], 1991.

元宝山发电厂志办公室 [Le bureau des annales de la centrale thermique de Yuanbaoshan, *元宝山发电厂志* [Les annales de la centrale thermique de Yuanbaoshan], Chifeng, 1994.

古小松 GuXiaosong (eds.), *越南国情与中越关系* (Les situation du pays du Vietnam et les relations sino-vietnamiennes), Beijing, Shijiezhishi chubanshe, 2007.

Publications d'archives et biographie officielle chinoises

1954 年日内瓦会议 *Collection des Archives diplomatique de la République populaire de Chine, volume I, la conférence de Genève en 1954*, les Archives diplomatique de la Chine populaire, Beijing, éditions des connaissances du monde, 2006.

中国社会科学院 [Académie chinoise des sciences sociales] et 国家档案馆 [Les archives nationales] (eds), *中华人民共和国经济档案资料选编 (1958—1965) 固定资产投资与建筑业卷* [La collection des archives et documents économiques de la République populaire de Chine, 1958-1965. Tome sur les investissements des biens d'équipement et des constructions], Beijing, Zhongguo caijing Chubanshe, 2001, et *对外贸易卷* [Tome du commerce extérieur], Beijing, Zhongguo caijing Chubanshe, 2010.

中华人民共和国国家经济贸易委员会 [Le conseil national de l'économie et du commerce de Chine] (ed.), *中国工业五十年* [Les cinquante ans de l'industrie chinoise], t.5, *文化大革命”时期的工业- 计划经济体制时期的工业 三 1966-1976.10* [L'industrie pendant la révolution culturelle - l'industrie pendant la période de l'économie planifiée] vol.1-3, 1966-oct.1976, Beijing, Zhongguo jingji Chubanshe, 2000.

周恩来 Zhou Enlai, *周恩来外交文选* (Textes diplomatiques Chinois de Zhou Enlai), Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1989.

建国以来刘少奇文稿 (Les manuscrits de Liu Shaoqi d'après la fondation de la République populaire de la Chine), rédigé par le bureau de recherche du document du Parti communiste chinois et Les archives centrales, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe (Editions de document central), vol.1, 1998.

中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *建国以来重要文献选编第四册*

[*La collection des documents importants dès l'établissement de la République populaire de Chine*], vol.4, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1993.

中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东文集第七卷 [La collection des ouvrages de Mao Zedong]*, vol.7, Beijing, Renmin Chubanshe, 1999.

中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *周恩来年谱 1949—1976 中卷 [Chroniques de Zhou Enlai]*, t.2, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1997.

中共中央文献研究室 [Le bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *周恩来年谱 1949-1976 下 [Chronique de Zhou Enlai 1949-1976]*, t.3, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1997

中共中央文献研究室 [Le bureau des recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东传(1949—1976) 下卷 [La biographie de Mao Zedong]*, t.2, Beijing Zhuyang wenxian Chubanshe, 2003.

中共中央文献研究室 [Le bureau de recherches documentaires du comité central du Parti communiste chinois] (ed.), *毛泽东年谱 6 [Chronique de Mao Zedong]*, vol.6, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 2013.

中华人民共和国对外关系文件集 [recueil des documents des relations extérieures de la République populaire de la Chine], Vol 1, 1957, Beijing, Shijie zhishi Chubanshe, 1957, pp.182-183.

金冲及 Jin Chongji (ed.), *周恩来传 [La biographie de Zhou Enlai]*, Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 1998.

中国人民解放军党史党建政工教研室 [Le bureau de l'histoire du parti communiste et du travail politique de l'Armée populaire de libération] (ed.): *中共党史教学参考资料第26册 [Documents de référence sur l'enseignement de l'histoire du parti communiste chinois]*, s. I, 1988, p. 336.

Ouvrages

Bernard Brizay, *La France en Chine : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 2013.

Gary K. Bertsch, ed., *Controlling East-West Trade and Technology Transfer: Power, Politics, and Policies*, Durham, NC, and London, Duke University Press,

1988.

Frank Cain, *Economic Statecraft during the Cold War: European Responses to the US Trade Embargo*, London, New York, Routledge, 2007.

Laurent Césari, Denis Varaschin (dir.), *Les relations franco-chinoises au XXe siècle et leurs antécédents*, Presses de l'Université d'Artois, 2002.

崔丕 Cui Pi, *美国的冷战战略与巴黎统筹委员会、中国委员会 1945-1994* [*La stratégie américaine et le COCOM/CHINCOM de 1945 à 1994*], Beijing, Zhonghua shuju, 2005.

陈东林 Chen Donglin, *三线建设-备战时期的西部开发* [*Le troisième front -- le développement de l'ouest pendant la période de la préparation à la guerre*], Beijing, Zhonggong zhongyang dangxiao Chubanshe, 2003, p. 44.

陈慧琴 Chen Huiqin, *技术引进与技术进步研究* [*Recherches sur l'importation et le développement technologiques*], Beijing, Jingji guanli Chubanshe, 1997.

Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère: 1958-1969*, Paris, Plon, 1971.

Alan E. Dobson, *United States Economic Statecraft For Survival, 1933-1991: Of Sanctions and Strategic Embargoes*, New York, Routledge, 2002.

丁进孝, *1950 至 1975 年中越关系研究* (*La recherche des relations sino-vietnamiennes de 1950 à 1975*), la thèse de l'Ecole normale de Hunan, 2014

Alfred E. Eckes Jr., *Opening America's Market: U. S. Foreign Trade Policy since 1776*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1995.

Edgar Faure, *Le serpent et la tortue- les Problèmes de la Chine populaire*, Edition Julliard, 1957.

Philip J. Funigiello, *American-Soviet Trade in the Cold War*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988.

葛夫平 Ge Fuping, *中法关系史话* [*Récit des relations sino-français*], Beijing, Shehuikexue Chubanshe, 2010.

胡涵钧 Hu Junhan, *当代中美贸易(1972~2001)* [*le commerce sino-américain contemporain (1972~2001)*], Shanghai, Fudan daxue Chubanshe, 2002.

黄时进 Huang Shijin, *新中国石油化学工业发展史 1949-2009 上* [*L'histoire*

du développement de l'industrie pétrolière de la Chine Nouvelle de 1949 à 2009], vol.1, Shanghai, Huadong ligong daxue Chubanshe, 2013.

黄庆华 Huang Qinghua, *中法建交始末-20 世纪 40-60 年代的中法关系* [L'établissement des relations diplomatique franco-chinoises-les relations entre les deux pays des années 1940 aux années 1960], Heifei, Huangshan Shushe, 2014.

黄志平 Huang Zhiping ed., *美国、巴统是怎样进行出口管制的* [Comment les Etat-Unis et le CoCom engagent l'embargo], Beijing, Zhongguo duiwai jingmao daxue Chuban she, 1992.

Ian Jackson, *The Economic Cold War: America, Britain, and East-West Trade*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2001.

Diane B. Kunz, *Butter and the Guns: America's Cold War Economic Diplomacy*, New York, The Free Press, 1997

Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Paris, Les Indes savantes, 2012

Michael Mastanduno, *Economic Containment: CoCom and the Politics of East-West Trade*, Ithaca, Cornell University Press, 1992.

R. T. Naylor, *Economic Warfare:Sanctions, Embargo Busting , and Their Human Cost*, Boston, Northeastern University Press, 2001.

彭敏 Peng Min, *当代中国的基本建设上册* [La construction de l'infrastructure de la Chine moderne], t.1, Beijing, Zhongguo shehui kexue Chubanshe, 1989.

钱江 Qian Jiang, *Zhou Enlai et la conférence de Genève*, Beijing, Zhonggongdangshi Chubanshe, 2005, P.453-530

Qu Xing, *Le temps de soupçon: les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris, You-Feng, 2005.

Marie-Pierre Rey, *La Tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964- 1971)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.

Thierry Robin, *Le coq face au dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 (1944-1964)*, Genève, Droz, 2013.

Robert S. Ross, *Negotiating Cooperation: The United States and China, 1969- 1989*, Stanford, Stanford University Press, 1995.

席宣 Xi Xuan et 金春明 Jin Chunming, *文化大革命简史第二版 [Une brève histoire de la révolution culturelle]*, 2ième édition. Beijing, Zhonggong dangshi Chubanshe, 2005.

谢明干 Xie Minggan et 罗元明 Luo Yuanming, *中国经济发展四十年 [Les 40 ans du développement de l'économie chinoise]*, Beijing, Renmin chubanshe, 1990.

Maurice Vaïsse, *La grandeur : politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998

杨元华 Yang Yuanhua, *中法关系史 [Histoire des relations sino-français]*, Shanghai, Shanghairenmin Chubanshe, 2006.

Zhang Shu Guang, *Economic Cold War: American Embargo against China and the Sino-Soviet Alliance, 1949-1963*, Stanford, Stanford University Press, 2001.

Zhang Shuguang 张曙光, *接触外交: 尼克松政府与解冻中美关系 [La diplomatie de contact, le gouvernement Nixon et la détente des relations sino-américaines]*, Shijie zhishi Chubanshe, 2009.

Zhang Shuguang, *Beijing's economic statecraft during the Cold war (1949-1991)*, Washington, D.C., Woodrow Wilson Center Press, 2014.

周日新 Zhou Rixin, *跻身喷气时代: 中国航空工业, 1951-1965 [Marcher dans l'âge de l'avion à réaction, l'industrie de l'aéronautique chinoise, 1951-1965]*, Beijing: Zhongguo qingnian Chubanshe, 2000.

Articles

Jacques Andrieu, « Mais que se sont donc dit Mao et Malraux ? Analyse de l'entretien entre Mao et l'écrivain français à Pékin en 1965, un an avant la Révolution culturelle », *Perspectives chinoises* (1996-09/10), pp. 50-63.

Frank Cain, "US-lead Trade Embargo on China: The Origins of CHINCOM, 1947-1952," *Journal of Strategic Studies*, vol. 18, 1995, pp. 33-54.

Laurent Cesari, « Les relations franco-chinoises sous la présidence de Georges Pompidou (1969-1974) », dans Laurent Cesari, Denis Varaschin (éd.). *Les relations franco-chinoises au vingtième siècle et leurs antécédents*, Arras: Artois Presses Université, 2003.

Chang Tailin, « Les relations entre la République de Chine et la France », *Relations internationales et stratégiques* (1992, printemps), p.58-77

Charles Cogan, « Last opportunity or mission impossible: de Gaulle's initiatives in China and Vietnam, 1963-1964 », *French politics and society* (1995, hiver), pp. 54-77.

中国和美国贸易禁运 1950-1972 (La Chine et l'embargo américain 1950-1972), 陈心竹 Chen Xinzhu et 翟亚柳 ZhaiYaliu, *当代中国史研究 (Recherche de l'histoire de la Chine contemporaine)*, 2007, vol5.

戴超武 Dai Chaowu, « 美国贸易自由化政策与中国改革开放(1969-1975) » [La politique de libéralisation des Etats-Unis et l'ouverture de la Chine (1969-75)], Henan, *史学月刊 [Revue mensuelle d'histoire]*, 2002(02), pp. 83-104.

陈夕 Chen Xi, « 156 项工程与中国工业的现代化 » [Le projet 156 et la modernization de l'industrie chinoise], *党的文献 [Bibliographie du parti communiste chinois]*, 1995 (05), pp. 28-34.

陈东林 Chen Donglin, « 七十年代前期的中国第二次对外引进高潮 » [Le deuxième sommet de l'importation de technologies des années 1970] , *中共党史研究 [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois]*, 1996 (02), pp. 77-82.

陈东林 Chen Donglin, « 20 世纪 50-70 年代中国的对外经济引进 » [L'importation de technologies en Chine des années 1950 à 1970], *上海行政学院学报 [Journal académique de l'institut académique à Shanghai]*, 2004(11), pp.69-80.

陈东林 Chen Donglin, « 新中国经济建设历程的回顾与联想 », *当代中国史研究 [Recherche d'histoire chinoise contemporaine]*, 2009 (01), pp. 10-11.

Maurice Couve de Murville, « Le sens d'un acte, De Gaulle et la Chine », *Espoir*, 1972(01), pp.14-15.

Paul-Marie de la Gorce, « Le Général de Gaulle et l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine », *Espoir*, 2004(03), pp. 8-32.

Kenneth Hamburger, « Le rôle du « bataillon de Corée » dans la guerre de Corée », *Revue historique des armées [En ligne]*, vol.246, 2007, mis en ligne le 01 août 2008.

黄定天 Huang Dingtian, « 中苏经贸四十年 » [Quarante ans de commerce sino-soviétique], Jilin *史学集刊 [Revue des collections d'histoire]*, 1990(03).

François Joyaux, « Le nouveau triangle Paris-Pékin-Taipei » *Politique internationale* (1993, automne), pp. 49-62.

Bernard Krouck, « Un ambassadeur lucide : la première année de Lucien Paye à Pékin (1964-1965) », *Revue d'histoire diplomatique* (2001) vol. 4, pp. 309-328.

黎青平 Li Qingping, « 对党和国家利用外资的历史考察 » [Une recherche sur l'histoire de l'utilisation de capitaux étrangers par le parti communiste chinois et la Chine], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 1989(2).

林柏 Lin Bai, « 新中国第二次大规模引进技术与设备历史再考察 » [Recherche sur la deuxième fois l'importation de technologies de grande envergure de Chine], *中国经济史研究* [Recherches sur l'histoire économique chinoise], 2010 (01), pp. 126-133.

李丹慧 Li Danhui, « 1969 年中苏边界冲突的缘起和结果 » [Origines et conséquences des conflits frontaliers sino-soviétiques en 1969], *当代中国史研究* [Recherches sur l'histoire contemporaine de la Chine], 1996(03), pp. 39-50.

李丹慧 Li Danhui, « 打开中美关系进程的周恩来 » [Zhou Enlai, l'homme qui ouvre la chemin vers la détente sino-américaine], 徐行 Xu Xing (ed.), *21 世纪周恩来研究的新视野* [Les nouveaux domaines de recherche sur Zhou Enlai en 21^e siècle], Beijing, Zhongyang wenxian Chubanshe, 2009, pp. 141-200.

李国青 Li Guoqing, « 20 世纪 50 年代我国技术引进的若干特点及其评价 » [Le caractère et l'évaluation de l'importation de technologie de Chine des années 1950], *东北大学学报 (社会科学版)* [Le journal d'Université de nord-est de Chine (science sociale)], 2004 (01), pp. 8-11.

李昕 Li Xin, « 1949 年以来中国石油进出口地位演变 » [Le développement de l'importation et de l'exportation du pétrole de Chine dès 1949], *西南石油大学学报* [Le journal académique de l'université du pétrole du sud-ouest], , 2014, 16(1), pp.1-6.

刘荣刚 Liu Ronggang, « 新中国三次大规模成套技术设备引进研究综述 » [La recapitulation des trois importations de technologies], *中共党史资料* [Documents du parti communiste chinois], 2008 (03), pp. 159-169.

刘荣刚 Liu Ronggang, « “二五”时期苏联援华成套设备项目谈判及执行情况 » [La situation des négociations et de l'exécution des projets de la coopération industrielle sino-soviétique pendant le deuxième plan quinquennal], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 2011(11), pp.48-58.

骆亦粟 Luo Yili, « 中美关系解冻的开端—最后两次中美华沙大使级会谈 » [Le début de la détente sino-américaine -- les deux dernières négociations à Varsovie], *百年潮* [La marée du siècle], 2008(4), pp. 23-28.

Garret Martin, « Playing the China card? Revisiting France's recognition of communist China, 1963-1964 », *Journal of Cold War studies* (2008, Winter), vol. 10: n°1, pp. 52-80.

Robert Francoz Morel, « Les préliminaires de la "reconnaissance" de la Chine populaire par la France en 1964 », *Revue d'histoire diplomatique* vol. 96: n°1-2, pp. 125-137.

茅文婷 Mao Wenting, « 尼克松访华前中美秘密渠道考察 » [La recherche des canaux diplomatiques sino-américains avant la visite de Nixon en Chine], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 2016(6).

牛军 Niu Jun, « 1969年中苏边界冲突与中国外交战略的调整 » [Les conflits frontaliers sino-soviétiques en 1969 et le rajustement des politiques étrangères chinoises], *当代中国史研究* [Recherches sur l'histoire contemporaine de la Chine], 1999(1), pp. 69-80.

曲星 QuXing: 《中越在印支战争问题上的战略一致与策略差异》, [La différence entre les politiques chinoise et Vietnamien dans la guerre d'Indochine], *国际论坛* [Forum international], 2000(06), pp.42-50.

Thierry Robin, «Faut-il reconnaître la Chine rouge ? L'attitude de la France et de ses alliés anglais et américain (janvier 1949-janvier 1950) », *Histoire@Politique*, 2013-04, vol. 19: n°1, pp. 143-159.

Thierry Robin, « Une délégation patronale française en Chine communiste pendant la guerre froide : la mission économique Rochereau de 1956 », *Relations internationales* 2013/2 (n° 154), pp. 63-75.

宿世芳 Su Shifang, « 关于 50 年代我国从苏联进口技术和成套设备的回顾 » [Recapitulation de l'importation du matériel et de technologie de l'Union Soviétique des années 1950], *当代中国史研究* [Recherche d'histoire chinoise contemporaine], 1998 (05), pp. 48-50.

沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对华经济援助的基本情况上 » [Aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire lors de la première phase de la construction de la Chine nouvelle], *俄罗斯研究* [Etudes russes], 2001(1), pp. 53-66.

沈志华 Shen Zhihua, « 新中国建立初期苏联对话经济援助的基本情况下 » [L'aperçu général de l'aide économique soviétique pour la Chine populaire, deuxième partie], *俄罗斯研究* [Etudes russes], 2001(02), pp. 49-58.

徐景学 Xu Jingxue, « 50 年代中苏（俄）经贸关系的思考 » [Réflexions sur le commerce sino-soviétique (Russe) des années 1950], Beijing *东欧中亚*

研究 [Recherches sur l'Europe de l'est et l'Asie centrale], 2000(01).

王永钦 Wang Yongqin, « 1966—1976 年中美苏关系纪事(连载二) » [Les relations sino-américain-soviétiques de 1966 à 1976], *当代中国史研究* [Recherches sur l'histoire contemporaine de la Chine], 1997(5).

杨勤明 Yang Qinming, « 中国火电发展史 (2) » [L'histoire du développement des centrales thermiques en Chine(2)], *电力建设* [Construction de l'industrie électrique], 2008(02), pp. 96-100.

姚百慧 Yao Baihui, « 论美国与中法建交的关系 » [Les Etats-Unis et le rétablissement des relations diplomatiques sino-françaises], Beijing, *世界历史* [Histoire du monde], 2010(03), pp. 63-159.

翟强 Zhai Qiang, « 美台对中法建交的反应(1963-1964) » [Les réactions des Etats-Unis et de Taiwan sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises], Shanghai, *史林* [Revision d'histoire], 2013(02), pp. 136-151.

Charles Zorgbibe, « Paris-Taïpei-Pékin : les secrets du triangle », *Politique internationale* (2004, été).

张久春 Zhang Jiuchun, « 20 世纪 50 年代工业建设“156 项工程”研究 » [la recherche de projet 156 et le développement de l'industrie chinoise des années 1950], *工程研究* [recherche de l'industrie], 2009 (09), pp. 213-222.

周磊 Zhou Lei, « 冷战时期中法经济关系发展的里程碑 —“四三方案”期间中国大规模进口法国工业技术和成套设备情况 » [Le jalon du développement des relations économiques franco-chinoises pendant la guerre froide - la situation concernant l'importations de technologies et de matériels français par la Chine durant le « plan 43 »], *中共党史研究* [Recherches sur l'histoire du parti communiste chinois], 2017(01), pp. 89-100.

宗道一 Zong Daoyi, « 1967 年夏季,中国外交部的“夺权”闹剧一 » [Le drame de « la prise du pouvoir » au ministère des affaires étrangères chinois durant l'été 1967, Partie un], *党史博览* [Panorama de l'histoire du parti communiste chinois], 1999(10), pp. 9-13.

Annexe

Compositions de la délégation du CNPF en Chine (Octobre 1972)¹

Nom et prénom	La poste
M. Paul Huvelin	Président du Conseil National du Patronat Français
M. Claude Evain	Directeur des relations Internationale du CNPF
M. Jean de Precigout	Président de l'Union des industries textile Vice-président CNPF
M. Jean-Claude Achille	Administrateur Directeur général de Rhône Poulenc S.A.
M. Michel Barre	Président de la Compagnie internationale pour l'informatique
M. Paul Berliet	Président Directeur général de la Société des automobiles Berliet
M. Albert Buchalet	Administrateur délégué de Creusot Loire et de Schneider S.A.
M. Claude Cheysson	Président de l'Entreprise minière et chimique
M. Etienne Dalemont	Directeur général opérations de la Compagnie française des pétroles
M. Pierre Ducornet	Directeur de l'Air liquide Administrateur directeur général de la Soudure autogène française

¹ AMAEF, « Mission en République populaire de Chine (5-13 octobre 1972), rapport de mission » Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 119qo-715, décembre 1972.

	Président de la commission de la propagande à l'étranger de la fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux
M. Pierre Grezel	Président d'Honneur de Pechiney Ugine Kuhlmann
M. Marcel Laveran	Directeur délégué de Thomson Brandt Président de la fédération nationale des industries électroniques
M. Louis Lesieux	Vice- Président d'Alsthom
M. Henri Ziegler	Président de la Société Nationale industrielle aérospatiale Président de l'Union syndicale des industries aéronautique et spatiales

Liste de activités de Alsthom en Chine(1949-1973)¹

- 1958 25 CC électriques 6000 cv (Cheval-vapeur)
montant: 3,45 million de Sterlings
- 1970 40 CC électriques 7300 cv
montant: 135,96 million de francs
part Alsthom 63,10 millions de francs
rechange de 1970 à 1973: 17,10 millions de francs
part Alsthom: 7,54 millions de francs
- 1971 50 CC diesel électrique 4000cv
montant : 168,00 millions de francs
part Alsthom: 136, 20 millions de francs
rechanges de 1971 à 1974: 32,30 millions de francs
part Alsthom: 24,7 millions de francs
- 1965- 1973 243 disjoncteurs : 14,15 millions de francs
- 1972 2 alternateurs 70,6 mva à axe vertical
2 turbines Kaplan 60 mw
montant : 51,30 millions de francs
part Alsthom: 33,80 millions de francs

¹ AMAEF, «Alsthom Atlantique exercice 1976» Série Asie-Océanie, sous-série Chine, 752 inva-2125, 28 novembre 1977

La liste des 26 projets d'usine clé en main du « plan 43 »¹

Projet	Lieu	Pays d'exportation	Année de signature
Le complexe pétrochimique de Beijing	Beijing	Allemagne de l'Ouest Japon	1972
Le deuxième complexe pétrochimique de Beijing	Beijing	Allemagne de l'Ouest	1973
L'usine de vinyle de Chongqing	Sichuan	France Japon	1973
Le complexe pétrochimique de Liaoyang	Liaoning	France	1973
Le complexe pétrochimique de Shanghai	Shanghai	Allemagne de l'Ouest Japon	1973
L'usine d'engrais de Cangzhou	Hebei	Etats-Unis Pays-Bas	1973
L'usine d'engrais de Liaohe	Liaoning	Etats-Unis Pays-Bas	1973
L'usine d'engrais de Daqing	Heilongjiang	Etats-Unis Pays-Bas	1973
Le deuxième usine d'engrais de Qilu	Shandong	Japon	1973

¹ 陈锦华 Chen Jinhua, *国事忆述* [Les mémoires des affaires d'état], op.cit., pp 21-23.

L'usine d'engrais d'Hubei	Hubei	Etats-Unis Pays-Bas	1973
L'usine d'engrais azoté de Dongting	Hunan	Etats-Unis Pays-Bas	1973
L'usine d'engrais de Sichuan	Sichuan	Japon	1973
L'usine chimique de gaz naturel de Luzhou	Sichuan	Etats-Unis Pays-Bas	1973
L'usine d'engrais de gaz naturel de Chishuihe	Guizhou	Etats-Unis Pays-Bas	1973
L'usine chimique de gaz naturel de Yunnan	Yunnan	Etats-Unis Pays-Bas	1973
La centrale électrique de Dagang	Tianjin	Italie	1973
La centrale électrique de Douhe	Hebei	Japon	1973
L'usine d'engrais d'Anqing	Anhui	France	1974
L'usine d'engrais de Guangzhou,	Guangdong	France	1974
L'usine d'engrais de Qixiashan de Nanjing	Jiangsu	France	1974
La centrale thermique de	Mongolie intérieure	France	1974

Yuanbaoshan			
Les travaux de lamineuse de 1,7 mètres de l'usine sidérurgique de Wuhan	Hubei	Allemagne de l'Ouest Japon	1974
L'usine d'alcoylbenzène de Nanjing	Jiangsu	Italie	1975
L'usine de fibre chimique de Tianjin	Tianjin	Allemagne de l'Ouest Japon	1975
La compagnie de l'industrie chimique de Jilin	Jilin	Allemagne de l'Ouest Japon	1975-1976
Les travaux de chloroalcane de la compagnie sidérurgique de Nanjing	Jiangsu	Japon	1976

Transcription des noms propres chinois dans les archives françaises

Romanisation Wade-Giles	Pinyin	Caractère chinois
Chang Ching	Jiang Qing	江青
Chou En-Lai	Zhou Enlai	周恩来
Li Chuan/Li Chiang	Li Qiang	李强
Li Hsien-Nien	Li Xiannian	李先念
Lin Piao	Lin Biao	林彪
Liu Shaoqi	Liu Shaoqi	刘少奇
Mao Tsé-Toung	Mao Zedong	毛泽东
Pai Hsiang-Kuo	Bai Xiangguo	白相国
Yeh Chien-ying;	Ye Jianying	叶剑英

Les traduction franco-chinoise de la terminologie historique

Bataille d'île de Zhenbao	珍宝岛战役
Bands des Quatre	四人帮
Détente sino-américaine	中美缓和
Faire une grande lessive dans la maison avant d'accueillir	打扫干净屋子再请客
Grand Bond en avant	大跃进
Garde rouge	红卫兵
Plan 43	四三方案
Projet 156	156 工程
Pencher d'un seul côté	一边倒
Remonter le four avec de nouvelles pièces	另起炉灶
Rupture sino-soviétique	中苏分裂
Révolution culturelle	文化大革命
Troisième front	三线

Remerciements

Je voudrais remercier tout particulièrement mes directeurs en France et en Chine : Madame Sophie Coeuré, Monsieur Gilles Pécout et Monsieur Dai Chaowu. Leur rigueur intellectuelle, l'ampleur de leur connaissances ainsi que leur cordialité m'ont été d'une très grande aide.

Je dois un aussi grand remerciement aux archivistes et aux documentalistes des Archives du ministère des Affaires étrangères français à la Courneuve, des Archives du ministère des Affaires étrangères chinois, des bibliothèques nationales en France et en Chine. Monsieur Yao Baihui de l'Ecole Normale de la capitale de Chine, m'a fourni les archives diplomatiques chinoises. Sans leurs coopérations, cette étude eût été impossible.

L'appui financier, à des titres divers, du Ministère de l'Education chinois, de l'Ecole Normale de la Chine de l'Est et du Conseil régional d'Ile de France, m'a permis de mener cette recherche à son terme. Je ne peux oublier non plus que l'Ecole Normale Supérieure m'a beaucoup facilité la vie à Paris.

Pour un doctorant chinois écrivant une thèse en français l'obstacle de l'orthographe et de la langue est toujours bien présent. J'ai heureusement obtenu l'aide de Madame Danielle Minard et Madame Nathalie Martin, qui ont remarquablement contribué à l'écriture de ma thèse en français.

Enfin, ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de ma famille et de mes amis, qui m'ont encouragé à mener la thèse à son terme.

Table des matières

Introduction.....	1
绪论 (Résumé en chinois)	17
Abstract (Résumé en anglais)	28
Première partie.....	43
Les relations franco — chinoises de 1949 à 1964 : des coopérations économiques officieuses.....	43
Chapitre I De l'attente à la non-reconnaissance : les relations franco— chinoises de 1949 à 1954	44
I.1 La politique d'attente de la France en 1949 et 1950.....	44
I.2 Le problème de l'Indochine et la politique française de non-reconnaissance de la Chine populaire.....	54
I.3 L'affaiblissement des relations commerciales franco— chinoises au début des années 1950	66
Chapitre II De la Conférence de Genève aux missions Rochereau: L'amélioration des contacts franco-chinois après la fin de la guerre d'Indochine	72
II.1 La conférence de Genève et le développement des contacts franco— chinois.....	72
II.2 L'amélioration des relations franco— chinoises après la conférence de Genève.....	79
II.3 La reprise du commerce franco— chinois de 1954 à 1958 : les deux missions économiques Rochereau et leur réussite éphémères	94
Deuxième partie	101
La coopération industrielle franco-chinoise de la reconnaissance diplomatique 1964 au début des années 1970	101
Chapitre III. Aux origines de la coopération économique et industrielle sino-occidentale dans les années 1960.....	102
III.1. Un antidote au déséquilibre industriel chinois : les coopérations industrielles après 1949.....	102
Chapitre IV. Les nouvelles conditions de la coopération économique franco-chinoises après l'établissement des relations diplomatiques en 1964	119
IV.1. Le développement du commerce entre les deux pays de 1964 à 1967.....	119
IV.2. Un nouveau cadre pour les contacts industriels et commerciaux après la reconnaissance de 1964.....	130
Chapitre V Les obstacles aux coopérations industrielles franco-chinoises de 1968 à 1972	149
V.1. Des coopérations industrielles et technologiques en déclin	149

V.2. Le marché chinois fléchit	154
V.3. Les coopérations industrielles franco-chinoises entravées par les Etats-Unis.....	166
Troisième partie	194
La coopération industrielle franco-chinoise à grande échelle dans les années 1970 : le « plan 43 »	194
Chapitre VI L'élaboration du « plan 43 » et l'essor de la coopération sino-occidentale dans les années 1970.....	195
VI.1. Les conditions nécessaires à la mise en place d'une nouvelle coopération industrielle au milieu de la Révolution culturelle	196
VI.2. L'élaboration du « plan 43 » : les 4 rapports	216
VI.3 Le rétablissement des contacts diplomatiques et commerciaux franco-chinois après les changements sociaux engendrés par la Révolution culturelle	224
Chapitre VII. Les négociations des principaux projets de coopération sino-français dans le « plan 43 »	236
VII.1. Processus de sélection des domaines de coopération avec la France	236
VII.2 Les premières négociations portant sur des projets des usines « clés en main » dans le domaine de la chimie en 1972	242
VII.3 Les crédits à la Chine : divergences au sein du gouvernement et unilatéralisme français.....	246
VII.4 Crédit acheteur ou le crédit fournisseur ?.....	251
VII.5 Négociations des prix et intervention de Pompidou : une issue favorable pour les sociétés Speichim et Technip en 1973	258
VII.6 Les contrats franco-chinois signés après le projet de Speichim et Technip.....	262
Chapitre VIII. Le déroulement des principaux projets de coopération sino-français pendant le « plan 43 »	269
VIII.1 Les difficultés rencontrées lors de la construction des usines clés en main par les Français en Chine : aspects politiques, techniques et financiers.....	269
VIII.2 Les résultats de la coopération industrielle franco-chinoise pendant le « plan 43 »	276
Conclusion	281
Sources et bibliographie.....	291
Annexe	304
Remerciements.....	312
Table des matières	313

Dans le cadre des relations franco-chinoises durant la période maoïste (1949-1978), la coopération industrielle entre les deux pays peut être considérée comme une réussite remarquable. Pondérées à l'origine dans les années 1950, leurs relations économiques vont se développer principalement dans le domaine de l'industrie pendant la décennie suivante, pour arriver à leur apogée dans les années 1970, grâce à trois facteurs favorables : l'établissement des relations diplomatiques en 1964 qui offre l'opportunité non seulement de créer des liens stables indispensables aux futurs contacts économiques bilatéraux, les deux gouvernements jouant alors un rôle de coordinateur de cette coopération industrielle; l'amélioration des relations sino-américaines et la politique de libéralisation du commerce est-ouest par Nixon, fournissent un terrain international propice au développement du commerce sino-occidental; le plan économique du gouvernement chinois fondé sur l'importation de technologies et de matériels occidentaux -- notamment le « plan 43 » --, donne une base financière à la coopération industrielle avec la France.

Les résultats de cette coopération sont considérables: développement manifeste du commerce sino-français de grande envergure ; des sociétés françaises tirent profit de l'ouverture du marché chinois pendant la période de la Révolution culturelle; grâce aux projets de coopération mis en place, notamment ceux d'usines clé en main, la Chine accélère la modernisation de diverses industries, -- électriques, d'engrais, de fibres chimiques, de communication, etc. --, tout en maintenant ainsi l'équilibre de son développement économique.

Mots Clés

France, Chine, industrie, commerce extérieur, embargo, guerre froide.

In the framework of French-Sino relations during the Maoist period (1949-1978), the industrial cooperation between the two countries can be considered as a remarkable success. From a steady beginning in the 1950s, their economic relations principally developed in the industrial domain in the following decade, so as to reach their peak in the 1970s because of three favorable factors. Above all, the establishment of their diplomatic relations in 1964 offered the opportunity to create stable indispensable connections of bilateral economic contacts in the future, then the two governments also played a role as coordinators of this industrial cooperation. Besides, the improvement of Sino-American relations and the political liberalization of East-West commerce promoted by Nixon, provided a propitious international environment for the Sino-Occidental commercial development. Last but not the least, economic the plan of the Chinese government, based on the importation of Western technologies and materials, particularly the "43 plan", provided a financial basis for the industrial cooperation with France.

The results of this cooperation are considerable: Sino-French commerce obtained a large scale of obvious development; French companies benefiting from the economic openness of the Chinese market during the period of the Cultural Revolution; thanks to the implementation of these cooperation projects, particularly the "key-in-hand factories", China accelerated the modernization of diverse industries in electricity, fertilizers, chemical fibers, communication, etc., -- while maintaining the balance of its economic development.

Key words

France, China, Industry, International trade, Sanction, Cold War